

République Algérienne démocratique et populaire  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Universitaire Mohamed Ben Ahmed Oran 2  
Faculté des Langues étrangères  
Département de Langue française  
Laboratoire LADICIL

**Thèse**

Pour l'obtention du diplôme de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle  
Option : Sciences du langage

**Analyse des slogans des manifestants algériens du  
Hirak : approche sémio-sociolinguistique et discursive.**

Présentée par : M. AIT MECHDAL Noureddine      Dirigée par : Mme. YAHIAOUI Kheira

Devant le jury composé de :

Mme. AISSA Khaldia	Pr	Université d'Oran 2	Présidente
Mme. YAHIAOUI Kheira	Pr	ENS-Oran	Rapporteuse
Mme. HARIG-BENMOSTEFA Fatima Zohra	Pr	Université d'Oran 2	Examinatrice
Mme. MIRI-BENABDELLAH Imène	Pr	Université d'Oran 2	Examinatrice
Mme. TABET AOUL Zoulikha	Pr	U.S.T.O	Examinatrice
Mme. CHELLI Rachida	MCA	Université Mascara	Examinatrice

Année Universitaire 2023 - 2024

## **Analyse des slogans des manifestants algériens du Hirak ; Approche sémio-sociolinguistique et discursive**

### **Résumé :**

Notre travail de recherche à trait aux manifestations qu'a connu l'Algérie en 2019 connu sous le nom du *Hirak*. À travers ce travail, nous visons à étudier les slogans du dit mouvement en tant que productions langagières issues d'une réalité sociale. Ces productions sont perçues comme celles qui articulent l'idée du dédagisme. Elles sont aussi celles qui, dans une situation de désaccord où la contestation est en contradiction avec le pouvoir, renvoient à un discours polémique (Amossy : 2014). Présenté comme : « l'ensemble de la production sémiotique (verbale ou iconique) d'une manifestation ou d'une série de manifestations qui ont un même objectif » (Grinshpun, 2013, p. 3). Celui-ci permet aux contestataires de faire entendre leurs voix. Il ne constitue pas seulement une arme de lutte, mais aussi celui de mobilisation et de solidarité, celui où s'exerce la créativité langagière des manifestants. Ce qui nous a intéressés à faire cette étude est d'abord le pacifisme du mouvement. Ensuite, la diversité et la richesse des productions langagières qui ne cessent de proliférer tout au long des marches hebdomadaires. Pour le bon déroulement de notre travail, nous avons opté pour un cadre théorique syncrétique où nous avons fait appel aux travaux de plusieurs chercheurs, cités au fur et à mesure selon le chapitre. Notre corpus de recherche est constitué d'un ensemble de slogans affiché sur pancartes. Il s'agit d'un corpus révélateur des stratégies discursives qui s'inscrivent dans une dynamique de changement. Les stratégies étudiées pivotent autour des constituants fondamentaux de la rhétorique à savoir l'*ethos*, le *pathos* et le *logos*. Ces éléments qui renvoient dans leur conception au sujet parlant, nous ont mené à se focaliser non seulement sur le génie créatif des manifestants algériens et sur les langues imprimées dans leurs slogans, mais aussi sur le(s) sens qu'ils peuvent véhiculer dans une situation de communication. Ces slogans ont l'avantage d'organiser le discours en offrant aux manifestants une voix et en leur permettant l'élaboration et la mise en œuvre d'un discours revendicatif. Notre étude nous a permis de constater que ces formules ne fonctionnent pas uniquement comme stratégies de revendication, mais servent aussi à dénoncer l'ordre établi et à se doter d'une crédibilité et légitimité.

**Mots clés :** slogans, ethos, pathos, logos, stratégies discursive, argumentation, légitimité, humour, identité discursive, détournement.

## **Analysis of the slogans of the Algerian Hirak demonstrators; Semio-sociolinguistic and discursive approach**

### **Abstract:**

Our research work is about the demonstrations known as Hirak that Algeria experienced in 2019. Through this work, we aim to study the slogans of the said movement as linguistic productions resulting from a social reality. These productions are perceived as those which articulate the idea of degagisme. They are also those which, in a situation of disagreement where the protest is in contradiction with power, refer to a polemical discourse (Amossy: 2014). Presented as: “the entire semiotic production (verbal or iconic) of a manifestation or a series of manifestations which have the same objective” (Grinshpun, 2013). This allows protesters to make their voices heard. It is not only a weapon of struggle, but also one of mobilization and solidarity, one where the linguistic creativity of demonstrators is exercised. What interested us in doing this study is first of all the pacifism of the movement. Then, the diversity and richness of language productions which continue to proliferate throughout the weekly walks. For the smooth running of our work, we opted for a syncretic theoretical framework where we called on the work of several researchers, cited progressively according to the chapter. Our body of research consists of a set of slogans displayed on signs. It is a corpus revealing discursive strategies which are part of a dynamic of change. The strategies studied revolve around the fundamental constituents of rhetoric, namely ethos, pathos and logos. These elements, which in their conception refer to the speaking subject, led us to focus not only on the creative genius of the Algerian demonstrators and on the languages printed in their slogans, but also on the meaning(s) that they can convey in a communication situation. These slogans have the advantage of organizing the discourse by offering demonstrators a voice and allowing them to develop and implement a protest discourse. Our study allowed us to note that these formulas do not only function as advocacy strategies, but also serve to denounce the established order and to gain credibility and legitimacy.

**Key words:** slogans, ethos, pathos, logos, discursive strategies, argumentation, legitimacy, humor, discursive identity, diversion.

## تحليل شعارات متظاهري الحراك الجزائريين : مقاربة سيميولوجية وخطابية

### الملخص

يتعلق عملنا البحثي بالمظاهرات التي شهدتها الجزائر في سنة 2019 والمعروفة باسم الحراك . نهدف من خلال هذا العمل إلى دراسة شعارات الحركة كإنتاج لغوي منبثق من واقع اجتماعي والتي ينظر إليها كإنتاجات معبرة لفكرة التغيير. إضافة إلى كونها ، في حالة خلاف وتناقض مع السلطة ، تشير إلى الخطاب الجدلي (أموسي 2014) . هذا الخطاب الذي تم تقديمه كما يلي: « مجموعة الانتاجات السيميائية (لفظية أو أيقونية ) لمظاهرة أو سلسلة مظاهرات لها هدف واحد»(غرنشبون 2013). يسمح هذا الخطاب للمتظاهرين بإسماع أصواتهم والذي لا يعتبر فقط سلاح نضال بل أيضا سلاح تعبئة وتضامن أين يتم ممارسة الإبداع اللغوي. الأمر الذي ألهمنا لإجراء هذه الدراسة هو أولا سلمية المسيرة وثانيا كثافة وتنوع الإنتاج اللغوي الذي ظهر واستمر خلال المسيرات الأسبوعية . من أجل السير الحسن لعملائنا اخترنا إطارا نظريا توفيقيا أين دعونا عمل العديد من الباحثين مقتبسين آراءهم تدريجيا حسب الفصول. يتكون مرجعنا من مجموعة شعارات معروضة على لافتات والتي تكشف عن استراتيجيات خطابية مسجلة في ديناميكية التغيير . تتمحور الاستراتيجيات المدروسة حول المكونات البلاغية الثلاث: الأيتوس ، الباتوس ، اللوغوس. سمحت لنا هذه المكونات الأساسية للخطابة التي تشير إلى المتكلم ان لا نركز فقط على العبقورية الإبداعية للمتظاهرين الجزائريين أو على اللغات المطبوعة في شعاراتهم بل أيضا على الجانب المعنوي الذي يمكنها نقله أثناء التواصل. تتميز هذه الشعارات بتنظيم الخطاب من خلال منح المتظاهرين صوتا والسماح لهم بأسراد خطاب حجاجي . استنتجنا من خلال هذه الدراسة أن مثل هذه الصيغ لا تساهم فقط كاستراتيجيات للدعوة بل تساهم أيضا في بناء مصداقية وشرعية الخطاب وكذا إدانة النظام الحاكم.

**كلمات مفتاح:** الشعارات، الأيتوس ، الباتوس ، اللوغوس، الاستراتيجيات الخطابية، الحجة، الشرعية، الفكاهة، الهوية الخطابية، التغيير.

## **Remerciements**

Je tiens, tout particulièrement, à exprimer ma profonde reconnaissance à Professeure Kheira YAHIAOUI, ENS Oran qui, dès le début, s'est engagée de me prendre comme doctorant et de diriger ma thèse de recherche. Qu'elle croie à ma gratitude pour son soutien, ses efforts, ses conseils ainsi que ses précieuses orientations. Sans sa disponibilité, ce travail ne peut être réalisé.

Je remercie également tous les membres du laboratoire LADICIL, université Ahmed Ben Mohamed, Oran 2 : professeurs Kheira MERINE, Fatima Zohra HARRIG, Jamila BOUTALEB, sans oublié mes enseignantes en poste-graduation.

Je remercie aussi les membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Je remercie encore mes collègues de travail au centre universitaire d'Aflou et tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin.

Noureddine AIT MECHDAL

## **Dédicaces**

À la mémoire de mon père.

À ma petite et ma grande famille.

À mes amis et mes proches.

À tous ceux qui m'ont porté aide.

## I. Liste des figures

- Fig. 1.** Prolongation rejetée. P. 54  
**Fig. 2.** Comment nous sommes. P.90  
**Fig. 3.** Le peuple n'en peut plus. P. 93  
**Fig. 4.** Bouddhisme du système. P. 95  
**Fig. 5.** L'usage de l'arabe classique. P. 148  
**Fig. 6.** L'usage de l'arabe algérien. P.149  
**Fig.7.** Gastronomie algérienne. P. 157  
**Fig. 8.** Le Tifinagh. P. 161  
**Fig. 9.** L'alternance. P. 170  
**Fig. 10.** L'arabe/ L'anglais. P.171  
**Fig. 11.** Arabe littéraire/Français. P. 171  
**Fig. 12.** Tamazight- Arabe. P. 172  
**Fig. 13.** Le multilinguisme. P. 173  
**Fig. 14.** Les langues étrangères. P.176  
**Fig.15.** Les mots et les chiffres. P. 177  
**Fig.16.** L'usage de Aya. P. 179  
**Fig.17.** L'interférence phonique. P. 182  
**Fig.18.** Autres interférences. P. 183  
**Fig. 19.** Le [R]= GH. P. 184  
**Fig. 20.** Le pluriel. P. 186  
**Fig. 21.** Candidature fantomatique. P. 197  
**Fig. 22.** Suggestion de vote. P. 198  
**Fig. 23.** À qui se fier ? P. 199  
**Fig. 24.** Impopularité de Macron. P. 200  
**Fig. 25.** L'interdiscours. P. 202  
**Fig. 26.** Le discours en interaction. P.210  
**Fig. 27.** Éviter les héros. P. 217  
**Fig. 28.** Les héroïnes. P. 218  
**Fig. 29.** Le retour des héros. P. 218  
**Fig. 30.** La résistance du peuple. P. 222  
**Fig. 31.** La mise en garde. P. 224  
**Fig. 32.** L'engagement. P.225  
**Fig. 33.** La mobilisation. P. 226  
**Fig. 34.** Pas de 5<sup>e</sup> mandat. P. 233  
**Fig. 35.** Rejet du 5<sup>e</sup> mandat. P. 233  
**Fig. 36.** État de droit. P. 234  
**Fig. 37.** L'engagement des manifestants. P.243  
**Fig. 38.** Ça pue ! P. 247  
**Fig. 39.** Les prolongations. P. 248  
**Fig. 40.** Les Smartphones, élections. P.249  
**Fig. 41.** Un mouton manifeste. P. 250  
**Fig. 42.** Réaction du corps médical. P.251  
**Fig. 43.** Absence et présence. P. 252  
**Fig. 44.** Espoir perdu. P.253  
**Fig. 46.** Conflit générationnel. P. 253  
**Fig. 47.** La connectivité. P. 254  
**Fig. 48.** On avance à l'arrière. P.255  
**Fig. 49.** L'immigration. P. 258  
**Fig. 50.** Les bandits. P. 259  
**Fig. 51.** Boudha-flika et adeptes. P.260  
**Fig. 52.** Ressemblance amusante. P. 261

- Fig.53.** Le I qui change tout. P.262  
**Fig. 54.** Soulignement de mot. P. 263  
**Fig. 55.** Débrancher tout. P. 264  
**Fig. 56.** Le Hiraq continu. P. 265

## **II. Liste des graphes**

- Grphe 1:** lexique du Hiraq. P. 115  
**Grphe 2 :** les langues du Hiraq en six classes. P. 154  
**Grphe 3 :** les langues du Hiraq en sept classes. P. 155  
**Grphe 4 :** les langues du Hiraq corpus 2. P.157

## **III. Liste des schémas et tableaux**

- Triangle sémiotique d'Hubert. P. 73  
**Schéma.1 :** de la communication (Jakobson 1963). P. 86  
**Schéma 2 :** les relations sémantiques. P. 108  
**Tableau 1 :** Répartition par matrices. P. 116  
**Tableau 2 :** dérivation suffixale. P. 117  
**Tableau 3 :** Les mots-valises. P. 118  
**Tableau 4 :** déformation et paronyme. P. 118  
**Tableau 5 :** l'emprunt. P. 119  
**Tableau 6 :** récapitulatif. P. 130  
**Tableau 7 :** Traduction de quelques slogans. P. 158  
**Tableau 8 :** les fréquences. P. 160

## Sommaire

Introduction .....	10
Le cadrage général du travail .....	17

### Chapitre 1

#### Le Hirak et les mouvements sociaux dans le monde

Introduction .....	27
1. Les mouvements sociaux.....	28
2. Printemps arabe causes et caractéristiques.....	37
3. Le mouvement hirak .....	41
4. Contexte général du mouvement Hirak .....	49
Conclusion .....	58

### Chapitre 2

#### Sémiologie du texte et de l'image dans les slogans du Hirak

Introduction .....	60
1. Entre sémiologie et sémiotique .....	62
2. Les aspects du signe .....	65
3. Les type de signes .....	74
4. La notion de l'image .....	76
5. Le message linguistique .....	83
6. La communication non-verbale .....	89
Conclusion .....	97

### Chapitre 3 :

#### Lexique et créativité lexicale dans les slogans du Hirak

Introduction .....	99
1. La notion de Créativité lexicale.....	101
2. Les relations .....	106
3. Les procédés de la création lexicale .....	112
4. Repérage et étude du lexique .....	115
5. Étude lexico-sémantique des matrices internes .....	117
6. Étude de la matrice externe .....	119
7. Le nouveau lexique du hirak .....	120
8. Le lexique et ses référents .....	121
9. La portée du lexique .....	131
Conclusion .....	139

### Chapitre 4

#### La sociolinguistique des slogans du hirak

Introduction .....	141
1. Définitions .....	142
2. La situation sociolinguistique de l'Algérie .....	145
3. Le statut des langues .....	146
4. Les langues mobilisées dans les slogans .....	153
5. Le contact des langues et ses phénomènes .....	165
Conclusion .....	188

## **Chapitre 5**

### **L'argumentation dans le discours du Hirak**

Introduction .....	190
1. La notion du discours .....	191
2. Le discours contestataire.....	203
3. Le discours du hirak et le déagisme.....	208
4. Le déagisme.....	211
5. L'approche argumentative dans le discours .....	215
Conclusion .....	228

## **Chapitre 6**

### **La rhétorique dans les slogans du Hirak**

Introduction .....	230
1. Le slogan .....	231
2. La rhétorique .....	235
3. L'identité .....	239
4. Les figures de rhétorique .....	246
5. L'humour et l'ironie dans les slogans .....	255
Conclusion .....	266
Conclusion .....	268
Table des matières .....	273
Bibliographie .....	279
Annexes	

# **INTRODUCTION**

## Introduction

Une idée relative au discours des travailleurs nous « titillait » l'esprit depuis notre réussite au concours de doctorat en 2018. Ce sont en fait nos lectures de la presse qui ont animé chez nous un intérêt pour ce type de discours, toutes fractions confondues (syndicalistes, politiques, littéraires (surtout les écrivains de gauche et autres communistes (Boudjedra, etc.)). Dès nos premières lectures, nous avons été saisis de cette « phobie » presque malade qu'on développait au travers le discours travailliste envers le capitalisme, les cercles de l'argent, le nouveau système monétaire, l'institution de Brettonwoods, etc. Avec les études qu'on nous a dispensé surtout en master (Pragmatique et analyse de discours), nous avons fait la connaissance des nouveaux principes fondateurs du discours selon Anscombe et Ducrot (la finalité fondamentale du discours n'est plus à rechercher dans la description du monde, mais dans un seul et unique objectif : faire admettre une idée ou un comportement chez l'interlocuteur). Et c'est de cette manière que s'est développée chez nous l'hypothèse d'une probable entreprise d'action discursive que mènerait le mouvement travailleur algérien notamment celui du parti politique (PT)<sup>1</sup>.

À ce moment, nous avons pensé d'étudier l'expression de la « peur » dans le discours de Louisa Hanoun alors secrétaire générale du PT. Suite aux événements qui ont secoué le monde arabe en général et l'Algérie en particulier, une autre idée se dessine comme par enchantement dans notre horizon. Elle nous a catapultés dans le monde de la réalité, de l'authenticité et dans celui de l'actualité. Cette idée nous a transféré d'un monde connu, déjà traité ou ordinaire ; celui des travailleurs, à un monde peu connu et extraordinaire ; celui des manifestants qui se présente comme un champ de réflexion fertile pour bon nombre de disciplines. Celui du soulèvement populaire algérien constitue un bon exemple.

En effet, l'Algérie a connu le 22 février 2019 un mouvement contestataire inédit, qui a bouleversé le monde non seulement par son ampleur, mais aussi et surtout, par son pacifisme et sa durabilité. Ce sont là, les qualités majeures du mouvement auxquelles s'ajoutent celles relatives aux slogans qui ne cessent de se renouveler par les manifestants algériens tout au long des marches. Il suffit de fouiller dans l'archive du mouvement dit : Hirak pour se rendre compte d'extraordinaire productions réalisées et scandées par une myriade de manifestants au cours de cette période de protestation.

---

<sup>1</sup>-PT : Parti politique des travailleurs algériens de tradition trotskyste, fondé le 29 juin 1990. Parmi ses fondateurs, Mustapha Ben Mohamed qui fut son premier secrétaire général jusqu'à 2003. Louisa Hanoun qui occupait le poste de porte-parole le remplace. Elle se présente aux élections présidentielles de 2004.

Issuent principalement d'une réalité sociale, ces productions désignent une situation de désaccord profond pensé comme discours polémique (Amossy, 2014) où la contestation relevant de l'ordre social est en contradiction avec le pouvoir. La contestation devient du fait un lieu où se manifeste le rejet des comportements du système en place. Elle constitue un discours permettant aux contestataires de faire entendre leurs voix, celui que (Grinshpun, 2013, p. 3) appelle "discours manifestants" présenté comme : « l'ensemble de la production sémiotique (verbale ou iconique) d'une manifestation ou d'une série de manifestations qui ont un même objectif ». S'inscrivant dans une situation de controverse, ce discours ne constitue pas seulement une arme de lutte, mais aussi celui de mobilisation et de solidarité, celui où s'exerce la créativité langagière des manifestants.

Comme ingrédient de ce discours, les slogans sont la forme langagière privilégiée des hirakistes algériens. Ceux-ci permettent aux protestataires de s'exprimer à travers la parole et les mots découlant vers une revendication commune, celle du : changement.

Les slogans s'avèrent à ce moment complexe et difficile à maîtriser. Leur étude dépend de l'angle d'attaque envisagé. Ainsi, et afin que notre recherche jouisse de cohérence et de compréhension, notre travail consiste à mettre en relation cette réalité langagière avec les enjeux qui les déterminent.

En portant intérêt à la langue comme système, il s'agit de les étudier tantôt comme énoncés tantôt comme « phrases solitaires » pour reprendre l'expression de Maingueneau. Ils peuvent aussi être étudiés en tant que *formule* ; nouvelle conception qui s'inscrit dans un cadre interdisciplinaire de l'analyse du discours, définie comme un ensemble d'énoncés qui, en raison de leur utilisation à un moment donné et dans un espace public donné, renferment des enjeux politiques et sociaux que ces énoncés participent à construire dans le temps.

Le choix de procéder ainsi, répond à plusieurs problématiques liées généralement à la période d'émergence des slogans en question, et particulièrement à la méthodologie de la discipline de l'analyse du discours.

Effectivement, dès son déclenchement, le mouvement contestataire algérien dit : Hirak, a foudroyé nos émotions en tant qu'algérien conscient et soucieux de l'avenir de son pays. Ne restant pas indifférent, nous nous sommes dits alors : pourquoi ne pas le prendre comme thème de recherche ? Ayant à ce moment la possibilité de changer l'intitulé, nous l'avons d'abord proposé à notre directrice de recherche qui l'accepta aussitôt. Et, relevant de l'actualité, ce sujet qui s'inscrit dans un cadre en étroite relations avec les mutations et les

révoltes enregistrées dans le monde entier et spécifiquement en Algérie, a été approuvé en suite par le laboratoire auquel nous appartenons. Cette spécificité nous a menés du fait à choisir les slogans du mouvement Hirak comme sujet de la présente recherche.

Dans l'ensemble, les mouvements contestataires sont certes l'expression d'une situation intrinsèque à l'instabilité des pays en question. Ils partagent les mêmes caractéristiques et abordent les thèmes : du changement, de liberté et du renouveau constituant ainsi les idées maitresses des protestataires. Ces idées autour desquelles gravitent les revendications des contestataires supposent deux hypothèses : soit la réussite du mouvement, soit son échec.

La première hypothèse sous-entend le *dégagisme* du système. Dans cette optique, faire dégager le système signifie l'amener à démissionner ou à opérer des réformes qui répondent aux exigences des manifestants. La démission ici n'est pas un acte délibéré des dirigeants, mais le résultat d'une volonté populaire qui, par son union et sa force, arrive à les déchoir de leurs postes. Elle correspond non seulement à l'effondrement des symboles, mais aussi à penser au renouvellement du système. Contrairement à la deuxième hypothèse où, par faiblesse du mouvement, le régime agit en position de force et prend les choses en main. Ce qui est effectif dans de telle situation, c'est qu'il y a toujours deux forces qui s'opposent, en bref, un bras de force entre deux pôles : le système et le peuple.

En général, deux constatations peuvent en être tirées. La première est le fait que le vent du *dégagisme* était dans certains pays puissant et violent, en occurrence : la Syrie, le Yémen, la Lybie, etc. Pacifique et sans incident dans d'autres, car accompagné et béni par les institutions de l'État ; cas de l'Algérie par exemple. La deuxième consiste dans la légitimité du mouvement menant à un disfonctionnement du système qui, à son tour, concède à des réformes.

Ainsi, le recours aux réformes dans un cadre de pacifisme et de non-violence, est considéré comme un acquis. Il renvoi à la consultation du peuple et à sa participation au changement d'une manière pacifique, loin de tous les conflits. « *Un seul héros, le peuple* », slogan phare scandé lors des mouvements, pour exprimer la souveraineté du peuple.

Même si ça déroge à l'objet d'étude, nous croyons que c'est effectivement au sein de ces controverses qu'un discours de contestation puisse émerger. Si nous nous sommes penchés ici sur l'aspect politique des mouvements populaires, c'est en fait pour prouver que le politique ne peut être dissocié du social. Les deux sont liés par ce que les philosophes de la politique, Thomas Hobbes (1588-1669), Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) appellent : *Contrat social*.

Par sa contribution politique, cette association permet à l'individu de devenir citoyen. L'homme s'écarte à ce moment de son état de nature, et s'implique dans la construction et le développement de la société en tant qu'organisateur et régulateur, en somme comme citoyen responsable.

Dans cette visée, l'homme en tant qu'être humain subit des changements observés sur le plan comportemental. Il évolue d'un état inné à un état de responsabilité civile. Cette évolution s'inscrit dans un processus de changement significatif lui permettant de substituer dans sa conduite la justice à l'instinct. Ses actions se revêtent d'une moralité qui leur manquait. À ce moment là, la voix du devoir prime sur l'impulsion physique et le droit prend le pas sur l'appétit. L'homme qui, auparavant n'avait regardé que lui-même est contraint d'agir sur d'autres principes. Avant d'écouter ses inclinaisons, il est contraint de consulter sa raison.

Toutefois, le sens de la responsabilité ne peut être acquis que si celui-ci se sent libre. Il ne s'agit pas là d'une liberté barbare qui mène au chaos, mais celle qui permet au citoyen d'exprimer, via sa langue et son discours, ses idées de manière civilisée afin de contribuer pacifiquement dans l'évolution de la société.

Dans cette lignée, les stratégies discursives mobilisées dans le discours contestataire s'imposent comme objet d'étude, notamment lorsque ce discours pivote autour de la notion du changement par *dégagisme*, cas du Hirak algérien. Cette notion qui a vu le jour tout bonnement avec le mot d'ordre « *Non au 5<sup>e</sup> mandat* », se développe au fur et à mesure en suivant le cours des événements. Au début, c'était le refus d'une probable candidature qui été exprimée. Pour contrecarrer les décisions du système, les contestataires rejettent par la suite toute tentative de report des élections. Ils scandèrent alors : « *Non aux prolongations* », « *Non au 4<sup>e</sup> +* ». Les revendications prennent depuis, un ton ascendant en réclamant enfin le changement de tout le système : « *système dégage* ».

Ces slogans, qui s'inscrivent dans un refus catégorique d'une éventuelle candidature du président au pouvoir depuis 1999 et revendiquent un changement radical, se multiplient alors par ci par là, pour réclamer d'autres exigences. Ils constituent ainsi un paysage discursive teinté de formes diverses et de langues différentes dont l'objectif est d'instaurer de nouvelles valeurs. En se projetant dans cet avenir, incertain mais possible, les manifestants scandent « *Yes we can* ».

Cette richesse discursive enregistrée tout au long des marches, constitue la première motivation qui nous a conduits vers cette recherche. C'est en effet, l'authenticité et l'actualité

de ces productions langagières qui ont éclairé nos lanternes pour les abordés en tant que sujet de réflexion. Ces deux caractéristiques leur confèrent de l'importance, puisqu'elles s'inscrivent dans un contexte d'une actualité socio discursive et sociopolitique.

Notre projet de Master qui s'inscrivait dans le cadre de l'analyse du discours, nous a permis de faire une idée sur les différentes disciplines qui se connectent pour en faire de cette science un carrefour interdisciplinaire où la délimitation des frontières demeure difficile à saisir. Elle est le point de rencontre de l'énonciation, de l'interaction, de la pragmatique, en somme de toute discipline s'intéressant à la langue et son usage. Ce vaste champ permet aussi aux sociologues, aux linguistes, aux psychologues de s'allier en vue de faire ressortir des descriptions qui développaient des connexions entre les sentiments, les états d'esprit, l'âge, etc. et la langue.

C'est à partir de ces liaisons faites au fil de notre parcours universitaire (Master surtout) que nous avons pensé de prendre les slogans du Hirak comme discours digne d'un statut particulier. Discours qui véhicule en fait une forme de stratégie discursive et monopolise celui des manifestants algériens. Il constitue ainsi la carte atout des hirakistes.

Les slogans en question confirment en effet l'importance que leur accorde le locuteur. C'est ainsi que s'est présentée l'idée de les traiter et d'entamer une étude sur la structuration de ces productions qui s'inscrivent dans le discours du changement, ou celui de contestation : cas du Hirak algérien. Il s'agit de déterminer le fonctionnement de ce discours, de le décortiquer en tant que produit social où par son usage, la langue est en évolution constante. Dans de telle situation et pour des raisons communicatives, celle-ci est soumise à la transformation, à la modification et au détournement. Elle devient alors non seulement un moyen d'expression et de communication, mais aussi celui qui libère la parole et le génie créatif des locuteurs.

L'avènement de ce type de discours dans le monde arabe notamment en Algérie se veut pragmatique. Il suscite ainsi une analyse où se croisent différentes dimensions. En effet, pour être décrit et analysé, le discours contestataire convoque toute discipline portant intérêt à l'étude de la langue dans son contexte. C'est dans cette optique que nous envisageons de développer la potentielle thèse de doctorat intitulée : Analyse des slogans des manifestants algériens du hirak ; approche sémio-sociolinguistique et discursive.

Le questionnement fondamental qui sous-tend cette étude s'articule en trois volets : le premier concerne la sémiotique des constructions phrastiques du discours contestataire. Il s'agit de déterminer les unités linguistiques qui permettent au dit discours de fonctionner comme

stratégies discursives. Nous entendons par stratégie discursive les opérations auxquelles à eu recours les manifestants pour transmettre leurs messages. Il peut s'agir d'un mot, d'une expression ou d'une formule, choisi à cet effet. Dans cette optique, nous questionnons les deux plans du signe envisagés par Hjelmslev à savoir celui de l'expression et celui du contenu.

Partant du principe qu'un mot est souvent polysémique, il peut toutefois s'acquérir d'une nouvelle signification dépendante du contexte d'emploi. Dans la conception saussurienne, la langue en tant que système est soumise au changement, un changement qui affecte toutes ses parties. La langue évolue avec l'évolution de la société. À chaque période des changements plus au moins considérable infectent le système. Comme fait social, l'usage de la langue est en étroite relation avec le monde. Elle suit le cours de ses transformations et ses mutations continues. Les acteurs sociaux notamment les nouvelles générations sont seuls éléments qui activent ces changements. Ainsi, ils sont contraints d'élaborer un discours propre à leur revendication en occurrence celle du changement ou du *dégagisme*.

Le second porte sur l'emploi de cette face matérielle à des fins de représentativité. Elle sera traitée dans son aspect sociolinguistique. Nous tenterons de démontrer qu'à travers cette face, les hirakistes expriment une volonté de démarcation des autres mouvements enregistrés dans le monde arabe à partir de 2011. Il s'agit de la traiter comme une stratégie discursive de légitimité et de crédibilité qui permet de façonner le discours du hirak afin de convaincre les intellectuels et de capter les individus.

Le traitement sémiotique et sociolinguistique de cette matérialité, nous amène à réunir ces écrits dans un genre de discours qui recouvre l'ensemble des activités discursives pour reprendre les termes de Maingueneau. Nous nous focalisons dans le troisième volet sur ce que les écrits du mouvement peuvent véhiculer comme sens.

Ainsi, notre travail sera centré sur cette problématique générale : comment les manifestants algériens investissent dans la langue pour l'employer comme outil de dégagisme ? À quelles stratégies ont-ils eu recours pour aboutir à leur fin ? Quels sont les outils techniques linguistiques-sémiotiques qui rentrent en action pour provoquer la légitimité du mouvement ? Il s'agit de rendre compte des stratégies discursives relatives au soulèvement populaire algérien dit Hirak et son impact sur l'ensemble des discours enregistrés en parallèle.

L'émergence de ces discours suscite en effet des controverses véhiculant des positions différentes et qui s'opposent, une majorité qui soutient le mouvement et plaide en faveur des

manifestants et une minorité qui s'oppose en tentant de le dévier de sa trajectoire et de le déstabiliser. La majorité le soutient, car elle sait que la force du peuple ne peut être égalée. Si un peuple se soulève, c'est d'abord pour une bonne cause et puis parce qu'il sait qu'il est maître de ses décisions. Toutes les constitutions reconnaissent en fait la souveraineté du peuple. Selon la constitution algérienne 2020, ce pouvoir est traduit par l'article 7 et 8 qui stipulent successivement que : « Le peuple est la source de tout pouvoir. La souveraineté nationale appartient exclusivement au peuple », « Le pouvoir constituant appartient au peuple ». C'est en fait de ces articles que se sont inspirés les hirakistes en scandant les slogans « *Système dégage* », « *dégage !* » ou « *dégagé tous* » et en réclamant l'application des articles sur cités. La viabilité du Hirak est justement perçue à travers ces écrits qui traduisent une détermination populaire pour le changement, mais à l'algérienne, contrairement aux autres pays qui ont sombré jusqu'à nos jours dans le chaos. En effet, en séduisant le monde par son pacifisme et ses productions, le Hirak a activé des stratégies discursives qui reflètent d'une part, l'état d'esprit des manifestants et participent d'autre part dans la construction du discours contestataire dans ses différentes formes (slogans, chants, graffitis...). D'ailleurs, il est noté dans le préambule de la constitution en page 2 et 3 que : « le peuple soucieux de traduire dans cette constitution ses aspirations à des mutations politiques et sociales profondes pour l'édification d'une Algérie nouvelle telles qu'exprimées pacifiquement depuis le Hirak populaire originel du 22 février 2019 ».

Une fois cet outillage théorique notionnel mis en place, se déclenchera automatiquement la deuxième partie de notre problématique. On se demandera à ce moment comment sont structurés les slogans des manifestants algériens ? Cette structuration participera-t-elle à engendrer une idée, un comportement, etc. chez l'interlocuteur.

Dans ce cadre-là on se posera des questions comme : Comment ces écrits peuvent construire un discours contestataire ? Quels sont les mécanismes articulés *via* la langue ? Etc.

Parallèlement à et en connexion avec cette problématique, se développeront ce que nous qualifions ici de problématiques partielles. Nous entendons par problématiques partielles un certain nombre de questions qui s'imposeront dans le sillage des deux parties principales de notre problématique comme questions servant à mieux cerner et à mieux répondre à notre propos. On citera, à titre illustratif, des questions comme : qu'est-ce qu'un discours contestataire ? Qu'est-ce qu'un slogan ? Qu'est-ce que la sémiotique ? Etc.

La principale supposition qui servira d'arrière-fond à toute cette étude se décrira dans

l'hypothèse d'une exploitation du sentiment de la colère comme mécanisme argumentatif dans le discours relevant du champ politique. Cette idée constitue en fait la condition *sine qua non* sans laquelle tout notre projet risque de ne pas voir le jour.

Ce qui nous intéresse en particulier dans l'hypothèse que les politiques recourent à provoquer l'émotion de la colère chez l'interlocuteur afin de « le faire croire » et/ou de « le faire faire », c'est de prouver en premier et avant tout que cette pratique est belle et bien fondée, réelle et/ou établie. Cela constitue une urgence pour nous dans la mesure où nous sommes tout à fait conscients que notre supposition rentre en opposition avec le propos aristotélicien. En effet, à travers notre hypothèse nous supposons une potentielle séparation du logos du pathos ; chose totalement écartée par Aristote, puisqu'il avance l'idée qu'agir sur l'autre via le discours passe en premier par la logique.

Naturellement, les problématiques partielles sont annexées à des hypothèses qui relèvent, selon nous, de la pure forme. Nous avançons cela parce qu'il est, à titre d'exemple, communément admis que la fonction première du langage est d'agir sur l'autre. Donc dire que le discours politique est d'une finalité argumentative revient à enfoncer des portes ouvertes comme on dit. Cela étant, méthodologiquement parlant, on n'aura pas d'autre choix que de revisiter ce sentier battu et lui réserver un espace dans cette étude.

### **1. Méthodologie et objectifs de recherche**

La démarche que nous proposons est structurale. Il s'agit de délimiter la constitution du discours des manifestants algériens, d'identifier l'organisation des slogans, leur circulation ainsi que leur réception et interprétation.

Afin d'éclaircir certaines caractéristiques de ces slogans, il serait intéressant de les prendre comme une réalité langagière qui s'inscrit dans le discours des manifestants algériens. Cette réalité sous-entend le recours aux différents systèmes linguistiques qui ornent tout ce qui est produit. L'importance de ces productions n'est pas seulement dans l'usage des langues, mais aussi dans la manière de les tenir. Dans le domaine politique, la proportion écrasante de ces productions, prises comme phénomènes observés, semble être dues à des faits de langage.

En croyant que les slogans des manifestants algériens est une pratique discursive authentique et courante dans le monde des mouvements sociaux, ils seront d'abord traités dans leur aspect structural puis fonctionnel. Il s'agit dans le premier cas d'un traitement relatif à la construction et aux langues mises en usage. Le deuxième cas a trait au sémantisme que pourraient véhiculer ces écrits. En effet, en raison de son ampleur et la force exprimée par son

pacifisme, nous pouvons considérer que le discours des manifestants algériens est révélateur de l'évolution de la société algérienne puisqu'ils supposent refléter les revendications des citoyens. Ainsi, afin de convaincre et de plaire, les manifestants usent de langues différentes en modifiant leur structure et en manipulant la morphologie des mots. Il sera pour nous de questionner et de comprendre la manière dont sont réalisés ces slogans et de déceler les représentations sociales auxquelles ils font référence.

Tous les spécialistes en domaine s'accordent sur le fait que tout discours est marqué par sa complexité et son hétérogénéité. L'analyse du discours est dans cette vision ; plurielle. Chaque discours dispose d'une réalité contextuelle et d'une réalité qu'on lui attribue. Ce qui signifie qu'à tout un chacun sa stratégie d'élaboration de son discours en relation à la situation d'émergence de ce même discours. Dans ce sillage, le contexte est l'assise où se réalise le discours. En effet, le contexte d'un sujet quelconque de discours est défini très largement comme étant ce qui entoure et influence le dit sujet.

Assumant une fonction communicative, un discours s'inscrit dans une interactivité. En évoquant la notion d'interaction dans le discours, Kerbrat-Orecchioni note que les interactions communicatives peuvent avoir des formes diverses. Il peut s'agir de formes qui se réalisent par des moyens non verbaux aussi bien que verbaux. Les interactions verbales sont des formes qui peuvent s'appliquer à tous les objets discursifs. Ces objets discursifs sont issus de l'action organisée et coordonnée de plusieurs participants ou interactants.

Notre travail sera reparti en trois grands axes. Nous commencerons d'abord par un cadrage théorique qui aura trait aux concepts des mouvements sociaux et du dédagisme. Dans ce cadre nous tenterons d'étudier en quoi consiste un discours contestataire, à décortiquer les slogans scandés, les pancartes ainsi que les affiches du mouvement protestataire algérien. Nous poursuivrons avec la présentation de la démarche et les résultats obtenus. Notre démarche qui se veut structurale nous permettra de cerner les spécificités du fonctionnement du discours contestataire. Dans ce cas, nous essayerons d'étudier le mouvement Hirak à travers quelques expressions choisies, et de détecter leur impact sur d'autres domaines. Enfin, notre recherche s'intéresse à décrire les enjeux permettant le fonctionnement de l'information et à étudier les mécanismes de la circulation de cette information dans le mouvement social en question. Nous tenterons ainsi de dégager les stratégies discursives activées dans les slogans du hirak algérien du 22 février 2019. Nous étudierons dans ce cadre les pratiques les plus récurrentes. Il s'agit d'identifier :

- Comment est structuré le discours des manifestants ?
- Les manifestants usent-ils d'une structure pour transmettre une idée ? Par quels moyens s'impliquent-ils ?
- La structure des slogans mobilisés dans le Hirak, est-elle identique ? S'agit-il d'une structure phrastique, une formule ou d'un simple mot ?
- À quelle langue ont eu recours les manifestants ? et Pourquoi ?

L'étude de la structure nous permettra entre autre à se pencher sur le lexique articuler lors du mouvement. Il s'agit d'examiner son aspect morphologique et d'étudier ce qui relève de la néologie. Nous essayerons d'illustrer ceci par des exemples et nous attacherons d'identifier le sémantisme qu'il pourrait articuler.

Pour ce qui relève des objectifs qu'on s'assigne à travers ce projet, nous pouvons les énumérer comme suit (naturellement cette liste des objectifs n'aspire pas à l'exhaustivité) :

- ✓ Mettre en lumière le discours des manifestants algérien.
- ✓ S'enquérir du degré de structuration du discours contestataire algérien autour de mécanismes discursifs.
- ✓ Dans la mesure du possible, s'enquérir de la sensibilité de l'appareil de communication des manifestants algériens, des procédés argumentatifs linguistiques dans le processus d'élaboration des slogans.

Pour en faire, la sociolinguistique et la sémiotique constitueront un arrière-plan théorique fondamental pour notre recherche. Bien sûr, des allers-retours sur la Rhétorique s'imposeront comme une étape principale en vue de mettre en lumière les premières études qui ont abordé la notion du pathos et à travers elle celle du changement. Pour les récentes études, c'est beaucoup plus les travaux de R. Amossy qu'on essayera de mettre en avant afin de développer nos concepts clés.

La théorie de l'argumentation dans la langue, quant à elle, nous permettra de considérer le concept de changement dans un cadre bien défini : celui de faire adopter à l'autre son intentionnalité. Nous prendrons comme référence les travaux de P. Charaudeau. Là aussi, la rhétorique aura son mot à dire dans la mesure où cette science s'impose comme la source de la théorie de l'argumentation dans la langue. Les travaux de R. Amossy sur l'argumentation dans le discours occuperont également une part dans ce travail.

Notre projet de doctorat s'inscrit fondamentalement dans le cadre de ce qu'on appelle « sémiotique discursive des sentiments » (Amossy : 2006). Nous entendons par la sémiotique discursive des sentiments la partie de la sémiotique qui s'intéresse à l'étude de la colère dans son acception de mécanisme discursif argumentatif : comment le locuteur peut-il faire adopter une idée ou un comportement à l'interlocuteur en mettant en pratique une émotion dans son discours. Cette partie de la sémiotique nous intéresse vu qu'elle constitue une jonction potentielle avec la théorie de l'argumentation dans la langue, notamment via la notion du pathos.

L'objectif de notre travail est d'appréhender ce discours en tant que production langagière qui s'inscrit dans une période conflictuelle où le peuple fait face au pouvoir et réclame le changement. Notre idée est d'entamer une étude sur la structuration de ces slogans dans le discours du changement. Ces slogans qui, dans le cas du hirak, appellent non seulement à une mobilisation collective de démarcation et d'identification, mais aussi à une action de rejet et de lutter contre la mauvaise gestion du pays.

En s'inscrivant dans une optique pluridisciplinaire de l'analyse du discours, nous envisageons ces slogans comme un tout complexe qui nécessite une étude multidimensionnelle où se croisent diverses approches. Elle présente par conséquent une vision plus large quant à l'étude de la parole protestataire. C'est en fait, par le biais de celle-ci que les autres domaines s'imposent en tant que tels.

Du fait, l'étude des slogans revendicatifs du hirak, aussi complexe qu'ils soient, nous amène à faire appel à la : la sociolinguistique, théorie de l'argumentation (Amossy : 2012), la rhétorique, la sémiotique, etc.

### **2. Corpus de recherche et plan du travail**

Ainsi, pour y parvenir, nous avons recueilli un corpus qui constitue le discours des manifestants algériens. Il s'agit de slogans, des expressions ou de simples mots scandés sur banderoles, pancartes et/ou affiches pendant le Hirak.

Le corpus que nous comptons traiter serait des slogans élaborés par les manifestants algériens durant la première année du mouvement. Pour être bien précis, cette période s'étale du 22 février jusqu'au 12 décembre 2019, date des élections présidentielles programmées en plein apogée des manifestations. C'est un corpus de deux cents quarante deux slogans ; verbaux et iconiques.

Avant de présenter notre objet d'étude, il nous semble important de définir ce qu'un corpus. En sciences du langage, le corpus est considéré comme l'ensemble des données linguistiques collectées dans le but d'être étudié. Elles constituent ainsi un objet d'analyse. Il peut s'agir d'un ensemble de textes oraux ou écrits, de divers documents divers. Il peut s'agir aussi d'un ensemble d'observations empiriques raisonnées ou un ensemble d'enquêtes provoquées. (Charaudeau : 2009).

Tel qu'étudié en linguistique, le terme *corpus* est polysémique. Il renvoie à des définitions larges et ciblées. Il est l'ensemble des données sur lequel repose l'analyse d'un phénomène linguistique. Dans certaines définitions, il désigne tous les matériaux que le linguiste utilise dans sa recherche, considérés comme pertinents afin de décrire un phénomène. Dans d'autres plus précises, le corpus est un recueil organisé d'enregistrements de productions orales et multimodales.

Dans ce sens, le corpus est constitué d'un ensemble de données langagières, ensemble de mots ou d'énoncés, recueillis et trié pour former un échantillon d'étude. Il s'agit dans notre cas de décrire les pratiques discursives émergentes d'une situation conflictuelle, celle du mouvement algérien dit : hirak.

Notre corpus de travail est recueilli lors des marches hebdomadaires des manifestants algériens. Sans prétendre à l'exhaustivité, ce corpus représente un ensemble d'écrit issu du peuple. Cet ensemble regroupe à la fois des slogans collectifs et des énoncés individuels. Nous pensons assimiler ces deux pratiques discursives, puisque ce qui est scandé collectivement est souvent repris sur des affiches individuelles. Ainsi, faire une distinction entre les slogans choisis pour notre étude n'est pas opératoire. C'est pourquoi le choix de trier ces énoncés nous semble suffisant pour que le corpus soit représentatif.

Notre intérêt est d'étudier, en tenant compte des éléments contextuels, une forme discursive brève. Celle qui, par sa force, révèle un phénomène d'affrontement sociopolitique. Du fait, nous nous intéressons seulement aux énoncés verbaux scandés par les manifestants algériens sur (banderoles et/ou affiches). C'est en fait à partir de cette banque de photos des marches existantes en lignes que c'est constitué notre corpus. Bien que restreint par rapport au grand nombre de slogans circulant le long du mouvement, nous avons choisi ceux produits au fort moment du soulèvement populaire que nous avons plus haut délimité.

Pour en faire, nous avons réparti notre corpus en actes ou phases. Il s'agit d'une répartition chronologique d'une ou de plusieurs semaines. C'est par le biais de cette répartition que nous

pourrions questionner les énoncés produits. Ce qui nous permettra de cerner le discours des manifestants et son contre-discours : celui des opposants.

La majorité des slogans sont recueillis des réseaux sociaux (internet, face book...) et triés pour les finalités de notre travail. Vu la complexité du travail et pour les besoins de l'étude, nous avons toutefois essayé de codifier la matière linguistique qui servira de corpus. Afin de mener à bien notre recherche, notre corpus sera réparti en thèmes. Le premier thème a trait aux langues mobilisées dans les slogans ainsi qu'aux phénomènes issus de contact des langues telles que l'alternance codique, les interférences, etc. Le deuxième est celui qui traite les modifications et transformations enregistrées dans les slogans, l'iconicité, etc.

Nous ferons aussi appel aux déclarations des responsables politiques notamment lorsque nous aborderons l'interactivité dans le discours. Celles-ci auront comme source les masses médias (chaines de télévision, la presse écrite, etc.).

Pour mener à bien notre travail de recherche, nous l'avons réparti en six chapitres. Chaque chapitre contiendra à la fois son cadrage théorique et pratique. Autrement dit, l'application sera effectuée au fur et à mesure avec les notions abordées en théorie.

Le premier chapitre sera consacré aux mouvements sociaux dans le monde arabe. Il s'agira de questionner la notion de l'action collective, le printemps arabe ses causes et ses conséquences. Et puis, nous survolons le mouvement contestataire algérien ; le Hirak.

Nous aborderons dans le deuxième chapitre la sémiotique des slogans. Il s'agit de questionner les différentes notions relatives à la sémiologie. Faisant appel à quelques tendances, nous essayerons d'étudier et d'interpréter les productions des manifestants algériens.

Le chapitre trois aura comme objectif de traiter la sociolinguistique des slogans du Hirak. Il est question de survoler la notion de la sociolinguistique d'une manière générale et de se pencher par la suite sur la situation sociolinguistique en Algérie. Nous nous focalisons ici, sur les langues mobilisées dans le Hirak, ainsi que les phénomènes résultants du contact des langues. Nous continuerons avec le chapitre quatre qui traite la créativité lexicale comme pratique langagière.

Le cinquième chapitre sera réservé d'une manière générale au discours et particulièrement le discours contestataire. Ce chapitre sera repartitionné en quatre sous-titres à savoir : le discours, le discours contestataire, l'ère du dédagisme pour finir avec le dédagisme.

Nous commençons par un cadrage théorique et méthodologique où il sera question d'avancer

les concepts suivants : la notion de discours, le discours contestataire, ainsi que les différentes approches auxquelles nous ferons appel. Nous exposerons ensuite notre corpus d'étude constitué, en fait, de slogans, pancartes et affiches scandés lors du mouvement contestataire algérien du 22 février 2019. Dans le cadre du possible, nous comptons décortiquer, par le biais de certains critères, ce corpus.

Quant à la partie analytique, elle nous permettra de dégager les particularités de ces slogans. Il s'agit d'une perception analytique qui vise à la fois, l'étude des énoncés produits, la langue mise en usage et la créativité langagière qu'a connue le Hirak algérien. Nous comptons décrire le fonctionnement des slogans revendicatifs en essayant de repérer les stratégies discursives introduites dans ces pratiques langagières. Autrement dit, le repérage des indices révélant la présence du manifestant. Dans cette lignée, nous tenterons de repérer comment se positionne le manifestant par rapport à ses propos. Sur le plan structural, nous pensons examiner la construction des slogans (la ponctuation, la forme verbale et phrastique...) et de questionner entre autre, les stratégies d'écriture qu'ils affichent.

Le dernier chapitre sera réservé à l'aspect rhétorique des slogans. Il s'agit de faire appel aux différentes notions qui s'inscrivent dans ce champ disciplinaire à savoir : le slogan, l'ethos, le pathos et le logos. Au cours de ce chapitre, nous aborderons les diverses figures de rhétorique auxquelles à eu recours les manifestants du Hirak dans l'élaboration de leurs slogans. Le travail sera appuyé bien sûr est illustré.

En lisant ces écrits, nous nous apercevons qu'ils véhiculent un discours spécifique d'une situation particulière. Ces écrits représentent une forme de communication entre les citoyens (le peuple) et le pouvoir. Ils monopolisent ainsi le discours des manifestants et celui du pouvoir.

Avec toutes ses variantes, l'unique objectif d'une communication est de transmettre un message, une information voire même une pensée. Elle met en connexion les deux protagonistes de l'échange verbal à savoir : l'émetteur du message et son récepteur. À travers ce message, les deux acteurs entretiennent un discours produit par l'un et interprété par l'autre autour, bien sûr, d'un sujet donné à un moment précis. Cet entretien peut regrouper deux ou plusieurs sujets parlant. Il s'agit dans le cas des mouvements sociaux, d'une foule de personnes qui se positionne comme acteur collectif défendant un sujet commun. À ce moment, le message devient une forme d'expression verbale ou icôno-verbale. Dans le cas du Hirak, les éléments linguistiques et iconiques ainsi que les slogans scandés lors des

manifestations, ne fonctionnent pas uniquement dans le sens d'exprimer une idée, une vision du monde. Ils sont présents pour agir sur l'autre, l'impliqué dans le discours. C'est en fait, par le biais de ces stratégies discursives que la réalité puisse être présentée. Ainsi, le recours à tel élément linguistique, à une modalisation, à une formule phrastique est en fait, une forme d'argumentation. Dans ce cas, l'élaboration des slogans revendicatifs, notamment ceux du *hirak*, est relative au présent. Ils s'adaptent avec la situation sociopolitique du pays et vont dans la volonté du changement qu'espèrent les nouvelles générations. Ils sont aussi ceux qui articulent une forme d'identification et de démarcation.

Pour en faire, notre recherche avance la problématique suivante : Le changement est une volonté commune qui permet la constitution et la création d'un discours contestataire.

Nous présentons comme hypothèses ce qui suit : la langue participe-t-elle à la construction d'un discours contestataire ? Les stratégies discursives des manifestants optent-elles pour la mise en place de ce discours ? Comment la langue participe-t-elle à la construction de ce discours ? Quels sont les procédés rhétoriques qui déterminent ce discours ? Pourquoi, dans leur action, les manifestants algériens ont eu recours à ces mécanismes ? Autant de questions susceptibles d'être envisagées dans le traitement d'un phénomène langagier aussi complexe que celui des slogans de contestation. Il faudrait tout de même reconnaître qu'une telle étude semble à première vue abordable. Or, sa complexité rend la tâche plus délicate. Espérant seulement que nos résultats soient satisfaisants.

Pour affirmer ou confirmer ces hypothèses, nous avons constitué un ensemble de slogans traduisant une situation particulière qui s'inscrit dans l'histoire de l'Algérie. Des slogans scandés par le peuple ; source de tout pouvoir, comme le stipule l'article 7 et 8 de la constitution. En tant que tel, la souveraineté lui revient, il est maître de ces décisions, il faut lui rendre compte.

Les slogans « *Yetnahaw Ga3* » et « *Dawla madaniya machi 3skariya* » scandés par les manifestants lors des marches traduisent leur lutte pour le changement du système non pas au sein du système. Ce qui nécessiterait un mécanisme argumentatif et une articulation linguistique servant à la séduction et à la persuasion. Contrairement aux slogans des autres mouvements qu'a connus le monde arabe, ceux du *hirak* se caractérisent par leur algérianisation. Dit autrement, les manifestants algériens ont su et pu activer des stratégies discursives compatibles à la situation.

Pour les lecteurs, les pancartes contenant les slogans constituent l'image que se donnent les

manifestants pour eux-mêmes. Leur mise en scène permet d'interpeller les axes de l'argumentation à savoir : le pathos, le logos et l'éthos. Dans cette perspective, elles servent explicitement à séduire et implicitement à persuader. Aborder ces trois composants, c'est dire que l'*éthos* est l'image que se donnent les manifestants. Pour l'atteindre, ils recourent à un *logos* représentant leur discours. Ce dernier fonctionne comme un capteur. Il capte l'attention des participants et des non participants, des partisans et des opposants. Une fois le *logos* parvient à toucher l'état affectif de l'autre, nous dirons que la fonction du *pathos* est réussie.

Pour finir, nous soulignons que nous sommes conscients de l'aspect provisoire que prend tout ce propos. Il va sans dire que l'acheminement que prend cette étude et les pronostiques que nous dessinons peuvent marquer des moments ou des points d'éloignement. Notre objectif ne se résume pas à prédire l'avenir de cette étude. Toutefois, nous demeurons attentifs à tout besoin qui peut s'exprimer au fur et à mesure de l'avancement de notre démarche.

# **Chapitre 1**

## **Le Hirak et les mouvements sociaux dans le monde arabe**

## Introduction

Dans le monde arabe l'institutionnalisation des élections en tant que mode d'accès au pouvoir demeure inefficace. De par la manipulation et la fraude, elles sont souvent contestées. Ainsi, l'alternance politique espérée reste un désir commun ; celui des citoyens. Durant des décennies, l'accès au pouvoir d'état est réquisitionné. Les régimes sont devenus autoritaires et injustes. De ce fait, les sociétés en questions vivent sous tension, le fond de ces composants bouillonne. Elles subissent une pression, elles ébouilli en attente d'exploser. Dans de telles situations, la réaction populaire serait inévitable. Elle peut se déchaîner d'un jour à l'autre. C'est la logique des choses : à toute action une réaction, dit-on.

En effet, nous assistons à partir de 2010 aux soulèvements populaires ayant comme acteurs sociaux, les nouvelles générations. Enregistrés un peu partout dans le monde, ces mouvements partagent le même état émotionnel : La déception. Un mécontentement exprimé dans les slogans scandés lors des marches populaires. Malgré la diversité des contenus, leur sémantisme reste identique. Les contenus dits ou lus, véhiculent le sens du mépris, d'humiliation ; en gros, d'un avenir incertain. Nous lisons, dans ce cadre-là : « *Y'en a marre* » au Sénégal comme en Algérie. « *Dégage* » en Tunisie, en Egypte et même en Europe. Ces slogans sont scandés aux seins de révoltes nommées soit, mouvements : " mouvement du Rif " au Maroc, " trop c'est trop " au mali, " Kifaya " en Egypte, soit, révolutions : " révolution du jasmin " en Tunisie, " révolution verte " en Jordanie, " révolution érudit ", etc. Et, pour enrichir le champ lexical de la contestation, nous constatons que le mouvement algérien du 22 février s'est qualifié de plusieurs appellations. D'abord " mouvement Barakate " équivalant sémantique de " Kifaya " qui signifie « ça suffit ». Ensuite, " révolution du sourire " qui cadence avec les autres révolutions colorées. Pour finir avec un nouveau terme : " le HIRAK ".

À travers ce chapitre, nous essayons de faire un tour d'horizon sur les mouvements sociaux. Il s'agit de questionner quelques théories ayant trait à ce phénomène social. Nous tenterons d'abord exposer les conceptions traditionnelles de la notion et d'enchaîner par la suite avec les nouvelles.

Pour en faire, nous supposons que les mouvements sociaux sont relativement liés à la situation politique du pays. Ainsi, nous avançons l'hypothèse que ces phénomènes de mobilisation collective renforcent l'affirmation de la souveraineté des peuples. Ceci nous amène à se demander en quoi consistent les mouvements sociaux ? Comment sont-ils

structurés ? Que revendiquent-ils ?

## 1. Les mouvements sociaux

En tant que phénomène perçu dans toutes les sociétés, l'appellation mouvement social est attribuée généralement et sans distinction à tout milieu mouvant ou en action. Les théories relatives à cet objet d'étude sont du fait, différentes. Elles sont relatives aux disciplines traitant ce phénomène. À chacune sa méthodologie et ses objectifs.

Depuis sa constitution comme objet d'étude, la notion de mouvements sociaux a connu diverses nominations. Elle est traitée sous le nom de « comportement collectif ou comportement des foules », « d'action collective » ou encore de « mobilisation protestataire ». L'expression « mouvement social » ne fait dès lors qu'un concept consensuel entre les divers courants qui s'intéressaient à l'étude de ce phénomène social.

Dans sa conceptualité, la notion de mouvement social fait références aux conduites collectives issues généralement d'une réaction à une situation problème. Cette réaction est d'un côté, l'expression des rapports conflictuels, d'un autre, elle est celle qui donne lieu à la créativité et à l'innovation. Dans ce sens, elle soulève de nouveaux enjeux qui caractérisent les pratiques sociales de deux expressions. D'abord, elle dé-institutionnalise ces pratiques et les revête ensuite d'un caractère offensif, lorsqu'il s'agit de revendiquer plus de démocratie et de libertés.

Ces conduites se présentent comme celles qui rompent avec les contributions auparavant proposées à la fin du 19<sup>e</sup> siècle où les comportements sociaux sont pris en tant que phénomène homogène dont l'étude s'inscrit dans un cadre limité, selon le champ disciplinaire. L'histoire par exemple, s'intéressait aux événements menés par des groupes représentant des classes sociales qui cherchent à modifier l'organisation de la société et instaurer un progrès social<sup>2</sup>. En politique, le progrès social représente parfois un mouvement politique<sup>3</sup>. En sociologie, un mouvement social est une organisation informelle menée par des membres isolés, construite à base de la solidarité des acteurs et des valeurs partagées.

Dans cette lignée, Neveux note qu'un mouvement social est marqué par « un agir-ensemble intentionnel, marqué par le projet explicite des protagonistes de se mobiliser de concert. Cet

---

<sup>2</sup> - Un progrès social est une notion contemporaine associée aux conditions de vie de l'être humain dans la société moderne.

<sup>3</sup> - Un mouvement politique est un mouvement social qui se préoccupe des idées d'un groupe social. Contrairement au parti politique, la composition d'un mouvement politique n'est pas soumise aux élections. Il vise convaincre les citoyens et la composante d'un gouvernement à s'engager pour prendre en considération ses préoccupations, par exemple : le mouvement Hirak en Algérie, les gilets jaunes en France...

agir-ensemble se développe dans une logique de revendication, de défense d'intérêt matériel ou d'une cause » (Neveux, 2019, p. 9). Selon l'auteur, un mouvement social se caractérise d'une part, par sa dimension sociale, et par la définition de ses adversaires et ses revendications d'autre part.

Dans leur comportement, les conduites collectives ne visent pas à transformer d'un coup et d'une manière générale la société. Ils visent plutôt à agrandir le champ démocratique. Leur objectif est d'impliquer les différents espaces sociaux dans les pratiques de la démocratie. Ils œuvrent aussi pour l'unification des classes sociales en supprimant leurs logiques de pensées. Nous pensons par logique de pensées l'appartenance que défendent indépendamment certaines classes sociales comme l'appartenance ethnique, ou celle relatives à l'âge, le sexe, etc.

Ainsi, la mise en relation des classes sociales et les conduites collectives mène à des études divergentes. En effet, certaines études traitent ces deux notions d'une manière indépendante. D'autres au contraire, en les associant, pensent que leur traitement nécessite une étude globale puisqu'elles sont liées par des traits aussi fins faisant d'une société un ensemble de classes indissociable.

Cependant, l'intérêt que porte cette notion a amené certains chercheurs à parler plutôt de nouveaux mouvements sociaux. La nouveauté réside dans le fait que les uns, pensent la distance entre les mouvements traditionnels du 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> siècle s'intéressant à une classes déterminé (classe prolétaire/ouvrière) par exemple, et les mouvements actuels. Contrairement à d'autres pour qui, la distance n'est qu'une étape intermédiaire ou de transition.

Effectivement, à partir des années 60 et 70, l'action collective ne s'inscrit pas désormais dans la sphère du travail. Elle fait rupture avec les formes traditionnelles de revendication chapotées par les partis politiques et les syndicats. Les mouvements sociaux dépassent cette vision en réclamant plus de liberté et de démocratie. Dire plus de liberté et de démocratie suppose des visions multiples. En dépassant cette vision, ils élargissent le champ de leurs revendications.

### **1.1. La notion d'action collective**

Tel que défini par Céfaï l'action collective est « une action concertée » qui « implique une intention consciente ; elle existe dans un contexte temporel et spatial, elle est ordonnée en forme organisationnelle et présente des visées multiples au sein desquelles le *droit* joue un rôle fondamental » (Mayol, 2007, p. 1). Ainsi, à partir des années 60 et en tant que

revendication partagée, le *droit* est le pivot de tout mouvement collectif, ce qui mène par conséquent, à une rupture avec les théories traditionnelles. Selon Céfai, ces anciennes théories (de l'irrationalité, de la mobilisation des ressources, etc.) ont démontré leurs limites car réservées à une minorité. Toutefois, elles peuvent servir comme outillage qui permet la description et l'analyse des phénomènes sociaux, culturels voir même ceux qui s'inscrivent dans l'action collective. À ce moment, la relation qu'entretient cette dernière avec la logique de l'expérience démocratique (la solidarité, la liberté, la légitimité, etc.) n'est pas largement étudiée. Cette relation ne constituait pas un objet d'étude attirant l'intention des chercheurs, sinon à degré minime, ce qui mène par conséquent, au surgissement d'une nouvelle vision de l'action collective notamment après le soulèvement de mai 68. C'est à partir de cette période, que l'étude du terme (action collective) prend un autre tournant. Elle se détache des disciplines des sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie sociale, sciences politiques) pour embrasser d'autres domaines des sciences de langage.

La sociologie des années 60, portait ses réflexions sur les « logiques » de l'action collective ayant comme centralité la participation des individus. C'est-à-dire qu'elle est réservée à un groupe, une classe sociale ou un parti politique qui défend son intérêt, ou parfois celui des autres, mais comme un agir ensemble pour une cause commune. Cependant, le gain matériel défendu, ne veut pas dire s'en passer des autres aspects psychologiques. Au contraire, ce gain accompagne souvent les aspects et les réalités sociales : à savoir : les valeurs, les croyances, la réussite, la fierté, etc.

La naissance de la sociologie culturelle, les années 80, ouvre le champ à de nouvelles perspectives de recherches. Les actions collectives sont cependant, l'expression de nouvelles formes de participation dans la gestion politique du pays. Tout en empruntant des outils d'analyse de discours (rhétorique, dialogique, énonciatifs, pragmatique), et ceux relatifs à la construction du sens, les études de ces mouvements portent des nouvelles thématiques d'analyse. Le langage, l'imaginaire, l'iconicité, le symbolique sont désormais au centre des réflexions. Les conflits sociaux émergent d'une société où le « champ culturel » est commun pour tous les acteurs.

La réussite de ces mouvements est relative à l'engagement de ces acteurs, en occurrence les nouvelles générations. Par tout et lors des différents mouvements, celles-ci revendiquent la justice sociale, l'égalité, et la liberté politique. Dit autrement, elles contestent le mode de gouvernance des responsables politiques. Pour exprimer leur existence, ces générations ont eu recours à l'espace public. L'appropriation des espaces n'est pas seulement une forme de

mobilisation ou de protestation citoyenne, mais aussi un lieu d'un discours véhiculant de nouvelles significations. Ainsi, le discours transcende le normatif pour offrir une nouvelle conception de la réalité sociale.

Dans ce cadre, le discours issu de l'action collective représente différentes situations d'énonciation. Du fait, les fonctions communicationnelles ne peuvent être identiques. Elles véhiculent différentes significations relatives au social et aux cultures du pays.

En tant qu'objet d'étude comprenant la parole et le comportement du groupe, le discours contestataire se place à la croisée des chemins de diverses disciplines. Il attire l'intérêt des analystes de discours, des linguistes, des sociologues, etc. Il peut même faire appel à d'autres domaines tels que la politique ou les médias par exemple. Ce qui fait sa complexité.

Le discours contestataire ne peut pas être mis dans un isolat et en subir l'ensemble des études normatives, au contraire il doit être appréhendé en tant que produit final qui s'inscrit dans un champ plus vaste où se mêlent différentes disciplines. Il émerge d'une pratique discursive issue d'une dynamique sociopolitique. Il témoigne en ce sens d'une conscience collective des citoyens envers la situation du pays.

## **1.2. La mémoire collective**

Nées de la sociologie Durkheimienne, les représentations sociales englobent : les opinions, les attitudes, les représentations et les idéologies. Galand note que, Jodelet ainsi que d'autres scientifiques, s'accordent pour définir la représentation comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. » (Galand, 2009, p. 36). Elles nous permettent de comprendre la façon dont les groupes se représentent, représentent les autres, et, le monde. Au sens général, les représentations ne s'intéressent pas seulement à l'étude du sens commun, mais aussi des relations sociales existantes.

Nous n'allons pas aborder les différentes approches théoriques qui ont traité la notion de mémoire collective. Nous nous focalisons seulement sur celle des représentations sociales avancée par Moscovici. Selon Moscovici, les processus dans lesquels se forment et se maintiennent les représentations sociales sont : l'objectivation et l'ancrage.

Le premier processus est relatif à la transformation progressive, via l'échange social, de ce qui est abstraits et/ou complexes, relevant du passé, en éléments visuels et concrets. Dit autrement, c'est l'appel au passé pour façonner le présent et préparer le futur. Le but est donc de reconstruire ce passé en fonction de l'état actuel des choses. Si ce processus permet au

présent de recourir au passé, l'ancrage comme second processus, permet la compréhension de ce recours. C'est pour donner sens aux événements actuels qu'on utilise un événement passé.

Selon (Jodelet, 1984, p. 361) :

*Le concept de représentation sociale désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont le contenu manifeste l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement, il désigne une forme de pensée sociale. Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal. En tant que telles, elles présentent des caractères spécifiques sur le plan de l'organisation des contenus, des représentations mentales et de la logique. Le marquage social des contenus ou des processus de représentation est à référer aux conditions et aux contextes dans lesquels émergent les représentations, aux communications par lesquelles elles circulent, aux fonctions qu'elles servent dans l'interaction avec le monde et les autres.*

Ainsi, développé une certaine représentation du passé part dans le sens de construire son identité. Le fait de raconter son passé contribue à : définir son identité et partager son histoire d'une part. D'autre part, justifier les actions passées, présentes et celles du futur. Prise dans cette lignée, le passé est source de valorisation. Les membres de la société pourraient le manier, le reconstruire pour satisfaire leurs intérêts présents. Cependant, et, en tant que source de valorisation, le recours à son histoire ferait sujet à un choix délibéré. Les événements considérés comme négatifs, cèdent leur place aux actions positives, car celles-ci constituent un appui de l'action actuelle et/ou avenir. Elles deviennent un facteur de mobilisation, de soutien et de légitimité de l'évènement présent.

Dans cette visée, nous pouvons prendre à titre d'exemple le soulèvement populaire du 22 février qui n'a pas hésité au cours de ses marches de convoquer son passé historique. En se basant sur les écrits scandés, le hirak nous démontre comment « pour inventer l'avenir, nous nous tournons spontanément vers le passé, pour en récupérer la mémoire et l'expérience » (Déborah, 2019, p. 48). Ainsi, la force du hirak demeure dans sa manière d'agencer le temps. Faisant appel aux martyrs de la révolution ' Ben Mhidi, Ali la pointe, Amirouche.....', lui acquière le statut d' « historique ». Le 2 mars, dans le quotidien El Watan, le journaliste Hacène Ouali écrit : « Dans une formidable communion entre la génération de novembre 1954 et les fils de l'indépendance. Les algériens retrouvent le fil de l'histoire. Un fil coupé

depuis la mise en place du régime autoritaire au lendemain de l'indépendance » (Fabbiano, 2019, p. 2).

La connexion des faits passés avec l'action actuelle, ne se résume pas seulement dans ces affiches scandées pendant l'évènement. Elle se vit dans la reprise de ces chants révolutionnaire, et, se lit dans ces célèbres citations. Prenons à titre d'exemple celle de Larbi Ben M'hidi « Jetez la révolution dans la rue et elle sera prise en charge par le peuple ». Cette citation implique des locuteurs collectifs. Elle vise à fusionner l'imaginaire individuel dans le collectif. C'est une forme de "participation" telle que défini par (Maingueneau D. , 2004).

Les slogans, les graffitis et les écriteaux collés aux images forment des pratiques langagières susceptibles d'être étudiées dans différents domaines de recherche. Faisant référence à la mémoire collective, ces productions fournissent un corpus d'analyse qui permet la compréhension de l'action collective et de son discours.

### 1.3. L'espace public

Une succession de mouvements collectifs sont observés tout au long de ces dernières décennies. Ils se répandent partout dans le monde, de l'orient à l'occident. De la place Maurice Audin (Alger) au Canton Road de Hong Kong, de la place Tahrir/ Taghyir (Caire) à la place Puertadel Sol de Madrid...etc. Ces mouvements sont souvent qualifiés de spontanés, c'est-à-dire sans aucune préparation préalable. Tout en partageant le caractère d'horizontalité, ils partagent aussi l'acte de l'appropriation de l'espace public. Une appropriation qui ne s'inscrit pas dans le sens de l'idéal-type de la sphère bourgeoise avancé par Jürgen Habermas. Faisant rappel à la théorie idéaliste habermassienne, Lits avance que pour Létourneau :

*L'espace public, c'est un ensemble de personnes privées rassemblées pour discuter des questions d'intérêt commun. Cette idée prend naissance dans l'Europe moderne, dans la constitution des espaces publics bourgeois qui interviennent comme contrepoids des pouvoirs absolutistes. Ces espaces ont pour but de médiatiser la société et l'Etat, en tenant l'Etat responsable devant la société par la publicité, par la Öffentlichkeit<sup>4</sup> dont parlait Kant.*  
(Lits, 2014, p. 77)

Au cours des nouveaux mouvements sociaux, l'espace public devient l'intermédiaire entre la société et le pouvoir. Son étude permet la compréhension de ces phénomènes émergents. En tant que concept, il est en corrélation étroite avec l'histoire de chaque société. Il renvoie à un

---

<sup>4</sup> - Öffentlichkeit : terme allemand qui peut être traduit en « public » ou « l'opinion publique ».

lieu de rencontre et d'échange, de débat et de discussion. C'est un lieu où se confrontent les opinions et se croisent les façons de faire. Du fait, nous pouvons envisager l'espace public comme une sphère de débat rationnel à visée communicationnelle. Or, dans les contextes de contestation actuels, il devient un lieu de lutte sociale. Et c'est ainsi que surgit l'opposition entre la réalité sociale et la façon dont on désirait la voir. Dans ce cadre (Orkibi, 2015, p. 1) note :

*[...] Il s'agit de la contestation constante de l'ordre social et de la structure du pouvoir. Il s'agit du refus de voir dans les conditions sociales une loi transcendantale. L'harmonie de la vie démocratique repose ainsi sur la capacité à faire entendre des voix dissonantes, et ces voix dissonantes s'expriment à travers la parole protestataire et dissidente ; à travers les mots de ceux qui agissent, ensemble, pour changer le monde dans lequel ils vivent.*

Les études consacrées à l'espace public dans sa dimension multidisciplinaire demeurent minimales. Le concept a donc, besoin de nouvelles théories pour mieux le cerner, et d'en dégager certaines de ces facettes générales et fondamentales. Quelle que soit l'angle d'attaque ou le domaine d'étude, le recours à l'espace public est incontournable.

La dimension moderne du concept de l'espace public s'étend vers une perspective multidisciplinaire, qui suggère de nouvelles voies d'analyse. En abordant sa nature communicationnelle et en se référant à Neveu, Paquette note que :

*L'Espace public offre aux chercheurs un socle pour renouveler l'analyse du politique, penser son articulation au culturel, introduire une réflexion qui explicite et sollicite à la fois la catégorie de la "communication" comme médiation centrale des rapports sociaux. (Paquette, 2000, p. 4)*

Au sens moderne, le concept se réfère au public, constitué de personnes rassemblées pour contrer le despotisme du système. Ainsi ce crée un espace argumentatif à double vision. D'une part, il critique la gestion politique du pays. D'autre part, il gagne sa légitimité car sa composante est hétérogène. Dans ce sens, l'espace public se positionne comme médiateur. Il critique, conteste et revendique, en somme : il communique ses opinions et ses désirs. Par ses pratiques discursives, la raison argumentative est mise en exergue. Selon sa dernière préface, Habermas défini l'espace public comme les « conditions de communication par lesquelles la formation discursive de l'opinion et de la volonté d'un public citoyens peut être réalisée »

*(Op.Cit.).*

Issu de l'espace public, le discours contestataire est sujet d'analyse de diverses disciplines. À titre d'exemple, son aspect « expressif », comme activité discursive des mouvements sociaux, est étudié en sociologie. Alors qu'en analyse de discours, il est inclus dans le champ du « discours politique ». Or, le discours contestataire actuel, relatif aux mouvements sociaux, offre un nouveau champ d'étude et d'analyse pouvant intéresser les chercheurs de différentes disciplines pour en dégager certaines de ces spécificités.

Nous n'aborderons pas ici les différentes analyses portées sur ce type de discours. Notre intérêt porte sur le discours qui émerge et anime l'action collective. Celui exprimé par les acteurs du mouvement, dont la revendication phare est le changement : « le dégagisme ». Notre étude s'inscrit dans le cadre de l'analyse du discours. Dans un cadre énonciatif, nous le traitons comme une pratique sociale comprenant différents enjeux : culturels, idéologiques et identitaires.

C'est dans cette lignée que nous envisageons d'entamer notre travail de recherche. Nous espérons, ainsi, susciter une réflexion sur le discours contestataire propre au mouvement algérien du 22 février 2019 : le Hirak.

#### **1.4. Réseaux sociaux**

Les réseaux sociaux sont considérés comme un nouveau répertoire de l'action collective. Ils sont au service des mouvements de contestation contemporains. C'est via cette technologie que ces mouvements gagnent de l'ampleur et de légitimité. Dans les pays manquant de démocratie ou ayant celle de façade, l'espace virtuel devient un allié irremplaçable. Les réseaux sociaux deviennent un moyen de mobilisation et d'expression. Ils sont hors champ de censure et/ou de contrôle, appliqués auparavant par les pouvoirs en place. Sans frontières aucunes, l'espace virtuel se libère des médias closes. Avec eux, les nouvelles générations se trouvent libérer des jugs instaurés par les Etats traditionnels.

Les réseaux sociaux portent une dimension discursive individuelle. L'individualité acquiert par la suite une dimension collective voire même universelle. Ces lieux d'échange privilégiés par les jeunes ont un impact direct sur le discours produit lors des mouvements contestataires. Il suffit d'un simple clic pour que l'information soit aussitôt transmise. Ils permettent ainsi la généralisation du contenu informatif émis. Cependant, il faut concevoir ces moyens comme étant une arme à double tranchant. Au temps qu'ils sont des alliés, ils peuvent être des ennemis. Ils peuvent se transformer, et à n'importe quel moment, à un outil destructeur. Leur

dépendance relève des attentes de leurs utilisateurs.

Les réseaux sociaux peuvent participer à l'installation des valeurs sociales qu'espèrent tous les citoyens à savoir : les différentes libertés, la justice, en somme un État des droits. Ils peuvent entre autre, provoquer la destruction du pays. Le cas du Yémen, de la Syrie et de la Lybie sont d'actualité.

L'usage des réseaux sociaux à l'ère des mouvements dit « printemps arabes », s'imposent comme élément d'étude. Bien que traités de différentes manières, leur impact ne peut être négligé. Pour certains, cet outil informatique n'avait joué aucun rôle. Dit autrement, c'est l'élément absent de tout mouvement. Pour d'autres, au contraire, c'est le plus actif moyen qui a marqué sa permanence. Ils parlaient même de révolution « Facebook », « Twitter », c'est-à-dire, déclencheur des révoltes. Certes, les réseaux sociaux ont marqué leur présence tout au long de ces mouvements, mais dans quel but et à quel prix ? Et quel rapport peuvent-ils avoir avec le changement ?

Ce n'est pas le manque d'exemple qui fait défaut pour illustrer ces nuances. Le rôle des réseaux sociaux en Egypte n'était pas celui d'en Tunisie. Il n'était même pas identique à celui de l'Algérie qui a uni le peuple ou celui de Donald Trump, tout récemment, qui a au contraire, divisé la société américaine. La Syrie, la Lybie et le Yémen font aussi exception.

De manière générale, le dit printemps arabe s'inscrit dans l'histoire des mouvements sociaux modernes, où les nouvelles technologies ont joué leur rôle. Ainsi, l'usage du Web se conjugue avec les actions collectives de la contestation. Ce mixage entre le fictif et l'effectif traduit la réalité sociale du monde actuel. Dépassant toutes les frontières, le fictif a rendu l'effectif un lieu d'expression, d'échange, de révolte et de changement. Il a permis à l'information de voyager sans crainte d'être refoulée ou arrêtée par les services de frontières.

Comme amplificateur des actions collectives, il n'a pas seulement permis la libre circulation de l'information, il a aussi réveillé des esprits latents, anesthésiés par la dictature. Son caractère horizontal a contribué à l'émergence d'une volonté citoyenne capable de changer l'actuel, de se positionner comme force pour contrer la verticalité des pouvoirs autoritaires. Les contenus exprimés lors des mouvements sous-tendent une approbation collective. Du fait, les réseaux sociaux acquièrent une autre qualité identique ou presque à celle de l'espace public.

En effet, l'initiative de marcher, de protester, de s'approprier l'espace public était lancée d'abord via Facebook. Considérant cette initiative comme action, elle est aussitôt suivie d'une

réaction populaire. Tout individu se sent à ce moment concerné. Il s'implique avec ou sans réflexion. Dans cette vision, l'initiative lancée sous-tend deux formes de réaction. Soit une réaction réelle : présence physique sur les lieux accompagnée d'une expression verbale oralisée. Soit une réaction sur la toile par le fait de commenter un évènement. Dans ce sens, le recours à la sémiotique du contenu " j'aime" ou au symbolique du " pouce bleu" sont considérés comme expressifs. Ce qui est important dans ce cadre, ce n'est pas la présence ou l'absence sur les lieux réels ou fictifs, c'est plutôt le(s) contenu(s) expressif(s) répété(s) lors des rencontres. Certes, la force d'un mouvement demeure dans sa masse populaire, mais sa compréhension réside dans les slogans scandés, car c'est à travers la parole que l'individu exprime ces émotions, ses idées et ses désirs. Autant ces expressions sont collectives et partagées, loin de toute tendance idéologique ou ethnique, autant le mouvement gagne de l'ampleur, de force et de longévité. Ces expressions collectives forment ainsi, la cohésion des deux lieux : fictif et effectif. Elles sont à la fois le point où s'échangent les idées et où se tisse le lien social.

## **2. Printemps arabe : caractéristiques et causes**

Pour entamer les causes et les caractéristiques des mouvements dits : printemps arabe, nous pensons utile de jeter un coup d'œil sur la situation sociopolitique du monde arabe et d'en faire un tour d'horizon sur leur histoire.

### **2.1 Vision situationnelle**

Le monde arabe est secoué, depuis 2010, par un mouvement de protestation et de contestation populaire. Un mouvement qui contamine tous les pays arabes, l'un après l'autre, du Maghreb à l'Orient. Un tel mouvement ne peut être qualifié de nouveau dans la nature humaine. Ce n'est qu'une transformation situationnelle d'un état de choses depuis l'antiquité à nos jours, un recyclage historique et un dynamisme social où l'individu expose son énergie, exprime ses idées et ses désirs par des actes révolutionnaires qui se résument dans les marches, les chants, les cris et dans les slogans.

Issue de la relation entre le peuple et l'Etat, ces mouvements sont connus sous divers appellations ; révolution, manifestation, soulèvement et hirak. Ils sont d'une ampleur et d'une intensité variables d'un pays à un autre.

Ce tsunami de colère, dénoté « printemps arabe » faisant référence au « printemps des peuples » (1848-1849), est le résultat d'une situation sociopolitique ; d'une gouvernance autoritaire où l'abus de pouvoir féconde la haine et la méfiance du citoyen à l'égard de ses

dirigeants. L'accumulation du mépris, de l'humiliation et de la « hogra », mènent au ras le bol et à la révolte.

Le sentiment du mépris mène les sociétés en question à proclamer haut et fort plus de démocratie et de liberté. En somme un changement radical du système en vigueur. Ces proclamations n'aboutissent pas, malheureusement, aux mêmes fins escomptées.

Si les origines de ces révoltes semblent identiques, les conséquences par contre ne le sont pas. Par conséquent, il semble plus logique de parler des printemps arabes au lieu de printemps arabe. Certes, les pays concernés partagent d'une manière générale les mêmes causes en adoptant une stratégie identique, où toutes les classes sociales sont impliquées pour un agir en commun, mais les résultats sont totalement différents. Certains pays ont sombré dans les guerres civiles : la Lybie, le Yémen et la Syrie par exemple. D'autres ont pu y échappé comme : la Tunisie, l'Égypte et l'Algérie.

## **2.2 Brin d'histoire**

Partant d'une réalité historique, tous les pays arabes se sont décolonisés des forces occidentales entre 1951 et 1962. La Libye s'est décolonisée en 1951. Le Maroc et la Tunisie en 1956. La Mauritanie, la Syrie et l'Algérie respectivement en 1960, 1961 et 1962. Par contre, le Yémen, divisé entre Nord et Sud en 1934 par les britanniques, s'est unifié en 1990.

Cette situation de décolonisation génère un soulagement où les citoyens se sentent libéré alors d'une oppression tant supporté. Fière de cet exploit, les populations goûtent le sens du mot "liberté". Un goût qui, malheureusement, ne dure pas longtemps, car convaincues de leur position et de leur esprit révolutionnaire, elles se rendront compte, quelques années plus tard, qu'elles se sont libérées d'un colon pour vivre sous le joug d'une dictature.

Dès lors, l'atonie marque les régimes au pouvoir. Les coups d'états, les républiques à la place des monarchies sont les caractéristiques des années 70- 80 des pays arabes.

À ce moment et dans le but de gérer le pays, les pouvoirs autoritaires s'installent pour des années avenir. Ils investissent et contrôlent tous les secteurs publics en décrétant les lois et les décisions tout en marginalisant les classes sociales. Sous couvert d'une démocratie de façade, ils installent les présidents pour une durée indéterminée.

Ainsi, Benali renverse Bourguiba pour des raisons de santé le 7 novembre 1987 et devint président jusqu'au 14 janvier 2011. Bechar el-Assad, succède à son père qui a régnait de 1970 jusqu'à 2000, soit 29 ans au pouvoir. Après le renversement de la monarchie libyenne le 1<sup>er</sup>

septembre 1969, Maamar Kadhafi se nomme président de la *Jamahiriyah* jusqu'à son décès le 23 août 2011. L'assassinat de Sadat mène Hosni Moubarak au pouvoir le 14 novembre 1981 jusqu'au 11 février 2011. La participation au coup d'état de 1974 permet à Ali Abdallah Salah de devenir, huit ans après, président du Yémen du 24 août 1984 au 11 février 2011. Après la crise politique et la situation sécuritaire, les décideurs ramènent Bouteflika de son exil, l'installèrent à la tête de l'Algérie. Il y resta du 27 avril 1999 au 2 avril 2019.

Après ce brin d'histoire, il en résulte que les pays du monde arabe partagent une réalité qui peut être résumée en :

- L'arrivée au pouvoir des chefs d'Etat arabes est : soit par succession, cas de Bechar el Assad, soit par élections truquées ou par coup d'état.
- Les chefs d'Etat arabe sont : soit des militaires en fonction, soit des ex-militaires.
- À l'exception d'El Assad, toujours au pouvoir, les autres ont été déchus du pouvoir grâce aux révoltes populaires.
- Les chefs d'état des six pays sur-cités totalisent 158 ans de règne ; soit un peu plus de 26 ans au pouvoir pour chacun.
- Les compétences et les opposants sont pratiquement écartés de la scène.
- L'adoption des mêmes pratiques caractérisées par une injustice de tout ordre (politique, sociale, économique...).
- La généralisation de la corruption et du népotisme.

### 2.3 Caractéristiques des mouvements

Pour que notre étude acquière une certaine fiabilité, nous essayons d'exposer d'abord les caractéristiques générales que partagent ces mouvements. Nous les avons classés en trois répartitions :

La première répartition renvoie au facteur humain et aux moyens utilisés. Lequel, nous permettra de répondre à la question Qui ? Et par le biais de quels moyens ?

Nous avons constaté que les mouvements enregistrés partagent ces mêmes facteurs à savoir :

- Les mouvements ont comme acteur les nouvelles générations soutenues par la masse populaire.
- L'utilisation des réseaux sociaux notamment le Facebook, comme moyen de communication incontrôlable.

La deuxième répartition est relative aux facteurs espace et temps. Il s'agit de répondre ici à la question du Où ? Et celle relative au temps.

Dans leur temporalité, le déclenchement des mouvements était inattendu, brusque sans avertissement ni préparatif préalable avec une propagation rapide et incontrôlable. Ces mouvements ont choisi les *sit-in* comme stratégie et les *places publiques* comme symbole ; place Audin à Alger, place *Etahrir* en Egypte, etc.

La dernière répartition concerne le fonctionnement de ces mouvements. Il s'agit de voir ce qu'ils revendiquent et de quelles manières. Ces mouvements sont connus par leur pacifisme, mise à part ceux : de la Lybie, la Syrie et le Yémen par exemple, qui ont sombré dans le chaos. Les mouvements sont horizontaux, populaire et sans *leader* ni représentant. Sans idéologie politique ou religieuse, ils sont ceux qui revendiquent :

- Le changement refusant toute gestion traditionnelle du pays et toute politique instaurée par le régime.
- L'ensemble des mouvements exigent la protection, la garantie de manifester et de s'exprimer ainsi que la matérialisation du principe d'égalité.
- Le rejet des comportements répressifs et sécuritaires instaurés par le pouvoir.

Nous constatons que toutes les sociétés arabes ont vécu des situations identiques. Ainsi, le sens qu'articulent ces mouvements, dans le monde arabe ou ailleurs, est celui de la «dignité», portant la volonté d'une réappropriation des mécanismes de décisions. Ils articulent ainsi des exigences politiques. Dans leur organisation, ces mouvements fonctionnent selon des principes qui leur octroient force et résistance à savoir : la participation directe, l'implication et la mobilisation populaire ainsi que le principe d'horizontalité.

Partant de cette constatation, qui sera prise comme point de départ de notre phase analytique, nous allons démontrer que ces mêmes faits seraient les sources qui alimentent les révoltes.

Ce qui nous amène à se demander : comment ces situations sociopolitiques ont pu provoquer ces révoltes ? Qui en serait l'acteur ? Quelle est la stratégie suivie et par quel moyen ? Les manifestations aboutissent-elles aux mêmes conséquences ?

## 2.4 Causes des révoltes

Le système autoritaire installé dans les différents pays arabe est considéré comme principale source qui alimente les révoltes populaires. Leurs stratégies caractérisées par les injustices et les inégalités, provoquent un déséquilibre et un dysfonctionnement qui affecte la société ainsi que la vie quotidienne des citoyens. Dès lors, le tissu social s'abîme et le système de valeurs se détériore menant le citoyen à vivre un mal-être permanent et une situation d'un avenir

incertain.

Sous ce régime prétorien, le citoyen est mené, malgré lui, à supporter les différents problèmes qui sont, vis-à-vis de la loi, des droits : droit au logement, droit à une bonne scolarité, à une bonne prise en charge sanitaire, au travail, sans parler des autres commodités de la vie.

Par ces pratiques ; d'injustes et d'inégalités, il le conduit au chômage, à la "harga", à la drogue, à l'informel, à la contre bande, au suicide. Se sentir mépriser et humilier, le citoyen exprime, cependant, son exacerbation d'un ras-le-bol général. Un sentiment ressenti surtout par la nouvelle génération qui représente les deux tiers de la population des pays arabes. Ainsi, la marginalisation et l'exclusion peuvent être considérées comme quelques prémisses, parmi tant d'autres, qui alimentent l'esprit de la révolte et de la proclamation des droits. L'engagement de cette importante classe sociale dans la prise en charge des mouvements contestataire est donc assuré.

C'est en effet à cause de cette mauvaise gouvernance et de l'absence d'une stratégie de développement économique que ces pays n'ont pas pu faire face aux problèmes vécus au quotidien par cette nouvelle génération, notamment celui du chômage qui dépasse dans les pays arabes les 30%. L'hebdomadaire Le Point du 19/04/2015, a repris les propos de Ahmed Med Luqman, directeur général de l'organisation arabe du travail, selon qui « le taux de chômage parmi les jeunes arabes jusqu'à l'âge de 30 ans dépasse les 30%. Les troubles et le manque d'investissement ont favorisé l'augmentation du nombre des chômeurs ».

### **3. Le mouvement Hirak**

Sous ce titre, nous allons se focaliser sur le Hirak. Il s'agit de le présenter, d'en avancer certaines spécificités et de finir avec le contexte général du mouvement.

#### **3.1 Présentation générale**

Etymologiquement, le mot Hirak, d'origine arabe, est tiré de la racine (ح ر ك حرك), signifiant « mouvement ». Il est employé dans le monde arabe pour désigner l'ensemble des mouvements de protestations populaires. Son usage ne date pas de longtemps, il remonte d'abord au mouvement du Sud du Yémen (Hirak Al-Janoubi) de 2007. Puis, à partir de 2016, le Rif du Maroc l'a utilisé dans sa protestation : al-Hirak achaabi fi Rif (mouvement populaire du Rif) contre la situation sociale que connaissait la région sud du Maroc. À partir de février 2019, le terme hirak marque sa présence dans tous les mouvements populaires arabes. On le retrouve en Algérie, en Irak, au Liban et au Koweït. Son emploi change cependant de vision ;

désormais il ne désigne pas seulement les protestations sociales, mais aussi des protestations contre la corruption et contre les pouvoirs en place. L'emploi du terme se généralise donc dans tous les mouvements de protestations du monde arabe.

En langue arabe classique le mouvement populaire appelle deux nominations différentes. Il est tantôt nommé « hirak » tantôt « harak ». Cette différence opérée au niveau des voyelles [i] et [a] ne semble pas faire sujet d'un consentement quant à l'emploi de tel terme ou tel autre. Attesté dans les médias arabophones comme Al-Jazira ou Al-Arabiya, l'orient qualifie ces mouvements par « harak ». Par contre le Maghreb arabe préfère le terme « hirak » qu'on trouve dans « hirak el-rif » au Maroc et « Hirak » en Algérie.

Sémantiquement, la forme harak est plus proche du terme féminin qui désigne un mouvement politique ou social : haraka. Cette dernière sous-entend par conséquent celui qui affiche une organisation, une idéologie ; en somme un statut. Contrairement à « hirak », désignant un mouvement revendiquant le changement, n'affiche ni idéologie ni organisation. Il est du fait populaire, lieu où se regroupent toutes les classes sociales pour un agir en commun.

Pour certains, les deux termes sont synonymes. Ils ne présentent du fait aucune distinction sémantique. S'il en y a, elle reste insignifiante. Ainsi, l'emploi de telle forme ou telle autre est cependant relatif à son usage dans la communauté linguistique. Pour d'autres, l'usage des deux variantes dans le contexte des mouvements populaires, est inapproprié et fautif. Ils pensent qu'il est plus correct d'utiliser celui de « révolution » au lieu de *hirak* ou *harak*. À ce propos, sous-titre : Les partis politiques et le sabotage du Hirak, le journaliste Chafik Ben Guesmia note dans sa contribution du 29 juin 2019 : « il faut arrêter d'utiliser ce mot idiot de hirak ou plutôt harak qui a été trouvé par ceux qui ne voulaient pas froisser ceux qui tiennent le pouvoir en leur faisant subir le mot REVOLUTION ». Ainsi, et pour éviter toute polémique, il est du sort des spécialistes d'en définir le sens que peut articuler l'un et l'autre.

Le terme Harak est souvent associé à d'autres expressions comme : « 'intifadha chaabia' » (soulèvement populaire), « 'Massira' » (marche), « 'moudhaharat esilmiya' » (manifestations pacifiques), « 'itissam' » (sit-in), sans oublier « 'thawra' » (révolution). Ce dernier est souvent rattaché à un qualificatif. Ainsi, on peut lire : « thawrat ettehrir » (révolution de la libération) en Egypte ou « thawrat el-Yasmine » (révolution du jasmin) en Tunisie.

Le soulèvement algérien n'a pas échappé par conséquent à ce genre de dénomination. Au départ, il est qualifié de « révolution du sourire » ou « printemps algérien ». Ces qualificatifs seront très vite abandonnés par les acteurs du mouvement. Pour eux, « thawra silmiya »

(révolution pacifique) est plus adéquat, vu qu'il n'y a pas eu de dérapage tout au long des marches hebdomadaires du vendredi ou celles du mardi. À son tour, cette dénomination se réduit quelques semaines après, en un seul mot « essilmia » qui veut dire : pacifique. Une façon de présenter le comportement des manifestants lors des marches et de se démarquer des autres mouvements qui ont sombré dans les guerres : la Syrie, la Libye, le Yémen, etc.

Il est toutefois important de signaler que le terme « essilmia » est employé comme qualifiant du mouvement. Quant à « Hirak », mot arabe très fréquent, est utilisé pour désigner le mouvement, cas du Yémen (2007), du Maroc (2016) et de l'Algérie (2019).

### 3.2 Horizontalité du Hirak

Après plus d'une année, le hirak a enregistré un nouveau type de protestations sociales. De par son horizontalité, il échappe aux théories traditionnelles des mouvements sociaux chapotés généralement par les partis politiques ou les syndicats. Cinquante-cinq vendredis durant, la cohésion du hirak reste basée sur l'intérêt commun. Ce mouvement se fixe comme idéal que l'intérêt collectif prime sur l'individuel. Ce qui fait de lui un phénomène qui subsume les différents segments sociaux le constituant. Sans aucune idéologie déclarée ni leadership cité, tout citoyen se sent, à ce moment, concerné et responsable. Le hirak s'organise et se fonde donc sur une horizontalité absolue. Cette stratégie lui permet non seulement d'agencer sa composante et de garantir son unanimité et sa durabilité, mais aussi de se protéger contre toute tentative de division.

Dans cette perspective, la composante du hirak n'opte pas pour une transition imposée par le système. Il est contre toute proposition verticale émanant du pouvoir ou des partis politiques. Ainsi, les plateformes de sortie de crise avancées, les leaders autoproclamés *via* les réseaux sociaux, sont aussitôt rejetés.

À ce titre, l'ICG<sup>5</sup> propose une feuille de route aux dirigeants du régime algérien. Dans son rapport du 26 avril 2019 intitulé : l'Algérie de l'après-Bouteflika : Protestations grandissantes, signes de répression, l'organisation mentionne dans sa synthèse que :

*Les dirigeants devraient donc donner des signaux clairs que des changements réels sont en cours : renvoi de gouverneurs, dissolution du parlement et report des élections présidentielles. Ils devraient surtout engager immédiatement un dialogue avec des dirigeants de la société civile*

---

<sup>5</sup> - ICG: Organisation non gouvernementale Internationale créée en 1995, connue aussi sous le nom de Crisis Group. Elle active au niveau mondial en effectuant des recherches de terrain et recueille des informations dans des régions sensibles afin de prévenir les conflits meurtriers.

*acceptés par les manifestants » pour « parvenir à un accord sur les grandes lignes d'une transition politique qui permettrait de rétablir la confiance et de prévenir l'entrée dans un cycle de violence incontrôlé.*

Cette proposition raisonne cependant très mal dans le monde du hirak qui a brandi aussitôt le slogan : « *C'est une affaire familiale* » en guise de réponse adressée à l'organisation internationale.

Comme expression de refus, le mouvement scande le slogan « système dégage » (système pour signifier Etat et formations politiques reconnues). La colère des citoyens n'épargne aucun parti, qu'il soit de la coalition ou de l'opposition. Dès les débuts du mouvement, certains partis ont tenté de participer aux marches pour s'engouffrer dans le hirak. D'autres se sont autoproclamés représentant du hirak.

L'exclusion ne fait pas d'exception. Les leaders islamistes tels que, Abdellah Djabellah se trouve rejeté par une centaine de citoyens lors des premières marches du vendredi. L'invité de la chaîne El Bilad TV, le président du parti El Bina Abdelkader Bengrina déclare, sans gêne, le 17 novembre 2019 : « je suis le représentant du hirak populaire ». Il ajoute : « je fais parti du hirak, je suis une pièce essentielle de ce mouvement populaire ». En tentant de faire de la récupération politique, le candidat aux présidentielles contestées du 12 décembre, affirme que son parti (inconnu par la masse) était l'un des précurseurs du mouvement du 22 février : « Mon parti politique a été le premier à défendre le hirak, avant même qu'il ne débute. Nous étions les seuls à avoir défendu le hirak le mercredi 20 février » a-t-il conclu.

Largement moquées, ces déclarations ont très vite été commentées sur les réseaux sociaux. Les internautes rappellent comment la visite de celui qui a minimisé le hirak en une poignée de jeunes et qui a qualifié les manifestants de « débilés et d'idiots » a été chahutée et chassé par la population de Tindouf une semaine avant. Il a dû quitter cette wilaya de l'extrême sud algérien sous les cris de « vendu » et de « dégage traître ».

Quant aux deux partis du régime bouteflikien FLN<sup>6</sup> et RND<sup>7</sup>, ils sont mis en quarantaine. Ils tentaient toute fois de se faire accepter comme partenaires dans la résolution du problème du pays. Ils cherchaient une sortie de la crise. Leurs représentants Mohamed Djemai et Azzedine Mihoubi respectivement FLN et RND, tiennent alors le même discours contre les partisans de l'exclusion et contre les slogans qui dénoncent les responsables de l'ancien régime.

---

<sup>6</sup>- Front de Libération National.

<sup>7</sup> - Rassemblement National Démocratique.

Quoi qu'il en soit, les discours simultanés des deux responsables sont loin d'être fortuits. Face à un peuple décidé, qui n'oublie pas leur compagnonnage de la "issaba" et leur soutien actif du 5<sup>ème</sup> mandat, la tâche pour ces partis de se remettre sur scène n'est plus facile. Les représentants des formations politiques sont donc mal reçus par le hirak. Leur accueil demeure tiède. Désormais, personne ne peut compter sur eux pour la réalisation du changement escompté. « *yetnahaw ga3* » (qu'il parte tous) demeure le slogan phare de chaque rencontre à l'égard de ces partis politiques.

Visiblement, ce refus est une façon de faire porter les partis politiques (coalition et opposition) la responsabilité de la situation actuelle du pays. Une manière de les condamner pour mauvaise gestion voire trahison du peuple. D'ailleurs, l'ancien chef du gouvernement Mouloud Hamrouche l'a bien formulé en excluant implicitement les partis politiques. Rapporté le 5 mai 2019 par la rédaction d'Algérie Eco<sup>8</sup>, il déclare que : « Le peuple et l'armée sont seuls. Il ne faut pas qu'ils se tournent le dos, ni qu'ils se trouvent face à face. L'armée ne peut aller contre les aspirations du peuple ». Il ajoute que :

*Le peuple ne veut plus être gouverné comme par le passé à travers des façades « politiques » préfabriquées. Des façades investies de sans-scrupule, de sans-vergogne, de sans-responsabilité et de sans-éthique. Ce sont toutes ces façades et ces comportements illégitimes que le Hirak a disqualifiés.*

Depuis le 22 février, les algériens ont pu réduire ces formations politiques à leurs simples expressions. Ils ne se contentent pas seulement à ce qu'elles quittent le pouvoir, mais ils réclament aussi leur exclusion de la scène politique. Raisons pour lesquelles les principales figures de ces partis se retirent des places publiques de peur qu'elles soient chahutées et chasées.

Aujourd'hui, l'alliance présidentielle n'existe plus. L'opposition n'est plus opposition, car sa position ne diffère pas de celle des partis pro-Etat. Le hirak les a privés de toute initiative politique. Par ailleurs, comme toute idéologie et/ou encadrement ont été rejetés, ces partis n'ont plus de moyens leur permettant l'intégration et/ou l'orientation du mouvement populaire. Le seul choix leur restant est : louer le pacifisme et la légitimité des revendications du hirak. Dans sa manière de faire, le hirak a mis fin aux partis et syndicats qui, en réalité, ne représentaient qu'eux - mêmes.

---

<sup>8</sup> - <https://www.algerie-eco.com>. Consultée le 6 mai 2019

Mais, ce climat de rejet généralisé n'a pas empêché l'émergence de figures (les détenues d'opinion surtout) qui pourraient dans ces circonstances relever les défis et défendre l'intérêt que réclame l'ensemble du mouvement. Ces figures refusent, tout de même, de revendiquer toute forme de représentation car souvent, il faut le rappeler, toute direction d'un mouvement de contestation est soit arrêtée, soit cooptée par le pouvoir afin de mieux la neutraliser.

L'apparente absence de leader ne signifie pas que le hirak n'est pas structuré. L'envoyé spécial Frédéric Bodin note le 12 décembre 2019 dans le journal le Monde que selon la politologue Louisa Dris Ait Hamadouche : « il y a une multitude de collectifs qui se structurent. Mais il s'agit d'une structuration horizontale et non verticale. On n'est pas encore dans la délégation du pouvoir car les gens ont peur de la cooptation, de la récupération et de la trahison »<sup>9</sup>. L'objectif essentiel de cette absence est : la préservation du mouvement contre toute tentative de division ou de manipulation.

Cette horizontalité a permis au mouvement du 22 février de garder sa force d'action d'une part et de consolider, d'une autre part, sa détermination dans la durée. Elle a permis aussi, l'émergence d'un consensus commun au-delà de tous les clivages qui caractérisent la société algérienne : la religion, l'identité, la langue, la géographie, etc. L'objectif à atteindre est bien exprimé tout au long des marches pacifiques. Ce n'est pas seulement le refus du cinquième mandat de Bouteflika, mais c'est le départ du système qui est revendiqué.

Demeurant pacifique, le hirak déploie sa force sans faire face aux autorités. Il préfère scander à haute voix ses revendications axées sur un Etat civil et de droit par opposition à la dictature et à l'instrumentalisation de la justice. Une nouvelle Algérie : juste, libre et démocratique, fruit d'une vraie transition, car depuis son indépendance, le peuple algérien n'a jamais vécu une démocratie au sens propre du mot. Il n'a jamais connu ni Etat civil ni Etat de droit.

### **3.3 Le Hirak entre spontanéité et manipulation**

Le mouvement du 22 février ne se distingue pas des autres exemples de réactions populaires dans le monde. Il est certes singulier dans sa force et son pacifisme, par l'union et la constance de la masse populaire qui le constitue, mais son déclenchement n'est pas un fait du hasard. Quoiqu'ayant des caractéristiques et des éléments déclencheurs, nombreux sont les analystes qui doutent de leur spontanéité.

Celui du Hirak a certes ses spécificités et la cinquième candidature de Bouteflika constitue son élément déclencheur, mais pour les observateurs et les chercheurs cet élément n'est que la

---

<sup>9</sup> - <https://www.lemonde.fr>. Consultée le 13/12/2019

partie visible de l'iceberg. Cette idée constitue une hypothèse que beaucoup de politologues et d'analystes ont défendu. Pour eux, le Hirak n'est pas une réaction spontanée du peuple contre le cinquième mandat, mais bel et bien le couronnement d'un long processus de manipulation et de manœuvres de forces occultes aussi bien internes qu'externes. « En politique, rien n'arrive par accident. Si quelque chose se produit, vous pouvez parier que cela a été planifié ainsi », disait le président des États-Unis Franklin D. Roosevelt (1882-1945).

Ainsi, l'ancien secrétaire général du FLN, Amar Saâdani détaille dans un entretien accordé à TSA<sup>10</sup> le 17 Octobre 2019 ses visions de la situation actuelle. Il explique que : « dès le début du Hirak, l'Etat profond était la locomotive du Hirak et voulait atteindre l'institution militaire » (KhelifaLitamine, 2019). Pour lui, lorsque ce mouvement réclame la destitution des trois B, c'est le « centre » qui est visé « leur cible n'était ni le président de l'APN, ni celui du Gouvernement, ni même celui de la haute chambre, respectivement : Bouchareb, Bedoui et Bensalah. Ils voulaient atteindre les institutions » a-t-il indiqué. Il ajoute que l'État profond « tente de se reconstruire et certains lui procurent de l'oxygène pour le sauver et le sortir du coma afin de relancer son projet ». Les propos sont bien clairs. L'ex-SG du FLN ne croit pas à la spontanéité du mouvement. L'Etat profond est bel et bien le manipulateur du Hirak, selon Saâdani.

Il en est de même pour le chercheur (Ayari, 2019), lorsqu'il avance que :

*À Alger, rare sont les manifestants qui affirment que ce mouvement est entièrement spontané. La plupart d'entre eux disent ne se faire aucune illusion quant à la présence d'acteurs d'ombre issus de différents secteurs de la société algérienne, qui alimentent ce mouvement à défaut de l'avoir suscité. Nombre de ces acteurs participent en effet à ces protestations ou les soutiennent discrètement.*

D'autres lui confère une dimension universelle. C'est dans ce sens que, le général DELAWARDE, ancien chef de « situation-renseignement-guerre électronique » à l'état-major interarmées de planification opérationnelle, expose son point de vue quant au sujet du Hirak. Dans son analyse, il explique les techniques de base utilisées par Cambridge Analytica<sup>11</sup> dans des campagnes électorales entre septembre 2013 et mars 2018. L'Algérie est, cependant, visée par les opérations que (Delawarde, 2019) nomme « régime change ».

<sup>10</sup> - TSA : Tous Sur l'Algérie ; média francophone algérien sur internet. TSA couvre l'essentiel de l'actualité politique, économique et sportive sur l'Algérie.

<sup>11</sup> - Société de publication stratégique, se spécialise dans la communication politique. Sa méthode est la création de profils psychologiques afin de cibler une population et de l'influencer lors des élections.

Dans la même perspective, les recherches du professeur Ahmed Bensaâda effectuées sur l'émergence des mouvements sociaux, le mène à une constatation concluante quant à leur origine. Pour lui, et pour beaucoup d'autres chercheurs et analystes, le déclenchement de ces mouvements n'est pas le fruit d'un pur hasard ou spontanés comme le pensent certains, mais comme ceux qui partagent les mêmes sources. Les *thinks tanks* de l'empire américain sont, pour le chercheur, à l'origine des révoltes européennes et des printemps arabes. Il écrit que : « L'apparente spontanéité de ces mouvements populaires est non seulement « séduisante », mais elle s'accompagne toujours d'un effet de surprise » (Bensaâda, 2016, p. 175).

En se référant à l'article de Régis Genté et Laurent Rouy dans le Monde diplomatique de janvier 2005 traitant les révolutions colorées, il ajoute que : « Ces manifestations ont un air spontané. De là vient leur force. Pourtant, chaque détail en est pensé [...]. Quelques ingrédients savamment agencés et à peine un an de préparation se révèlent plus efficaces que les bombes ». (*Op.Cit.*).

L'Algérie n'est pas isolée du monde. Elle ne peut être à l'abri des nouvelles technologies. Désormais, la société algérienne se trouve imprégnée dans ce mode opératoire. Du fait, elle est contaminée par l'idéologie de « résistance individuelle non-violente »<sup>12</sup> qui a éprouvé son efficacité quant à la chute de nombreux régimes. Appliquée auparavant dans les pays de l'Est, sous le dénominateur de « révolutions colorées »<sup>13</sup>, cette théorie a été mise en pratique depuis 2010 dans le monde arabe.

À ce sujet, Bensaâda reprend dans son article du 4 avril 2019 titré : Huit ans après : la « printanisation », le commentaire d'Ivan Marovic, ancien activiste serbe d'Optor<sup>14</sup> et formateur à CANVAS<sup>15</sup> qui a déclaré :

*Les révolutions sont souvent considérées comme spontanées. Il semble que des gens sont simplement allés dans la rue. Mais c'est le résultat de plusieurs mois ou années de préparation. C'est très ennuyeux jusqu'à ce que vous atteigniez un certain point où vous pouvez organiser des manifestations ou des grèves de*

---

<sup>12</sup> - Théorisée par le professeur américain Gene Sharp.

<sup>13</sup> - la Serbie(2000), la Géorgie(2003), l'Ukraine(2004), etc.

<sup>14</sup> - Optor : le mouvement Optor signifie en serbe « Résistance ». C'est une organisation politique créée en 1998, avec le soutien de *National Endowment for Democracy*, organisation américaine considérée comme l'une des acteurs de la chute du régime de Slobodan Milosevic. Depuis, elle est devenu un centre de formation pour l'action non violente et a formé des jeunes révolutionnaires de différents pays. Son logo est le point fermé sur fond noir.

<sup>15</sup> - CANVAS : Centre pour les actions et stratégies non violentes appliquées (*Centre for Applied Non Violence*). Il a été créé en 2004 à Belgrade par Slobodan DjinoVIC et Srdja Popovic, anciens dirigeants du mouvement Optor.

*masse. Si cela est soigneusement planifié, au moment où elle commence, tout est fini dans quelques semaines. (Op.Cit. p. 176)*

Lors du mouvement Hirak, la jeunesse algérienne s'est construit une image positive et exemplaire ; attrayante et sympathique. Cette image est détectable à travers les actions de : pacifisme, de bon humour, de solidarité et fraternisation avec les services d'ordre, d'humanisme et de civisme (nettoyage des rues). Mais, cette image ne pourrait pas être celle de toute la masse constituante du mouvement. Elle peut en cachée une autre : celle des acteurs de l'ombre. Ces acteurs sont de deux types : ceux qui soutiennent le mouvement discrètement, et ceux qui s'infiltrent pour le manipuler.

Dans ce sens, Bensaâda note dans la conclusion de son article sur-cité que :

*...le modus opérande de ces manifestations conforme aux principes fondamentaux de la lutte non violente de Canvas montre que 19 ans après la Serbie et 8 ans après le début du "printemps" arabe, l'Algérie connaît à son tour une révolution colorée. Ce mode opératoire témoigne ainsi de l'existence d'un groupe de cyberactivistes formé par des officines d'exportation de la démocratie" et actif aussi bien dans l'espace que dans le cyberspace.*

Cependant, la question de spontanéité et de manipulation du Harak reste à débattre. Seule l'avenir pourrait nous dire ce qui s'est réellement passé. Toutefois, celles et ceux qui ont vécu cette expérience sociale, peuvent jurer de l'aspect instinctif de la réaction du peuple algérien et n'en cachent le moindre soupçon quant à sa sincérité.

#### **4. Contexte général du mouvement**

Au moment où toute la population s'attendait à un nouveau candidat, Abdelaziz Bouteflika alors président de la république depuis 1999, annonce le 10 février 2019 sa présentation pour la cinquième fois aux élections présidentielles prévue pour le 18 avril 2019. Cette candidature est jugée humiliante par la majorité du peuple algérien. Elle est aussitôt contestée et rejetée.

Dans ce contexte, la présentation de Bouteflika est considérée comme élément déclencheur de ce phénomène social. Qu'elle soit consciente ou inconsciente, volontaire ou involontaire, cette candidature est susceptible d'avoir indirectement contribué au soulèvement populaire du 22 février 2019. Elle a fait réagir la population algérienne pour sortir par milliers dans la rue et occuper les places publiques en scandant des slogans hostiles au système.

Au début, les manifestants affichent le refus de la candidature de Bouteflika *via* le slogan

« *Non au 5<sup>e</sup> mandat* ». Après les tentatives de report des élections et la prolongation du quatrième mandat, c'est tout le système qui est contesté. Les manifestants réclament alors un changement radical et le dégageisme du système. En occupant les lieux publics, ils scandent : « *Système dégage* ».

L'occupation des lieux est d'abord limitée au nord du pays. Se développant crescendo, elle a gagné tout le territoire national en quelques jours. Elle se propage pour atteindre tout le territoire algérien. De l'Est à l'Ouest du Sud au Nord le mot d'ordre est identique. La plus importante a eu lieu à Kharrata le 16 février 2019. Trois jours après, un poster géant du Bouteflika avait été arraché du fronton de la mairie de Khenchela à l'Est du pays. Ces posters, tout comme d'autres portraits sont saccagés en réaction à l'adulation du chef d'état. Il semble qu'à ce moment, aucune autre personnalité politique que, Abdelaziz Bouteflika n'est sujet d'un accord à l'unanimité entre les décideurs au sein du pouvoir.

Quoiqu'incomparable aux printemps arabe de 2011 à 2014, le soulèvement populaire du 22 février 2019 a abouti à la levée de l'état d'urgence instauré en 1992, suite aux élections législatives du 26 décembre 1991 remportée par le FIS<sup>16</sup> avec un taux de 82% près. Il a aussi permis au peuple de manifester alors que cet acte est interdit *de facto* depuis 2001.

Transmis via réseaux sociaux, l'appel à manifester garde jusqu'à présent son anonymat. Malgré les différentes analyses, la source de l'appel à la mobilisation signe son absence et demeure dans l'obscurité. Ce qui est important cependant, c'est qu'après vingt ans de Bouteflika, les algériens ont pu se mobiliser pour briser la barrière du silence et de la peur.

#### 4.1 Présidentielle Acte 1 : Candidature

En effet, le peuple algérien s'est révolté d'abord et en premier lieu contre un scandale de plus des décideurs qui ont voulu, contre le gré des citoyens, imposer un 5<sup>ème</sup> mandat pour un président malade depuis 2013. Agé de 82 ans, le chef de l'état, qui s'était déjà fait réélire sans même avoir mené publiquement sa campagne électorale en 2014 car victime d'un AVC l'année d'avant, semble faire la sourde oreille à la contestation de la rue. Après 20 ans au pouvoir, il se présente officiellement et malgré tout à un mandat de plus : le cinquième.

Le 9 février 2019 à la coupole Mohamed Boudiaf du 5 juillet (Alger), les partis de la coalition

---

<sup>16</sup> - FIS : Front Islamique du Salut, parti politique algérien fondé par Abassi Madani, HachemiSahnoun, Ali Belhadj, Kamel Guemazi et d'autres, le 18 février 1989 dans la mosquée El-Sunna de Bab-el-Oued (Alger) et dissout le 4 mars 1992 par le tribunal administratif d'Alger. Il a été fondé suite aux événements d'octobre 1988 qui ont mis fin au parti unique (FLN) et ont permis le multipartisme.

parlementaire ; Le FLN<sup>17</sup>, le RND<sup>18</sup>, TAJ<sup>19</sup> et le MPA<sup>20</sup> appelée « alliance présidentielle » ont rendu public la candidature d'Abdelaziz Bouteflika en présentant à la place de la personne son portrait. Un tel comportement humiliant explique l'éclipse depuis pas mal de temps, du président candidat de la scène médiatique. Cet événement burlesque qualifié par les analystes et les médias de « candidature du cadre » constitue une autre provocation pour la population. Le 3 mars, par l'intermédiaire de son directeur de campagne en occurrence Abdelghani Zaalane, Bouteflika dépose sa candidature. Ceci provoque une polémique, puisque cette démarche doit être, selon la législation, accomplie par le candidat lui-même.

La réaction du peuple ne se fait pas attendre. Quelques jours après cette mascarade, soit le vendredi 22 février donne alors naissance au plus grand mouvement pacifique du monde. Les manifestants algériens ont occupé Alger, où manifester est strictement interdit depuis 2001. Le raz-de-marée humain auquel personne ne s'attendait, occupe les places publiques. Le mur de la peur est brisé. Le peuple crie haut et fort « non au 5<sup>ème</sup> mandat ». Le pouvoir fait recourt, comme de coutumes, aux arrestations. Arrêté et condamné à six mois de prison ferme, pour avoir brandi une pancarte portant le rejet de la candidature, Hadj Gharmoul de la wilaya de Mascara, fut la première victime du pouvoir dans le sillage du 5<sup>ème</sup> mandat. Le recours à un tel comportement pour étouffer la contestation sous prétexte d'outrage à corps constitué demeure sans effet.

Trois jours après, soit le 26 février, c'est au tour des étudiants de se mobiliser contre cette farce électorale dont la date est fixée pour le 18 avril. Massivement, ils évoquent le même slogan du vendredi précédent.

À l'égard de ces manifestations, la réaction du 1<sup>er</sup> ministre (Ahmed Ouyahia) ne se fait pas attendre. Une mise en garde contre la manipulation de la rue est lancée par le chef de l'exécutif. Le 28 février 2019, commentant les appels à la grève du Hirak, il déclare au parlement qu'en 1991 « la situation était presque pareille, la classe politique est presque unie

---

<sup>17</sup> - FLN : Front de Libération Nationale, parti politique algérien fondé par (KrimBelkacem, Mostafa Ben Boulaïd, Larbi Ben M'hidi, Mohamed Boudiaf, RabehBitat, DidoucheMourad)le 23 octobre 1954 pour réclamer l'indépendance de l'Algérie.Au pouvoir de 1962 jusqu'à 1991 et de 1999 jusqu'à l'appel de sa dissolution lors dusoulèvement populaire de 2019 au moment où, il avait comme secrétaire général,MouadBoucharebsuccesseur de DjemelOuld Abbas.

<sup>18</sup>- RND : Rassemblement National Démocratique, créé le 21 février 1997. Il regroupe les hauts fonctionnaires de l'Etat et considéré comme parti du pouvoir au côté du FLN. Pendant le hirak, le RND était représenté par Ahmed Ouyahia (2015-2019).

<sup>19</sup>-TAJ : Tajamou Amel El Jazair (Rassemblement de l'espoir de l'Algérie) parti politique fondé par Amar Ghoul en 2012 au lendemain des manifestations du printemps arabe.

<sup>20</sup> - MPA : Mouvement Populaire Algérien est issu de l'union pour la démocratie et la république (UDR) créé en 2003. Le MPA est nommé ainsi depuis 2012. Ayant Amara Benyounés comme secrétaire général, il intègre l'alliance présidentielle en 2018.

pour la manifestation contre le système. Et je lis qu'il y a un appel pour la grève, et je vous rappelle la grève de 91 où nous a conduit ». Allusion faite implicitement à la décennie noire.

Se moquant du pacifisme de ces mouvements de protestation, Ouyahia ajoute : « des manifestants heureux ont offert des roses aux policiers. Mais rappelons-nous ensemble qu'en Syrie, ça a commencé aussi avec des roses ». À cette comparaison provocatrice, la totalité des manifestants lui répondent le lendemain, soit le deuxième vendredi du mouvement que : « *l'Algérie n'est pas la Syrie* ».

Très vite, l'action du hirak est imitée. Elle voyage dans l'espace gagnant les quatre coins du pays. Une semaine après le début du mouvement populaire, un tsunami humain inonde toutes les villes du pays. Des milliers de personnes se joignent maintenant à la protestation contre ce cinquième mandat. Le président est la cible d'un refus populaire jamais vu depuis sa première élection en 1999. Partout dans le vaste territoire, même à l'extrême sud, les algériens défilent autour d'un objectif commun, le refus de cette candidature de honte. Tous ensemble, unis, marchent pour mettre terme à ce système et réclament un Etat de droit, de liberté, d'égalité, de justice et de diversité culturelle et langagière. En somme, une nouvelle république.

Il semble qu'en ce moment, la voix des algériens ne trouve pas d'écho, car au moment où le peuple s'attendait à la démission du chef de l'Etat, celui-ci met de l'huile au feu. Absent depuis 2013, il adresse une lettre au peuple algérien le 3 mars, alors que les contestations se poursuivent à l'échelle nationale. Il renonce dans son communiqué à briguer un 5<sup>ème</sup> mandat, mais en contrepartie, il reporte les présidentielles prévues pour le 18 avril. Autrement dit, il prolonge son mandat actuel à une date ultérieure.

La confirmation de la candidature du président contesté et le retrait de quelques candidats d'opposition est suivi d'un appel anonyme à une grève générale ainsi qu'à celui de manifester le 8 mars à l'occasion de la fête de la femme. Comme réponse à l'appel lancé, des centaines de protestataires étaient sortis la veille du 4 mars pour dénoncer cette provocation et insulte.

#### **4.2 Présidentielle acte 2 : Prolongations**

De retour de son hospitalisation en Suisse, Bouteflika annonce le 11 mars 2019 qu'il renonce à briguer un cinquième mandat. En parallèle, il envisage et promet de tenir avant la fin d'année une conférence nationale qui sera chargée de la promulgation d'une nouvelle constitution, ce qui sous-entend la prolongation de son quatrième mandat.

Au début, cette décision déclenche une joie populaire, mais elle sera immédiatement critiquée et suscite une inquiétude sur le maintien du président à son poste. La décision du report des

élections, qui devaient se tenir le 18 avril, est loin d'apaiser la colère des contestataires car elle permet au président de rester en fonction une année de plus. Elle a été aussitôt rejetée et qualifiée d'une ruse du régime en place.

Lorsque le président contesté s'est engagé à passer les consignes à celui que le peuple aura librement élu, il voulait implicitement faire savoir aux algériens qu'il resterait à son poste au-delà de son échéance ; soit, le 28 avril 2019. Cette décision est entre autre conditionnée à ce qu'un nouveau président librement élu sorte des urnes. Ainsi, les algériens sont contraints d'attendre une date non encore fixée, autrement dit ultérieure et indéterminée. À ce sujet, le quotidien EL Watan titre : « Il a annulé la présidentielle et reste au pouvoir : la dernière ruse de Bouteflika ».

Depuis lors, la contestation populaire entame une nouvelle phase dans sa trajectoire. Les revendications des citoyens prennent un nouvel élan. Elles dépassent l'étendu du mandat présidentiel pour se focaliser sur le départ de toute la bande au pouvoir, car seule responsable de l'état catastrophique que connaît le pays sur tous les plans. À travers les slogans « *système dégage* », « *Bouteflika dégage* », « *FLN dégage* », les manifestants revendiquent désormais un changement radical du régime.

### 4.3 Présidentielle acte 3 : Réaction de l'opposition

Suite au report des élections et la prolongation du mandat en cours annoncé par le président, des analystes et des opposants jugent la décision anticonstitutionnelle. Ils appellent par conséquent à multiplier l'action de protestation et à maintenir la mobilisation. Ainsi, de nouvelles manifestations regroupant à travers le territoire des millions de participants aux marches du quatrième vendredi, ont lieu dans les différentes villes du pays.

D'une ampleur inédite, cette importante mobilisation constitue un signe de l'échec des annonces du président pour calmer la contestation.

Si les partis de la coalition présidentielle (FLN, RND, TAJ, MPA) estiment que les propositions du président répondent aux aspirations du peuple, ceux de l'opposition, notamment l'Avant Garde des libertés<sup>21</sup> de ; Ali Benflis, y voit une de « ces dernières manœuvres désespérées ». Elles sont pour le MSP<sup>22</sup> une tentative « de contourner la volonté

<sup>21</sup> - Avant-garde des libertés (Talaie El Hourriyate), parti politique de l'ancien chef du gouvernement Ali Benflis qui a décrété l'état d'urgence en 2001. Le parti est née au lendemain des élections présidentielle de 2014, agrée le 8 septembre 2015.

<sup>22</sup> - MSP : Mouvement de la Société pour la Paix (HaraketMoujtamaa As-Silm) dérivé de l'ancien Mouvement de la société islamique (Hamas) de MahfoudhNahnah dont les successeurs : AboujarraSoltani et

des Algériens ». Le PT<sup>23</sup> a considéré la décision de prolonger le quatrième mandat comme « une volonté de travestir la volonté de l'écrasante majorité du peuple ».

Les nombreuses pancartes scandées lors de cette journée du 4<sup>e</sup> vendredi symbolisent en fait le génie créatif des manifestants. En effet, l'usage d'un signe routier d'interdiction de stationnement (cercle barré, le tout en rouge) où est inséré au milieu le chiffre « 4+ », initialement « 5 », signifie le refus du prolongement du quatrième mandat.

Fig. 1.<sup>24</sup> Prolongation rejetée.



Face à cette mobilisation inattendue et malgré ses tentatives, le président de la république se retrouve isolé. En effet, considérés comme les plus implantés dans le système, les partis qui l'ont soutenu depuis 1999 en occurrence le FLN et le RND l'ont lâché pour rejoindre le mouvement contestataire et soutenir le changement qu'il réclame.

Ainsi, Mouad Bouchareb qui, au nom de l'ancien parti unique depuis 1962 jusqu'à 1989, a présenté le cadre comme candidat, tente de s'aligner en dégageant la responsabilité de son parti de la crise que connaît le pays. Le 20 mars 2019, lors d'une réunion avec les représentants de sa formation politique, il déclare que « l'exécutif n'était pas entre les mains du parti ». Il ajoute que « la souveraineté populaire est la première base dans le système de gouvernance en Algérie et aujourd'hui, la peuple sortira de cette crise par la grande porte », rapporte Khelifa Litamine dans Algérie-éco.

Outre les déclarations du FLN, le RND deuxième principal allié du président essaye lui aussi de changer de camp. Son porte-parole Seddik Chihab a affirmé que le parti s'était trompé en soutenant le 5<sup>e</sup> mandat de Bouteflika atteint d'un AVC depuis 2013. Il accuse entre autre des « forces anticonstitutionnelles » de diriger le pays.

---

Abderezak Mokri depuis 2013. Le parti est fondé le 6 décembre 1990. Se réclamant des frères musulmans, il incarne une opposition modérée.

<sup>23</sup> - PT : Parti des Travailleurs, formation politique trotskyste issue du premier congrès de l'organisation socialiste des travailleurs (OST), fondée le 29 juin 1990 suite à l'instauration du multipartisme en 1989.

<sup>24</sup> - Source anonyme. Consultée le : 16.03.2019

Cette prise de position des partis de la coalition présidentielle est le résultat des gigantesques mobilisations populaires. Elle explique leur fragilité et leur désengagement face à la situation actuelle du pays tentant ainsi, tout en s'opposant aux dernières décisions du chef de l'Etat, de rejoindre le mouvement contestataire qui réclame à son tour le départ de ces mêmes forces du pouvoir.

#### **4.4 Présidentielle acte 4 : Réaction de l'armée et démission**

Sous la pression de la rue qui ne cesse de prendre de l'ampleur, la présidence a annoncé dans un communiqué cité par l'APS, que le chef d'Etat compte démissionner avant le 28 avril, date d'expiration de son mandat. Toutefois, certaines mesures seront prises par le chef d'état afin d'assurer la continuité du fonctionnement des institutions durant cette période, ajoute le communiqué. Ainsi, le président de la république affaibli depuis son AVC, a annoncé le dimanche 11 mars l'installation d'un nouveau gouvernement présidé par Noureddine Bedoui, ex-ministre de l'intérieur déjà accusé de fraude électorale. Visant l'apaisement de la colère de la rue, cette nouvelle formation gouvernementale a été cependant largement dénoncée par les manifestants.

Afin de sortir de la crise qui secoue le pays depuis plus d'un mois, le chef d'état-major et vice ministre de la défense, qui a conservé son poste dans le gouvernement de Bedoui, avait demandé à ce que le président soit déclaré inapte à gouverner. Dans son discours du mardi 26 mars, alors en déplacement à la quatrième région militaire (Ouargla), il appelle à l'application de l'article 102 de la constitution<sup>25</sup>.

Ne pouvant calmer le bouillonnement social, le chef d'état-major abandonne le président comme ses ex-alliés d'ailleurs. À l'issue d'une réunion du haut commandement de l'institution militaire, le vice-ministre de la défense en occurrence, le général Ahmed Gaid Salah, s'aligne au côté du peuple afin d'éviter tout dérapage et un retour à la tragédie des années 90. Dans un communiqué de l'armée diffusé par la télévision algérienne, il a déclaré : « Nous estimons qu'il n'y a plus lieu de perdre davantage de temps et qu'il faut appliquer immédiatement la solution constitutionnelle proposée ».

Suite à cette déclaration, le président de la république ministre de la défense a décidé de mettre fin à son mandat en présentant sa démission au conseil constitutionnel. Le chef d'Etat

---

<sup>25</sup> - L'article 102 stipule que « Lorsque le Président de la République, pour cause de maladie grave et durable, se trouve dans l'impossibilité totale d'exercer ses fonctions, le conseil constitutionnel se réunit de plein droit, et après avoir vérifié la réalité de cet empêchement par tous moyens appropriés, propose à l'unanimité, au Parlement de déclarer l'état d'empêchement ». Constitution de la république algérienne, JO n° 14 du 7 mars 2016.

s'est engagé le 1<sup>er</sup> avril à démissionner de son poste avant le 28 avril, fin de son mandat.

Ainsi, la détermination des citoyens soutenu par les dirigeants de l'armée mènent Abdelaziz Bouteflika au pouvoir depuis vingt ans, à démissionner en sa qualité de président de la république algérienne.

Dans sa lettre, il précise que :

*Cette décision procède de mon souci d'éviter que les excès verbaux qui marquent malencontreusement l'actualité ne dégénèrent en dérapages potentiellement dangereux pour la protection des personnes et des biens qui relève des prérogatives essentielles de l'Etat.<sup>26</sup>*

Rendu public par la présidence et publiée par l'APS (agence de presse officielle), la lettre de démission contient dans son intégralité les propos suivants :

Texte intégral de la lettre de démission du Président Abdelaziz Bouteflika.

"J'ai honneur de vous notifier formellement ma décision de mettre fin au mandat que j'accomplis en qualité de Président de la République, à partir de ce jour, mardi 26 Radjab 1440, correspondant au 02 avril 2019.

Cette décision que je prends en mon âme et conscience est destinée à contribuer à l'apaisement des cœurs et des esprits de mes compatriotes pour leur permettre de projeter ensemble l'Algérie vers l'avenir meilleur auquel ils aspirent légitimement.

Cette décision procède de mon souci d'éviter que les excès verbaux qui marquent malencontreusement l'actualité ne dégénèrent en dérapages potentiellement dangereux pour la protection des personnes et des biens qui relève des prérogatives essentielles de l'Etat.

Dans le même temps, cette décision se veut l'expression de ma foi en une Algérie fière et digne tenant son rang et assumant pleinement ses responsabilités dans le concert des nations.

Dans cette perspective, j'ai pris les mesures appropriées, dans l'exercice de mes prérogatives constitutionnelles, pour les besoins de la continuité de l'Etat et du fonctionnement normal de ses institutions durant la période de transition devant mener à l'élection du nouveau Président de la République.

---

<sup>26</sup> - Extrait de la lettre du président au conseil constitutionnel en date du 2 avril 2019.

Dieu, Le Tout-Puissant, m'est Témoin des initiatives que j'ai prises, des actions que j'ai menées, des efforts que j'ai déployés et des sacrifices que j'ai consentis pour être à la hauteur de la confiance dont mes compatriotes m'ont honoré, œuvrant sans relâche pour consolider les bases de l'unité nationale, de l'indépendance et du développement de notre cher pays ainsi que pour promouvoir la réconciliation avec nous-mêmes et avec notre identité et notre histoire.

Je souhaite tout le meilleur au Peuple algérien".

## Conclusion

Nous avons envisagé d'entamer dans ce chapitre l'étude des mouvements sociaux d'une manière générale et le Hirak d'une manière particulière. À travers ce chapitre, nous avons questionné le soulèvement populaire en tant que phénomène social. Notre traitement de la question s'est effectué comme suit :

Au début, nous avons commencé par un aperçu sur les mouvements sociaux dans le monde arabe. Nous avons pu détecter leurs causes ainsi que ce qu'ils ont en communs.

Nous avons mis l'accent par la suite sur le mouvement algérien : le Hirak. Nous avons abordé alors, certaines de ces caractéristiques à savoir : l'horizontalité, la spontanéité ainsi que son pacifisme.

Pensant avoir répondu à notre problématique de départ qui suppose que les mouvements sociaux sont relativement liés à la situation politique du pays. Nous pouvons dire que les manifestants algériens ont pu, malgré les tentatives de déstabilisation, garder l'aspect pacifique du mouvement et l'union du peuple algérien. Ils ont aussi su transmettre sans incident quelconque, leurs revendications que nous avons résumé dans les points suivants :

- Le rejet de la candidature de Bouteflika et la démission du premier ministre Ouyahia constitue la première et la principale revendication.
- Le changement radical du système en réclamant le slogan « y en a marre de ce pouvoir » et celui considéré comme slogan phare du mouvement « yatnahaw gaa ».
- Le rejet de toute ingérence étrangère.
- La réclamation d'un État des droits, de liberté d'expression et de justice.
- La démocratisation de la vie politique.

# **CHAPITRE 2**

## **Sémiologie du texte et de l'image dans les slogans du Hirak**

## Introduction

Nous allons traiter dans le chapitre qui suit le lexique qui se renouvelle, se développe et s'adapte périodiquement, en suivant le cours des événements. Nous allons l'étudier du point de vue de son usage. Cette étude nous permettra de l'insérer dans des énoncés pour le prendre en charge par la suite du point de vue sociolinguistique. Le cheminement de ces productions, c'est-à-dire son émission, sa circulation et sa réception, constitue un discours contestataire propre au hirak algérien. Elle nous permettra entre autre de l'appréhender comme produit faisant appel à différentes interprétations.

Nous tenterons dans ce chapitre qui sera réservé à une étude sémiotique des énoncés transcrits sur pancartes et affiches, de revisiter les notions du signe et de l'image qui, de prime abord semblent simples alors qu'elles sont aussi complexes qu'on le pense.

Dans cette lignée, les pancartes et les affiches des manifestants seront prises comme images. À travers l'étude du nouveau lexique précédemment cité ; provenant de deux instances différentes : celle des manifestants qui disqualifie les pros-pouvoir et celle des opposants qui tente de déstabiliser et de diviser le mouvement, nous comptons expliciter son aspect interprétatif. Il s'agit de questionner son activation et son aspect connotatif lors du mouvement. En somme : ce qu'il articule comme signification au sein de la société algérienne.

La sémiologie/ sémiotique est une discipline qui s'intéresse à l'étude du signe dans différents domaines. Nous pouvons l'entamer en linguistique, en médecine, au cinéma ou en communication visuelle. Elle est un ensemble de méthodologies et de concepts qui vise à décrire un système de signes quelconque. Si dans le domaine médical par exemple, un symptôme (signe) permet de diagnostiquer une maladie, un idéogramme ou un pictogramme est un signe visuel qui permet d'interpréter et de comprendre une idée.

Ce chapitre sera consacré à l'étude sémiotique de quelques énoncés du mouvement hirak choisis à cet effet. En premier lieu, nous aborderons les notions de base du domaine de la sémiotique qui serviront comme guide à notre étude. Nous mettrons l'accent en deuxième lieu, sur le décodage de ces productions. Il s'agit de les questionner sur le plan descriptif (dénotation) ainsi que sur le plan interprétatif (connotation). Pour y parvenir, nous leur appliquons une grille qui nous permettra de cerner les rapports qui les structurent. Cette grille concerne l'aspect descriptif et interprétatif ainsi que la relation établie entre le texte et l'image.

À travers cette réflexion qui s'inscrit dans le domaine de la sémiotique/sémiologie, nous avançons la problématique partielle suivante : la structure des slogans du Hirak contribue à l'articulation d'une signification. Ainsi, nous tenterons de voir quel rôle jouent le texte et l'image dans la transmission d'un message significatif ? Y a-t-il un rapport entre les différents signes (linguistique, iconique, plastique) ?

Pour en faire, nous nous référons aux travaux de différents sémioticiens (Greimas, Barthes, Hjelmslev...).

## 1. Entre sémiotique et sémiologie

La sémiotique et la sémiologie partagent le même objet d'étude. Toutes les deux s'intéressent à l'étude des signes et des significations. Elles sont du fait, deux termes renvoyant à la même discipline, mais à deux tendances différentes : européenne et anglo-saxonne.

### 1.1 La tendance européenne

La tendance européenne préfère le terme sémiologie. Cette tendance se trouvait alors attachée beaucoup plus aux différents mouvements littéraires et philosophiques. Pour Saussure, la langue est « un système de signes exprimant des idées ». Elle est un moyen qui permet à l'homme de communiquer ses idées, ses sentiments et ses désirs. En plus de celui-ci, il existe d'autres signes qui participent dans la réalisation de l'acte de communication, ajoute-il. Il s'agit de l'écriture, des signaux militaires, de l'alphabet des sourds-muets... Il propose ainsi l'intégration de la linguistique dans une science plus globale qui :

*Étudie la vie des signes au sein de la vie sociale, elle formerait une partie de la psychologie sociale et par conséquent de la psychologie générale ; nous la nommerons sémiologie (du grec semeiôn, signe) : elle nous apprendrait en quoi consiste les signes et quelles lois les régissent. (Saussure, 1995, p. 33).*

À partir de cette définition, Saussure délimite le champ disciplinaire de la sémiologie. La sémiologie s'occupe selon l'auteur : d'inventorier les signes, leurs typologies et de déterminer leurs fonctionnements dans un espace socioculturel et historique donné. Il semble qu'à ce moment, le signe verbal a pris le par-dessus, notamment en linguistique descriptive et analytique des langues naturelles, par rapport aux signes (visuels, auditifs, olfactifs, gustatifs et tactiles) déjà établi. Dans CLG, Saussure définit la sémiologie comme « science générale de tous les systèmes de signes (ou de symboles) grâce auxquels les hommes communiquent entre eux » (Henault, 2002, p. 67).

Ceci présuppose que les signes constituent un système ; tout comme la langue. Dans ce sens, la pensée saussurienne privilège le caractère linguistique du signe. Quoique, les deux disciplines entretiennent des rapports spécifiques, la linguistique peut être envisagée comme branche de la sémiologie du moment qu'elle s'intéresse aux signes verbaux. Or que, la sémiotique prend en considération tous les signes permettant la communication.

Pour Saussure :

*Les signes entièrement arbitraires réalisent mieux que les autres l'idéal du*

*procédé sémiologique ; c'est pourquoi la langue, le plus complexe et le plus répandu des systèmes d'expression, est aussi le plus caractéristique de tous ; en ce sens la linguistique peut devenir le patron général de toute sémiologie, bien que la langue ne soit qu'un système particulier. (Op. Cit., p. 78)*

Cependant le concept du signe n'unit pas les visions de ses précurseurs. À l'autre bout du monde, se développait en parallèle une autre vision différente de celle avancée par Saussure. Il s'agit de la vision peircienne qui s'inscrit dans la tendance anglo-saxonne.

## **1.2 La tendance anglo-saxonne**

Comme son homologue européen, l'américain Charles Sanders Peirce, envisage-lui aussi une « science générale des signes ». Contrairement à celle de Saussure, la vision peircienne du signe est empirique, d'inspiration logique nommée : sémiotique.

Prenant le relais de la sémiologie, du grec séméion (signe) et logos (discours), discipline qui s'intéresse à prendre et à interpréter les signes comme symptômes d'une maladie. Depuis la définition de Saussure sur citée, la sémiotique ne cherche pas à installer une typologie des signes, mais plutôt à comprendre ce que les signes articulent comme sens. Certes, la sémiotique cherche à traiter le sens, mais son traitement est limité à une signification primaire pour reprendre l'expression de Greimas.

Ainsi, l'objectif de la sémiotique est l'étude des diverses significations que peut articuler le signe au niveau dénotatif et/ou connotatif. L'étude peut aussi s'effectuer sur le plan syntaxique et sémantique d'un énoncé en tant que message avec ses différents types : sonore, visuel, gestuel...ou de l'énonciation qui relève de la pragmatique. Elle s'intéresse aux conditions de production du sens, aux rapports qui peuvent existés avec le contexte, avec les interlocuteurs ainsi qu'aux conditions spatiaux-temporaires. Dans ce cas, l'étude du sens des signes est relativement liée aux conditions dans lesquels le signe est produit. Ce dernier peut avoir différentes formes. Il peut s'agir : d'un discours, d'un slogan, d'une caricature, d'une affiche, etc.

Dans une activité langagière, l'intérêt de la science des signes ne porte pas seulement sur le signe, mais aussi sur ce qu'il sous-entend. Afin d'en dégager les diverses interprétations, elle l'étudie en tenant compte des différentes conditions de production extra-langagières. Ceci dit que tout système véhiculant une signification est pour la sémiotique ; un langage. Outre le système verbal, les rapports sociaux, le regard, la mimique, la tenue vestimentaire..., constituent autant de systèmes de signes, donc des langages, susceptibles d'être étudiés par la

science des signes.

Qu'il soit linguistique ou non linguistique, le signe constitue un objet d'étude commun pour les deux tendances, quoique sa prise en charge diffère d'une tendance à une autre. Toutefois, elles convergent en fin de compte à une réalité faisant du signe un élément qui caractérise toute langue. Dans sa dimension syntaxique, la tendance européenne menée par Saussure, met l'accent sur le caractère humain et social du signe. Elle se base sur le rapport des signes et leurs désinences. Tandis que la tendance peircienne le prend dans son caractère logique et formel. Une tendance qui, dans une dimension pragmatique, questionne le signe lors de sa mise en usage dans la communication afin d'en détecter les rapports pouvant exister entre l'objet d'étude et les utilisateurs.

Le signe est par conséquent perçu à la fois comme élément relevant d'un code (linguistique) et comme celui qui véhicule une signification (sémiotique).

### 1.3 Le signe élément commun

Dans le langage de tous les jours, nous entendons dire « *c'est un signe de vieillesse* » ou « *il m'a fait signe* » ou encore « *fait moi signe une fois arrivée* », etc. Cet usage sous-entend une certaine relation communicative et sémantique entre agents pour dire, montrer ou signifier quelque chose. Ainsi, la communication ne se réalise qu'à travers les signes (verbaux ou non-verbaux). Le sens que ces signes véhiculent n'est interprété et compris que selon le contexte et la culture des sujets parlants. En somme, des connaissances partagées. Les signes constituent des éléments qui organisent le discours des individus au sein d'une société.

Selon Courtés « la suppression de tout signe – dans tous les domaines, quels qu'ils soient – équivaudrait à la disparition non seulement de la communication intersubjective mais aussi de toute pensée, et, finalement, de l'homme lui-même » (Courtés, 2007, p. 16). En effet, la communication ne peut s'effectuer sans recourir aux différents systèmes de signes, linguistiques, gestuels ou autre, qui permettent aux hommes d'exprimer leurs idées.

Pour lui, « sens et communication seront alors les deux enjeux de l'approche sémiotique » (*Op. Cit. p. 15*).

En effet, lors de toute communication, l'accès à la signification dépend d'abord par l'identification des signes qu'ils soient : *linguistiques* selon la perception saussurienne, ou *naturels* dans une vision greimassienne.

L'identification du signe (linguistique ou naturel) ne relève pas uniquement de sa substitution

à d'autres signes, mais aussi de sa mise en usage dans une situation donnée.

La prise en charge du signe dans sa matérialité sonore et sa représentation psychique, même dans un espace linguistique (phonétique, syntaxique, sémantique) partagé, ne pourrait satisfaire l'intercompréhension. Le contenu exprimé à ce moment est partiellement identifié. Il est pris dans sa globalité et risque du fait, les malentendus. C'est pour éviter, justement, toute mauvaise interprétation qu'interviennent d'autres facteurs non moins importants que ceux linguistiques. Les signes qui renvoient au regard, à la mimique, aux gestes, participent à l'identification du signe.

Ces données sont selon Courtés :

*Nos sensations (relevant de l'intéroceptivité, du point de vue « intérieur » : se sentir bien ou mal dans sa peau, par exemple, à un moment donnée) ou nos perceptions (ayant trait à l'extéroceptivité, au monde « extérieur » environnant, de quelque ordre qu'elles soient : auditif, visuel, tactile, gustatif, olfactif) qui sont au départ des interprétations que nous donnons à ce qui nous arrive (matériellement ou psychiquement), à ce que nous éprouvons intérieurement ou corporellement. C'est aussi à ce point que s'ouvre évidemment la voie de la communication intersubjective et sociale qui, elle aussi, met en jeu actions (de l'ordre du /faire/) et passions (ou états d'âme, relevant de l'être/). (Op. Cit. p. 17).*

Ainsi, dans une situation donnée, accéder au sens réel lors d'une communication, laisse entendre l'association de deux formes de signe : signe dit linguistique et celui que les spécialistes nomment signe naturel.

## 2. Les aspects du signe

Nous avons évoqué un peu plus haut les deux tendances ayant traité le signe. Il est perçu, pour l'une dans son aspect dyadique et dans son aspect triadique pour l'autre.

### 2.1. L'aspect dyadique du signe linguistique

Le signe linguistique désigne d'une manière générale tout élément A correspondant à une chose X. Il est l'unité minimale de toute phrase d'un système donné. Dans la conception saussurienne, le signe n'est pas seulement une association, mais une union étroite de deux faces : une image acoustique (production sonore d'un mot) et un concept (contenu objectif de la production sonore). Ces deux faces sont considérées comme étant les deux composantes

fondamentales constitutives du signe. Ainsi, afin d'éviter l'ambiguïté que peut véhiculer le terme signe, Saussure s'est intéressé beaucoup plus au fonctionnement du signe dans la langue. Il s'écarte du fait, de ce qui relève de la parole ou l'usage des signes dans les pratiques langagières d'où sa dichotomie *langue vs parole*. Il propose de « conserver le mot signe pour désigner le total, et de remplacer concept et image acoustique respectivement par signifié et signifiant » (Swiggers, 2016, p. 10).

Saussure a instauré une conception « dyadique » où le signe est doté de deux facettes (*signifié et signifiant*) comme celles d'une pièce de monnaie. Or qu'en réalité celle-ci est « triadique ». Le signe ne fonctionne pas seulement comme élément d'une structure linguistique, mais aussi comme celui qui fait référence à son usage dans la société.

Dans son dictionnaire de linguistique, Dubois note que :

*Le signe – ou unité – linguistique est une entité double, faite du rapprochement de deux termes, tous deux psychiques et unis par le lien de l'association. Il unit, en effet, non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique ; F De Saussure précise que l'image acoustique n'est pas le son matériel, mais l'empreinte psychique de ce son. Elle est la représentation naturelle du mot en tant que fait de langue virtuel, en dehors de toute réalisation par la parole. (Dubois J. , 1989, p. 439)*

Toutefois, le signe linguistique tel que défini par Saussure, garde ses deux facettes constitutives et se vête de certaines caractéristiques à savoir : l'arbitraire et la valeur du signe linguistique.

- A. Le signifiant, ou la suite sonore, n'est lié par aucun rapport logique ou naturel avec son idée (signifié). Un mot dans une langue peut avoir une sonorité différente dans une autre langue. Le signe est, de ce fait, arbitraire. C'est son emploi qui l'a imposé en tant que tel. Il n'a pas été choisi, mais issu d'un héritage conventionnel admis dans la même communauté linguistique.

À propos du lien, Pierre Swiggers note que dans la conception saussurienne, « le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : le signe linguistique est arbitraire [...] » (*Op. Cit.*).

Il ajoute que selon Saussure l'arbitraire du signe ne signifie pas que le *signifiant* dépend du « libre choix du sujet parlant [...] : nous voulons dire qu'il est immotivé, c'est-à-dire par rapport

au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité ».

Cependant, le recours au terme *arbitraire* du signe est obscur. En se référant à la critique de la théorie du signe linguistique, Bouquet note que : « Benveniste prête au Cours de linguistique générale un raisonnement faussé par le recours inconscient et subreptice à un troisième terme (la chose même, la réalité), qui n'était pas compris dans la définition initiale. » (Bouquet, 1992, p. 84).

Benveniste fournit ainsi un éclairage à l'idée de l'*arbitraire* du signe linguistique. Pour lui, le rapport qui unit le *signifiant* et le *signifié* est nécessaire. Il n'est pas immotivé.

- B.** Etant élément de base de tout système linguistique, l'*arbitraire* du signe ne signifie pas que celui-ci est dépourvu de toute valeur relationnelle. Il ne s'agit pas de prendre le signe dans sa signification fixe, mais dans ses différentes valeurs relationnelles qui s'opèrent à l'intérieur de la langue. Le signe peut véhiculer des relations sémantiques (synonymie, antonymie, polysémie...) et des formes grammaticales (fonction et position du nom et du pronom...) différentes. Un signe peut aussi servir comme élément distinctif qui permet d'identifier les langues, de distinguer une langue d'une autre. Le mot *mouton*, pour reprendre l'exemple de Saussure, désigne en français ainsi qu'en arabe, l'animal et la viande, or que l'anglais utilise deux mots différents ; *sheep* renvoie à l'animal et *mutton* à la viande.

Ainsi, la valeur du signe selon Saussure :

*N'est donc pas fixée tant qu'on se borne à constater qu'il peut être « échangé » contre tel ou tel concept, c'est-à-dire qu'il a telle ou telle signification ; il faut encore le comparer avec les valeurs similaires, avec les autres mots qui lui sont opposables. Son contenu n'est vraiment déterminé que par le concours de ce qui existe en dehors de lui. Faisant partie d'un système, il est revêtu, non seulement d'une signification, mais aussi et surtout d'une valeur, et c'est tout autre chose.*  
(Op. Cit)

Cependant, l'étude de la valeur du signe, comme élément d'un code (langue), est relative à sa circulation dans la société. Sous l'effet social qui manipule et modifie la langue, le signe est en constante évolution. Il évolue pour exprimer l'évolution des langues et des sociétés.

Considéré comme base du bon fonctionnement du signe linguistique, ces deux propriétés sont, cependant, liées aux concepts dichotomiques : *langue vs parole, synchronie vs diachronie, relations syntagmatiques vs relations paradigmatiques* tous établis par Saussure.

De son côté, Louis Hjelmslev adopte la vision binaire du signe saussurien. Pour lui, le signe est constitué non pas de deux facettes mais de deux plans unis par une fonction sémiotique. Le *signifié* (concept) représente pour Hjelmslev le plan du contenu, quant au *signifiant* (chaîne sonore), il est celui de l'expression. Chacun des deux plans est composé à son tour d'une *substance* et d'une *forme*. Le signe *eau* par exemple, est constitué d'une expression et d'un contenu. L'expression, ou *signifiant* pour Saussure, est relative à la matière phonique et à la forme qu'elle peut prendre dans l'esprit humain. Quant au contenu, il est celui qui catégorise le *signifié*, ou le concept, et lui donne sens.

L'expression	Substance	<b>Eau (matière phonique)</b>
	Forme	<b>eau en bouteille, en verre...</b>
Le contenu	Substance	<b>eau minérale/ eau gazeuse... (sens)</b>
	Forme	<b>eau Saida/eau Ifri...</b>

Nous constatons que la perspective hjelmslévienne du signe est plus élaborée que celle de son prédécesseur pour qui, le signe est l'union du signifiant et du signifié, et qui fait du signe l'équivalent du mot. Or que pour Hjelmslev, le signe est une instance où s'exercent diverses formes expressives intersubjectives articulant des sens différents.

Hjelmslev soutient certes le signe saussurien, mais qui reste pour lui insuffisant, car il ne tient pas compte des différents types de signifié. Le sens articulé dans une forme ne réside pas seulement dans les mots pleins, mais aussi dans ceux que la grammaire qualifie de mots vides. Du fait, le signifié (le mot) isolé, ne représente qu'une couche spécifique interpellant, dans l'organisation du langage, deux plans. Hjelmslev note dans ce sens que :

*...il y a effectivement dans les deux plans du langage, le plan du contenu et le plan de l'expression, des formes qui ont un comportement parfaitement similaire envers la matière qu'elles informent. La langue consiste en formes du contenu et en forme de l'expression, et il semble justifié de parler à leur propos de forme conceptuelle et forme phonique. Ces composés que sont la forme conceptuelle et la forme phonique consistent en deux composants et peuvent à priori être examinés de deux points de vue, celui de la substance et celui de la forme. De même que le concept linguistique doit nécessairement être en même temps*

*linguistique et sémantique, le son du langage doit être en même temps linguistique et phonique. Une forme conceptuelle linguistique peut être définie sémantiquement, ou bien grammaticalement, c'est-à-dire d'après sa fonction.*

(Bondi, 2008, p. 204)

La propriété de l'arbitraire du signe a permis d'élargir le problème lié au statut du langage. Elle a ouvert le champ aux linguistes de penser à une théorie sémiotique généralisée qui s'intéresse à la signification. Celle-ci peut, selon Greimas « se cacher sous toutes les apparences sensibles, elle est derrière les sons, mais aussi derrière les images, les odeurs et les saveurs, sans pour autant être dans les sons ou dans les images (comme perceptions) » (Greimas, 1970, p. 49).

Le signe présuppose une relation étroite entre lui-même et l'objet qu'il représente. La dite relation est établie d'une façon naturelle et se situe dans le monde, contrairement au signe linguistique qui est issu d'un héritage conventionnel. Autrement dit, elle n'est pas conventionnelle. L'Être ne s'implique pas dans l'élaboration du signe. Toutefois, il peut l'observer et l'interpréter selon ses connaissances et par rapport aux relations qu'entretient le signe, à un moment donné, avec le monde extérieur ou le monde naturel. En fait, la notion de « sémiotique du monde naturel » est mise au point par Greimas en 1968. Par cette sémiotique, il a tenté de trouver une solution au problème de la référence. Il ne s'agit plus pour lui, de :

*considérer le monde extralinguistique (...) comme un référent absolu, mais comme un lieu de manifestation du sensible, susceptible de devenir la manifestation du sens humain (...) de traiter en somme ce référent comme un ensemble de systèmes sémiotiques plus ou moins implicites »*(Klinkenberg J.-M. , 2019, p. 36)

Selon Greimas, le signe naturel se présente comme une réalité objective où les mots renvoient aux objets. Il est constitué dans ce cas, d'un signifié et d'un signifiant qui se prête à « être interpréter soit comme le résultat d'une activité linguistique constructive et catégorisante, soit comme la source d'un symbolisme linguistique » (*Op. Cit, p.53*). Ainsi s'installe une équivalence entre le mot et la chose. Or que cette relation (équivalence) de cause à effet et vice versa ou référentielle, ne peut être considérée comme invariable. Elle est au contraire variable. Sa variabilité s'opère en fonction des communautés culturelles. Du fait, la signification ou le sens articulé par un signe dans une culture donnée, ne pourrait être interpréter de la même manière dans une autre culture. Si par exemple la *fumée* renvoie généralement au *feu*, les tribus indiennes l'ont utilisé, à un certain moment, comme code

expressif. Il en résulte du fait d'interroger les relations que peuvent entretenir les signes sur deux niveaux différents.

Le premier niveau qui s'organise selon les lois du discours consiste à considérer la référence d'un signe est un autre signe. Le signe *nuage*, pour reprendre l'exemple de Rastier renvoie à *pluie*, *pluie* peut à son tour renvoyé à *automne*. Il est de même pour le signe *fumée* qui fait référence à *feu*, qui peut lui aussi renvoyer à *incendie*, etc. Le second niveau, plus profond, d'ordre paradigmatique, « accorde en même temps à cette relation une structure variable de métaphore, de métonymie ou d'antiphrase ». (*Op.Cit.p.54*)

Ainsi perçue, les signes ne se traduisent pas dans leur aspect dénotatif, mais plutôt dans leur caractère connotatif. Ils se transforment alors de signes naturels en signes culturels et contextuels. En absence, du caractère universel des signes, Greimas rejette l'idée du *référent absolu*. Pour lui, la notion de référence et son interprétation est étroitement liée à l'homme et sa culture. Il précise que :

*L'homme vit dans un monde signifiant. Pour lui, le problème du sens ne se pose pas, il s'impose comme une évidence, comme un « sentiment de comprendre » tout naturel. Dans un univers « blanc » où le langage serait pure dénotation des choses et des gestes, il ne serait pas possible de s'interroger sur le sens : toute interrogation est métalinguistique. (Op. Cit. p. 12)*

Le sens d'un signe est pour Greimas non seulement la dénotation des choses, mais aussi la connotation qui est relative au contexte et à la société. Pour lui, la signification qu'articule un signe est imposée par la société. D'une société à une autre, un même signe peut avoir différents sens.

Il ajoute que : « la signification n'est donc que cette transposition d'un niveau de langage dans un autre, d'un langage dans un langage différent, et le sens n'est que cette possibilité de transcodage ». Dans ce sens, l'auteur interpelle à la fois l'aspect interprétatif du signe et la notion d'économie de la langue dont à parler Martinet. Ainsi, l'interprétation d'un signe dépend des qualités des utilisateurs du code linguistique.

## 2.2 L'aspect triadique du signe linguistique

Si Saussure s'est focalisé sur l'étude de la langue, et, a défini le signe comme la plus petite unité significative à double faces ou dyadique, constituée d'un signifiant et d'un signifié, la langue ne constitue pas pour Peirce une donnée d'étude primaire. Ce dernier a tenté d'inscrire les signes dans une perspective plus large où la langue est incluse. Une théorie des signes qui

se veut non seulement générale, mais aussi triadique et pragmatique. Elle est générale parce qu'elle généralise le concept de signe et pense ses composantes sémiotiques relevant de la vie émotionnelle, intellectuelle et pratique. Triadique puisqu'elle met en relation trois pôles, et pragmatique car elle s'intéresse à la production et à la réception du signe dans son contexte. Elle le définit du fait de son action sur celui qui l'interprète.

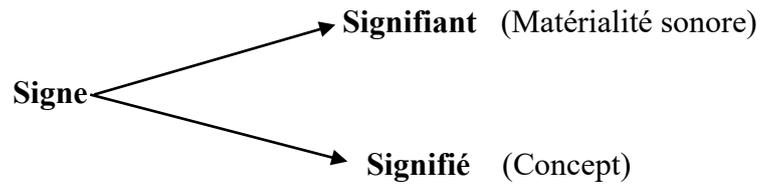
Le signe pour Peirce, possède une matérialité perçue avec les cinq sens. Il est une chose qui peut être vu, entendu, senti, goûté et touché. La particularité du signe c'est que la chose est présente pour désigner une autre chose absente qu'elle soit concrète ou abstraite.

Pour Peirce, dès qu'un phénomène entre dans un processus sémiotique, il peut être considéré comme signe. C'est en fait dans cette même lignée que s'inscrit Courtés lorsqu'il a abordé les sensations qui relèvent de l'intéroceptivité et les perceptions qui ont trait à l'extéroceptivité ; environnement extérieur qui fait appel à ce qui est soit : auditif, visuel, tactile, gustatif, olfactif). Le processus sémiotique de Peirce représente une triade des rapports constituée de trois éléments indécomposables. La répartition logique peircienne, présente le signe comme composé de : Interprétant (Signifié), Représentamen (Signifiant) et Objet (Référant).

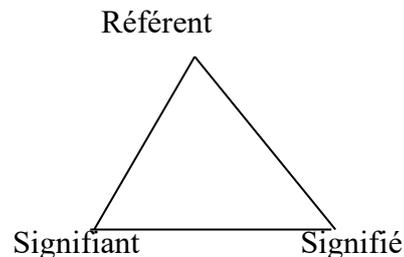
Pour lui :

*Un signe, ou Representamen est un premier qui entretient avec un second appelé son objet une relation triadique si authentique qu'elle peut déterminer un troisième, appelé son interprétant, à entretenir avec son objet la même relation triadique qu'il entretient lui-même avec ce même objet. [...] Un signe, ou representamen, est quelque chose qui tient lieu pour quelqu'un de quelque chose sous quelque rapport ou à quelque titre. Il s'adresse à quelqu'un, c'est-à-dire crée dans l'esprit de cette personne un signe équivalent ou peut-être un signe plus développé. Ce signe qu'il crée, je l'appelle l'interprétant du premier signe. Ce signe tient lieu de quelque chose : de son objet. Il tient lieu de cet objet non sous tous rapports, mais par référence à une sorte d'idée que j'ai appelé quelquefois le fondement du representamen. (Savan, 1980, p. 12).*

Les définitions du signe qu'a avancé Peirce notent certaines précisions. La première est explicite et systématique car elle présente la catégorisation du signe sur laquelle est fondée sa théorie sémiotique. Celle qui répartie le signe en trois pôles et détermine les rapports qu'ils peuvent entretenir entre eux. Contrairement à l'aspect dyadique chez Saussure pour qui, le signe linguistique est représenté comme suit :

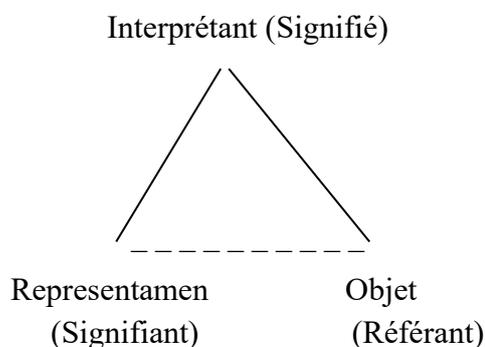


La bipolarité du signe chez Saussure, d'un point de vue linguistique est dyadique contrairement à celle avancée par Peirce qui est triadique, mais dès que nous l'abordons d'un point de vue sémiologique où intervient le sens, nous constatons que le signe saussurien, est constitué lui aussi de trois éléments : un **Référent** renvoyant à l'objet lui-même, un **Signifiant** qui est le contenant du signe et ses différentes formes (un son, un mot, une image...) et le **signifié** qui est le sens de l'objet véhiculé par le signe. Ainsi, la sémiologie saussurienne présente le signe comme suit :



Pour Peirce, le signe est ce qui est perçu (representamen), ce que celui-ci représente comme (objet) et ce que cet objet peut signifié (interprétant).

Quant à la deuxième définition, elle prend en compte la pensée de l'Être humain et son interprétation de l'objet. Dans cette lignée, un signe peut être communicatif puisqu'il met en relation l'émetteur du signe et son destinataire. La transmission du signe de A à B, suppose une intentionnalité communicative de la part de A, qui sera décryptée par B. Ainsi, le signe selon Peirce est schématisé comme suit :

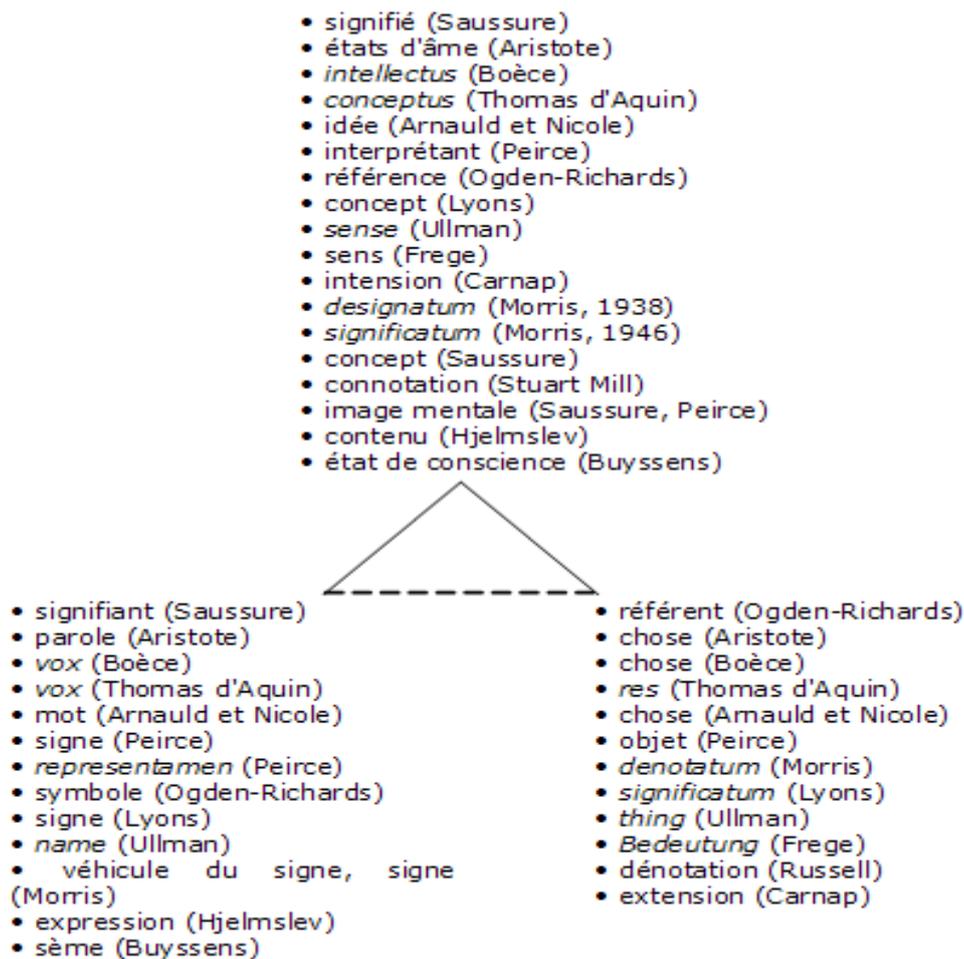


Les deux triangles sémiotiques du signe avancés par ces théoriciens présentent cependant certaines différences :

- 1- Une différence d'ordre terminologique puisque le *représentaman* correspond au signifiant, l'*objet* au référent et l'*interprétant* au signifié.

Pour illustrer cette différence, le triangle qui suit montre les diverses appellations données pour le même terme. Il précise en effet les différentes conceptions des constituants du triangle sémiotique.

Les différentes dénominations des termes du triangle sémiotique emprunté à HEBERT. (Hubert, 2010)



- 2- Le *représentaman* pour Peirce est une chose qui représente une autre chose.

- 3- Contrairement à Saussure, Peirce a élaboré le processus sémiotique.

Selon le théoricien, le processus sémiotique intègre la pragmatique qui relève du champ de l'interprétant qui ne peut être séparé de la sémantique et de la syntaxe. La sémantique est relative à l'objet et la syntaxe au *representamen*.

Il élabore ainsi une catégorisation du signe comportant trois catégories où chacune se

subdivise à son tour en trois sous-catégories.

Dans le cadre de notre recherche, nous n'allons pas se pencher sur la classification, fort complexe du signe peircien. Nous nous intéressons aux pancartes du Hirak comme images fixes de protestation, constituant le discours des manifestants. Omniprésentes, ces images sont indissociables des mouvements contestataire et nécessitent une étude dans divers domaines. Elles peuvent attirer l'intérêt des sociologues, des linguistes, des sémioticiens, etc.

Avant de passer à l'étude des images (pancartes) du Hirak, il nous paraît utile de questionner la notion de l'image.

### 3. Les types de signes

La perception peircienne du signe propose trois grands types. Ces types se distinguent en fonction des relations entretenues, non pas avec le signifié, mais entre la face perceptible (le signifiant) et le référent (l'objet représenté). Ainsi, les trois types sont : l'icône, l'indice et le symbole.

#### 3.1 L'icône :

Correspond aux signes dont la relation entretenue entre signifiant et référent est analogique. Ainsi, une image représentative de quelque chose, un dessin caricaturé sont des icônes. Dans ce cas, le signifiant entretient une relation de ressemblance avec l'objet auquel il se réfère. Le dictionnaire de langue française définit l'icône comme un « signe dont le signifiant et le signifié sont dans une relation « naturelle » (ressemblance, évocation) ». L'icône est un signe artificiellement produit, qui se caractérise par l'imitation perceptuelle de son référent.

Toutefois, l'imitation qui suppose la ressemblance n'est pas seulement visuelle. Entendre l'aboïement d'un chien ou le miaulement d'un chat peuvent être considérés comme des icônes, puisqu'ils indiquent, même dans leur absence, l'animal en question. Le Tic-Tac d'une horloge, un schéma, un dessin et toute image sont considérés des icônes.

La relation de ressemblance qu'entretient le signifiant (représentation) avec son référent (objet), n'est pas cependant identique. Son mode de réalisation peut être variable surtout lorsqu'il s'agit d'icônes visuelles. En effet, un même objet tel qu'une maison par exemple, sera représenté de manière différente entre un enfant et un adulte, et entre ce dernier et un artiste peintre par exemple.

Une icône peut dans certains cas, perdre son aspect iconique. Si l'objet (maison), que nous avons pris comme exemple est reproduit par un cubiste, il ne sera identifié que par cette

catégorie d'artistes. Un non cubiste ou une personne ordinaire ne parvient pas à saisir la relation de ressemblance entre signifiant et son référent. Contrairement au dessin d'un enfant. Dans ce cas, l'objet en question perd alors son « iconicité » et devient abstrait. Sa lecture nécessite d'un côté, des connaissances conventionnelles. D'un autre côté, elle fait appel à des réalités socioculturelles. Selon Henri Besse :

*La lecture d'un signe iconique, réaliste ou abstrait, met en jeu des codes perceptifs, socio-culturels (...) dont on ne sait pas comment ils s'acquièrent, même si l'on sait qu'ils sont en relation avec le développement psychophysique de l'observateur et la culture, au sens très général, dans laquelle il se trouve « éduqué ». (Besse, 1974, pp. 29,30)*

### 3.2 L'indice :

Correspond aux signes qui entretiennent avec ce qu'ils représentent une relation causale. Ils sont dits signes naturels, puisqu'ils renvoient à la chose qui les a provoqués. L'indice est signe immédiat. Lorsqu'on observe, par exemple une trace de pas sur le sable, nous saurons immédiatement que quelqu'un vient de passer. Ce passant est la cause de la trace, donc du signe. Ce signe est du fait un indice. Dans le cas où cette trace est enfoncée dans le sable, l'indice nous fournit une autre information : celle relative au physique du référent, en occurrence son poids. L'indice est reconnu par l'observation et l'expérience. Les enquêtes criminelles sont dénouées à l'aide du nombre d'indices recueillis sur le lieu du crime. Savan note que « Lorsqu'un objet concret est relié à son signe désignatif par quelque action directe ou quelque réaction comme l'action du vent sur les ailes du moulin, alors le signe est un indice ». (*Op. Cit*)

### 3.3 Le symbole :

La relation entretenue entre le signifiant et le référent est conventionnelle. La colombe par exemple est le symbole de la paix. Contrairement à l'indice, le symbole se caractérise par son aspect universel, puisqu'il est issu d'une convention tout comme les signes linguistiques. Quant à l'indice, son interprétation implique certaines connaissances encyclopédiques et un esprit critique. L'indice suscite diverses interprétations. Si la fumée indique le feu, elle est un système communicatif dans la culture indienne.

Selon les sémioticiens, un signe pur n'existe pas, il y a seulement des caractéristiques dominantes.

Cependant, le signe est l'élément clé pour toute analyse sémiotique. Il nous permet

d'appréhender l'objet d'étude sous différents angles. Nous pouvons se focaliser sur l'emploi des couleurs, sur le caractère des signes linguistiques ou toute autre critères qui nous facilitent la compréhension et l'interprétation de l'objet étudié.

#### 4. La notion de l'image

Dans l'antiquité romaine, le sens du terme « image », du latin *imago*, désigne le masque mortuaire porté lors des rites funéraires. Joly cite que la première définition du terme revient à Platon qui : « ... appelle image d'abord les ombres ensuite les reflets qu'on voit dans les eaux, ou à la surface des corps opaques, polis et brillants et toutes les représentations de ce genre » (Martine, 2006, p. 8). Selon Platon, l'image s'inscrit dans un processus de représentation. Elle est un objet qui renvoie à un autre objet. Les deux objets tiennent alors certains rapports particuliers, soit de ressemblance ou d'analogie. Cependant, cette définition lointaine qui auréole le terme image présente un halo de significations, car elle recouvre un ensemble de significations qu'il ne sera pas facile d'en lui octroyé un sens précis et définitif pourant regrouper les divers emplois du terme. En effet, aborder le terme image, c'est mettre en évidence : les images mentales, les dessins, les caricatures, les photos, les affiches de films de la publicité ou des contestations...

Dans un sens commun, tel que perçu et connu par tout individu, l'image est une chose qui est fixe et muette sauf celle des médias. Elle est un outil didactique qui nous à permis d'apprendre à visualiser et reconnaître les divers objets et les différentes couleurs. À l'aide de ce moyen, nous n'avons pas seulement appris à parler et à écrire mais aussi à connaître l'histoire de l'humanité via les gravures rupestres, les inscriptions et les signes qu'a laissé l'Etre humain dans les grottes et les montagnes depuis des siècles passés.

Evoquer l'image, c'est parler de ses fonctions cognitives et de ses activités psychiques comme les représentations mentales, un peu plus haut citées. C'est aussi la production verbale qu'on peut réaliser à l'aide de l'image ou le langage par l'image.

La représentation mentale correspond à cet état de conscience affectif de ce qu'on a pu, lors de notre apprentissage, emmagasiné par la description du monde. Il en ressort du fait, qu'on ait un sentiment envers ce qui est acquis par la lecture ou par la vision. Dans un ordre chronologique, la dernière activité mentale prend le dessus des choses, car les objets perçus sont mieux intériorisés, contrairement à ce qui est lu. Certes, nous pouvons saisir et comprendre le sens d'un mot que nous connaissons, mais il en arrive faute d'usage, d'oublié sa transcription graphique. Par contre de simples traits visuels suffisent à reconnaître les

formes déjà vues. Le déjà vu se dessine alors comme un souvenir où s'aligne l'impression qu'on a envers la chose et sa ressemblance avec le monde réel. Ces deux caractéristiques constituent une image mentale.

Ceux qui ont vécu par exemple, le Hirak du 22 février 2019 construisent une image mentale du mouvement. Ils expriment du fait leur impression envers ce paysage magnifique dont le peuple algérien était seul héros. Ce soulèvement populaire qui a non seulement exprimé son rejet du quatrième mandat du président déchu, mais qui s'est construit une image de soi tant sur le plan linguistique, social, artistique, humoristique, iconique... Il a étonné le monde et a éveillé l'intérêt de nombreux chercheurs dans différents domaines : sociolinguistes, sociologues, psychologues, analystes de discours, etc.

Ainsi, les affiches et les banderoles en tant que (images, figures) du Hirak, peuvent être étudiées pour construire l'image du mouvement en question. Elles constituent un corpus représentatif du mouvement contestataire algérien et provoquent des liens mentaux servant à l'identifier comme objet d'étude en lui attribuant des qualités sociolinguistiques et culturelles.

Dans ce cadre, nous aurons à traiter un type d'image différent que celui des représentations mentales. Il s'agit d'une image où l'icône s'associe à l'écrit pour dire quelque chose. Dès lors, l'image se constitue comme verbale. Elle permet du fait de s'exprimer. Ce type d'images est souvent métaphorique. En recourant à ce procédé de la rhétorique, l'image consiste à employer par ressemblance ou par comparaison, un mot pour un autre.

Lorsque le mouvement algérien du 22 février 2019 et celui de la Tunisie ont été qualifiés respectivement de « *révolution du sourire* » et « *révolution du jasmin* », ce n'est pas parce que le premier est effectivement souriant et l'autre est une fleur, mais on leur a attribué certaines qualités de joie, d'amour, de parfum et de liberté.

Toutefois ce type de procédé rhétorique ; métaphore verbale, peut aussi être celui où s'exerce la créativité, notamment lorsqu'il s'agit d'un rapprochement ou d'une modification lexicale qui sollicite la recherche des traits communs entre les éléments linguistiques.

#### **4.1 Le signe iconique**

Nous avons mentionné un peu plus haut que Peirce a proposé trois grands types de signes. Avec plus de détail, il considère que l'image est une sous-catégorie de l'icône. Cité par Joly, Peirce considère que :

*L'icône correspond à la classe des signes dont le signifiant a une relation*

*d'analogie avec ce qu'il représente. C'est-à-dire avec son référent. Un dessin figuratif, une photographie, une image de synthèse représentant un arbre ou une maison sont des icônes dans la mesure où ils « ressemblent » à un arbre ou à une maison. (Joly, 2006, p. 27)*

Peirce, distingue différents types d'icônes et différents types d'analogie. Tout comme un dessin d'un enfant, un diagramme est une icône.

Un signe iconique est un signe figuratif selon Peirce. Pour lui, le signe iconique est cette forme de représentation qui applique certaines règles de transformation visuelle. Ce qui est obtenu renvoie à l'objet du monde réel.

Dans ce sens, Peirce précise que : « le signe est iconique quand il peut représenter son objet principalement par sa similarité » (Peirce, 1980, p. 72).

#### **4.2 Le signe plastique**

Faisant parti des signes iconiques, les signes plastiques désignent la face signifiante de l'objet. Ils sont les composants du message perçu et produisent dans leurs manifestations des significations. Les signes plastiques composent une grammaire permettant la lecture et l'interprétation de l'objet. Ils sont l'ensemble des outils qui permettent de mettre en forme et de produire du sens. Le groupe  $\mu$  développe dans son traité du signe visuel, l'analyse du message plastique. Il définit trois types de signes à savoir :

La forme « *formènes* » qui tient compte de l'aspect dimensionnel, positionnel ainsi que de l'orientation. La couleur « *chromènes* » contenant la dominance, la brillance et la saturation. Enfin, la texture « *texturèmes* » qui englobe les éléments, la répétition et le rythme.

Comme nous l'avons précédemment expliqué, le signe est constitué de deux plans. Il s'agit pour Saussure du Signifiant et du Signifié. Chez Hjelmslev, le plan de l'expression, c'est-à-dire le code, correspond au signifiant de Saussure et le plan du contenu qui renvoie au signifié. En reprenant la conception de Hjelmslev, Roland Barthes considère le premier plan comme celui du visible à qui il a attribué le niveau dénotatif, c'est-à-dire ce que le signe dénote ou présente comme caractéristiques de l'objet. Le niveau connotatif rend compte des différents sens que peut véhiculer l'objet. Il renvoie au deuxième plan ; celui de l'invisible.

Dans son ouvrage « introduction à l'analyse de l'image », Martine Joly note que :

*La distinction théorique entre signes plastiques et signes iconiques remonte aux années 1980, lorsque le groupe Mu, en particulier, a réussi à démontrer que les*

*éléments plastiques des images : couleur, forme, composition, texture, étaient des signes pleins et à part entière et non la simple matière d'expression des signes iconiques (figuratifs) ». (Op, Cit., p. 80)*

À partir de là, Joly avance que la lecture d'une image nécessite une prise en charge des deux signes : iconique et plastique.

Le signe plastique comme étant celui qui prend en compte les signifiants, se compose des éléments suivants :

#### **4.2.1 Le support :**

Le support renvoie au matériel utilisé à cet effet. Il peut s'agir d'un papier ordinaire ou glacé, d'un carton ou d'un tissu, à dimensions variées. Tout dépend de l'univers où s'inscrit le support. Si le premier renvoie à l'univers de la presse et de la publicité, le second renvoie à celui de la contestation. Le support diffère entre celui des médias, de la publicité et celui des mouvements sociaux.

#### **4.2.2 Le cadre :**

Le cadre représente les limites physiques de l'image. Cependant, il existe plusieurs procédés qui matérialisent le cadrage d'une image. Le message visuel peut être recadré en interne ou peut subir un effacement.

Une image peut ne pas être circonscrite dans un cadre. Elle semble alors coupée par les bords du support, sans limites physiques. Il résulte du fait une confusion entre l'image en question et les bords du support. Ce procédé de coupure porte dans sa dimension des conséquences particulières. Il agit comme un stimulus qui permet au spectateur de voir au-delà de l'image, d'imaginer ce qu'il ne voit pas. Ce procédé instaure une image centrifuge, stimulant une construction imaginaire, pour reprendre les termes de Joly.

Contrairement à ce procédé, qui renvoie à l'univers du cinéma, le cadre d'une image sert à limité le champ visuel. Du fait, il invite une lecture centripète, à lire l'image dans sa profondeur.

#### **4.2.3 Le cadrage :**

Le cadrage n'est pas le cadre. Si le cadre est relatif aux limites physiques, le cadrage renvoie à l'échelle des plans. Il précise la distance entre l'objet photographié et l'objectif.

Cette distance permet de saisir la taille de l'image. La distance permet de doter l'image d'une

certaine impression. Tout dépend de ce que l'objectif cherche dans sa prise de vue. Si par exemple, il cherche à donner une impression de proximité, il choisira une prise de vue verticale. Si dans le cas contraire, l'impression désirée est celle de l'éloignement, l'objectif sera contraint de recourir à une prise de vue horizontale. La proximité agrandie ce qui est petit, l'éloignement rétrécit ce qui est grand. Un paysage pris dans un cadrage horizontal le rend petit, l'inverse est le cas du cadrage vertical.

#### **4.2.4 Les couleurs et l'éclairage :**

Les couleurs et l'éclairage sont des données qui relèvent de la nature. Elles sont donc naturelles. Mais leur interprétation est anthropologique. Comme toute autre donnée de perception, leur interprétation est culturelle. Elles ont sur l'observateur un effet psychophysiologique, car ce qui est visionné relève d'un acte physiologique et ce qui est senti ou vécu émotionnellement est psychologique.

#### **4.2.5 La texture :**

Le groupe Mu considère la texture comme une qualité de surface, identique d'ailleurs à la couleur. La texture se définit non seulement par la qualité des éléments (nature, dimension) qui la composent, mais aussi par leur répétition. La qualité de proximité ou d'éloignement plus haut mentionnée suppose chacune une qualité d'une autre dimension.

La qualité de proximité donne, comme noté, une impression de grandeur. Elle suppose du fait une qualité de « chaleur, d'intimité, d'envie... ». Par contre, la qualité de l'éloignement suppose une autre qualité, celle de : la crainte, le froid, la peur, etc.

### **4.3 L'image et les mouvements contestataires**

Les mouvements sociaux, notamment ceux de la contestation, ne peuvent être imaginés sans images. Ces dernières sont omniprésentes. Depuis déjà plus d'un siècle en 1905, dans leur mouvement de contestation, les anti-tsaristes ont eu recours aux caricatures. Celles-ci se sont constituées alors comme images. Peu importe la forme qu'elles prennent (affiches, pancartes, banderoles), ce qui compte, c'est leur indissociabilité de ce type de pratique, leur participation à l'engagement dans la révolte et leur fonction expressive.

L'image de la contestation est saisie non seulement pour la dimension émotionnelle qu'elle articule, mais aussi pour son aspect sensibilisateur, ses caractéristiques iconiques et linguistiques.

En tant qu'objet d'étude, ce type d'image est d'abord traité dans le domaine artistique. Les

autres domaines des sciences humaines et sociales ne lui portent intérêt qu'à partir des années 1960. En effet, les études sémiologiques de la rhétorique de l'image (Barthes), constituent les premières pistes aux autres disciplines pour une éventuelle prise en charge de l'image. À ce titre, les travaux de Barthes sont capitaux. La liaison de la face visuelle des signes (signifiant) et le contenu symbolique (signifié), a permis à la fois de mettre en vigueur la nature linguistique de l'image ainsi que le sémantisme véhiculé par les messages iconiques.

Pour Barthes, une image renferme trois messages : un message linguistique, un message iconique codé et un message iconique non-codé. Le message linguistique, ensemble des éléments linguistique propre au système de la langue et dont les supports sont la légende et les étiquettes accolées à l'image. Ce message qui se distingue facilement des autres messages peut entre autre, être étudié dans sa forme dénotative et connotative. Le message iconique codé nécessite pour être interpréter, un savoir culturel implanter dans la société. Quant au message iconique sans code, relève seulement de la lecture de ce qui est perçu. Il suffit de savoir les particularités contenues dans l'image. Le message codé se distingue du non-codé du fait que le premier est « symbolique » et le deuxième correspond à la lettre de l'image ou « littéral » pour reprendre les termes de Barthes.

L'image contient tout un ensemble de signes cohérent permettant sa compréhension, même avec le retrait de cet ensemble, l'image garde quelques traces informationnelles qui ne nécessitent pas un savoir pour la lire. Au niveau de la lecture, les messages iconiques ; le codé et le non-codé ne se distinguent pas instinctivement, car le processus qui permet de recevoir le message perceptif et celui du culturel se fait en bloc et simultanément.

Les travaux qu'a entamé Barthes à partir de 1960 sur la sémiologie de l'image publicitaire, ont permis aux autres disciplines (anthropologie, sociologie, histoire) de revisiter la question de l'image. Dans ce contexte, un groupe de recherche sur l'image fixe s'est constitué pour démontrer que celle-ci ne sert pas seulement à décorer ou à illustrer un texte, mais elle peut être utilisée comme preuve d'un événement par exemple, notamment dans le domaine politique ou de l'action collective. Cette vision confère à l'image fixe un caractère spécifique dont l'analyse suppose une méthodologie interdisciplinaire. Elle est présentée comme « tout manifeste qui comporte une représentation de quelque chose, accompagné ou non d'éléments textuels, et qui peut s'inscrire sur différents supports ». (Dézé, 2013, p. 19)

Alexandre Dézé répartit le « manifeste » en deux types de supports. Les supports représentatifs des contestations et les supports iconiques. Le premier type regroupe les photographies, les caricatures des journaux, les tableaux de peintures, etc. Quant à ce que les

manifestants fabriquent comme (affiches, pancartes, banderoles...) et emploient pour défendre une cause et revendiquer un droit, font partie du deuxième type de supports.

Cependant, le processus d'analyse d'une image de contestation ne semble pas facile, car il dépend de plusieurs facteurs. Il s'agit de prendre en considération ; ses usages, son contexte et les savoirs culturels des récepteurs. Pour y parvenir, il faudrait appliquer une méthodologie qui s'étale sur trois étapes : étape d'observation, étape de description, étape d'interprétation.

La première étape consiste à lire l'image et se familiariser avec, afin d'en tirer toutes les informations nécessaires qu'elle articule (source, type, contexte...).

La description est l'approche qui se focalise sur l'aspect dénotatif de l'image. Elle s'intéresse au plan d'expression relatif au *signifiant* dont à parler Hjelmslev. Cette étape est capitale, puisqu'il s'agit de faire une description linéaire de l'image et d'en dégager les signes linguistiques, iconiques et textuels qu'elle regroupe. D'identifier ensuite la liaison existante entre le texte et l'image. C'est une étape importante car elle permet le passage de ce qui est perçu à ce qui est nommé.

La dernière étape est celle de l'interprétation. Elle concerne le connotatif, plan du contenu selon Hjelmslev : le *signifié*. Il s'agit d'évaluer les systèmes d'association des différents codes que contient l'image (linguistique, iconique, symbolique, graphique, etc.) ainsi que le repérage des fonctions qu'elle assume et sa réception.

Ces deux dernières étapes renvoient en fait au concept des axes saussurien : axe syntagmatique et paradigmatique. Saussure nous a appris que dans sa linéarité, le premier axe permet l'enchaînement et la combinaison des éléments linguistiques afin d'articuler un sens. Le deuxième permet quant à lui, d'exercer des mutations qui s'opèrent au niveau du premier. Il en résulte d'une part, qu'à chaque changement, il faut s'attendre à une signification différente. D'autre part, la description et l'interprétation dépend de l'esprit critique et des connaissances encyclopédiques de chaque individu.

En décrivant l'image publicitaire de la patte *Panzani*, Barthes a instauré une démarche qui permet de joindre le visuel au verbal. La démarche en question peut être appliquée pour tout autre objet où le perçu se connecte avec le nommé. Il s'agit d'établir l'équivalence entre les deux concepts. Chose complexe puisqu'elle nécessite divers choix. La description de Barthes aurait sans doute été réalisée différemment, tout dépend du descripteur, de sa vision du monde et de ses intérêts.

Il est tout de même intéressant de noter que la description de Barthes a introduit des lignes

directrices dans le traitement de l'image à savoir :

- ✓ Le concept de dénotation et de connotation.
- ✓ L'élaboration de la notion du signe iconique qui se distingue du signe linguistique.
- ✓ Les composants de l'image.
- ✓ Les signes plastiques (couleur, forme...) comme code socioculturel.

## 5. Le message linguistique

Le message linguistique constitue un élément qui contribue à l'interprétation de l'image. Dans son ensemble, une image pourrait être polysémique. Elle articule différentes significations. L'intervention du message linguistique à ce moment, fonctionne comme effaceur de toute ambiguïté d'interprétation. Il est celui qui oriente, qui canalise la signification de l'image.

En étudiant l'image publicitaire, Roland Barthes s'est basé sur l'étude du signe linguistique (le mot) dans sa forme et dans son contenu communicatif. Les mots sont signalés par leur typographie, leur couleur et leur disposition dans l'image. La typographie est identifiée par la hauteur et l'épaisseur des lettres. La hauteur permet une lecture du message selon sa verticalité et son horizontalité. Quant à l'épaisseur de la graphie des lettres, elle nous renseigne sur la massivité. Elle nous permet de balayer le contenu du haut en bas et donner l'impression du grand et du petit.

Tout comme les éléments plastiques, les mots contribuent par leur forme, leur couleur et leur orientation, à la signification de l'image visuelle. Cependant, toute interprétation d'une image nécessite un cheminement à suivre. Il est question de plusieurs phases :

- D'abord, une phase d'observation globale de l'objet.
- Puis, une phase de description.
- Enfin une phase d'interprétation.

Toutefois, il est possible que les deux premières phases soient identiques, mais pas la dernière. En effet, nombreux sont les facteurs qui interviennent dans la phase d'interprétation. En revanche, ces facteurs ne peuvent être identiques à tous les interprétants. À chacun sa façon de voir et d'interpréter les choses.

En isolant le temps de l'analyse, Barthes considère que le message linguistique pouvait entretenir des rapports avec l'image. Ces rapports agissent dans le but d'orienter le lecteur. Pour lui, le mot, en tant que texte, et l'image entrent en relation de complémentarité où

chaque élément à besoin de l'autre pour compléter le sens. Dans cette lignée, Barthes précise que « le seul moyen pour commenter une image reste à créer sur elle un texte ». (Barthes, 2000, p. 29)

Ainsi, la liaison des deux pôles fait que l'image sert à illustrer le texte qui, à son tour oriente l'interprétation du sens qu'articule l'image. Cependant, cette complémentarité relationnelle fait que, les deux éléments sont ancrés dans l'interprétation du sens et se rattachent. C'est dans cette vision que la relation texte/image assume une fonction d'ancrage et de relais.

### 5.1 Fonction d'ancrage et de relais

La fonction d'ancrage consiste à stopper le caractère polysémique que peut engendrer l'image. Orienter en suite, la lecture de l'image vers le bon sens. Il s'agit de la « légende » qui accompagne l'image. Elle renvoie au texte, au message linguistique qui accompagne l'image. Le message linguistique fonctionne dans ce cas comme guide qui oriente l'interprétant au sens objectif de l'image. Il empêche du fait, toute subjectivité et toute mauvaise interprétation. Ainsi, considéré comme légende, le rôle du texte est de cerner les signifiés polysémiques de l'image. Le texte vise dans ce sens le lecteur. Il le dirige vers la bonne lecture de l'image. Il intervient pour actualiser le sens réel de l'image et d'en effacer les autres. Selon Barthes :

*Le message linguistique guide non plus l'identification, mais l'interprétation, il constitue une sorte d'étau qui empêche les sens connotés de proliférer soit vers des régions trop individuelles (c'est-à-dire qu'il limite le pouvoir projectif de l'image), soit vers des valeurs dysphoriques ; [...]. Le texte dirige le lecteur entre les signifiés de l'image, lui en fait éviter certains et en recevoir d'autres.*

(Barthes, 1964, pp. 43-44)

Tout comme le texte l'image assume l'autre fonction : celle de relais. Elle se manifeste lorsque le message linguistique intervient comme ingrédient qui alimente l'image dans ses insuffisances. Il prend donc l'image en relais. Cette fonction suppose l'existence d'autres informations supplémentaires que celles déjà évoquées dans le texte de l'image qui fonctionne comme illustration. En illustrant le contenu du texte, l'image lui donne plus de précision. Autrement dit, elle le complète.

Effectivement, dans son intention expressive, une image ne peut pas tous communiqué sans recourir au message linguistique qui la renforce et l'appuie. Ceci suppose que l'image est perçue dans son aspect communicatif (verbal ou non-verbal) et significatif.

## 5.2 La communication et ses constituants

L'approche sémiotique contemporaine avancée par A.J.Greimas et son équipe, ne cesse de se développer du jour au lendemain. Son expansion, en France et ailleurs, regroupe dès lors des chercheurs de diverses disciplines portant intérêt au langage humain. Certains le pensent dans son aspect communicatif, d'autres préfèrent celui de la signification.

Étymologiquement, le terme communication est caractérisé par les notions d'échange et de changement. Ainsi, la communication se présente sous forme d'un schéma général qui formalise le sens étymologique de communiquer. Communiquer, sous-entend dans ce sens, un échange d'information X entre A et B. Cet échange s'inscrit dans un processus qui repose sur un accord entre les deux partenaires de l'échange : A comme émetteur et B en tant que récepteur. Quant à l'information X, elle est le lien qui connecte les êtres impliqués dans l'échange.

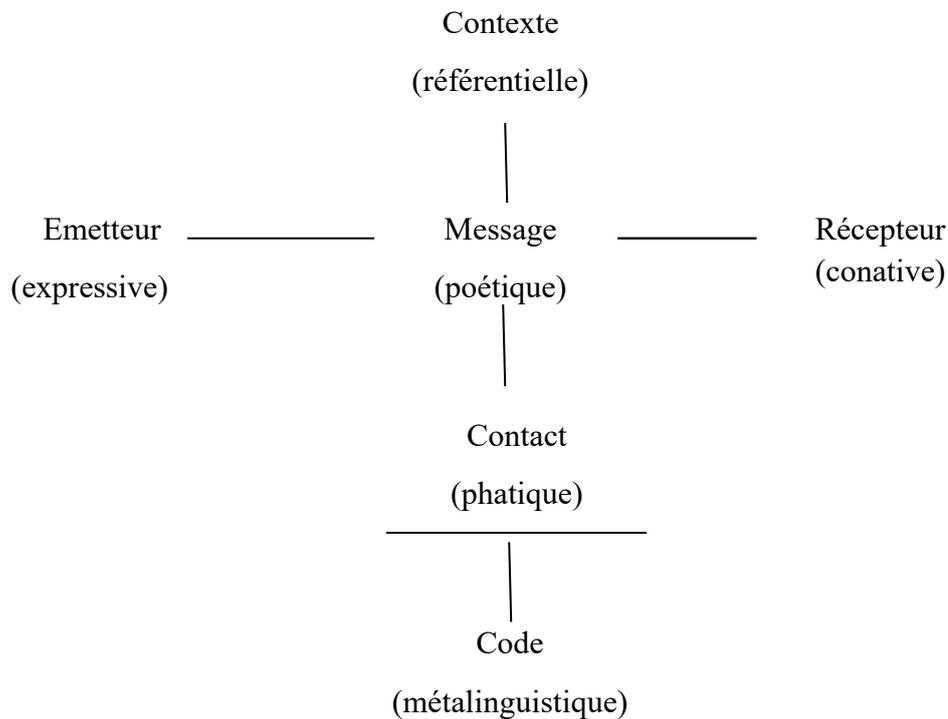
Cependant, le message transmis ou l'information X, constitue le fil conducteur de la communication. Il peut s'agir d'un code linguistique dont l'utilisation nécessite l'encodage et le décodage, qui comprend un ensemble d'unités lexicales unis par des règles syntaxiques et de règles sémantiques. Si les règles syntaxiques fixent les possibles combinaisons et les impossibles, les règles sémantiques déterminent les différents rapports entre les combinaisons des éléments syntaxiques et les messages. Ces rapports renvoient à tous les codes : naturel ou artificiel voir même culturel, pouvant être pris en tant que phénomène de communication. Ils peuvent être considérés ainsi, car ils impliquent les agents humains dans le processus communicatif.

Compte tenu des diverses visions ayant trait à la communication et en s'inscrivant dans la sémiologie communicationnelle, E. Buysens pense qu'une étude sémiologique « vise la communication et les moyens utilisés pour influencer, convaincre ou faire agir sur l'autrui » (Buysens, 1981, p. 11). Ainsi, la communication est perçue comme objet de la sémiologie. Elle constitue du fait une branche de la sémiologie générale. La sémiologie de communication s'intéresse selon Buysens « aux faits concevables [...] La communication, tel est l'objet de la sémiologie ». (Klinkenberg J. M., 1996, p. 185)

D'autres, comme G. Mounin et L. Prieto, insistent sur le caractère social du signe tel que avancé par Saussure. Ils voient qu'une étude sémiologique n'est déterminée qu'une fois les partenaires de la communication partagent le même code linguistique. L'étude ne peut être réalisée que lorsque la communication est assurée.

Il en ressort à partir des différentes réflexions traitant la sémiologie communicationnelle que, la communication se réalise via le verbal ou le non-verbal. La communication verbale se résume dans le schéma jakobsonien qui délimite les constituants d'une communication linguistique ainsi que les fonctions qu'assument ces constituants. Pour R. Jakobson, le message est le fil conducteur liant un émetteur qui le transmet *via* un canal à un récepteur. En transmettant le message, à condition qu'il soit clair et simple pour être interprété, le récepteur le déchiffre par la suite. Jakobson la schématise comme suit :

### Schéma de la communication (Jakobson 1963)



Selon Jakobson, la communication se réalise à l'aide des éléments qui la constitue à savoir :

#### 5.2.1 L'émetteur

L'émetteur, dit aussi destinataire et encodeur, est toute personne ou un groupe de personnes qui diffuse une information considérée comme message. Son intérêt est d'exprimer une idée, une pensée. Il est le déclencheur de la communication.

#### 5.2.2 Le récepteur

Le message de l'émetteur est transmis vers le récepteur qui le décode. Lorsque le récepteur (destinataire), qu'il soit une personne ou groupe, réagit au message reçu, il devient à son tour émetteur. Il s'agit donc d'un circuit de va-et-vient.

#### 5.2.3 Le message

Le message est le contenu transmis de l'émetteur vers le récepteur. Une fois ce dernier réagit, la transmission devient un échange. Le contenu est un ensemble d'informations dont le but est expressif. Autrement dit, l'émetteur exprime ses idées et ses pensées *via* ce message. Le message regroupe ce qui est dit et/ou écrit. Un discours est un message tout comme l'image et les autres systèmes qui permettent la communication. Ce message empreint divers codes. Il peut s'agir d'un code linguistique, gestuel ou iconique.

#### **5.2.4 Le contact**

Le contact ou canal est le moyen qui permet la transmission du message. Il peut s'agir d'une parole, d'un écrit ou d'une gestualité. Ce moyen agit sur le codage du message.

#### **5.2.5 Le code**

Le code recouvre les signes du code en question. C'est l'ensemble des signes pouvant assurer la transmission du message. La réussite de l'échange ne peut être réalisée qu'à condition que les protagonistes partagent le même code.

#### **5.2.6 Le contexte**

Enfin, le contexte représente le sujet de l'échange, c'est-à-dire ce dont les protagonistes parlent.

### **5.3 Les fonctions des constituants**

À chacun de ces éléments constitutifs de tout processus de communication verbale correspond une fonction.

#### **5.3.1 La fonction expressive**

La fonction expressive est relative à l'émetteur. Son utilisation sert à informer le récepteur sur les pensées ou les idées qu'avance l'émetteur. Elle tend à donner l'attitude et l'état psychique du sujet parlant. Cette attitude peut changer d'un moment à un autre, tout dépend de la manière de l'expression. Ainsi, le ton utilisé par l'émetteur peut changer l'expressivité. Un ton élevé ou bas indique la colère ou la sagesse du sujet. C'est pour cette raison que certains préfèrent la dénomination de « fonction émotive » qui renvoie aux émotions.

#### **5.3.2 La fonction conative**

Si la fonction expressive renvoie à l'émetteur, la fonction conative renvoie à son partenaire, c'est-à-dire le récepteur. L'objectif de cette fonction est d'agir sur le récepteur et l'influencer. C'est une fonction que privilège le discours publicitaire.

En linguistique, la fonction conative renvoie au vocatif et à l'impératif. Le vocatif est un cas grammatical qui exprime l'interpellation d'une personne que ce soit d'une manière directe ou indirecte. L'emploi de « moi ou de toi » au lieu de « je ou tu » par exemple en français est un cas de vocatif. L'impératif en grammaire est un mode qui exprime l'injonction qui peut se réaliser par : un ordre, un conseil, une prière, une requête, etc. L'impératif peut entre autre former une interdiction en se combinant avec la négation.

### **5.3.3 La fonction phatique**

La tâche de la fonction phatique est d'établir, de maintenir ou d'interrompre le contact avec le récepteur. Avant la transmission du message, elle permet de rendre la communication effective. En d'autres termes, c'est le lien qui unit les protagonistes de la communication, le cas de « allô » par exemple ou des mouvements de la tête (les hochements).

### **5.3.4 La fonction métalinguistique**

La fonction métalinguistique renvoie au code. L'émetteur d'un message est contraint de s'assurer que le code utilisé soit connu par son partenaire. Si non la communication ne peut être réussie.

### **5.3.5 La fonction référentielle**

Comme son nom l'indique, cette fonction est centrée sur le contexte, le référent, bref sur : le monde extérieur que ce soit un objet ou un événement. Si la fonction conative est subjective, du moment qu'elle décrit l'attitude du locuteur, la fonction référentielle est plutôt objective du fait qu'elle décrit une réalité extérieure. Cette fonction oriente la communication vers le sujet, vers les faits dont on parle.

Le terme contexte en linguistique est de différentes typologies. Ces dernières portent des visions différentes. Il peut s'agir d'un contexte verbal ou situationnel. Le premier est linguistique, le second est non-linguistique, non-verbal, extralinguistique. Ce dernier renvoie à la situation de communication. Autrement dit aux circonstances d'émergence de la communication. Cependant, le contexte situationnel s'avère complexe. Sa complexité réside dans le fait qu'il prend en considération plusieurs facteurs à savoir : la communauté linguistique et sa culture, les traditions et les coutumes, ainsi que le statut social et culturel des personnes participantes dans la communication.

### **5.3.6 La fonction poétique**

La fonction poétique met en évidence la matérialité du code. Elle n'est pas réservée

uniquement à la poétique. C'est une fonction qui permet de façonner le message et le rendre esthétique. Le niveau de langue, l'ordre des mots, le ton contribuent à la construction de la fonction poétique. De par son harmonisation et la combinaison des sons, un message euphonique est plus attirant, plus agréable que le cacophonique. Cette fonction renvoie dans la construction du message à la rhétorique.

## 6. La communication non-verbale

La communication non-verbale repose sur des systèmes autres que linguistiques. Elle est pour E. Buysens celle qui se base sur tous les éléments qui permettent de saisir et de comprendre les idées exprimées. Ces éléments sont classés selon les normes d'indication. Il peut s'agir de norme d'indication systématisée, non systématisée ou celle dont le lien entre, la signification et sa forme, est fondamentale.

Les signes fixés comme la signalisation routière, le morse, le télégraphe ou le sémaphore sont classés dans la norme systématisée, car ils sont réalisés selon un système bien déterminé. La norme non systématisée où les signes n'obéissent pas à un quelconque système, concerne ceux employés dans les affiches, qu'elles soient publicitaires, revendicatrices ou autre. Quant à celle liant la signification et la forme, elle est relative à tous les symboles formés de signes graphiques dont le contenu porte le sens de l'expression.

La communication non-verbale renvoie dans la conception de Barthes à la sémiologie de signification. Pour lui, tous les phénomènes rencontrés dans le monde extérieur et dans la vie sociale construisent des faits qui véhiculent une signification. Elle s'intéresse à l'étude du sens que peut articuler tout signe, quel que soit sa nature.

Roland Barthes part du principe qui stipule que le signe est partout présent. Il est présent dans tous les domaines de la vie sociale et culturelle. Le signe existe dans la nature, sur les routes, en publicité, dans la manière de s'habiller, etc. La signification est l'acte qui unit le signifiant au signifié. Un mot n'articule pas seulement son sens, sa signification dépend du contexte d'emploi et de sa référence. Autrement dit, un mot renvoie à ce que son usager veut exprimer. Avec le temps, le mot en question peut même changer de signification, cas non enregistré pour les onomatopées. Dans la considération de l'auteur, la signification s'établit soit par le système linguistique (la langue) ou par tout autre système.

Ainsi, toute interprétation nécessite la connaissance de ce qu'un signifié dénote. Elle nécessite entre autre une compétence quant à sa connotation.

### 6.1 La dénotation

La dénotation renvoie au sens littéral du signifié (le terme), ce qu'il dénote ou ce qu'il signifie. Le dictionnaire est le seul moyen qui peut nous renseigner sur le sens d'un terme. Il expose la définition d'un terme avec tous les sens qu'il peut articuler, s'il est polysémique. La dénotation est objective et explicite, partagée par tous les locuteurs d'une même langue. La dénotation « est l'élément stable, non subjectif et analysable hors du discours, de la signification d'une unité lexicale ». (Larousse, 1984)

### 6.2 La connotation

Le champ de la connotation est vaste. Il est l'ensemble des sens qui peut enrichir le sens littéral. Si la dénotation renvoie au sens direct du terme, la connotation englobe tous les sens indirects, culturels, implicites, etc. Selon le dictionnaire de linguistique, la connotation « est alors ce que la signification a de particulier à un individu ou un groupe donné à l'intérieur de la communauté ». Ainsi, la connotation dépend du contexte d'emploi du terme. Elle est subjective, puisque c'est l'individu qui recouvre le terme d'un sens, qui peut toute fois ne pas être identique entre communautés.

**Etude de quelques images du Hirak :** Essayons à titre illustratif de lire et d'interpréter quelques images fixes du mouvement Hirak. Nous commençons par l'image 20 (Cf. Fig. 83).

Fig. 2.<sup>27</sup> Comment sommes-nous ?



- **Observation et description**

L'image en question est prise le 22 avril 2019. Elle représente une manifestante de bas âge. Il s'agit d'une fille au milieu d'une foule de manifestants en plein centre d'Alger. La fille en question soulève une affiche contenant seulement un message linguistique. Il s'agit d'une

<sup>27</sup> - <https://www.cadtm.org>. Consultée le : 04/11/2021

transcription en langue française dont le décodage exige seulement la connaissance du code écrit de cette langue. Ces signes linguistiques constituent dans leur linéarité un ensemble de syntagmes obéissant à la syntaxe de la langue.

En plus des signes linguistiques, la scène représentée livre d'autres signes.

- **Les signes plastiques**

Le support de l'image est une fiche cartonnée de grand format. La fiche est d'une dimension carrée. Elle n'est pas cadrée en interne par les bords de l'image. Ce qui donne à confondre l'affiche avec les limites physiques de l'image. Ainsi, le procédé libère l'aspect visuel du spectateur. Il lui permet de voir ou d'imaginer hors champ, mais l'invite à faire une lecture centripète, à lire l'image dans sa profondeur.

Dans sa prise de vue, l'objectif cherche, en recourant à l'éloignement, de rendre petit ce qui est grand. Il a employé un cadrage horizontal. En effet, le sujet photographié nous paraît petit par rapport aux autres éléments qui constituent l'image. Insérée dans l'image, la forme de l'affiche sert à la délimitée. Comme des données de perception, les couleurs et l'éclairage renvoient à la culture algérienne. Les différentes couleurs (noire, blanche, verte et rouge) sur un fond blanc, suscitent diverses interprétations socio-psychologiques. Dans tout ça, l'image renvoie à la perfection. Dans sa texture, la qualité de l'éloignement suppose une dimension de pacifisme, d'espérance et de peur.

- **Le message linguistique**

Comme mentionné, le premier message est la substance linguistique inséré dans l'image en question. Il s'agit dans son contenu de quatre syntagmes produits en grands caractères graphiques où chacun est teinté d'une couleur. Le premier syntagme coloré en noir est formé d'un déterminant et du verbe être qui fonctionne comme présentatif. Les autres syntagmes sont constitués d'un adjectif et d'un groupe nominal. Chacun de ces syntagmes est orné d'une couleur qui définit le sens du nom qui lui est propre. L'ensemble est circonscrit sur un fond blanc.

- **Interprétation**

Il s'agit d'abord de l'idée de la contestation, ce signifié implique celle de la révolte ou de la manifestation et celle du portrait moral du manifestant algérien. Son signifiant est la réunion sur la même affiche des trois traits psychiques (espoir, dégoût, colère) coloré respectivement en (blanc, vert, rouge) dont le signifié est l'Algérie.

Comme le signe linguistique assume une fonction dénotative et une fonction connotative, les couleurs choisies pour les mots des syntagmes connotent quant à eux l'emblème national. Chacun de ces couleurs peut avoir une signification et une lecture propre à elle. L'ensemble relève cependant d'un savoir commun aux algériens et qui renvoie à l'*algérianité* du mouvement.

Le *Nous* de l'affiche fonctionne comme pluriel de *je*. Par sa pluralité, le *nous* renvoie à tous les algériens. Soulever sur le front tout juste sur la tête, la manifestante s'implique en tant que *je* dans un *nous*. C'est comme si elle s'exprime en tant qu'algérienne et comme tous les algériens. Elle s'identifié donc en tant que telle. En examinant les relations entretenues entre les éléments linguistiques et les éléments plastiques, en occurrence les couleurs, nous constatons que le manifestant cherche à transmettre des messages implicites. En effet, à première vue, dans son contenu le message est explicite. Implicitement, la manifestante s'exprime comme sexe féminin. L'émetteur du message cherche à communiquer au récepteur (le système) certaines qualités non seulement du mouvement, mais aussi celles du citoyen algérien. Il veut à la fois, s'identifier et faire entendre sa voix. Il exprime d'abord la solidarité du peuple algérien dans son mouvement. Il dresse ensuite son portrait moral. Ce dernier est relatif au choix des mots et au couleur qui les accompagnent. En effet, la couleur noire qui renvoie à l'obscurité, à l'ignorance accompagne le syntagme de présentation (*Nous sommes*). L'attribution de cette couleur au syntagme (*nous somme*) sous-entend une forme de réponse à une question préalable : celle de (*Qui êtes vous ?*).

Les réponses sont exprimées dans les syntagmes qui suivent auxquels une couleur est attribuée au mot. En effet, le blanc couleur de clarté, de netteté est associé avec le nom (espoir), pour dire que l'algérien à toujours de l'espoir et ne s'inquiète pas du présent, mais pense au futur. Le vert, couleur du paradis, de la vie est attribué au nom (dégout) pour qualifier le malaise dont vie le citoyen. Quant au rouge qui symbolise le sang, la guerre teinte le nom (colère) et c'est vrai, lorsqu'une personne se met en colère son visage se colore de rouge. La vision de ce dernier emploi fonctionne comme un avertissement. Le manifestant avertit le système des conséquences qui peuvent surgir en cas de mauvaise foi de sa part.

#### ❖ Étude de la fig. 181

Fig. 3.<sup>28</sup> Le peuple n'en peut plus

- **Description**

L'image en question est prise le 19 mars 2021. Elle contient seulement un message linguistique transcrit en langue française et en langue arabe sur un fond blanc où sont connectés les couleurs et les formes. Les couleurs employées sont : le noir, le blanc, le rouge, le bleu et le jaune. Le caractère majuscule et minuscule compose les formes graphiques du texte avec le chiffre 3 qui s'est infiltré pour interpréter un son inexistant dans la langue française. Le décodage du texte exige d'une part, la connaissance des deux systèmes linguistiques, d'autre part, un savoir socioculturel et économique, puisque le texte présente certain détournement de marques. Ces signes linguistiques constituent dans leur linéarité un ensemble de syntagmes obéissant à la syntaxe de la langue.

- **Les signes plastiques**

Le support de l'image est une fiche cartonnée de forme moyenne insérée dans un cadre. La fiche est d'une dimension carrée. Elle est cadrée en interne par les bords de l'image. Ce qui ne donne pas à confondre l'affiche avec les limites physiques de l'image. Ainsi, le procédé cerne l'aspect visuel du spectateur. Il ne lui permet pas de voir ou d'imaginer hors champ, mais l'invite à faire une lecture centripète, à lire l'image dans sa profondeur.

Dans sa prise de vue, l'objectif cherche, en recourant au rapprochement de rendre grand ce qui est petit. Il a employé un cadrage vertical. La forme de l'affiche sert à délimitée le texte.

Comme des données de perception, les couleurs et l'éclairage renvoient à l'état émotionnel du peuple algérien. Les différentes couleurs (noire, blanche, bleue, rouge et jaune) sur un fond

<sup>28</sup> - <https://www.facebook.com>. Consulté le : 12/11/2021

blanc, suscitent diverses interprétations socio-psychologiques et culturelles. Dans tout ça, l'image renvoie à la perfection.

Dans sa texture, la qualité de rapprochement suppose une dimension de mécontentement, de colère et de détermination.

- **Le message linguistique**

Le message est la substance linguistique inséré dans l'image en question. Il s'agit dans son contenu de quatre syntagmes produit en grands et en petits caractères graphiques où chacun est teinté d'une couleur. Le premier syntagme est nominal, fonctionnant comme avertissement. Il est coloré en noir et contenant une apposition cadrée en bleu. Le deuxième est transcrit en langue française mais dans une oralité arabe. Ces deux syntagmes renferment un détournement de sens et une siglaison. Le troisième renvoie au dégagisme et ce qui en résulte dans le dernier syntagme. Chacun de ces syntagmes est orné d'une ou de plusieurs couleurs. L'emploi des couleurs définit le sens que peut véhiculer le syntagme.

La siglaison ENIEM qui, par glissement de sens à changer de classe, est constitués d'un adjectif et d'un groupe nominal.

- **Interprétation**

Il s'agit d'abord de l'idée du dégagisme; ce signifié implique celle de la révolte ou de la manifestation et celle de l'état émotionnel du manifestant algérien. Son signifiant est la réunion sur la même affiche des traits psychiques d'incertitude, de peur et de colère. Ces traits sont colorés respectivement en noir, en bleu et en rouge.

Comme le signe linguistique assume une fonction dénotative et une fonction connotative, les couleurs choisies pour les mots des syntagmes connotent la colère et la détermination des manifestants. Chacune de ces couleurs peut avoir une signification et une lecture. L'ensemble relève cependant d'un désir renvoyant au changement radical.

Le contenu (Cha3b Y'ooredoo) est une expression qui renvoie au sens du verbe « vouloir » : (le peuple veut), une volonté qui s'explique dans le syntagme, « DEGAJIW » (vous partez), qui fonctionne comme une condition vitale pour le bien être du peuple.

Nous constatons qu'à travers les éléments linguistiques et les éléments plastiques (les couleurs), le peuple vit dans l'incertitude. Il est en colère. Il a peur pour l'avenir de son pays et c'est pour ces raisons qu'il est déterminé pour changer la donne.

## ❖ Étude de la figure 187

Fig. 4.<sup>29</sup> Bouddhisme du système.

## • Description

L'image représente une statuette du défunt Bouteflika colorée en gris argenté accompagnée d'un message linguistique rédigé en deux langues (arabe et français). Il s'agit d'une traduction du slogan « NON A BOUDDHA-FLIKA ». La statuette contient deux niveaux. Le socle de l'objet (niveau inférieur) est d'une forme circulaire. Il laisse apparaître trois personnages du cercle bouteflikien en occurrence : Saïd Bouteflika (frère et conseiller du président), Ahmed Ouyahia (premier ministre) et Ali Haddad (président du forum des chefs d'entreprise). Les personnages cités, en position assise, soulèvent le support (niveau supérieur) sur lequel, en position de Yoga, Bouteflika entrain de méditer. Un panneau routier accompagne l'image sur ces deux bords.

## • Interprétation

Tout d'abord, l'image assume une fonction esthétique qui renvoie au bouddhisme. La stratégie discursive invite le visiteur à effectuer une lecture parodique où le comique se manifeste dans les deux niveaux. Au niveau supérieur, la lecture suppose une interprétation faciale et une autre gestuel. Sur le plan facial, la fermeture des yeux peut renvoyer à la méditation, au calme. Ce sens peut être supprimé par un autre trait qui est l'ouverture de la bouche. En Yoga, la méditation nécessite une totale concentration, un physique détendu, l'âme s'unit alors avec l'esprit. Or que les traits des lèvres transgressent cette règle. En effet, la lèvre inférieure est tendue, ce qui suppose une autre information que celle de la méditation.

<sup>29</sup> - <https://www.francetvinfo.fr> . Consulté le : 15/03/2019

Elle renvoie du fait à l'état physique de la personne en question.

Sur le plan physique, les membres supérieurs ne sont pas tendus. Ils sont plutôt en mouvement. La main gauche en bas et de dos où les doigts sont droits sauf le majeur qui est pointu vers le haut (sans commentaire). La main droite par contre est levée, grande ouverte pour indiquer le chiffre 5 renvoyant au cinquième mandat.

Dans une autre lecture, nous pouvons parler des hauts et des bas. La main droite représente le président qui veut briguer un cinquième mandat, la main gauche renvoie au peuple qui rejette cette candidature en le pointant d'un signe impudique dans la culture algérienne.

Le niveau inférieur est aussi significatif. L'auteur de l'image nous montre qu'en dépit de l'état physique du président, son entourage le présente à un autre mandat. Ils le soulèvent sur un plat prêt à porter.

Revenant au message linguistique qui déploie un jeu de mot entre *Bouddha* et *Boute*. Cette ressemblance phonique mène le concepteur du message à souder les deux noms en supprimant les deux premières consonnes du patronyme Bouteflika pour en garder que les dernières. Il s'agit alors d'une troncation qui a abouti à Bouddha-flika. Cette forme est précédée d'un NON transcrit en rouge qui reflète l'état de colère et de détermination des manifestants.

Comme le signe linguistique assume une fonction dénotative et une fonction connotative, les couleurs choisies pour le contenu (gris, rouge et noir) connotent la colère et la détermination des manifestants. L'ensemble relève cependant d'un désir renvoyant au changement radical.

## Conclusion

Pour rappel, nous avons envisagé d'entamer dans ce chapitre une étude sémiotique des slogans du Hirak. Nous avons adopté dans le présent chapitre la répartition suivante :

Au début, nous avons commencé par un aperçu sur les notions relatives au champ de la sémiotique. Nous avons abordé les deux tendances européenne et anglo-saxonne. Nous avons entre autre présenté les différents aspects du signe linguistique selon Saussure, Hjelmslev et Peirce.

Nous nous sommes penchés par la suite sur l'image comme signe et comme moyen de contestation.

Notre problématique gravite autour de la structure des slogans et leur contribution dans l'articulation d'une signification. Ainsi, nous avons tenté de voir le rôle que jouent le texte et l'image dans la transmission d'un message significatif. Tout en se référant aux travaux des sémioticiens, nous avons procédé à une étude qui nous a montré qu'en sémiotique, le texte accompagne souvent l'image pour assumer une fonction de complémentarité.

Nous pensons que dans de telles situations, la présence de l'image est indispensable. En effet, pour communiquer ses volontés, un texte ne suffit pas s'il n'est pas accompagné d'images. L'image sert d'illustration qui appuie le texte. Le texte quant à lui, oriente le lecteur pour saisir le sens et interpréter convenablement l'image. Du fait, il efface toute ambiguïté de signification.

Dans le contexte du Hirak, ces procédés fonctionnent comme un discours qui permet aux manifestants d'exprimer leur volonté du changement à *l'algérienne*. L'image et le texte ne reflètent pas seulement l'esprit créatif du citoyen, ils sont aussi ceux qui dévoilent son état psychologique et émotionnel. Les manifestants ont sollicité l'image afin d'en faire une stratégie discursive. Cette stratégie leur permet de transmettre à grande échelle leurs messages.

# **Chapitre 3**

## **Lexique et créativité lexicale dans les slogans du Hirak**

## Introduction

Ce troisième chapitre s'inscrit dans la lignée de l'étude relative au lexique du mouvement protestataire algérien : le hirak. Son objectif est de regrouper le vocabulaire scandé lors des marches hebdomadaires. Ce n'est pas dans le but d'en faire son inventaire, mais de délimiter son émergence et son usage au sein de la société algérienne. Notre étude vise à expliciter l'activation de ce vocabulaire comme élément linguistique de combat et de revendication. Elle portera d'abord sur l'étymologie de quelques termes choisis puis sur leur intégration dans le discours du changement.

Nous commençons d'abord par la détection du vocabulaire (écrit) le plus répandu. Notre observation des écrits scandés lors de la manifestation du 22 février, ou transmis via les réseaux sociaux, constituent notre piste de recherche. Ainsi, nous envisagerons de revisiter d'abord la notion de la néologie et du néologisme pour l'insérer ensuite dans le contexte du Hirak. Dans cette lignée, nous tenterons de questionner la créativité lexicale des manifestants algériens. Il s'agit de définir le fonctionnement de ce lexique et son usage au sein de la communauté. Ce qui nous permettra d'interroger les spécificités qu'il véhicule dans le contexte du hirak. Nous aurons donc recours aux parlers algériens qui s'imposent comme moyen de communication.

Nous essayerons par la suite, d'en faire une description étymologique et de solliciter les différents sémantismes que pourraient véhiculer ces mots dans le contexte algérien. Nous poursuivrons avec une classification de ce lexique en le rattachant à sa source (manifestant, opposant, institution militaire) d'activation. Nous visons ainsi de cerner notre réflexion dans une sphère du mouvement dit "hirak" algérien. Il s'agit d'étudier ce nouveau lexique et ces pratiques qui figurent comme un espace de créativité langagière répondant aux attentes de ses acteurs.

Cette vision sous-entend l'ensemble des modifications, transformations et enrichissement lexical que peut subir le système dans son usage. Ce que nous avons constaté comme création langagière lors des nouveaux mouvements contestataires, notamment celui du hirak, s'inscrit dans cette vision.

En tant que mouvement populaire, le hirak s'est approprié de l'espace public. Il le prenait comme une scène qui a libéré ses émotions, ses désirs et son génie créateur. Une créativité perçue non seulement sur le plan linguistique (éléments), mais aussi au niveau du sémantisme que véhiculent ces mêmes éléments. Tantôt, ils sont normés, tantôt ils suggèrent une étude

sociolinguistique. De toute façon, cette production langagière, normée ou détournée, sous-entend l'existence de deux, voire même trois, sources différentes. L'une, caractérise celle des manifestants qui revendiquent un état de droit et de justice sociale. L'autre, est celle des opposants<sup>30</sup> qui tentent de déstabiliser et de diviser le mouvement. La troisième fait référence à l'institution militaire. Celle-ci a contribué à la mise en circulation d'un certain vocabulaire toujours en usage. À souligner qu'étant acteur du mouvement, cette institution a participé au pacifisme du hirak. Elle a, entre autre, évité toute dérive. A chacune donc son lexique.

Toutefois, ce lexique employé lors du soulèvement populaire algérien, rend la situation plus complexe. Sa comparaison aux autres mouvements dit "printemps arabe" ne fait pas raison. Notre intérêt porte sur le lexique utilisé au cours des marches du hirak. Ainsi, nous allons se focaliser sur le lexique des trois constituants du mouvement algérien : les manifestants, les opposants et l'institution militaire. Ce que nous avons constaté, comme confrontation d'idées, a abouti à l'émergence d'un nouveau lexique ou à ressusciter un autre considéré disparu. Ce qui veut dire que lors des manifestations, le vocabulaire puise ses racines dans la langue parlée. Sa fréquence a permis du fait sa contextualisation et sa circulation dans le discours des manifestants. Suite aux confrontations et aux affrontements des idées contingentes qu'un nouveau langage serait instauré. Ainsi, le discours issu d'une situation donnée, contribue à la formation d'un nouveau lexique qui répond aux revendications des manifestants. Bien entendu, le lexique auquel nous nous intéressons ne prête pas à l'exhaustivité. Il est choisi parmi l'ensemble recueilli lors des marches hebdomadaires.

Pour en faire, nous établirons un état de lieu de ce lexique élaboré lors du soulèvement populaire du 22 février 2019. Nous essayerons par la suite, d'expliquer son impact sur la langue référence identitaire et culturelle en avançant l'hypothèse qui suppose que, dans de telle situation, le citoyen algérien active son génie créatif et ses compétences linguistiques pour enrichir la langue et exprimer ses idées. Ainsi, nous visons à comprendre : comment les manifestants algériens mettent à jour le système linguistique de la langue française ? À quelle forme de néologie ont eu recours les manifestants dans leur action créative ? Usent-ils d'une, ou de plusieurs langues ? S'agit-il d'une construction pure ou hybride ? Comment cette action collective contribue-elle à l'émergence d'un nouveau vocabulaire ? L'acte langagier traduit-il ce qui se passe dans cette espace ?

---

<sup>30</sup> - Nous entendons par « opposants » les partis politiques qui ont été rejeté par le hirak dès son début.

## 1. La notion de créativité lexicale

La notion de créativité lexicale est définie dans le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage comme : « l'aptitude du sujet parlant à produire spontanément et à comprendre un nombre infini de phrases qu'il n'a jamais prononcées ou entendues auparavant » (Dubois, 2012).

Le même dictionnaire précise que la néologie est un « Processus de formation d'unités lexicales [...] on se contentera de rendre compte des mots nouveaux, ou l'on englobera dans l'étude toutes les nouvelles unités de signification (mots nouveaux et nouvelles combinaisons ou expressions) ». Quant au néologisme, il est une « unité lexicale (nouveau rapport signifié/signifiant) fonctionnant dans un modèle de communication déterminé, et qui n'était pas réalisée antérieurement. Cette nouveauté correspond en général à un sentiment spécifique chez les locuteurs ». (*Op. Cit.*)

De son côté, Louis Gilbert résume la créativité lexicale en « la possibilité de création de nouvelles unités lexicales, en vertu de règles de production incluses dans le système lexical ». (Gilbert L., 1975, p. 31)

La création de nouvelles unités lexicales renvoie ainsi à la néologie : processus qui permet la production des néologismes. Pris souvent, et pendant longtemps dans un contexte péjoratif et à valeur dépréciative, les termes néologie et néologisme prennent de nos jours de nouvelles acceptions. Ils évoluent cependant vers une valeur plus méliorative, sans doute sous l'effet des nouvelles recherches, particulièrement en sciences du langage, et en sciences humaines et sociales d'une manière générale.

Ainsi, la pensée, les sentiments voire même l'identité du locuteur, se manifestent via la langue qu'il met en usage. Elle est perçue, à ce moment et dans une perspective discursive, comme objet maniable et évolutif qui permet au locuteur de façonner son parlé et de varier son langage. Là où cet objet fait défaut, se manifeste l'activité humaine afin de décrire l'univers perçu. Ce qui mène, par conséquent, à l'activation du génie créatif de l'individu.

Dans le contexte du hirak, la créativité lexicale est un acte langagier qui exprime la compétence linguistique des manifestants. En recourant à la construction par composition ou affixation, ainsi qu'aux différents autres mécanismes tel que l'emprunt, ils manipulent la/les langue(s) afin d'en faire leur discours d'un côté, et pour se distinguer des autres mouvements sociaux dits « printemps arabes ». En effet, les manifestants algériens ont caractérisé leur mouvement d'un lexique spécifique que nous ne pouvons aborder sans survoler la notion de

néologie et du néologisme.

### 1.2 La néologie et le néologisme

Etymologiquement, le mot néologie tire son origine des deux racines grecques : néo-, neos qui signifie " nouveau" et logos qui sert à désigner des façons de parler, des figures de rhétorique relatif, à la parole donc au discours. En revanche, certains avancent que les concepts de néologie et néologisme ne sont pas d'origine grecque ou empruntés du grec. Pour eux, le grec ancien « ne dispose pas de vocable désignant la notion ou le processus de renouvellement lexical ». (Bouzidi, 2010, p. 19). La néologie est, selon le Robert, l' « introduction, emploi de mots nouveaux dans une langue afin de l'enrichir. Processus par lesquels le lexique d'une langue s'enrichit, soit par la productivité morphologique, soit par emprunts ou par tout autre moyen (sigles, acronymes...) ». Quant au néologisme c'est « l'emploi d'un mot nouveau (soit créé, soit obtenu par déformation, dérivation, composition, emprunt, etc.) ou emploi d'un mot dans un sens nouveau (néologisme de sens) ».

Si le Robert définit les deux concepts dans une conception linguistique, nous trouvons dans ; Philologie française une autre définition qui leur octroi une dimension artistique et psychologique. Elles sont ainsi définies : « La néologie est l'art de former des mots nouveaux pour des idées ou nouvelles ou mal rendues ; le néologisme est la manie d'employer des mots nouveaux sans besoin ou sans goût. La néologie a ses règles ; le néologisme n'a pour guide qu'un vain caprice ».

Dans le sens de, l'art de former et d'employer, Gaudin et Guespin avance : « le mot néologie est apparu en 1758, avec le sens d'art, d'activité langagière consistant à créer, à utiliser des mots nouveaux » (Gaudin, 2000, p. 233). En tant qu'activité langagière, la création de mots est assujettie au pouvoir circonstanciel dont elle s'inscrit. Nous entendons par pouvoir circonstanciel, les conditions contextuelles permettant l'émergence des nouveaux mots. Ces conditions se présentent comme une occasion momentanée qui ouvre la voie aux usages d'actionner le génie créatif et de manipuler la langue à leur besoin communicatif. Le lexique nouvellement crée, traduit en fait l'espace socioculturel de la communauté linguistique qui s'adapte avec la situation. Il peut s'agir d'un lexique dont l'emploi et le sémantisme sont stables ou d'un emploi périodique et d'un sémantisme transféré<sup>31</sup>. Dans cette lignée, Sablayrolles note :

---

<sup>31</sup> - Transféré renvoie ici au glissement et au changement de sens que peut subir un mot relativement à son contexte d'emploi.

*Quelques autres verbes au sémantisme plus marqué et plus précis sont employés, mais épisodiquement ; ils ne constituent pas la manière normale de dire l'innovation lexicale. Il s'agit de tikto « engendrer, enfanter » et de plasso « façonner, modeler » (Sablayrolles J. F., 2000, p. 25)*

Quoique comme activité langagière susceptible de traduire le monde, la néologie est de nos jours inévitable et admise dans toutes ses formes, son processus est pour certains un abus et un excès de langage.

Pris souvent, et pendant longtemps dans un sens péjoratif, ces termes prennent à partir du 19<sup>e</sup> siècle de nouvelles acceptions. Les concepts sont en constant renouvellement. Elles évoluent cependant vers une valeur plus méliorative. Dès les années soixante, les chercheurs en sciences du langage commencent à s'intéresser à la notion de créativité lexicale. Elle s'est fait dès lors une place dans le domaine du langage. Celui-ci, comme l'a précisé la linguistique saussurienne est en étroite relation avec les phénomènes sociaux. Il évolue au rythme de l'évolution de la société. Ainsi, le renouvellement lexical s'opère en parallèle avec :

- Les mouvements sociaux contemporains où, à l'ère du déagisme, partagent les mêmes slogans.
- Le développement scientifique et technologique, notamment l'espace bleu, qui a permis aux sociétés de se connecter.
- La libération de la parole qui, en rejetant le purisme linguistique, a ouvert le champ à : la création, la diffusion et à l'enregistrement de mots nouveaux.

Avec les linguistes contemporains, il s'agit d'une distinction entre le néologisme de forme et de sens (néosémie) et ceux de mots communs et de mots propres. Pour Jean Dubois, la néologie est un « Processus de formation d'unités lexicales [...] on se contentera de rendre compte des mots nouveaux, ou l'on englobera dans l'étude toutes les nouvelles unités de signification (mots nouveaux et nouvelles combinaisons ou expressions) ». (*Op. Cit.*)

Dans une perspective discursive, la néologie est une nouvelle façon de parler, une nouvelle variété du langage. Or que le néologisme est une « unité lexicale (nouveau rapport signifié/signifiant) fonctionnant dans un modèle de communication déterminé, et qui n'était pas réalisée antérieurement. Cette nouveauté correspond en général à un sentiment spécifique chez les locuteurs ». (*Op. Cit.*)

Etant produit de la néologie, attesté en 1735, le néologisme est « l'habitude d'employer des termes nouveaux ». Quelques décennies après, il désigne « les mots nouveaux eux même et

l'habitude d'inventer »<sup>32</sup>.

Dans cette lignée, le petit Robert précise que la néologie est « l'introduction, emploi de mots nouveaux dans une langue, afin de l'enrichir..., processus par lesquels le lexique d'une langue s'enrichit, soit par la productivité morphologique, soit par emprunts ou par tout autre moyen ». Le terme néologisme a quant à lui plusieurs acceptions. En plus de celle un peu plus haut citée, on lui assigne une autre. En effet, en 1800, le néologisme est « l'emploi d'un mot nouveau (soit créé, soit obtenu par déformation, dérivation, composition, emprunt, etc.) ou emploi d'un mot dans un sens nouveau ». Il s'agit dans ce cas d'un néologisme de sens.

À partir de ces définitions, nous constatons que l'invention d'unités lexicales est mise en relation avec le locuteur. Celui-ci manipule le système dans des situations particulières dans un but expressif et communicatif. C'est en fait par le biais de ces nouvelles unités qu'il en fait son discours. Ceci ne veut pas dire qu'une fois un nouveau mot est mis en circulation peut être considéré comme néologisme. Pour les lexicologues, il y a bien une spécificité qui caractérise le néologisme par rapport aux autres mots nouvellement créés. Ceci dit, que les mots nouveaux sont des néologismes, mais seulement certains d'entre eux peuvent intégrer la langue et seront attestés comme tels. Leur intégration est un fait inévitable, puisque comme phénomène social et naturel, toutes les langues sont en constante évolution. Et, pour répondre aux circonstances ainsi qu'aux exigences sociales, elles seront contraintes d'enrichir leur vocabulaire.

Nous avons mentionné un peu plus haut, que le locuteur active cette nouveauté lexicale dans sa langue pour en faire son discours. Avec ses capacités langagières et son inventaire linguistique, il façonne la langue selon ses besoins. La langue subit des mutations continues notamment au niveau de son lexique. Il faut rappeler que dans son aspect diachronique toute langue enregistre des mots qui naissent et d'autres qui disparaissent, le sens de certains s'enrichit alors que d'autres maintiennent leur sens d'origine.

Ce phénomène n'articule cependant aucun sens négatif. Il ne doit pas être perçu comme celui qui appauvrit ou crée des anomalies et des ambiguïtés au niveau de la langue en tant que système, au contraire il démontre sa vivacité. En effet, une langue qui ne subit pas ce type de changement a tendance elle aussi à disparaître, car par son aspect créatif toute langue se développe dans le temps. L'objectif principal de cette créativité et innovation lexicale est de dénommer pour des raisons communicatives, les nouveaux objets qui ont fait surface dans le

---

<sup>32</sup> - Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales.

monde notamment avec l'apparition des nouvelles technologies. Selon Darmesteter : « ...le lexique primitif devint vite insuffisant pour exprimer les idées nouvelles qu'allait apporter le développement ininterrompu de la civilisation » (Bouzidi, 2010, p. 26). Ceci veut dire que la créativité lexicale s'inscrit dans une continuité qui embrasse les perspectives sociales.

L'objectif de dénomination débouche sur le concept de créativité dont a parlé Louis Guilbert pour qui, la néologie intègre l'activité du langage. Ainsi, il précise qu'il existe « deux types de créativité lexicale » qui se complètent et qui ne s'opposent pas. Il s'agit de la « néologie dénominative » et de la « néologie stylistique ».

La néologie dénominative est liée à la langue. Elle est définie comme « la nécessité de donner un nom à un objet, un concept nouveau » (*Op.Cit.*). Le mot nouvellement créé contient un statut virtuel par rapport au lexique attesté dans le système. Face à ce type de néologie, le deuxième type s'inscrit dans le discours du sujet parlant qui, en dehors ou contre les modèles assignés à la création lexicale, active : sa faculté intellectuelle et langagière, sa liberté d'expression et son génie. De création poétique, il traduit une « création lexicale fondée sur la recherche de l'expressivité du mot en lui-même ou de la phrase par le mot » (*Op.Cit.*). Son but est de traduire les idées d'une manière nouvelle.

La créativité lexicale ne pourrait être soumise aux différentes règles de construction (que nous aborderons plus bas). Certains nouveaux mots transgressent la norme de formation des néologismes du fait qu'il s'agit du langage, faculté purement humaine. En effet, par ses facultés et ces compétences et pour des raisons communicatives, l'humain invente de nouveaux mots en transgressant le processus de la néologie. Cette faculté humaine (le langage) sera envisagée à ce moment sous son aspect lexicologique.

### 2.1 L'aspect lexicologique

Avant d'entamer les procédés relatifs à la créativité lexicale, faisant un petit détour sur la lexicologie étant donné que c'est dans cette science que s'inscrit la création du lexique.

La dite science fait parti du vaste champ de la linguistique. Comme son nom l'indique, la lexicologie s'intéresse au lexique d'une langue donnée. Le terme en question tire son origine du grec. C'est un composé de la racine « *lexicom* » qui veut dire *lexie* ou mot et le suffixe « *logie* » renvoyant à science. La lexicologie peut se définir comme l'étude scientifique du lexique. Elle s'intéresse à la fois aux unités lexicales, aux mots et aux syntagmes d'une langue ainsi qu'aux rapports établis entre ces unités et la syntaxe.

Telles que définies, ces unités représentent l'ensemble des mots déjà répertoriés reflétant du

fait, la richesse du système. Toutefois, il est important de noter que le lexique se distingue du vocabulaire. Le lexique appartient au répertoire d'une langue, tandis que le vocabulaire renvoie au discours oral. Cependant, le vocabulaire peut d'un moment à un autre, intégrer le dictionnaire de la langue et devient lexicaliser. Le processus de lexicalisation revient aux spécialistes de la lexicologie qui, dans leurs opérations ne prennent pas cette science indépendamment des autres disciplines. Au contraire, la lexicologie est considérée comme le carrefour où se croisent : la phonologie qui s'intéresse à l'étude du fonctionnement des sons d'une langue, la syntaxe qui détermine les combinaisons des unités lexicales et la morphologie qui, quant à elle, étudie la forme des mots. Elle détermine du point de vue sémantique et morphologique, l'organisation formelle du lexique. Ce dernier est étroitement lié à la syntaxe, puisqu'une phrase est constituée d'un ensemble de mots. D'après Essono, « la lexicologie envisage le mot dans tous ses aspects, étymologiques, historiques, syntaxiques, fonctionnels, psychologiques et sociaux, morphologique et sémantique » (Essono, 2000, p. 121).

L'emploi de ces deux termes oblige à ce moment certaines précisions. Le terme lexique représente une classe ouverte qui subit des transformations en vue d'enrichir une langue. C'est l'ensemble des mots ou des unités d'une langue qui entretiennent entre eux des relations et des variables de différents ordres. Les relations renvoient à celles qui s'opèrent sur les deux plans : structurel et sémantique. Quant aux variables, elles font référence : aux domaines, à l'usage et au statut des mots.

## 2. Les relations

Comme nous l'avons avancé, les relations entre les unités d'une langue s'opèrent au niveau de la structure et du sens, au niveau de la morphologie et de la syntaxe.

### 2.1 Au niveau structurel

Dans sa linéarité, une phrase est constituée d'un ensemble de mots. En obéissant à la syntaxe de la langue, cet ensemble est structuré de façon à doter la phrase d'un sens. Les mots sont reliés entre eux afin d'entretenir des relations analysables sur deux axes dont à parler Saussure à savoir : l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique.

Le premier axe est celui qui regroupe les relations d'enchaînement des unités et de groupement des syntagmes. Il représente l'axe vertical où s'effectue le positionnement adéquat des unités. Le deuxième renvoie aux relations d'équivalence où les unités peuvent se substituées dans un syntagme. La substitution s'opère horizontalement en respectant les

classes grammaticales.

*L'opposition entre paradigme et syntagme est issue d'une « dichotomie saussurienne », [...] où les rapports verticaux sont dits associatifs et sont indépendants des rapports horizontaux syntagmatiques : « les mots offrant quelque chose de commun s'associent dans la mémoire, et il se forme ainsi des groupes au sein desquels règnent des rapports très divers. [...] « Le rapport associatif unit des termes in absentia dans une série mnémonique virtuelle ». « Le rapport syntagmatique est in praesentia ; il repose sur deux ou plusieurs termes également présents dans une série effective » ; son support est l'étendue. Ces deux ordres « correspondent à deux formes de notre activité mentale, toutes deux indispensables à la vie de la langue ». (Lehmann. A, 2018, p. 15).*

## 2.2 Au niveau du sens

Au niveau du sens, les relations structurent le lexique sur le plan de substitution, c'est-à-dire sur l'axe vertical ou paradigmatique. Selon Lehmann et Martin-Berthet, ces relations fonctionnent suivant deux types : relations hiérarchiques et d'inclusion et relations d'équivalence et d'opposition.

Le premier type de relations se rapporte aux unités hyponymes et hyperonymes. Les unités hyponymes et hyperonymes entretiennent une relation hiérarchique. L'hyponyme désigne un mot spécifique appartenant à un mot général qui est l'hyperonyme.

Dans le contexte du Hirak par exemple, les mots (*cachiriste*) et (*lahasse*) sont des hyponymes de (*chayette*). Ce dernier est l'hyperonyme, terme général qui inclut les deux mots spécifiques. Toutefois, les mots (*cachiriste*) et (*lahasse*) peuvent être considérés comme des co-hyponymes du même hyperonyme. Ils sont ainsi, car ils se placent au même niveau de spécificité et ils sont rattachés au même hyperonyme. Cependant un co-hyponyme peut avoir un trait de spécificité qui le distingue de l'autre. Ils peuvent entre autre entretenir une relation de synonymie ou d'antonymie.

Dans notre exemple, les deux mots se distinguent par le fait que le premier (*cachiriste*) est employé à la personne qui brosse au politique, par contre le deuxième (*lahasse*) renvoie au militaire. Dans un sens ils sont synonymes, mais ils peuvent aussi entretenir une relation d'antonymie dans le cas où une opposition entre civil et militaire est exprimée.

Ainsi, nous pouvons illustrer notre explication par le schéma suivant :



dérivationnels dans le lexique du Hirak.

Après consultation du lexique mis en usage lors du mouvement populaire algérien, nous avons constaté que la majorité de ce lexique est formé par dérivation flexionnelle.

### 2.3.2 La composition

La composition lexicale est le fait d'assembler deux mots. Si ces derniers sont français, on parle alors d'une composition populaire. Si les mots sont empruntés aux langues anciennes, il s'agit dans ce cas d'une composition savante. Dans le cas de notre étude, le lexique mis en usage lors des marches se distingue par certains traits qui le caractérisent. Certains mots sont construits par affixation en respectant la norme de la dérivation flexionnelle comme dans « dédagisme ». D'autres au contraire n'obéissent pas à ces règles et qui présentent un caractère particulier. Dans ce sens, Martinet note qu' :

*On a là une situation linguistique particulière, qui ne s'identifie ni avec la composition proprement dite, ni, de façon générale, avec la dérivation, qui suppose la combinaison d'éléments de statut différent. On pourrait peut-être parler, dans le cas où l'on forme un nouveau syntème, de recomposition à partir d'éléments dédagés par analyse ».* (Martinet, 1967, p. 135)

D'après ce qu'avance l'auteur, l'analyse des nouveaux mots nous permette de distinguer la composition qui respecte les règles de formation et celle qui ne l'est pas, et qu'il a qualifié de recomposition. Le problème qui se pose à ce moment est la qualification d'une formation où se combine différents systèmes, cas du lexique du Hirak. Ce lexique présente une composition affixale où les suffixes de la langue française sont rattachés à des racines d'une autre langue tout à fait différente. Dans certains cas, il obéit à la norme de la composition. Il ne s'agit dans d'autres cas, que d'une soudure de mots que nous avons qualifiée d'hybride, d'une troncation de syllabes, voir même d'une abréviation. En somme, une formation par imitation qui renvoie à la performance linguistique et au génie créatif du citoyen algérien.

### 2.4 Au niveau syntaxique

Les relations syntaxiques renvoient aux combinaisons qui s'opèrent sur l'axe syntagmatique et au classement paradigmatique du lexique. Ces relations sont liées et se complètent. D'une part, les combinaisons morphologiques sont définies par la syntaxe. D'autre part, le fonctionnement des relations syntaxiques ne peut être perçu sans sémantisme.

Si nous prenons à titre illustratif les phrases suivantes :

- Je participe à la manifestation.
- Je suis un manifestant.
- Je ne vote pas contre l'Algérie.

Ces phrases sont correctes sur le plan syntaxique, puisqu'elles respectent dans leur linéarité la norme grammaticale de la langue et elles véhiculent un sens. Sur le plan paradigmatique, elles acceptent la substitution. Ainsi, nous pouvons employer un lexique en circulation dans le Hirak. En effet, le nom « la manifestation » peut être substituée par *le hirak*. Toute en respectant la classification verticale, les deux mots entretiennent une relation de synonymie. Il est de même pour « un manifestant » qui devient *un hirakiste*, ainsi que le verbe « voter » qui prend comme synonyme *douzedouzer* ; créé par les manifestants. Après substitution, nous obtiendrons ce qui suit :

- Je participe au *Hirak*.
- Je suis un *hirakiste*.
- Je ne *douzedouze* pas contre l'Algérie.

Les relations entretenues dans ces constructions concernent à la fois la syntaxe, la morphologie et le sens. Syntaxiquement et sémantiquement parlé, elles sont correctes et ne présentent aucune ambiguïté, mise à part la troisième phrase où le verbe (inconnu) peut entraver pour les non-algériens la compréhension. En revanche, le sens du verbe en question est acquis par tous les algériens, car il renvoie au contexte de son émergence et à son usage. L'usage d'un lexique est défini dans ces variations.

Toute langue contient deux types de lexique, un lexique commun que tous les locuteurs mettent en usage et un lexique de spécialité qui relève de la terminologie et que seuls les spécialistes d'un domaine en font recours.

Le recourt ou l'usage du lexique d'une langue varie et se diversifie. Ses variations dépendent du temps et de l'espace, car une langue est avant tout parlée. Autrement dit, la vie d'une langue est relativement liée à la circulation de son lexique qui se développe pour l'enrichir. La diversification du lexique dépend des classes sociales ainsi que de la situation de communication.

Dans leur ouvrage « Lexicologie », Lehmann et Martin-Berthet parlent de quatre types de variations : diachronique, diatopique, diastratique et diaphasique.

### 2.4.1 Diachronique

La variation diachronique renvoie à l'étude historique de la langue, à son évolution dans le temps. Le dictionnaire de linguistique précise que la diachronie « suit les faits de langue dans leur succession, dans leur changement d'un moment à l'autre de l'histoire ».

Dans la conception saussurienne, cette étude sert à expliquer les changements que subit une langue donnée. La variation diachronique rend compte de l'usage des mots notamment entre les générations. En effet, les anciennes générations emploient certains mots que les nouvelles ne comprennent pas. En contrepartie, ces dernières créent des mots que les premières ne peuvent saisir le sens. Si la variation diachronique est liée au temps, celle de la diatopie est liée à l'espace et aux régions.

### 2.4.2 Diastratique

Le mot diastratique est formé à partir de *strate*, ce qui fait que cette variante concerne les groupes sociaux. Elle précise l'appartenance à un milieu socialement déterminé. La variation diaphasique quant à elle est liée à la situation de communication. Cette variation permet de considérer l'échange dans son aspect formel ou informel. En d'autre terme, elle fait référence au registre de langue. Ces deux variations articulent un sens identique puisqu'elles renvoient à la communication entre les groupes sociaux. Elles font références à l'usage de la langue dans la société.

Il semble à ce moment que les deux variantes (diastratique et diaphasique) se confondent puisqu'elles se penchent toutes les deux sur l'étude du parler des groupes sociaux ; le parler des jeunes par exemple ou celui dit urbain, etc. Cependant « les notions de strates et de niveaux peuvent véhiculer une dimension hiérarchique et une attitude normative, au détriment de leur vocation descriptive ». (*Op. Cit, p.18*)

Ces variations nous amènent à se rendre compte que l'étude du lexique du Hirak est une tâche complexe et sur le plan morphologique et sur le plan de l'usage.

Sur le plan morphologique, nous avons constaté qu'il s'agit dans certains cas d'une imitation, dans d'autres d'un mixage de langue. Sur le plan de l'usage, le lexique du Hirak ne s'applique pas aux variantes diastratique et diaphasique sur-citées, puisqu'il est mis en usage par toute la population. La circulation de ce lexique est embrassée par tous les manifestants. Il ne renvoie ni à une distinction générationnelle, ni à une répartition groupale. C'est celui du peuple.

Ce lexique peut entre autre être décrit dans son aspect diachronique et synchronique, du fait

qu'il signe certaines modifications dans la langue et qu'il est limité dans le temps. Sa variation diatopique est aussi identifiable : d'une part, il fait référence à un territoire limité (l'Algérie). Il se distingue d'autre part, d'un autre lexique mis en usage dans divers autres mouvements qu'a connu le monde arabe.

Selon Guilbert. L : « le lexique n'a jamais pu être défini comme un système clos, en raison de son ouverture sur le référent, l'évolution du monde, de la pensée, sur la transformation de la société » (*Op. Cit, p.32*). À partir de cette citation, nous remarquons que le lexique n'a jamais été stable et ne le sera jamais, puisqu'il évolue tout comme l'évolution de la société. Ce caractère évolutif du lexique a entre autre, poussé les chercheurs à penser le processus de la créativité lexicale sous différents angles.

Depuis Sablayrolles qui a proposé une « typologie des typologies », les études sur la créativité lexicale ne cessent de s'enchaîner. Au début, Guilbert a établi une typologie qui regroupe six procédés. En y apportant quelques modifications, il les réduit à cinq et opte en fin, seulement pour quatre types à savoir : néologie phonologique, sémantique, syntaxique et emprunt.

La classification de la créativité lexicale se présente dès lors comme complexe. Certains l'ont pensé sous son angle formel, d'autres l'ont prise sous son aspect sémantique. En ayant en commun le lexique comme noyau de recherche, nous constatons que celles-ci présentent certaines divergences, notamment lorsqu'il s'agit de la classification des néologismes.

Toutefois, Sablayrolles qui s'est inspiré des travaux de Tournier, a discuté les procédés et a élaboré un classement qui se compose de deux matrices : matrice externe et matrice interne.

### **3. Les procédés de la création lexicale**

Les procédés de la création lexicale sont des mécanismes qui, selon la classification de Sablayrolles, s'organise autour des matrices internes et externes.

#### **3.1 La matrice externe**

La matrice externe concerne l'emprunt ; phénomène linguistique issu principalement du contact de la langue du territoire et des langues étrangères. L'emprunt est un mécanisme qui permet d'enrichir une langue donnée avec un vocabulaire appartenant à une autre langue. Il est le fait d'implanté dans la langue cible un mot existant dans la langue source. Pour des raisons d'expression, le mot emprunté sera adopté dans la langue d'accueil. Il comble ainsi le manque enregistré.

L'emprunt peut être de forme (lexical) ou de sens (sémantique). Il est lexical lorsqu'un mot

passé d'une langue en adaptant la phonologie ou la morphologie d'une autre langue. Si ce passage consiste dans l'attribution d'un nouveau sens au mot, il s'agit dans ce cas d'un emprunt sémantique.

Sablayrolles et *al*, expliquent que la matrice externe contient « les mots nouveaux ne sont pas produits par le système de la langue, mais sont importés d'autres systèmes linguistiques, de langues étrangères » (Sablayrolles, 2003, p. 116). Dans la même lignée, Dubois et *al* précisent qu'« il y a emprunt linguistique lorsqu'un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (...) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts » (*Op. Cit.*, p.117).

L'emprunt de la langue source s'intègre dans la langue cible. Il est selon Queffélec et *al*, (2002) d'ordre : syntaxique, morphologique et phonétique.

Dans notre corpus l'usage de l'emprunt phonologique se caractérise par un rapprochement phonique. Les sons de la langue française sont remplacés par des sons présentant une équivalence dans la langue arabe. Ce processus est réalisé lorsque le son en question n'existe pas dans la langue emprunteuse. Citons à titre illustratif le son [p] emprunté du français pour être prononcé [b] en arabe car absent dans son système phonétique (*cf. Fig. 173*). (Pour plus de détail voir chapitre sociolinguistique).

L'emprunt syntaxique consiste dans le changement des classes grammaticalement déterminées. En effet, dans l'exemple « dégagisme », le locuteur algérien a effectué un transfert de classe grammaticale. Il a d'abord emprunté la base verbale « dégager » pour qu'elle devienne un nom en lui ajoutant le suffixe « -isme ».

### 3.2 Les matrices internes

Considérée comme les plus riches, les matrices internes regroupent plusieurs formes. Il peut s'agir d'une dérivation morphosémantique qui contient : la construction affixale et/ou composition (savante, hybride, mot-valise), ou encore une imitation et déformation. Il peut s'agir aussi d'un changement de fonction ou de sens (métaphore, métonymie et autres figures). Elles concernent entre autre, la morphologie ou s'opère la réduction de la forme par troncation et l'abréviation ou la siglaison et l'acronymie.

Dans le cadre de notre étude, nous nous focaliserons seulement sur les procédés auxquels a eu recours les manifestants algériens dans leur activité créative. Commençons d'abord par la dérivation :

### 3.2.1 Morphosémantique

Le lexique du Hirak mis en étude présente une construction qui se réalise à l'aide de la suffixation.

La suffixation consiste en l'ajout d'un suffixe de la langue française à la fin d'une base arabe. Les suffixes les plus fréquents sont « -isme, -iste », comme dans *hirakiste*, *cachiriste*. Nous avons aussi détecté le suffixe « -logie » dans *hirakologie*. Les formes de flexion française sont à l'origine de ce mécanisme.

Dans l'unité « dégagisme », nous constatons la suppression du suffixe « -er » désinence verbale existante auparavant dans le verbe dégager. Ce procédé renferme à la fois une dérivation syntaxique et une dérivation régressive qui consiste en la suppression du suffixe d'origine.

La composition est réservée à la fusion de deux mots autonomes en un seul mot. L'autonomie renvoie au fait que les mots peuvent être employés dans d'autres contextes. Par exemple « *Yetnahaw Gaa* » est une unité composée. Elle se compose de deux unités autonomes à savoir : *Yetnahaw* et *Gaa*. Chacune de ces deux unités est susceptible d'être employée dans un autre contexte. Il est de même pour l'unité « généravirus » qui se compose du pluriel de la lexie ; *général* (avec modification) + *virus*.

Contrairement à la composition qui s'applique au même système linguistique, l'hybridation est une composition impliquant deux systèmes différents comme dans « *issabavirus* ». Cette unité hybride est issue de la composition de deux unités appartenant à deux systèmes différents. *Issaba* appartient à l'arabe et *virus* au français.

Selon Sablayrolles, les mots valises sont identifiés dans « la combinaison en un mot, souvent fantaisiste, des signifiants au moins altérés, de deux ou plusieurs lexies, avec création d'un signifié qui combine des signifiés des diverses lexies présentes » (Sablayrolles J. , 2000, p. 224). Le mot valise est un mot créé à partir du collage du début d'un mot à la fin d'un autre mot. Nous pouvons citer dans ce cas, le verbe « *douzedouzer* » issu de la répétition de deux adjectifs numériques. Le collage a permis d'obtenir un verbe créé dans le contexte du Hirak.

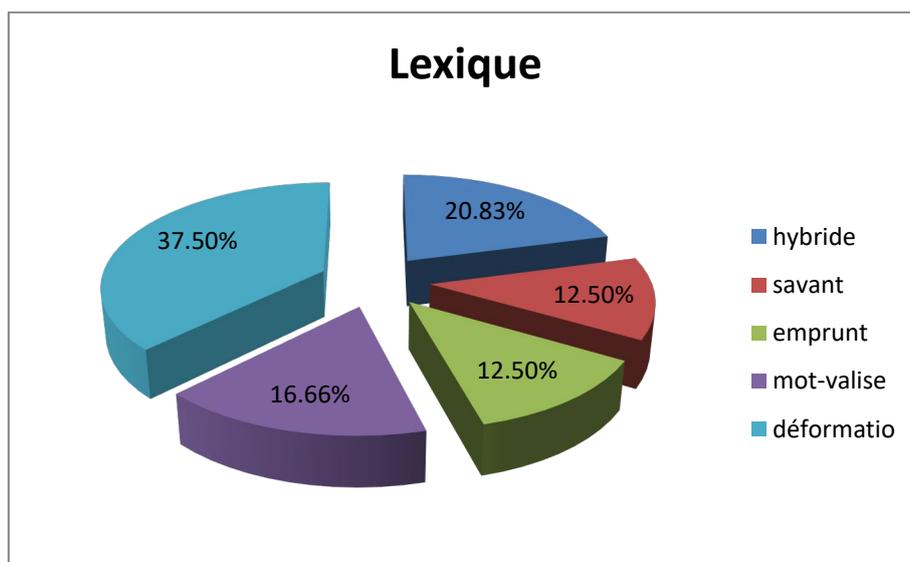
Nous soulignons que certains mots considérés comme mot-valise ont subi une troncation comme dans « *vendredire, mardire* ». Dans leur origine, il s'agit dans le premier exemple du nom *vendredi* attaché au verbe *dire*. Après suppression d'une syllabe ; soit la dernière syllabe du nom *vendredi*, soit la première syllabe du verbe *dire* pour obtenir le mot-valise *vendredire*. Identiquement dans le deuxième exemple.

En plus de ces mécanismes, nous avons pu détecter quelques paronymes. La paronymie consiste dans la déformation d'une lexie. Pour faciliter la prononciation d'une lexie, le locuteur déforme la graphie ou la sonorité du mot en question. Il crée ainsi un paronyme. Dans le contexte du Hirak, ce procédé affecte surtout les marques. Nous pouvons citer le paronyme « *Malbarré* » au lieu de Marlboro qui contient un groupe consonantique [rbl] dont la prononciation est lourde.

#### 4. Repérage et étude du lexique

Pour l'étude de la créativité lexicale, nous avons repéré un ensemble de 24 mots pris comme échantillon. C'est en fait dans le but de mettre l'accent sur l'aspect créatif que nous avons pris cet ensemble. Après étude, nous sommes arrivés aux résultats affichés dans le graphique suivant :

**Graphique 2:** Le lexique du Hirak



##### 4.1 Discussion du graphique

Pour la clarté de ce que nous avançons, il est important de préciser que c'est dans le but de faciliter l'étude que nous avons devisé le corpus en six catégories tel que affichées.

Les résultats obtenus à partir de ce graphique montrent que la construction par déformation est le procédé le plus utilisé avec un taux de 37,50%. Il faut toutefois préciser que nous avons associé dans cette catégorie les paronymes qui affectent les marques, ainsi que la siglaison et l'abréviation. Nous constatons aussi un usage important de l'hybridation représentant 20,83%.

Les mots-valises créés par les manifestants algériens sont de 16,66% suivis de la construction savante avec 12,50%. À préciser ici, que nous avons inséré dans cette catégorie les lexies contenant un trait renvoyant au domaine médical : « *virus* » par exemple. Ces formes s'inscrivent dans les matrices internes. Quant à la matrice externe, figurant dans l'emprunt, elle représente une proportion de 12,50%.

Il faut reconnaître, qu'il ne s'agit pas d'une simple tâche. Il a fallu se gratter la cervelle pour penser la formation de ce lexique, car c'est tellement complexe que l'on croyait. Afin d'y parvenir, nous nous sommes basés sur trois critères que nous avons jugé utile pour notre étude.

Le critère principal est celui de prendre en charge ce lexique dans son contexte. Autrement dit, ce qui est important pour notre étude, c'est sa circulation et sa mise en usage. Le deuxième critère est relatif à sa construction. Il s'agit de décomposer les unités lexicales afin d'identifier leurs racines et le système linguistique d'appartenance. Le dernier critère auquel nous nous sommes intéressé est l'aspect émotionnel que dégage cette créativité dans l'esprit du manifestant algérien.

Ces critères nous ont permis de mentionner les résultats ci-dessus affichés. Nous commençons par le lexique étudié dont l'analyse sera améliorée par la suite.

#### 4.2 Lexique étudié

**Tableau 1** : Répartition par matrices

Matrices internes				Matrice externe
Déformation Paronymie	Hybridation	Mots-valises	Composition savante	Emprunt
Younamar	Issabavirus	Vendredire	Générovirus	Dégagisme
Malbarrés	Hirakiste	Mardire	Bouteflicoque	Douzedouzer
HD, 4K	Hirakologie	Bouteflesqa	Peuplecilline	Dimancher
ENIEM	Hirakman	Bouddha-flika		
Sinkiemandax	cachiriste			
Y'ooredoo				
C'estVital				
Camel				
Hniwna N'Haniwkom				
<b>37,50 %</b>	<b>20,83 %</b>	<b>16,66 %</b>	<b>12,50 %</b>	<b>12,50 %</b>
<b>Total 99,99 %</b>				

## 4. Étude lexico-sémantique des matrices internes

### 5.1 Étude morphosémantique

Il s'agit d'une étude relative à : la dérivation, la composition et à la construction des mots valises.

#### 5.1.1 Dérivation par suffixation

Le corpus choisi pour l'étude contient huit unités lexicales construites par suffixation. Bien sûr, ce nombre ne prête pas à l'exhaustivité. Nous pouvons toutefois rajouter d'autres unités ne figurant pas dans le tableau ci-dessus. Les huit unités formées par dérivation suffixale sont réparties en deux classes : celle formée avec une racine arabe + un suffixe français et celle que nous avons qualifiée de savante car elle contient une partie renvoyant au domaine médical.

**Tableau 2** : dérivation suffixale

Unité lexicale	Racine	Suffixe	Unité 2	Langue d'origine	Classe grammaticale	Signification
Issabavirus	Issaba	--	virus	Arabe	Nom	La bande des malfaiteurs
Hirakiste	Hirak	-iste	--	Arabe	Nom/Adjectif	Participant au Hirak
Hirakologie	Hirak	-logie	--	Arabe	Nom	Science du Hirak
Hirakmen	Hirak	--	Men anglais	Arabe	Nom/Adjectif	Participant au Hirak
Cachiriste	Cachir	-iste	--	Arabe	Nom/Adjectif	Partisan du FLN et du 5 <sup>e</sup> mandat
Générovirus	Général	--	Virus	Français	Nom	La bande des généraux
Bouteflicoque	Bouteflika	--	Coque	Français	Nom	Etat maladif et contagieux
peuplecilline	peuple	--	cilline	Français	Nom	Remède

### 5.1.2 Construction des mots-valises

Les mots-valises étudiés sont de deux types. Le premier type concerne une flexion verbale où les manifestants ont associé deux unités lexicales existantes dans le système. Il s'agit d'une association d'un Nom et d'un Verbe pour obtenir un nouveau verbe renvoyant au contexte du Hirak. Le nom perd sa classe grammaticale pour assumer celle du verbe. Le deuxième type est nominal, puisque les deux unités attachées sont à l'origine des noms.

**Tableau 3** : Les mots-valises

Unité lexicale	1 <sup>er</sup> unité	2 <sup>e</sup> unité	signification
Vendredire	Vendredi	Dire	Marcher et revendiquer chaque vendredi
Mardire	Mardi	Dire	Marcher et revendiquer chaque mardi, réservé aux étudiants
Dimancher	Dimanche	Suffixe (-er)	Marcher et revendiquer chaque dimanche, réservé à la diaspora
Bouteflesqa	Boutef	lesqa	Celui qui se colle au pouvoir (troncation de la dernière syllabe de la première unité)
Bouddha-flika	Bouddha	flika	Renvoie à la culture bouddiste (troncation de la première syllabe de la deuxième unité)

### 5.1.3 Composition par déformation

La déformation consiste dans le fait que l'unité d'origine est une marque ou une expression qui a subi une déformation. Cette déformation permet de changer le sens originel de l'unité. Il peut s'agir d'une siglaison ou d'une abréviation. Elle contamine différents systèmes.

**Tableau 4** : déformation et paronyme

L'unité	Expression	Marque	Procédé	Origine	Sens
Younamar	X	-	paronymie	On a mare	Le peuple ne supporte plus
Malbarrés	-	X	paronymie	Marlboro	Mauvaise gouvernance vouée à l'échec
HD, 4K	X	-	abréviation	Haute définition	Le système est dépassé, le peuple espère le nouveau
ENIEM	-	X	siglaison	ENIEM	Plusieurs fois

Sinkiemandax	X	-	paronymie	5 <sup>e</sup> mandat	Médicament pour contrer le 5 <sup>e</sup> mandat
Y'ooredoo	-	X	Glissement de sens	Ooredoo	Entreprise de communication qui prend le sens de vouloir
C'estVital	-	X	Glissement de sens	Cevital	Entreprise commerciale qui prend le sens de nécessaire
Camel	-	X	paronymie	Camel	Marque de cigarette qui prend le sens de tous en arabe
Hniwna N'Haniwkom	-	X	paronymie	Heineken	Marque de bière qui prend le sens de laisser nous tranquille en vous laisse tranquille en arabe

## 6. Étude de la matrice externe

### 6.1 L'emprunt

Dans le tableau N°1, l'emprunt est représenté par trois unités. Cette mention renvoie à l'étude elle-même. Nous avons pris ces unités comme échantillon car d'un côté, elles sont issues d'un processus de composition, d'un autre elles ont fait appel à un autre système linguistique. Du fait, nous nous ne sommes pas intéressés au lexique dépourvu des deux critères. Il existe bien un autre lexique en circulation dans le Hirak emprunté à d'autres langues ; *dixit* (dire en latin) par exemple et à d'autres domaines : médical comme (*gangréné, amputer...*), sportif (*var, carton rouge...*), informatique (*Ctrl+Alt+Suppr*), etc.

**Tableau 5** : l'emprunt

Unité lexical	racine	nature	suffixe	fonction	sens
Dégagisme	Dégager	verbe	-isme	nom	Renvoyer les dirigeants par vote ou insoumission
Douzedouzer	douze	adjectif	Répétition + (-er)	verbe	Aller voter le 12/12
Dimancher	Dimanche	Nom	-er	verbe	Marcher chaque dimanche

## 7. Le nouveau lexique du hirak

En tant que produit langagier, ce lexique est questionné du point de vue de la norme et de l'usage.

### 7.1 Norme et usage

Comme nous l'avons signalé plus haut, les mots créés lors du hirak balancent entre la norme syntaxique du système et son usage permanent. L'histoire des langues nous a appris que la norme et l'usage s'associent toujours. Il ne peut y avoir une norme sans pratique ni une pratique sans norme. Ce couple est donc indissociable.

Etant la mise en pratique du système (langue), l'usage est déterminé selon les besoins expressifs des sujets parlants et selon la norme appliquée. À ce moment, la langue devient objet manipulable. Elle subira de la part de ses usagers des modifications et des transformations multiples. Ainsi, se concrétise une relation tripartite qui lie la norme, l'usage et l'acte langagier. Dans ce sens, Louis Hjelmslev note : « norme, usage et acte sont intimement liés ensemble et se ramènent naturellement à ne constituer qu'un seul objet véritable, l'usage, par rapport auquel la norme est une abstraction et l'acte une concrétisation » (Hjelmslev, pp. 77-78).

Lorsque les locuteurs manipulent et modifient la langue c'est, en fait, dans le but de l'enrichir. En respectant l'aspect normatif du système, le locuteur pourra décrire le monde avec toutes ses transformations et exprimer ses idées à l'aide d'un lexique inexistant auparavant. L'usage de la langue que se font les sujets dans les différents contextes, serait l'origine de tout changement que pourrait subir le système linguistique. La pratique permet aux locuteurs de modifier les règles du système et introduire du fait le changement. Ainsi, sous l'aspect de la création, l'usage serait un champ fertile où germe le nouveau lexique.

### 7.2 Formation du nouveau lexique

La formation du nouveau lexique relatif au hirak, dépend des circonstances évolutives du mouvement. Elle est souvent contaminée par les contraintes sociopolitiques du pays. En effet, la pression exercée sur la liberté d'expression a permis aux manifestants algériens d'activer leur génie créatif. Par cette créativité, ils démontrent leurs compétences linguistiques qui ont permis en fin de compte à : l'Algérienisation du français (Ait Dahmane, 2020, p. 151).

En étudiant le nouveau vocabulaire du hirak, nous avons constaté que les manifestants procèdent dans la formation de ce lexique à un mixage linguistique. Il s'agit en fait, d'un

mécanisme qui lie deux systèmes différents : l'arabe algérien comme langue maternelle et le français comme langue étrangère.

Ce mécanisme est déterminé lorsque la norme d'un système se mixe avec l'usage d'un autre. Prenons à titre d'exemple les mots suivants : *hirakologie*, *hirakiste*, *cachiriste*, etc. Il s'agit ici d'une technique qui joint l'usage et la norme. Les mots précédents sont construits selon les matrices internes<sup>33</sup> qu'a proposées Sablayrolles Jean François, notamment celle de la construction affixale (hirak + iste).

Unissant deux systèmes différents, cette construction semble d'un point de vue normatif incorrect, mais son emploi tend dans de tel contexte, à l'acceptabilité. Dans ce cas, nous pouvons parler d'une composition hybride qui consiste à unifier par imitation deux lexies appartenant à deux systèmes différents. Si le but de cette construction est d'enrichir le vocabulaire de la langue étrangère, nous parlons à ce moment d'un : emprunt. Classé dans la matrice externe, ce phénomène résulte en fait, du mixage ou du contact des deux langues : la langue d'expression et la langue étrangère.

Certaines créations forment en elles même des slogans revendicatifs. Citons celui qui s'est fondé sur le fameux « dégage ! ». L'association de cette base verbale au suffixe « -isme » a permis, tout en opérant une transformation catégorielle, la construction de « dégagisme ».

Nous pouvons aussi citer « vendredire », classé comme verbe du troisième groupe. De création algérienne, ce nouveau mot est construit suivant un mécanisme morphologique. Il s'agit d'une composition où sont juxtaposés deux éléments lexicales déjà existants « susceptible d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue » (Dubois et al, 2012, p. 106).

Ce mot peut être considéré comme mot-valise, puisqu'il est forgé à partir de : « vendredi » et du verbe « dire » qui ont en commun la syllabe / di /. Les manifestants ont alors supprimé la dernière syllabe de « vendredi » non celle de « dire » afin de garder l'aspect revendicatif du mouvement.

## 8. Le lexique et ses référents

Lors de notre étude, nous avons constaté que le lexique du hirak émane de diverses instances. Ainsi nous l'avons reparti en trois catégories. D'abord celui du contexte, celui des partisans et enfin celui des opposants.

<sup>33</sup> - Les matrices internes regroupent celles dites : morphosémantiques, syntaxico-sémantique, morphologiques et pragmatique.

### 8.1 Lexique contextuel

#### ➤ Dégagisme

À propos du dégageisme, Bernard Pivot déclare que : « c'est une sorte de néologisme fondé sur le fameux « Dégage ! » des printemps arabes ». En effet, lorsque le peuple tunisien s'est révolté contre le président Ben Ali en 2011, le verbe ' dégage ' formant en lui seul un slogan revendicatif, est devenu un sujet brûlant. Dès lors, cette expression verbale infecte tous les mouvements contestataires qu'a connus le monde arabe. Cette formule est aussitôt reprise en Egypte, en Syrie au Yémen et en Lybie, en Algérie. Elle est également utilisée dans les pays occidentaux.

#### ➤ Hirakiste

Au début du mouvement c'était plutôt le terme ' hirakeur ' qui circulait. Comme celui-ci désigne l'agent qui pourrait être soupçonné de manipulateur, les manifestants l'ont très vite remplacé par hirakiste. Ainsi, la substitution du suffixe « - eur » par « - iste » permet un transfère sémantique de, ' agent ' (manipulateur) au participant. En effet, avec le suffixe « - iste », le terme désigne les citoyens qui ont pris part aux manifestations. Les hirakistes sont, cependant, les personnes militantes qui défendent les idées du mouvement contestataire. Elles sont, entre autre, celles qui se positionnent comme des opposants de la cinquième candidature de Bouteflika, et par conséquent, contre les bouteflikistes.

#### ➤ Hirakologie

En tant que mouvement populaire de contestation, la hirakologie selon LazhariRihani, professeur de linguistique et de philosophie du langage à l'université d'Alger 2, est un « discours raisonné sur un mouvement social qui mérite d'être analysé ». Ce néologisme qui désigne l'étude du hirak, est apparu en juin 2019, lors de la rencontre « regards croisés sur le hirak » dont l'initiatrice est la linguiste Khaoula Taleb Ibrahim.

#### ➤ Vendredire

De création algérienne, ce néologisme de classe verbale pourrait un jour se dictionnaliser. C'est un mot valise que les manifestants ont forgé à partir de deux mots de classes différentes : le nom ' vendredi ' désignant une journée de repos et de prière pour la communauté musulmane, et le verbe ' dire '.

Dans le contexte du hirak, ce néologisme signifie marcher joyeusement chaque vendredi, puisque cette journée est spirituellement celle de la joie. En langue arabe [ jomoua ] est un

nom féminin formé à base de trois consonnes [ ع , م , ج ]. Cette forme grammaticale est présente dans le coran (Sourate EL- JOUMOUA N°62, p : 553), où on lit en verset 9 : « ياايها الذين امنوا اذا نودى للصلاة من يوم الجمعة فاسعوا الى ذكر الله وذروا البيع ذلكم خير لكم ان كنتم تعلمون ». Les trois consonnes articulent le sens de rassembler ou se rassembler. Si ce terme renvoie dans son sens dénotatif au regroupement des musulmans pour la prière du vendredi, dans le contexte du hirak, il renvoie, certes, à un rassemblement mais pour manifester pacifiquement et pour “ dire “ système dégage.

De par cette créativité langagière, les manifestants algériens arrivent à algérianiser le français qui fait partie de leur histoire. Il ne s’agit pas seulement de créer de nouveaux mots, mais de les doter d’un sémantisme autre que l’habituel.

### ➤ El- 3issaba

Etymologiquement, le terme “ 3issaba “d’origine arabe, est formé des trois graphèmes suivants : ( ع , ص , ب ). La combinaison de ces graphèmes aboutie à la construction du verbe *عصب* qui signifie entourer ou bander une partie de son corps : *عصب رأسه*, c’est-à-dire recouvrir sa tête avec un turban ou faire un bandage. Elle permet, entre autre, d’élargir le champ lexical issu de ces graphèmes pour former des éléments de différentes classes grammaticales. C’est ainsi que et par les diverses fonctions dont se charge le signe dans le système, nous trouvons le nom féminin « El-issaba » qui signifie : « une bande, un gang ou un groupe de malfaiteurs ».

Le terme “ El-issaba “ est : « scandé dès les premiers vendredis, ce mot dénonçait initialement le président Bouteflika et son entourage (famille, ministres, députés, militaires) » (Lebdjaoui, 2020, p. 263). Or, dans Algérie patriotique du 01/09/2019, le journaliste Kamel M, voie que ce terme a été prononcé pour la première fois par Gaid-Salah. Quelques soit l’origine de son premier emploi, le mot “ el-issaba” s’est implanté dans tous les genres de discours traversant cette période (politique, médiatique, contestataire). Il est constamment repris lors des marches du (vendredi, mardi) et a, même, investit le quotidien de la vie sociale. Au fur et à mesure, ce terme est devenu la réplique permanente de tous les citoyens algériens. Tout débat ou discussion ne peut, cependant, s’en passer de son emploi.

Avec un ton violent, parfois menaçant, l’usage du vocable dans le discours du chef d’état-major avait surpris les manifestants. C’est ainsi que le terme a été repris au pluriel « El-Issabate ». Il ne s’agit plus d’une “ bande” ou d’un “ clan”, comme l’a souligné Lebdjaoui, mais de toute une organisation tentaculaire qui s’est constituée depuis l’AVC de Bouteflika en

2013.

Dénonçant l'existence de cette organisation, les manifestants scandent alors : « makancheintikhabettemaà el-issabate » (pas d'élections avec les bandes). À ce moment, le chef d'état-major confirme cette vision en déclarant que l'institution militaire n'arrêtera pas son combat contre « Edhneb el-issaba » (les tentacules de la bande).

#### ➤ **Etat Profond**

Une simple lecture de cette appellation laisse entendre qu'il existe un état dans l'Etat. Au début, l'usage de ; « forces anticonstitutionnelles » était permanent dans les discours de certaines figures politiques dont Ali Benflis. Mais avec le retour de l'ex-secrétaire générale du FLN, cette dénomination devient désormais : l'état profond. Cette expression dénomminative émerge, le dimanche 24 mars 2019, jour où, Amar Saadani a accordé une interview au site TSA. Lors de cette interview, il affirme que : « la candidature de Bouteflika, annoncé par un message écrit le 10 février est venu de l'état profond ».

Le 26 mars 2019, lors d'un entretien avec Younès Djama, la politologue Louisa Dris Ait Hamadouche, affirme que l'État profond d'une façon générale est : « un pouvoir réel mais une autorité informelle ». Autrement dit, c'est un appareil qui détient réellement le pouvoir, qui dirige le pays tout en restant dans l'opacité. L'état profond sauvegarde sa durabilité et son caractère invisible, or que le formel est celui de façade, visible, le transparent dont la durée est limitée. C'est un concept qui existe partout dans le monde pour désigner différentes institutions. Il peut ainsi renvoyer à l'administration : cas de l'école nationale d'administration (ENA France). En plus de l'institution administrative, l'état profond peut faire connexion avec d'autres secteurs comme les services de renseignement et le Pentagone aux USA.

En Algérie, c'est grâce au mouvement populaire du 22 février que la nature de l'Etat profond a été dévoilée. En effet, l'ampleur et le pacifisme du hirak algérien, la jonction des slogans revendicatifs avec les déclarations politiques, notamment celles de Saâdani, expliquent que cette notion était ancrée dans la mémoire collective. Une fois le mur de la peur est brisé, la réalité du pouvoir en vigueur est mise à nue. Dès lors, n'épargnant aucun qui soit impliqué, une vague de poursuites judiciaires contre les décideurs, auparavant invisibles, commencent sous le nom de : 'El- Menjel'.

#### ➤ **Yetnahaw Gaa**

Dans la soirée du 11 mars 2019, lorsque Bouteflika a annoncé son abandon de la compagne,

le jeune algérien de 33 ans Sofiane Bakir Turki a interrompu un entretien direct avec les journalistes d'ArabSky News. La journaliste Yasmine Moussous a déclaré que les Algériens se félicitaient les uns les autres. A ce moment-là, le jeune homme a exprimé son désaccord en prononçant de manière spontanée « YetnahawGaa » (qu'ils dégagent tous). Dès lors, cette expression qui, renvoie au « dégagisme » a été largement utilisée tout au long du mouvement. Pour les manifestants, la démission immédiate et inconditionnelle des fonctionnaires corrompus confirmera une vraie victoire.

En plus du slogan, c'est cette réponse à l'arabe algérien plutôt qu'à l'arabe classique qui magnifie l'influence de cette phrase magique. Une réponse qui a fait, cependant, le bonheur de tous les algériens. Parce que, même en arabe, yetnahawgaa est un slogan assez incompréhensible pour les étrangers. C'est, en fait, de par son algérianisation que l'expression acquière son impact et sa force illocutoire. En effet, les deux éléments linguistiques composant ce slogan (yetnahaw + Ga3), forment un contenu expressif typiquement algérien.

À la différence des autres pays arabes, les manifestants algériens ont mis en fonction leur " Darija ". Ainsi, au lieu d'employer le verbe " irhal" qui signifie (dégage), ils ont préféré "yetnahaw". Même si sémantiquement " irhal et yetnahaw " renvoient au dégagisme, le deuxième véhicule, cependant, une volonté citoyenne de faire dégager. Certes, leur modalité verbale exprime l'ordre, mais un ordre qui implique, implicitement, une volonté de faire. Dans le langage algérien le verbe "nah" se traduit dans le sens de « extraire ou enlever » ; extraire une dent par exemple ou enlever une chose. Ainsi, la mise en fonction de " yetnahaw " sous-entend « on les enlève ».

Quant au deuxième élément " Ga3 ", employé en Irak et en Tunisie, tout comme certaines régions d'Algérie mais dans sa variante " Qa3 ". Celle-ci est sans doute la plus originale car elle est exprimée dans le coran : « فينرھا قاعا صفصفا لا ترى فيها عوجا ولا امنا » (cf, souratTaha, verset 104). L'usage des deux variantes explique, cependant, la diversité langagière de la société algérienne. Dans cette lignée, l'élément " Ga3 " avec sa variante phonique où le phonème [q] se substitue à [g] selon les régions, désigne la concave d'une surface (la terre) ou le fond d'un objet. Il peut aussi prendre la valeur d'un adjectif indéfini renvoyant : à la totalité, à l'ensemble.

Historiquement, l'emploi de la variante " Qa3 " remonte à l'histoire de cette jeune femme qui a défendu ses manières paysannes en prononçant devant les femmes citadines (algéroises) : « Ana Bentel- **Qa3**wel Ba3, WelKhatemfe Sba3 welKhelkhal Mr'ba3 ». Dans cette

expression, le sens de ‘‘ Ga3 ‘‘ renvoie à la terre. Selon Chawki Amari, Yaghmoracen, le fondateur de la dynastie Zianide, combattit les mérinides au XIIIe siècle a lancé : « ga3 assegwas »<sup>34</sup>, qui signifie « toute l’année », pour montrer que le siège de la ville durer longtemps. Par conséquent, ‘‘ Ga3 ‘‘ est un ancien terme zenet. Il est plus parlé dans l’Ouest de l’Algérie qu’ailleurs.

Dans le contexte du hirak, et, à partir de ces généralités, le slogan « yetnahawгаа » (qu’ils partent tous) véhicule le sens du changement. Un changement radical que les manifestants revendiquent. C’est-à-dire du sommet jusqu’au bas. Ainsi, le slogan yetnahawгаа qui, lui, ne s’enlève pas, est une expression qui articule une volonté de rupture avec le pouvoir actuel. Il exprime la détermination de la société à refuser les propositions des institutions qu’elle considère illégitime. Il s’agit d’un refus à dimension double : l’une est horizontale, l’autre verticale. Le refus à dimension horizontale consiste dans le rejet de la régénération des membres de l’ancien système, impliqués dans les affaires de corruptions.

Quant à celle dite verticale, elle concerne les subordonnés qui, agissaient sous ordre de la sphère horizontale, et qui, forment les tentacules de la « issaba ».

## 8.2 Lexique des opposants

Ce lexique représente celui utilisés par les opposants pour distabiliser le mouvement.

### ➤ **Badissiya**

Faisant référence à Abdehamid Ibn Badis, ce terme évoque l’Association des Oulamas Musulmans créé pendant la guerre de révolution. C’est un mouvement réformiste qui, dans sa tendance, l’Islam et la langue arabe sont les composants de l’identité nationale.

### ➤ **Novembariya**

Si Badissiya fait référence à un mouvement associatif, celui de Novembariya renvoie à une déclaration qui légitime la lutte armée contre le colonialisme. C’est en fait, celle du 1<sup>er</sup> Novembre 1954.

### ➤ **Zouaves**

Inconnu par la société algérienne, ce terme fait sa réapparition lors du mouvement populaire algérien. C’est en fait, en fouillant dans l’histoire du pays que la propagande politique a pu faire sortir ce mot de sa tombe. Dans son sens original, le mot renvoie aux unités d’infanterie

<sup>34</sup> - Chawki Amari, YETNA7AW GA3, le slogan qui ne s’enlève pas, Babzman, 2 avril 2020.

légère ayant servi l'armée française. Ces unités qui furent formées dès 1831 par le général Clauzel alors gouverneur de l'Algérie.

Avec le hirak du 22 février, Le terme acquiert un nouveau sens. Il connote dans ce contexte un comportement raciste envers les kabyles allant jusqu'à les qualifier de '' traitres '' pour les critiques qu'ils portent au pouvoir.

Le recours à ces termes (Zouaves, Badissiya, Novembariya) dans de telle situation, ne pourra avoir qu'un seul objectif : celui de créer la division au sein du mouvement afin de l'affaiblir. L'usage de ces termes est, sans doute, à acte discriminatoire tentant ainsi manipuler les uns contre les autres. Implicitement, c'est aussi une manière de déterminer la composante du mouvement. Il semble qu'à ce moment, les utilisateurs de ces termes ignorent consciemment que le soulèvement du 22 février était national, sans couleur idéologique ni ethnique. C'est un mouvement qui a uni tous les algériens pour revendiquer un état de justice. La preuve est qu'ils ont été si vite dévoilés sous la nomination de « mouches électroniques » (Edhoubeb el électronique).

#### ➤ **Chirdhima**

D'origine arabe, ce terme désigne un groupe d'individus, une poignée de personnes aux intentions malveillantes. Il peut aussi désigner une partie de quelque chose. En langue française, sa traduction en (une Horde) signifie : « Tribu errante, nomade » « Troupe ou groupe d'hommes indisciplinés »<sup>35</sup>. Bien que son usage remonte à la période des Pharaons : « فقال فرعون "ان هؤلاء لشردمة قليلون" » (cf. Sourate Achchou'araa, verset 54). Il ressurgi en 2011, lors des événements du printemps arabe en Lybie ainsi que dans d'autres pays y compris l'Algérie. Dans le contexte des mouvements contestataires, ce terme véhicule un sens péjoratif. Son emploi renvoie, cependant, à la stigmatisation des manifestants. En effet, au moment où les contestataires font usage d'un discours revendicateur, ils sont aussitôt heurtés à un contre discours. C'est en fait dans cette vision que, les opposants de la manifestation, ont eu recours à l'emploi du terme « chirdhima ».

Avec le hirak, le signifiant « chirdhima » a acquis un signifié politique. Il désigne ainsi un groupe de personnes qui s'oppose aux décisions du pouvoir, qui boycotte les élections. Dans une optique plus approfondie, il pourrait désigner aussi, les personnes actionnées pour le désordre et les activistes antisystème. En Algérie, il s'agit d'une catégorie sociale qui manifeste dans la rue et les places publiques contre le pouvoir. Elle serait manipulée soit de

<sup>35</sup> - Dictionnaire Robert.

l'intérieur, soit subventionnée de l'extérieur.

Grâce aux réseaux sociaux et aux moyens de communication et d'information, ce terme circule librement, notamment dans les pays du Maghreb arabe. Il a fait usage pendant la révolution libyenne de 2011. Le 22 février, au moment où, l'Est de la Lybie semble échappé au contrôle de Kadhafi, celui-ci prononce un discours sur la chaîne TV (El-Jamahiria). Intervenant depuis Bab el-Azizia pour rappeler les frappes de l'aviation américaine de 1986, il qualifie les manifestants de « cherdhima »<sup>36</sup> et de « Jerdhène » pluriel de "El-jirdh" (rat) à qui, sur un ton colérique, il promet la répression. Ainsi, le terme « cherdhima » renvoie à ceux qui sont manipulés et payés pour contrer le pouvoir.

En Algérie, ce vocable a été employé par le vice-ministre de la défense en septembre 2019 à Constantine. Lors de son discours, feu Gaid Salah déclare : « *les hommes se dresseront contre la faction (Cherdhima) qui veut imposer sa vision perverse au peuple algérien* » (je traduis). En se référant à la chronologie événementielle, il semble que le terme se substitue à celui de "les trempés", employé auparavant par le premier ministre A. Ouyahia.

Dans son usage politique, le sémantisme du terme est synonyme de : « agitateur, rebelle, révolté ». Ainsi, la discursivité du terme lors du hirak, peut véhiculer plusieurs dimensions. D'abord une dimension interne, lorsque le groupe visé est celui qui agit sous l'influence d'une/des personnalité(s) puissante(s). Ensuite une dimension externe quand cette/ces dernière(s) obéit/ obéissent aux directives d'autres pays. Dans les deux cas, sans chercher à comprendre de qui s'agit-il, le chef d'état-major a repris le terme avec plus de précision en déclarant : « cherdhimat el issaba ». C'est en fait, ce qui a permis aux manifestants d'inventer d'une manière humoristique le terme « cherdhimiste ».

#### ➤ **Edhoubeb el électronique**

Edhoubeb el électronique est un ensemble de pseudonymes qui agissent sur Facebook. Leurs objectifs sont de lancer des propos haineux pour perturber l'action des citoyens. Dans le cas du hirak, ces profils se positionnent comme étant des opposants au mouvement. Il peut s'agir d'une organisation ou d'un service étatique, d'une personnalité politique ou d'une personne ordinaire. En agissant dans l'anonymat, suppose que l'union des algériens (n.es), lors des marches, et leur pacifisme les a dérangés. Ils n'ont pas pu, du fait, admettre une telle manière de manifester.

<sup>36</sup> - Dans ce contexte le terme « Cherdhima » peut prendre le sens de "faction" : groupe, parti se livrant à une activité factieuse dans à état, une société ".

### 8.3 Lexique des partisans

Contrairement au lexique précédant, celui-ci est employé par les manifestants.

#### ➤ Silmiya

D'origine arabe, le mot « Silmiya » est formé à partir d'une base consonantique de trois unités ( س , ل , م ). Elles permettent la formation des mots : ( سلام / سلم ) qui signifie en langue française ( paix ). Selon les lexicologues, le mot renvoie à des sens différents. Il peut s'agir d'un sentiment de sécurité ( nous sommes en paix ), comme il peut véhiculer un état de soumission ( سلم امره الى...سلم نفسه الى ). Dans le contexte du hirak, le slogan « Silmiya » renvoie au plus important caractère du mouvement : celui du pacifisme. C'est une manière de garder l'aspect original d'un mouvement qui se contente de vendre dire pour réclamer une vraie démocratie.

#### ➤ Cachiriste

L'usage de ce mot renvoie au meeting des partis de la coalition qui soutiennent la candidature de Bouteflika au 5<sup>e</sup> mandat. Lors de la campagne présidentielle à la coupole (Alger), les organisateurs offraient aux participants des sandwiches au cachir (saucisson à base de bœuf et/ou de volaille) dans le but de les attirer. Pour railler les pros-pouvoir et en signe de protestation, les manifestants utilisent le cachir pour dénoncer la corruption. Dans ce contexte, l'usage de ce produit alimentaire, à la portée des plus diminués, est une forme de disqualification des partisans de la candidature d'une part. D'autre part, il symbolise la soumission au pouvoir (chitta).

#### ➤ Chiat

Ce terme qualifie tous ceux qui ont opté le 5<sup>e</sup> mandat de Bouteflika. Il est aussi employé pour désigner les flatteurs du pouvoir. Ainsi, cette disqualification concerne toute personne qui défend ou marchande avec les décisions du régime. Les " chiyatines " (les brosseurs) pluriel de " chiat " véhicule, cependant, le même sens que « Lahasse », sauf que celui-ci est plus précis. Il désigne ceux qui lèchent les bottes des généraux : « lahassinangeresse ».

#### ➤ El-Menjel

Une fois la bande qui agit dans l'opacité est divulguée, les arrestations des coupables furent lancées. Elles ont, en effet, touché des hauts responsables, des oligarques et même certains officiers supérieurs de l'institution militaire. Ces actes de non pardon, prononcés par le chef

d'état-major, visent deux objectifs : d'abord, ils expriment une attitude impitoyable à l'égard de la « Issaba », et un soutien au mouvement populaire. C'est à partir de ces actes que les manifestants se sont soulagés et que leur colère s'est apaisée. Dès lors, le terme المنجل, d'origine arabe qui signifie « la faucille/ le faux » commence à circuler parmi les manifestants et au sein de la société. Au fur et à mesure que les actions judiciaires se poursuivent, le vocable « el menjel », comme d'ailleurs celui de « cherdhimiste », se transforme en dérision. Constatant que « el-menjel » n'a pas fauché tous les membres impliqués dans les affaires de corruption, les contestataires scandent : « votre menjel est mal aiguisé » et « le peuple est le seul menjel ! ». Ils revendiquent ainsi, un dégagisme à l'algérienne.

**Tableau 6 : récapitulatif**

Terme	Source du terme	But de l'emploi du terme
El-Menjel	Manifestants	Féliciter l'acte de condamner les corrompus.
El-3issaba	Institution militaire	Désigner la bande qui agit dans l'ombre
Chiat	Manifestants	Disqualifier ceux qui se soumettent au régime.
Etat profond	Institution militaire	Désigner les vrais décideurs
Yetnahaw-Ga3	Citoyen algérien	Changer radicalement le système
Dégagisme	Action des manifestants	Faire dégager les responsables qui ont ruiné le pays. Revendiquer un changement radical du système.
Hirakiste	Participants Opposants	Désigner ceux qui mènent le combat. Accuser ceux qui participent au mouvement.
Hirakologie	les linguistes	Qualifier le mouvement.
Cachiriste	Manifestants	Disqualifier les partisans du 5 <sup>e</sup> mandat.
Vendredire	Manifestants	Qualifier les marches et les revendications.
Silmiya	Manifestants	Démontrer leur façon de mener le combat.
Badissiya	Opposants	Créer la division.
Novembariya	Opposants	Créer la division.
Zouaves	Opposants	Créer la division.
Doubabéléctroni	Opposants	Diaboliser et perturber le mouvement.

En tant que néologisme, le terme ‘‘ dégageisme ‘‘ est apparu au sein des sociétés en révolte. Autrement dit, il est issu d’une pratique sociale qui permet la mise en œuvre de la langue pour des raisons discursives dans une situation d’énonciation comme l’affirme E. Benveniste. Du fait, la contextualisation de la langue en tant que système, permet la créativité et l’enrichissement. Mortureux affirme que « c’est dans le discours que naissent les néologismes » (Mortureux, 1997, p. 105). Les néologismes naissent donc, dans des situations communicationnelles spécifiques d’un discours particulier relatif dans ce cadre-là, à celui de la contestation. Nous pouvons tout de même s’attendre à d’autres néologismes par exemple ‘‘ le jeunisme’’ pour désigner les principaux acteurs des révoltes en occurrence les jeunes. Et pourquoi pas pour faire référence à la personne qui a déclenché la révolte ‘‘ le bouazizisme’’ en Tunisie ou, ‘‘le Hirakisme’’ comme mouvement à caractère pacifique du dégageisme en Algérie. À rappeler que dans des situations similaires on parlait du ‘‘poujadisme’’ en référence à Pierre Poujade en 1956.

## 9. La portée du lexique

Par la portée du lexique étudié, nous entendons l’effet qu’il peut articuler. S’agissant d’un lexique mis en usage lors des événements, il renvoie à une action. Cette action sert soit : à dévaloriser le pouvoir si le lexique provient des manifestants, soit à déstabiliser le mouvement s’il est utilisé par les opposants.

### 9.1 Lexique dévalorisant des manifestants

Partant du lexique mis en usage par les manifestants, nous prendrons comme cas d’études les mots qui suivent : chiyate, lahasse et cachiriste.

L’usage des termes ‘‘ Chiyate et Lahasse ‘‘ [ʃiːja:t] [laːħa:s] est fréquent dans le langage des algériens du fait qu’ils articulent la dévalorisation de la personne qui agit ainsi. Dans la culture algérienne, une telle attitude est indigne. C’est en fait, un comportement d’une personne diminué de toutes les valeurs humaines et sociales. C’est un être qui se soumet à l’autre pour arriver à ses fins. Sa devise est : « tous les moyens sont bons ». En fait, ce comportement n’est pas une spécificité de la culture ou de la société algérienne. L’histoire nous raconte que, comme acte individuel, la « chita » [ʃita] est omniprésente dans les diverses sociétés. Elle a existé et existera dans toutes les cultures du monde. Le « chiyate » (brosseur) peut être une personne pauvre, illettrée, riche ou instruite.

Le dictionnaire de la langue arabe (Almaany) précise que le mot ‘‘ chayata ‘‘ signifie nettoyer ses dents, son veston avec une brosse. Le sens du terme est plutôt positif, valorisant. Dans ce

cas, le « chayate » est donc, celui qui brosse et nettoie les défauts de l'autre. Mais dans le contexte du hirak, l'usage populaire du terme renvoie, par glissement de sens, à une personne hypocrite qui, pour être récompenser, embellit l'image du responsable quel que soit ses défauts. Du fait, elle sera mal appréciée, moralement sanctionnée et socialement dévalorisée. La société lui attribut, par conséquent, en plus de cette dénomination, d'autres expressions à titre d'exemple : « *Rafede Sa3fa* » [rafa:dsʔʔfa] (porteur de couffin), c'est-à-dire « chayate ».

Dans l'usage courant de la société algérienne, le terme « chayate » a comme synonyme celui de « lahasse ». Nous nous sommes demandé alors, si vraiment il y a une équivalence sémantique entre les deux éléments linguistiques. Apparemment, lors de leur emploi, les deux termes véhiculent le même sens, puisqu'il s'agit dans les deux emplois d'un acte de "brossage".

En consultant le dictionnaire de langue arabe, du fait que les deux vocables sont d'origine arabe, nous avons constaté qu'il existe entre les deux mots une distinction d'appartenance et une autre de référence. La distinction d'appartenance réside dans le fait que, sémantiquement parlé, l'usage linguistique du mot « chayate » appartient à une pratique langagière propre à la communauté algérienne (arabe algérien). C'est un usage loin de l'emploi original du terme, puisqu'en langue arabe (classique), on dit « chayata asnanouhou » (brosser ses dents). Il s'emploie dans le sens de nettoyer quelque chose, pas quelqu'un. Il fait, ainsi, référence à la personne dont le comportement est expliqué plus haut. C'est-à-dire que l'action de "brosser" est attribuée à l'humain. Or que le mot « lahasse » formé à base de [ل ح س] possède, quant à lui, son champ lexical et sémantique dans la langue source (arabe classique). Le nom « lahasse » (lécheur) est formé à base du verbe « lahissa » (lécher). Il signifie selon le Robert, « passer la langue (organe) sur quelque chose », un plat par exemple. Contrairement à « chayate », le mot « lahasse » est rattaché à l'animal. On dit : *les fourmis, les mouches lèchent*. On dit aussi, « *le chien lèche son nez* ». Dans le contexte du hirak, ce vocable articule un sens à degré plus élevé que celui de « chayate » car par métaphore le « lahasse » est capable de se mettre à quatre (pattes) pour lécher, attitude donc animalière. Le terme « lahasse » est souvent associé à "rongeras" (lahass erongears), faisant référence à ceux qui lèchent les bottes des militaires.

Pour l'algérien, un comportement d'une telle bassesse est un acte d'indignité. Se soumettre à l'autre est moralement condamnable, inacceptable dans l'image de la société algérienne. Linguistiquement, cette condamnation s'explique à travers les pratiques discursives circulant

au sein de la société. Elle est traduite par l'ensemble d'expressions figées produites dans ce sens. Des stéréotypes gravés dans la mémoire des algériens. Nous pouvons citer à titre d'exemple en arabe algérien : « *el khobzwlma, werassefesma* » [ʔlxobzwlma,wrasfsma] (le pain avec de l'eau et la tête en haut), en berbère « *anarezwelaankhnou* » (on se brise mais on se plie pas). Il ya aussi la chanson « *zawali wefhal wemanehmelche edhel* » que tous les algériens répètent.

Quant au terme « cachiriste » [kafirist], il est le résultat d'une circonstance précise, celle de la coupole, où les partis de la coalition gouvernementale (FLN, RND, ...) annoncent la candidature de Bouteflika au 5<sup>e</sup> mandat. A ce moment, les participants ont eu comme repas un sandwich au cachir ; un morceau de pain avec quelques rondelles de ce saucisson à base de bœuf ou de volaille. Pour disqualifier les partisans du pouvoir et dénoncer la corruption, les manifestants mettent en action leur créativité linguistique qui permettra l'émergence du terme « cachiriste ». L'aspect symbolique et créatif du nouveau terme « cachiriste » nous rappelle celui de : *khobziste, hitiste, dinariste, efleniste, etc.*, souvent utilisé dans le discours quotidien des algériens.

La créativité langagière compte autant sur le plan symbolique que sociolinguistique, sinon comment expliquer cette altérité lexicale ? Du point de vue de formation, il est clair que les termes partagent les mêmes traits de construction (base nominale + suffixe -iste). Issus d'un procédé de la néologie, ils forment un ensemble de mots hybrides constitués de différents systèmes linguistiques.

Socio-linguistiquement parlé, nous pouvons dire qu'il s'agit d'une algérianisation de deux systèmes linguistiques différents : l'arabe et le français (francarabe). Reste à savoir, pourquoi l'usage de « cachiriste » est d'actualité or que celui de *dekhobziste, hitiste...* semble disparu du parler algérien, notamment celui des nouvelles générations ? Ceci peut être expliqué, d'abord, par le caractère d'instabilité du système. Une langue en tant que système est constamment en évolution. Elle est sujette au phénomène de modification et de transformation. Et puis, il y a cette relativité périodique, c'est-à-dire qu'à chaque période de la vie sociale correspond un lexique qui lui est particulier. Il s'agit de la somme de mots mis en usage par la collectivité à un moment donné et en situation donnée. Autrement dit, issu d'un processus créatif, ce lexique fait souvent référence à son contexte. En effet, lorsque nous évoquons par exemple le terme « cachiriste », il nous renvoie directement au hirak, précisément au lieu de la rencontre des partis de la coalition gouvernementale et sa situation de déroulement. Le mot « *hitiste* » nous rappelle les sketches de l'humoriste Mohamed Fellag étant le premier qui l'a vulgarisé sur

scène.

Il est de même pour les différents autres mots tel que : « *fisiste, khobziste, hanouniste, salafiste, efleniste, etc.* ». Le lexique construit par hybridité peut changer de forme et de sens. Ainsi, les mots formés avec (-iste) désignent une personne adoptant un comportement ou adhérant à une idéologie, peuvent entre autre désigner l'action de cette même tendance en recourant au suffixe (-isme) : *hitisme, cachirisme, chayatisme...*

Il ne s'agit pas donc d'un conflit générationnel, mais plutôt d'une évolution langagière qui s'opère au niveau du parler social. Dans le cas du hirak, l'émergence et l'usage du terme «cachiriste» est relatif à la situation politique du pays. Il permet, par conséquent, au mouvement de s'identifier et de se démarquer des autres ultérieurs ou avenir.

L'activation des termes « cachiriste, lahasse, chayate », lors du soulèvement populaire du 22 février 2019, est donc une pratique propre au hirak. Ils désignent en politique une personne à intérêt : un opportuniste qui accepte la moindre des choses pour applaudir et s'embarquer avec le dernier vent soufflant, un *béni oui oui*. C'est une réalité quotidienne et fréquente dans le parler algérien qui converge dans une acception péjorative.

L'étude sociolinguistique de ces termes, nous a permis de déceler quelques caractéristiques majeures :

- Les trois mots partagent la même acception : disqualifier et dénoncer des comportements abjects.
- Le recours à l'arabe algérien comme facteur culturel et identitaire.
- Le statut national des termes, c'est-à-dire que les termes ne subissent aucune alternance phonique entre les régions du pays.
- Ils ne sont pas sujets, quant à leurs usages, d'une stratification sociale déterminée. Dit autrement, ils sont utilisés par les bas âges, les jeunes et les plus âgés.

Cette étude, sociolinguistique de quelques termes en circulation pendant le hirak, nous a permis d'identifier d'une part, le système linguistique auquel a eu recours les manifestants. D'autre part, l'aspect significatif et référentiel de ces termes qui, par leur mise en pratique, disqualifie et dénonce les pros-pouvoir. En tant que tel, ils constituent un discours dévalorisant qui actionne un contre-discours : celui des opposants.

## 9.2 Lexique déstabilisant des opposants

Le lexique des opposants est mis en activité, comme nous l'avons mentionné plus haut, par les

pros-pouvoir pour contrer celui des manifestants. Ayant comme source le(s) citoyen(s), le lexique des opposants du hirak par contre, peut être objet de diverses sources ; parti / personnalité politique, fonctionnaire / responsable d'une institution étatique / militaire, etc. Jusqu'à preuve du contraire, la circulation de ce lexique est dans le but de déstabiliser et de diviser le mouvement, car uni et mobilisé pour un objectif commun.

Le lexique des opposants constitue un contre-discours de celui des manifestants. Nous avons pris comme échantillon les termes : « badissiya, novembaria, zouaves ». Pour la clarté de l'étude, nous pensons utile d'esquisser les deux premiers mots qui, par leur liaison forme un slogan déstabilisateur du mouvement populaire du 22 février.

Chronologiquement, les termes « badissiya, novembariya » sont apparus le 15 mars 2019, lors du quatrième vendredi (épisode 4) du hirak. Ces termes ne sont pas sujet d'une production séparée. C'est un syntagme qui lie, par le biais de sa composante lexicale en occurrence, (badissiya) (novembariya), deux différentes tendances idéologiques : une tendance islamiste et une autre nationaliste. L'association des deux mots forme ainsi, un slogan qui a surgi soudainement et qui s'est répandu sur tout le territoire du pays. Ce qui laisse à se demander, si ce contenu n'ait pas la même source de production et de propagation. Sinon, comment expliquer l'alliance de deux idéologies, historiquement parallèles et incompatibles ? Et quel en est l'objectif de son apparition à ce moment précis ?

Dès son apparition, ce slogan retrouve ses adeptes parmi, non seulement les partis et personnalités à mouvance islamistes, mais aussi ceux et celles qui se réclament nationalistes. Il semble qu'à ce moment ' ' la maison mère ' ' du slogan tente de troubler le mouvement qui se réclame populaire, solidaire sans idéologie aucune, revendicateur d'une vraie démocratie.

La preuve est que ce slogan a fait réagir certaines figures politique qui, rappelons-le, ont été privée d'adhésion au mouvement. La réaction n'est, en fait, qu'une tentative d'embarcation et de positionnement.

Selon Amar Mohand Ameer, historien du mouvement national, le slogan « badissiya, novembariya » n'est qu'une expression des courants idéologique qui traversent la société. Le journaliste Iddir Nadir note le 20 juin 2019 dans son article titré ; Ses promoteurs veulent faire main basse sur le hirak : « Badissia-Novembaria » : l'imposture. El Watan, que pour l'historien :

*Le hirak a contribué à une libération publique de la parole. Soummamistes, badissistes ou novembristes ne sont que l'expression de courants politiques et*

*idéologiques qui existaient bien avant le 22 février 2019. La nouveauté est que ces slogans sont utilisés dans une nouvelle configuration où les enjeux de pouvoir et de positionnement politiques et partisans participent à cette bataille de la “ Silmiya ” et la contre-révolution.*

La tentative est donc claire ; s’infiltrer dans le mouvement afin de l’affaiblir et le diviser sous prétexte de défendre l’Etat contre ses ennemis. Dans ce sens, les tenants de ce discours considèrent que les revendications du hirak est une menace linguistique à l’arabe et religieuse (l’Islam). Par conséquent, le mouvement est menaçant pour le pays, il faut donc, *allez jusqu’au bout* pour lui mettre fin.

Passant, après ce bref aperçu, à la sociolinguistique des termes. Pour ce faire, nous allons questionner, en un premier temps, leur formation pour passer ensuite à l’usage.

Apparemment les termes « badissiya » et « novembariya » partagent la même formation. Morphologiquement, ils sont issus d’une construction flexionnelle. Il s’agit d’une transformation de genre. Le morphème [Ya] en arabe (ي) s’écrit (ية) pour désigner le genre féminin, et se lit normalement (yatoune). C’est-à-dire que le [ta] final devrait être prononcé, mais par assimilation phonique, la consonne (ta) est assimilée par (ya). Cette assimilation ne s’opère, cependant, que dans le langage courant ; celui de la société algérienne. À ce moment, une question se pose. Pourquoi le slogan « badissiya, novembariya » adopte la forme du féminin ? Et pourquoi le terme « zouave » est au masculin ? Pour y répondre, revenant à l’usage du terme « badissiya ».

Historiquement, à l’Est de l’Algérie, le terme « badissiya » avait, selon le journaliste AmarLachemot, un usage “ vulgaire ”. Il ajoute que le mot est utilisé pour « qualifier un homme qui interdit à sa femme de visiter les mausolées des saints patrons ». Le terme « badissiya » partage la même construction avec celui de « barissiyine » employé par Taoufik El-Madani. Avec une mutation consonantique entre [d] et [r]. Le premier fait référence au fondateur de l’Association des Oulamas Musulmans, quant au second, il désigne les (Parisiens), c’est-à-dire les membres du parti Etoile Nord-Africain de Messali El-Hadj. N’existant pas dans la langue arabe, le [p] est remplacé par [b].

Dans le cas du hirak, le slogan « badissiya, novembariya » constitue un mot-valise. Il est produit au féminin pour faire référence au mouvement, puisque ce dernier est en arabe un nom féminin et se traduit par haraka. C’est en fait une technique pour s’emparer du mouvement et une stratégie de division. Sinon, comment expliquer l’émergence et l’activation

d'un terme inconnu, inexistant dans le lexique actuel de la société algérienne tel que celui de « zouaves », présenté plus haut.

L'émergence de ce terme et sa mise en circulation dans l'espace virtuel n'est pas un pur hasard. C'est plutôt une volonté délibérée pour s'en prendre à ces adversaires. Le terme « zouaves », que le laboratoire de production a lancé pour faire référence aux kabyles, n'affecte pas le parler quotidien des algériens. Son usage, de courte durée, reste limité aux réseaux sociaux.

L'objectif de ceux qui ont inventé et actionné ce lexique à ce moment précis du hirak, veulent en fait, déstabiliser le mouvement et créer la division. Socialement, ces termes n'ont pas fait écho. La société algérienne n'en a pas tenu compte, car semblable à celui du parti extrême gauche français de Marie Le Pen à l'égard des immigrés. Pour les algériens, l'usage de ces termes est une tentative de plus, de la part de ceux qui se sentent dérangés par la force, le pacifisme et le mot d'ordre « yetnahaw gaa » qui ne cesse d'être répété par les manifestants.

Assumant une fonction communicative, les slogans du hirak ont envahi l'espace public. Quelque soient leurs formes (graphiques, iconiques, caricaturales), ils servent en effet à transmettre des messages. Dans le cas du mouvement du 22 février, l'objectif est doublement articulé. Ils fonctionnent comme argument certes, mais dans le but de : convaincre l'autre pour adhérer au mouvement pour une cause commune d'un côté et dénoncer le pouvoir d'un autre côté. Ils établissent ainsi, une interaction impliquant le citoyen qui revendique ses droits, ses visions et le pouvoir qui agit à contre-courant.

Les slogans du hirak scandés sur pancartes ne se veulent pas imperceptibles. Ils sont produits d'une manière qu'aucune personne, même celle devant un écran, ne peut rester indifférente à ces écrits. Aussi attirants qu'ils soient, les slogans du hirak sont l'œuvre d'une stratégie discursive à double objectif : d'un côté, elle explique la situation sociopolitique du pays, et interpelle d'un autre côté les tenants du pouvoir.

L'ubiquité de ces énoncés laisse comprendre une revendication commune, une volonté collective pour laquelle s'est soulevée la société algérienne le 22 février ; celle d'un changement radical du système. L'objectif des manifestants est partagé certes, mais les contenus exprimés sont d'une prolifération inattendue. La richesse de ces slogans s'explique par la multiplicité de leurs thèmes. Ce qui nous intéresse pour le moment, n'est pas la classification thématique de cette production langagière, c'est plutôt ces écrits qui expriment le positionnement de toute une société pour dire « Non au 5<sup>e</sup> mandat » et réclamer un Etat de

justice et de droit.

Scandés en villes, que ce soit à Alger, Oran, Adrar ou à Tamanrasset, voire même les petits villages, les slogans du hirak se donnent à être lus et interprétés. Ils se présentent comme pratique discursive qui reflète l'état sociolinguistique et urbaine de la société algérienne. Le caractère de densité urbaine semble ne pas entraver la circulation de ces écrits partagés partout dans le pays, ce qui explique l'aspect national du mouvement.

## Conclusion

Nous avons étudié dans le présent chapitre les unités lexicales considérées comme des néologismes du mouvement Hirak. Nous avons entamé notre étude par un aperçu sur la notion de la créativité lexicale et celle de la néologie et du néologisme. Quoiqu'au fond ces deux notions ne se distinguent pas, notre objectif était de rattacher celle de la créativité au contexte de son émergence. Notre étude s'est enchaînée par un tour d'horizon sur quelques procédés que nous avons jugé utiles à l'étude. Pour être claire, le lexique étudié ne constitue qu'un échantillon parmi tant de mots faisant circulation lors du mouvement populaire algérien. Il a été choisi non seulement pour sa nouveauté, mais aussi pour son impact et son usage au sein de toute la société.

Après étude, nous pouvons répartir le lexique du Hirak en deux catégories. La catégorie de la combinaison pure renvoyant à une création lexicale par assemblage de deux mots pour en réaliser un mot nouveau. Qu'elle soit populaire ou savante, cette composition utilise souvent, sauf exception, une seule source linguistique. La deuxième catégorie est celle considérée comme hybride. Celle-ci renvoie au lexique créé en utilisant des langues différentes ou à divers langages. L'espace linguistique associé à celui du numéral et des nouvelles technologies, présentent le terrain de jeu propice à l'innovation lexicale qui s'inscrit dans la dynamique langagière des manifestants. Cette construction peut aussi surgir du fait de contact des langues. Elle est pratiquement quotidienne dans le discours algérien. Dans le cas du hirak, de nouvelles unités lexicales sont formés à partir d'un croisement de deux langues différentes. Il s'agit d'une dérivation affixale où le lexème d'une langue est joint au grammème d'une autre langue.

À l'issue de cette étude, nous avons pu détecter les procédés auxquels à eu recourt les manifestants algériens dans l'élaboration de leur lexique. L'émergence de ce lexique est pour nous influencé par certains facteurs. Parmi ces facteurs, nous pouvons citer : le milieu socioculturel du citoyen algérien, le contexte et la situation de communication, le brassage des langues, la liberté d'expression qui ont permis au citoyen d'activer son génie créatif...

Ainsi, nous pensons que les résultats obtenus portent réponse à notre problématique de départ et au questionnement avancé. Cependant, ces résultats demeurent un essai qui consiste à mettre l'accent sur la créativité lexicale émergente d'un mouvement populaire limité dans l'espace et le temps. L'étude que nous avons menée à partir d'un corpus choisi, reste ouverte à toute autre forme d'enrichissement.

# **Chapitre 4**

## **La sociolinguistique des slogans du hirak**

## Introduction

Nous avons abordé dans le précédent chapitre l'aspect créatif des manifestants algériens. Nous avons traité ce lexique émergent comme étant celui qui provient de deux instances différentes et qui se renouvelle périodiquement, se développe et s'adapte, en suivant le cours des événements. Le cheminement de cette production, c'est-à-dire son émission, sa circulation et sa réception, constituent un discours contestataire propre au hirak algérien.

Dans ce chapitre, qui sera réservé à une étude sociolinguistique des slogans, nous tenterons d'abord, revisiter le paysage linguistique de la société algérienne. Il s'agit de survoler le statut des langues afin de démontrer le multilinguisme de ladite société.

Nous faisons ensuite lumière sur les langues imprimées dans les écrits scandés pendant le mouvement contestataire pacifique algérien. Nous essayerons ainsi de déterminer sur le plan sociolinguistique les différents systèmes linguistiques auxquels ont eu recours les manifestants dans la production de leurs énoncés. Ainsi, nous serons contraints d'aborder, en premier lieu et d'une manière générale la sociolinguistique, puis celle relative au contexte algérien qui semble théoriquement complexe.

L'étude que nous visons ne cible pas cette complexité situationnelle. Notre objectif de recherche ne se veut pas épistémologique. Il ne porte intérêt, ni à l'historicité des langues qui ont marqué leur passage et leur implantation dans la sphère algérienne, ni à leur aspect conflictuel et idéologique. Ce que nous visons a trait au plurilinguisme qui caractérise l'espace algérien. Autrement dit, les pratiques langagières réelles du citoyen algérien. Une réalité en fait, qui reflète l'identité plurielle de la société algérienne.

Nous tenterons en deuxième lieu, de décortiquer les slogans scandés lors du mouvement du 22 février 2019. Nous comptons ainsi, identifier les divers systèmes linguistiques mobilisés par les manifestants algériens. Ce qui nous permettra de mettre en exergue les différents phénomènes issus du contact des langues à savoir : l'alternance codique, l'emprunt, les interférences, etc.

Dans ce cadre, nous chercherons à prouver l'hypothèse qui suppose le multilinguisme de la société algérienne. De répondre par la suite au questionnement suivant : À quel système en eu recours les manifestants du Hirak dans l'élaboration de leurs slogans ? Et dans quel but ? Les manifestants algériens alternent-ils les différents systèmes linguistiques ? Cette alternance engendre-elle des interférences observables au niveau des pratiques langagières ?

## 1. Définitions

Comme nous l'avons avancé plus haut, nous avons pensé utile de survoler le domaine de la sociolinguistique qui nous servira de guide dans l'acheminement de notre travail.

Le dictionnaire de linguistique (Dubois. 1989) définit la sociolinguistique comme « une partie de la linguistique dont le domaine se recoupe avec ceux de l'ethnolinguistique, de la sociologie du langage, de la géographie linguistique et de la dialectologie ». Son émergence revient à une volonté de se détacher du structuralisme saussurien qui s'intéressait principalement à l'autonomie de la langue et à la description de son développement interne, loin de toute infection sociale.

Ce détachement a commencé lorsque, dans son article « Comment les mots changent de sens », Antoine Meillet, bien que disciple de Saussure, précise le caractère social de la langue. En s'alignant dans le côté d'Émile Durkheim, il proposait alors une définition qui caractérise ce fait social. Pour lui, « les limites des diverses langues tendent à coïncider avec celles des groupes sociaux qu'on nomme des nations ; l'absence d'unité de langue est le signe d'un État récent... » (Meillet, 1965, p. 203). Meillet avance dans sa proposition que, les langues ne peuvent survivre sans locuteurs qui les mettent en usage. C'est en fait, une relation de réciprocité ; l'un ne peut exister en absence de l'autre. En effet, ces facteurs forment les deux faces de la même pièce de monnaie. Ils sont la base constituante d'une nation. Ainsi, l'histoire d'une nation dépend de l'histoire de sa/ses langue(s) et de ses usagers.

Contrairement aux visions saussuriennes, Meillet insistait sur les caractères externes de la langue. La langue et ses rapports avec la société deviennent au centre de ses recherches. Pour lui, la langue est doublement déterminée. Elle est en même temps un fait social et un système où tout se tient. L'étude qu'il portait sur le lexique ou sur la diachronie demeure centrée souvent sur les langues mortes. Autrement dit, ses études ne s'intéressent pas aux fonctionnements réels de la langue au sein d'une communauté linguistique. Mais malgré les difficultés rencontrées et les remarques rapprochées, son insistance sur les rapports langue - société fait de lui un précurseur de la sociolinguistique.

Avec l'avènement de William Labov, Dell Hymes, Gumpers, Fishman, Ferguson, d'autres cieux se dessinent pour la sociolinguistique. En effet, à partir des années soixante, ce domaine s'ouvre à de nouvelles perspectives notamment avec W. Labov qui se concentre sur l'étude des langues dans des situations concrètes. Ce qui lui a permis par conséquent, d'être pionnier de cette nouvelle discipline. Il affirme, en s'opposant à ses prédécesseurs qu'ils : « s'obstinent

à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social » (Labov, 1976, p. 259).

Grâce aux travaux du groupe sur-cité, la sociolinguistique devient un champ de recherche actif qui ouvre la voie à de nouvelles réflexions sur les langues, leur contact et les rapports qu'elles entretiennent avec le social. Du fait, les langues traditionnellement perçues comme systèmes invariables et autonomes, seront avec la nouvelle vision de la discipline, des systèmes caractérisés de variabilités. Autrement dit, ils sont susceptibles de se modifier avec le temps.

En revanche, les fondements théoriques et méthodologiques des structuralistes dont l'étude de la langue est indépendante des réalités extralinguistiques, la sociolinguistique moderne s'intéresse à des phénomènes langagiers très variés.

Certes, les concepts ayant traités à l'étude de la langue ont été installés en constituant ainsi, une approche qui traite le système dans son aspect interne. En somme, des lois qui régissent ce traitement. Cependant, l'objectif visé était celui de distinguer les différences pour aboutir, par déduction, au binarisme ; aux oppositions. Un intérêt porté à l'étudier de la langue « en elle-même et pour elle-même ». À ce moment, les facteurs hors système : la situation contextuelle, le positionnement de(s) locuteur(s), de l'interlocuteur, la/ les langue(s) en circulation, sont mis à l'écart. Or que, c'est par le biais de ceux-ci que, le système devient un élément qui unit la société aux différentes pratiques langagières. Dans ce sens, Boyer affirme que « la sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à l'homme parlant au sein d'une société » (Boyer, 1996, p. 102).

En évoquant un des éléments extralinguistiques en occurrence, le locuteur est en fait, l'intérêt que porte cette discipline aux interactions enregistrées dans une situation donnée. Ainsi, le lien tissé entre le sujet parlant et son environnement social, permet l'observation du sujet – locuteur dans sa réalité langagière. Ce qui mène à assoir une méthode scientifique qui, partant de l'observation, tente de décrire les différents systèmes linguistiques mis en usage, d'expliquer après analyse l'influence de la société dans les changements que peut subir une langue. Et c'est dans l'optique de la scientificité de la discipline que, H. Boyer affirme : « la sociolinguistique est une science de l'homme et de la société qui a émergé voilà près d'un demi-siècle, en tant que territoire disciplinaire déclaré labellisé » (Boyer, 2001, p. 8).

Quant à Labov, il considère qu'en plus des interactions entre individus ou entre groupes

d'individus, la tâche de la sociolinguistique est de prendre en charge les divers systèmes coexistant dans un milieu social. Autrement dit, les différents phénomènes liés au contact des langues : le bilinguisme et plurilinguisme, l'alternance codique, l'emprunt, les interférences linguistique, etc. Il affirme, dans ce sens que : « la sociolinguistique c'est la linguistique puisque la linguistique est l'étude des pratiques langagières dans une société donnée, donc elle prend en charge les différentes langues qui existent dans une société ». (*Op, Cit. p.36*)

Le fait d'opter pour une telle vision ou telle autre, explique la fertilité du domaine de la sociolinguistique, qui ne cesse de s'enrichir et de se doter de nouvelles notions. Ainsi, et comme toute autre discipline, ce domaine ne cesse d'élargir son champ de recherche. En effet, il enregistre de nos jours, une multitude de branches et des tendances différentes. Parmi elles :

La tendance qui se focalise sur les groupes sociaux, les politiques linguistiques et qui relève de la sociologie du langage. Celle dite labovienne ou linguistique variationniste, qui s'intéresse à l'étude des variantes sociales qui s'inscrivent dans les systèmes et pour qui, la variation langagière est le pivot de l'évolution linguistique. Ou la tendance interactionnelle de Gumperz qui s'intéresse à « découvrir les liens jusqu'ici non étudiés entre la perception des signes de surface et l'interprétation » (Gumperz J. , 1989, p. 57). Son approche s'appuie, en fait, sur les indices discursifs qui contextualisent le discours. Par contextualisation, Gumperz entend « l'emploi par les locuteurs/auditeurs, des signes verbaux et non verbaux qui relie ce qui se dit à un moment donné et en un lieu donné à leurs connaissances du monde » (*Op, Cit. p.5*). Une autre qui s'inscrit dans le domaine de la pragmatique et qui met l'accent sur les actes du langage. Celle encore, la plus récente d'ailleurs, avec (J. L. Calvet, Bulot) dite sociolinguistique urbaine qui, en prenant la ville comme lieu des faits linguistiques, elle s'interroge sur l'interaction entre ces faits (pratiques langagières) et la ville (lieu d'émergence de ces faits).

Outre cette multitude de tendances, en faisant appel à la langue, Dubois (1989) précise que tout chercheur en sociolinguistique peut se fixer un phénomène dans le but de l'expliquer. Du fait, il peut prendre en considération l'état de l'émetteur<sup>37</sup> et lui rattacher le contenu expressif dégagé. Il peut aussi se mettre du côté du destinataire pour rendre compte du genre de discours et à qui il s'adresse. Parfois, ce sont les énoncés exprimés qui constitue un objet d'étude. Ils permettent ainsi d'en dégager à travers le verbale, les comportements du locuteur vis-à-vis de ses énoncés et d'en établir des jugements.

---

<sup>37</sup> - Etat de l'émetteur signifie pour Dubois : l'origine ethnique, la profession, le niveau de vie, etc.

## 2. La situation sociolinguistique en Algérie

La situation sociolinguistique de l'Algérie ne se distingue pas de celle des autres pays du Maghreb. En effet, les différentes études consacrées à la question des langues, convergent vers un résultat concluant que, l'Algérie est un territoire plurilingue. Ce plurilinguisme s'explique par les faits historiques qu'a connus le pays et dont les racines remontent à l'antiquité carthaginoise. Depuis lors, les conquêtes cycliques ne cessent de se poursuivre. De l'arabo-musulmane à la colonisation française, les turques et les espagnoles ont aussi marqué leur passage. Il en résulte ainsi un contact de langues permettant à la culture algérienne d'embrasser diverses autres civilisations. En précisant celle-ci, K. T. Ibrahim note que certaines d'entre elles, en occurrence musulmane, n'ont pas troublé le cadre linguistique du pays car relèvent de la religion, et partagées par la communauté. Ainsi, elle explique que :

*Après l'Antiquité où la présence du punique et du latin était attesté, le long séjour des ottomans à partir du XVI<sup>e</sup> siècle va, sans bouleverser le paysage linguistique désormais partagé entre régions berbérophones et arabophones, sensiblement influencer sur les variétés langagières urbaines (Alger, Béjaïa, Médéa, Constantine et Tlemcen) qui ont emprunté nombre de vocables turcs dans des domaines divers de la vie quotidienne (cuisine, habillement, noms de métiers, patronymes, etc.). (Ibrahimi, 2004, p. 23).*

Contrairement aux civilisations occidentales considérées comme intruses, ont quant à elles, troublé ce cadrage linguistique. L'auteure ajoute que :

*Durant toute cette période et même avant l'arrivée des ottomans, les algériens ont aussi été en contact avec des langues européennes. Ce fut, notamment, le cas de l'espagnol dans l'Ouest du pays, en raison d'abord de la présence coloniale espagnole durant trois siècles dans la ville d'Oran. Puis, plus tard, de la présence sous l'occupation française d'une forte proportion [...]. Toutefois, c'est le français qui a le plus perduré et influencé les usages, bouleversé l'espace linguistique et culturel algérien. Les circonstances de son intrusion, dans cet espace, lui ont conféré un statut particulier dans la société algérienne coloniale et postcoloniale. (Op.Cit.)*

Compte tenu de ce riche passé, il en résulte un métissage sociolinguistique et culturel dotant l'Algérie d'un paysage qui se caractérise de complexe, car le débat sur les langues est souvent marqué de tendances idéologiques. Il soulève cependant des enjeux qui échappent à la réalité

langagière du pays.

Outre la complexité liée au paysage sociolinguistique de l'Algérie, notre travail s'intéresse aux langues mis en usage dans le mouvement du hirak. L'objectif est de traiter les pratiques langagières des manifestants telles qu'elles sont traduites dans les slogans. À partir de ce traitement, nous détecterons les différents systèmes linguistiques mobilisés par les contestataires qui en fait, reflètent la réalité sociolinguistique de la société algérienne, d'un côté. D'un autre, ils fonctionnent comme moyen de démarcation. En effet, c'est à travers cet emploi que les algériens se positionnent par rapport aux autres sociétés arabophone et dont l'arabe jouit du statut de langue nationale.

Pour en faire, il nous semble utile de convoquer d'abord, le statut des langues en Algérie qui nous permette par la suite, d'exploiter quelques phénomènes issus du contact des langues.

### **3. Le statut des langues**

Le statut des langues en Algérie nous a mené à les répartir, sans tenir compte du statut politique, en trois catégories. La première catégorie concerne l'arabe classique ou institutionnel. Par rapport à la société algérienne cette langue est considérée comme seconde, puisqu'elle est celle que tout algériens ne découvre qu'une fois à l'école. La deuxième renvoie aux langues maternelles à savoir : l'arabe algérien et le tamazight. Elles sont celles apprises par les citoyens algériens dès leur naissance. La troisième catégorie est relative aux langues dites étrangères tel que ; le français, l'anglais, etc.

#### **3.1 Seconde langue**

Malgré sa présence, la seconde langue ne renvoie pas aux langues maternelles des algériens.

##### **3.1.1 L'arabe institutionnel**

En Algérie, l'arabe institutionnel renvoie à l'arabe classique. Celui-ci est cependant connu sous diverses appellations. On parle alors d'arabe littéraire, scolaire ou encore de langue de l'Islam, du livre sein (le Coran). En fait, sa pratique en ces lieux lui a permis de face à la politique de dés-arabisation instaurée depuis 1830 ; période de la colonisation française. Dès l'indépendance, l'arabe classique est considéré comme langue nationale et officielle de l'État algérien. L'objectif était de remplacer le français considéré alors comme « la langue du colonialisme, introduite par lui, langue des chrétiens oppresseurs de l'islam et négateurs de l'identité algérienne ». (Grandguillaum, 1983, p. 93)

L'arabe classique symbolise l'appartenance au monde arabo-musulman. Il est celui de

l'enseignement, des médias, de la justice : en somme des institutions étatiques. Contrairement à l'arabe algérien, l'arabe institutionnel comme son nom l'indique, est la langue du formelle.

À partir de 1962 et pour des raisons politico-idéologiques, l'arabe classique dit aussi « standard, coranique, littéraire, etc. », occupe le statut de langue nationale et officielle de la république algérienne. Elle est par conséquent considérée appartenant à ce qui relève du formel « prêches religieux, administration, école et université, médias audiovisuels, diplomatie internationale arabe » (Chachou I. , 2013, p. 73). Selon Dourari. A. « l'arabe scolaire est (...) la langue du culte, du théologique d'aujourd'hui (...), elle est censée être celle du pouvoir, de son administration et de toutes les institutions de l'État, c'est la langue officielle de la république algérienne ». (*Op.Cit.*)

À ce sujet, Ibrahimi note que :

*L'arabisation est devenue synonyme de ressourcement, de retour à l'authenticité, de récupération des attributs de l'identité arabe qui ne peut se réaliser que par la restauration de l'arabe est une récupération de la dignité bafouée par les colonisateurs et condition élémentaire pour se réconcilier avec soi-même ».*

(Taleb Ibrahimi K. , 1995, p. 186)

Comme langue scolaire, son acquisition ne s'effectue donc qu'à travers l'enseignement. Une fois à l'école, c'est-à-dire à six ans, l'enfant algérien prend contact avec cette langue qui lui est nouvelle. Autrement dit, c'est à partir de cet âge qu'il se rend compte de l'existence de cette langue. En réalité, il la découvre puisqu'elle n'est pas celle de son usage quotidien « *Derija* ». Dans ce sens, elle est celle de l'écrit, de l'apprentissage et qui fait en parallèle un obstacle de compréhension à l'oral pour les personnes illettrées, car dans leurs échanges quotidiens, ceux-ci font usage de plusieurs langues faisant partie de leur patrimoine culturel, notamment ; l'arabe algérien et le tamazight.

Dès lors, en tant qu'Être social, l'algérien se sent dévaloriser et déposséder de ses valeurs socioculturelles et de son capital linguistique. Cette dévalorisation engendre *de facto* une cassure entre l'Être socialement construit et le lien qu'il entretient avec sa/ses langue(s) maternelle(s) ou première(s) à savoir ; l'arabe algérien et le tamazight avec ses différentes variantes. Elle affecte du fait son développement psycho-cognitif et son équilibre psycho-affectif, pour reprendre les termes de Chachou.

La réalité linguistique de la société algérienne navigue à contre-courant, car l'arabe classique ou institutionnel n'est la langue maternelle ni de l'algérien ni même du maghrébin d'ailleurs.

Dans cette optique Grandguillaum affirme que : « sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne ». (*Op.Cit.*, p. 80)

Bien qu'elle ne soit pas langue maternelle d'aucun algérien, l'arabe classique marque tout de même sa présence dans les slogans du Hirak. Son usage est aussi important que celui de l'arabe algérien. L'image 12 (*cf. fig. 226*) atteste ces propos.

**Fig. 5.**<sup>38</sup> L'usage de l'arabe classique



Nous constatons que le slogan inscrit sur l'affiche est produit en langue arabe classique ou institutionnel. Du fait, le slogan atteste à la fois l'appartenance territoriale de la composante communautaire et l'officialité de cette langue.

### 3.1 Premières langues

Comme nous l'avons mentionné, les premières langues renvoient aux langues maternelles des algériens ; celles apprises au foyer dès la naissance. Il s'agit de l'arabe algérien et du tamazight avec toutes ses variantes.

#### 3.2.1 L'arabe algérien

Personne ne peut nier que, du point de vue de l'usage, l'arabe algérien est la langue du quotidien de la société algérienne. Selon les spécialistes, elle est pratiquée par la quasi-totalité des citoyens, soit avec un taux de 72%, mais dans le cadre de l'informel. C'est une langue de l'oral non pas de l'écrit ; véhiculaire. Dans cette optique, il faut noter qu'il s'agit d'une langue locale diversifiée. Cette diversité sous-entend que l'arabe algérien est influencé, selon les régions du pays, par d'autres langues. Pour la région centre, on parle d'arabe algérois qui est influencé par le kabyle et le turc. L'espagnol et l'italien ont influencé respectivement l'arabe oranais à l'Ouest et le constantinois à l'Est du pays. Avec la colonisation, le français a lui

<sup>38</sup> - Source anonyme. Consultée le 12. 09. 2021

aussi laissé des traces lexicales qui, à force d'usage, se sont implantées dans l'arabe algérien. Citons à titre d'exemple : « *icoule* [ikul] » pour école, « *cousina* [kuzina] » pour cuisine, etc.

Cependant, l'arabe algérien ne jouit d'aucun statut juridique, bien qu'il soit langue première ou maternelle des locuteurs algériens. Parfois, il est qualifié de « charabia » ne véhiculant pas du fait « une culture supérieure ». À propos de l'arabe algérien, Taha Hussine avait écrit en 1993 que « le dialectal ne mérite pas le nom de langue et ne convient pas aux objectifs de la vie intellectuelle ». Penser ainsi, c'est navigué au-delà de la sphère de la réalité linguistique, car c'est avec ce moyen « méprisé » que l'algérien pense et s'identifie. L'arabe algérien n'est pas seulement un moyen de communication mais aussi celui de l'identité.

En 1927, lors de son passage dans la région des hauts plateaux, précisément la région d'Aflou où il a été nommé pour exercer ses fonctions au tribunal, Malek Ben Nabi avait noté, en fouillant dans le tiroir du lexique, que l'arabe algérien, notamment celui des zones rurales, est plus proche de l'arabe littéraire. L'exemple de « *ferri l bagra* [ferilbagra] » c'est-à-dire (écarter ou ouvrir les lèvres de la vache) pour la consulté. Le terme (*ferri*) qui veut dire écarté est utilisé dans ces régions pour désigner l'action de l'oiseau qui écarte ses ailles afin de s'envoler.

À coté de l'arabe classique, les manifestants algériens ont scandé des slogans produits en langue maternelle. Prenons à titre illustratif l'image suivante (*cf. Fig. 29*).

**Fig. 6.**<sup>39</sup> L'usage de l'arabe algérien.



Selon les sociolinguistes, cette langue de premier rang, est celle qui a subit dans son aspect diachronique des transformations. Du fait, elle est toujours rattachée à l'arabe classique comme le précise Chachou : « l'handicape majeur pour l'arabe algérien est le fait d'être

<sup>39</sup> - <https://www.facebook.com/dz.manchar>. Consultée le: 04/11/2021

toujours rattaché à l'arabe institutionnel dont il ne serait qu'une version dégradée ». (*Op. Cit.*, p.98)

### 3.2.2 Le berbère

Historiquement, faisant partie des langues chamito-sémitique, le berbère est l'une des plus anciennes langues d'Afrique du Nord. Le parler berbère : le kabyle, le tamazigh, le chaoui, le mozabique, le touareg... occupe une vaste étendue géographique. Il est présent dans les pays du grand Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) et en Égypte, en Lybie, Mauritanie, Mali et même au Niger. Malgré l'invasion des phénicienne, des romains, des arabes et la colonisation française, le berbère a pu sauvegarder sa physionomie linguistique. Toute en gardant sa physionomie, il n'est pas uniformisé pour plusieurs raisons. D'abord à cause des invasions qu'à connu le territoire. Ces invasions ont engendré par la suite la dispersion des locuteurs berbères et la constitution de plusieurs communautés sans contact, éloignées les unes des autres.

Le berbère est une langue variée, non uniforme ni à l'oral ni à l'écrit. Ces variétés sont témoins de la vivacité de la langue et de son temps lointain. Cependant, elles sont sujettes de normalisation et de standardisation sous terme générique de « Tamazigh ».

Face aux politiques linguistiques de francisation et d'arabisation, les parlers amazighs, comme dénommés actuellement, constituent le substrat linguistique le plus vieux de l'Algérie. On dénombre ainsi : le Kabyle au Djurdjura et au centre du pays, le Chenoui dans la région de Tipaza, le Chelha à l'extrême Ouest (Tlemcen), le Chaoui à l'Est (les Aurès), le Mzabi dans la région de Ghardaïa, le Targui au grand Sud (Hoggar, Tassili) et le berbère dit saharien à Adrar, Béchar ainsi que les alentours de Tougourt.

En Algérie, le parler amazigh est estimé à 27,4%, quoiqu'à défaut de statistiques récentes et fiables, ce taux reste une estimation. Il est donc minoritaire par rapport à l'arabe algérien.

Méprisé depuis les conquêtes anciennes, le tamazigh ainsi que la culture berbère retrouve peu à peu ses valeurs. En effet, avec les événements du printemps berbères 1980 et la création du mouvement culturel berbère (MCB), les événements du printemps « Noir » d'Avril 2001, le tamazigh fait sujet de débats politiques et linguistiques.

Après une année de troubles et de violences marquée par des dizaines de morts, la chambre haute et la chambre basse du parlement algérien reconnaît le 8 Avril 2002, le caractère national du tamazight. Plus d'une décennie plus tard, soit en 2016, le tamazight obtient le statut de langue officielle.

### 3.2 Les langues étrangères

Les langues étrangères sont celles qui ne jouissent d'aucun statut, ni officiel ni national. Elles sont celles de l'enseignement comme l'anglais, l'espagnol, l'allemand, etc. Ces langues sont enseignées dans les différents cycles d'apprentissage pour des raisons de mondialisation, de recherche et de communication. Quant au français et pour des raisons historiques, il jouit d'une certaine acceptabilité sociale. Il est considéré comme première langue étrangère, un « butin de guerre » disait Kateb Yacine.

#### 3.3.1 Le français

Le passage des puniques, des latins et le séjour des Ottomans à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, a bouleversé le paysage linguistique que partagent les algériens. Toutes les variétés linguistiques d'ici, se trouvent alors contaminées par la langue d'ailleurs, de l'autre. Comme mentionné plus haut, les différentes variétés existantes ont emprunté des vocables, jusqu'à présent en usage, des langues qui ont marqué leur passage.

Toutefois, ce résidu est sans importance par rapport à celui qu'a engendré la colonisation française. En effet, avec leurs politiques de francisation et de dés-arabisation, les autorités françaises ont imposé au peuple algérien, le français comme langue officielle. Il est désormais celui de l'administration, de l'enseignement, de la presse, etc. Dans ce sens Grandguillaum affirme que :

*La langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française ». (Grandguillaum, 1983, p. 23)*

À partir de 1962, la langue des colons est déclassée au rang de langue étrangère. Malgré ce déclassement, elle continue à imposer sa présence. En Algérie, l'usage du français est constaté dans différents secteurs : l'administration, l'enseignement avec tous ses paliers et en forte position à l'université où toutes les spécialités scientifiques : médecine, pharmacie, architecture, informatique... sont en langue française. Le français tient aussi une bonne place les medias, l'économie, etc. Il est considéré comme langue de savoirs, d'ouverture, de communication..., celui de prestige pour certaines catégories sociales.

Plus tard, et à partir des années 1970, le français commence à rétrécir devant l'arabe qui se propage de plus en plus dans certains secteurs. Son usage diffère d'une situation à une autre, d'un contexte à un autre. Il est plus fréquent au Nord du pays qu'au Sud. Sa maîtrise varie

selon les classes sociales, l'âge et le sexe.

Dans leur quotidien, les locuteurs algériens mêlent souvent le français avec leurs langues maternelles ; arabe algérien et le berbère. Du fait de ce permanent contact, le français se transforme, se modifie et s'adapte aux parlers des algériens, notamment les jeunes qui ne cessent d'activer leur génie créatif en créant de nouvelles unités lexicales. Le cas des slogans du Hirak en fait foi.

### 3.3.2 Les autres langues

Les autres langues (anglais, espagnol, allemand...) sont considérées, avec le français bien sûr, comme langues étrangères. L'anglais a toujours occupé la deuxième place après le français, mais avec les derniers conflits politiques algéro-français, l'État algérien tente de le substituer au français, question que seul l'avenir peut y répondre. Étant plus simple à acquérir que le français, langue de mondialisation et de communication universelle par excellence, bon nombre d'algériens exprime le vœu d'apprendre cette langue.

Tout comme l'anglais, l'espagnol occupe lui aussi le statut de langue étrangère. Pour des raisons socio-économiques, l'espagnol marque sa présence dans la parler algérien surtout dans la région oranaise. Ceci s'explique par les faits historiques que la région en question a connus. Ces faits ont permis le brassage des communautés linguistiques et, par conséquent, la présence du phénomène de l'emprunt issu du contact des langues. À ne pas comprendre ce phénomène dans un sens unique car l'espagnol a emprunté presque 6000 mots de l'arabe, selon certains enseignants universitaires.

Dans le contexte du Hirak, notre corpus révèle la présence des différentes langues sur citées. Cela explique le multilinguisme de la société algérienne.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, notre étude sera réservée ici, aux slogans du hirak. Il s'agit d'une étude qui a trait aux langues imprimées dans les écrits scandés pendant le mouvement contestataire pacifique algérien. Nous questionnons ainsi ces écrits afin de déterminer, sur le plan sociolinguistique, les différents systèmes linguistiques auxquels ont eu recours les manifestants dans la production de leurs énoncés. C'est en fait, par le biais de ces slogans que nous pourrions examiner les différents phénomènes faisant parti de la sociolinguistique à savoir : le plurilinguisme, l'alternance codique, l'emprunt linguistique, la créativité et la pluralité langagière, etc. Ce qui nous permettra, par conséquent, d'identifier l'état des langues en Algérie.

#### 4. Les langues mobilisées dans les slogans

Lors du tri de notre corpus, nous avons constaté que ces écrits reflètent la réalité sociolinguistique du pays. Ils présentent d'un côté, l'état des langues en Algérie. D'un autre côté, ils articulent des phénomènes langagiers qui nécessitent une étude sociolinguistique.

Pour aborder cette réalité, nous allons commencer par l'identification des langues mobilisées dans les slogans.

Les slogans du hirak scandés au cours des vendredis et des mardis présentent la situation sociolinguistique du pays. Ainsi, le recours à une variété de langues explique cette situation. En effet, les slogans produits en différentes langues caractérisent la coexistence en Algérie, de divers systèmes linguistiques. Ce qui permet de considérer l'Algérie comme étant un pays plurilingue. Ce plurilinguisme est véhiculé à travers ces écrits qui articulent, à densité différentes, les divers systèmes langagiers implantés dans la société algérienne. En plus de leur fonction communicative et expressive, ces divers systèmes fonctionnent comme facteurs identitaires. C'est pour cette raison que nous avons mentionnée, un peu plus haut, à densité différentes. Il s'agit donc d'une pratique discursive permettant à la communauté de s'identifier en tant que telle. Si par exemple nous entendons les énoncés suivants :

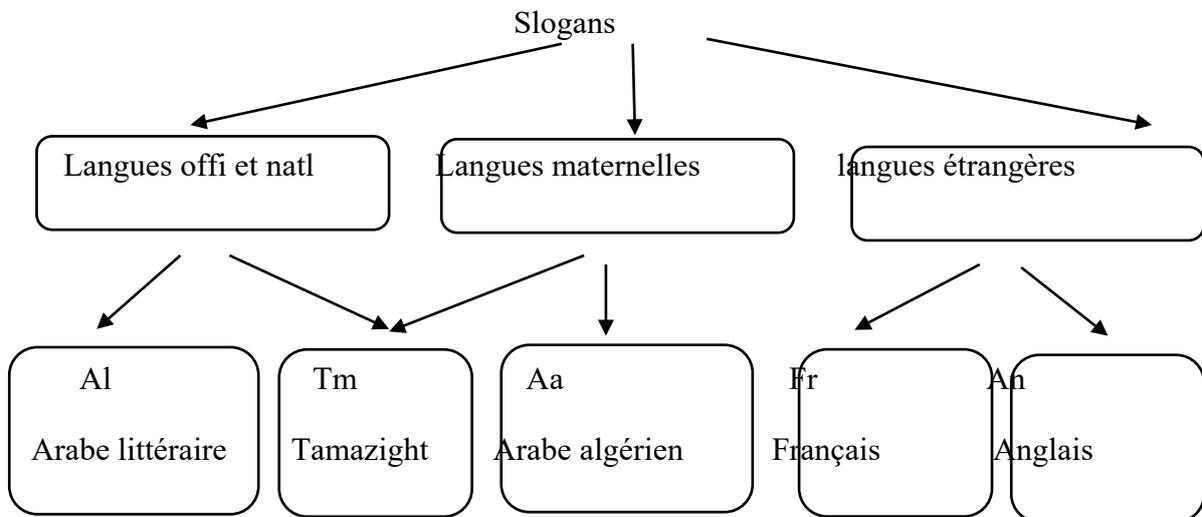
1 - Rani n'chrifelkhobze/kesra. (J'achète du pain)

2 – Bechtariraghife/3iche. (J'achète du pain)

Certes, les deux énoncés expriment et communiquent le même sens, mais du point de vue pratique sociale, on saura très vite que le premier énoncé renvoie à un algérien et le second à un égyptien. Le système est donc un facteur identitaire. Ce que nous avançons ici, n'est pas pour créer une polémique, mais pour démontrer que la société algérienne utilise le système pour s'identifier et se positionner par rapport aux autres. Constatation faite, lors de notre observation de l'ensemble des slogans recueillis. Ainsi, nous nous demandons à partir de là, quel(s) est/sont le(s) système(s) linguistique mobilisé(s) dans les slogans du hirak ? Les slogans du hirak expriment-ils une situation de plurilinguisme en Algérie ?

Chachou note que : « La situation de plurilinguisme se définit comme la coexistence de deux ou de plusieurs idiomes sur un même territoire ». (Chachou I. , 2013, p. 18). En effet, les slogans du hirak nourrissent cette définition, puisqu'ils s'inscrivent dans une situation plurilingue où le citoyen marque son plurilinguisme en recourant à l'usage de plusieurs langues. Lors des marches du vendredi, les manifestants ont scandé des slogans en arabe

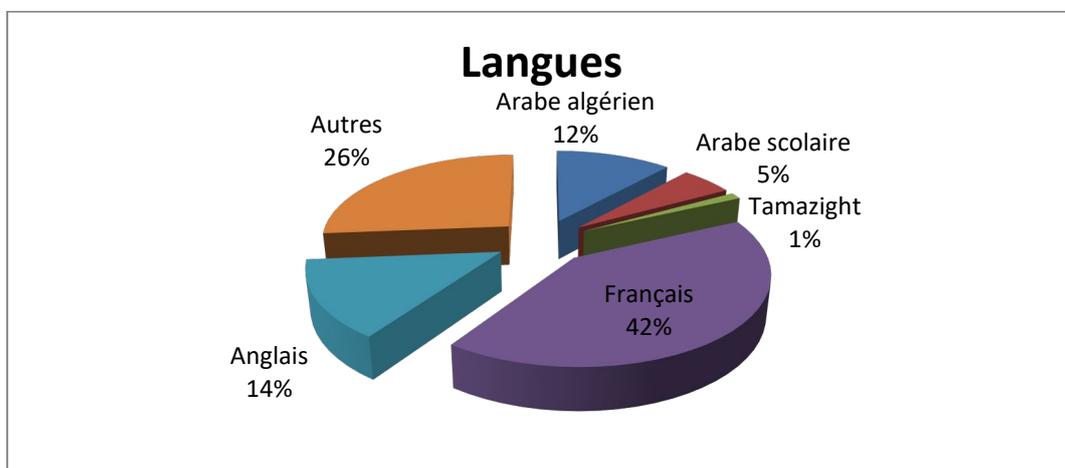
littéraire (Al), en arabe algérien (Aa), d'autres en tamazight (Tm), d'autres encore en langues étrangères (Fr), (An).



En étudiant notre corpus constitué de 242 slogans, nous avons pu détecter les différentes langues auxquelles a eu recours les manifestants algériens dans l'élaboration de leurs slogans. Parmi cet ensemble, 31 figures contiennent un slogan traduit en deux ou plusieurs langues. Ils seront classés à part. Les autres seront classés dans la langue de production. Ce qui compte pour notre travail, c'est en fait les langues les plus employées. Pour être claire dans notre présentation, il faut signaler que les images traitées sont recueillies des villes côtières (Alger, Oran, Tizi ouzou) où l'usage des langues est important. Il est donc certain que les données ne seront pas les mêmes en changeant de cap vers le Sud, par exemple, où l'arabe algérien et scolaire dominant. Le français ne s'afficherait pas ou cas échéant, à fréquence timide.

Le graphique suivant montre le pourcentage des différentes langues mobilisées dans le Hirak.

**Graphe 2 : les langues du Hirak**

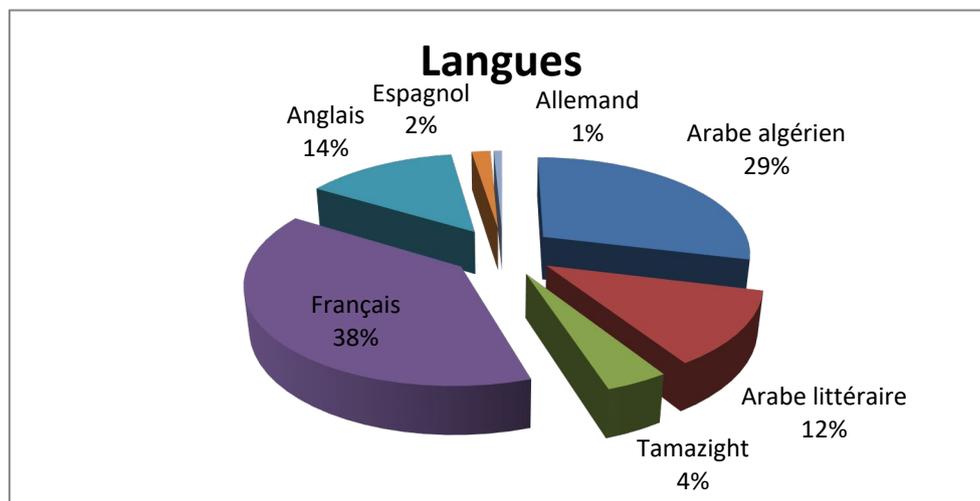


Sans explication, ces proportions semblent à première vue étonnantes, puisque c'est la langue française qui prime et que l'arabe algérien, censé être langue de la quasi-totalité des algériens, vient en quatrième position après l'anglais.

Comme il est présenté, le graphique contient six classes dont une n'est pas déterminée. Et c'est celle-ci qui peut changer les données. En effet, nous avons dit plus haut que 31 figures contiennent des slogans traduits en deux ou plusieurs langues. Cette traduction s'est effectuée en fait de l'arabe (algérien, littéraire) et du tamazight vers d'autres langues.

En rétablissant l'ordre de production des slogans, il faudra donc les répartir selon la langue d'origine. La suppression de la classe en question (autre), nous amène à une répartition en sept catégories où seront inclus l'espagnol et l'allemand. Nous obtenons ainsi le graphique suivant.

**Graph 3** : les langues du hirak en sept classes.



Nous constatons maintenant que l'arabe algérien vient en deuxième position par rapport au français. Deux raisons peuvent expliciter ce classement. La première raison revient en fait que, et nous l'avons dit, ce corpus est recueilli des villes côtières et à un choix personnel. La deuxième est sans doute l'intention délibérée des manifestants pour une couverture médiatique internationale et afin de doter le mouvement d'un aspect universel.

Dans toutes ses variétés, une langue est certes un moyen qui permet à l'individu d'exprimer ses idées, de communiquer ses intentions, d'échanger ses avis avec un autre. Elle est donc facteur de singularité linguistique et socioculturelle à travers laquelle l'individu se fait connaître et reconnaître les différentes autres identités sociales. Elle est, par conséquent, symbole d'identification.

Les manifestants algériens ont investi les lieux publics en se servant des langues pour exprimer leurs idées et se positionner par rapport à l'autre. Cette dynamique socio-langagière leur a permis de se libérer et de s'en passer des conflits idéologiques instaurés, pour une raison ou une autre, dans la société. Elle leur a donné l'occasion de s'ouvrir à l'altérité, de se reconnaître, de s'accepter dans leurs différences et de se réconcilier avec leurs richesses passées.

En effet, les slogans produits en différentes langues, caractérisent la coexistence en Algérie, de divers systèmes linguistiques reflétant une situation de plurilinguisme qui se définit comme « la coexistence de deux ou de plusieurs idiomes sur un même territoire » (Chachou I. , 2013, p. 18). Il s'agit donc d'une pratique langagière permettant à la communauté de s'identifier en tant que « moi » et de se positionner par rapport à « l'autre ». Il suffit juste d'une première lecture, pour se rendre compte que les slogans du hirak sont produits en langues maternelles (arabe algérien et berbère), en arabe officiel et scolaire ainsi qu'en langues étrangères (français / anglais) et autres.

D'un point de vue linguistique et selon les spécialistes, cette différence ne peut être expliquée puisque la langue en tant que système, est un phénomène social et que toute langue, est avant tout un dialecte. Toutefois, l'usage peut faire la distinction notamment lorsque l'étude s'inscrit dans un cadre sociolinguistique.

Le recours aux langues maternelles est envisagé à ce moment comme premier facteur qui peut être liée à l'identité ; une identité ethnique. À travers ces langues ; (arabe algérien et berbère) inscrites dans les slogans du hirak, les algériens se démarquent des autres identités (égyptienne, marocaine, tunisienne...) et se positionnent en tant que composite linguistique, culturelle et identitaire de la société algérienne. L'usage des langues maternelles dans les slogans témoigne du fait que :

*La langue que parle, que revendique l'individu comme étant la sienne, la vision qu'il peut en avoir en rapport avec les autres langues utilisées dans le même contexte, n'est pas seulement un instrument de communication, elle est surtout le lieu où se cristallise son appartenance sociale à une communauté avec laquelle il partage un certain nombre de conduites linguistiques. (Taleb Ibrahimi K. , 1995, p. 73)*

En effet, le taux d'utilisation des langues maternelles, en occurrence l'arabe algérien, fait preuve de cette identité sociale. En tant que langue maternelle entre arabophones ou langue

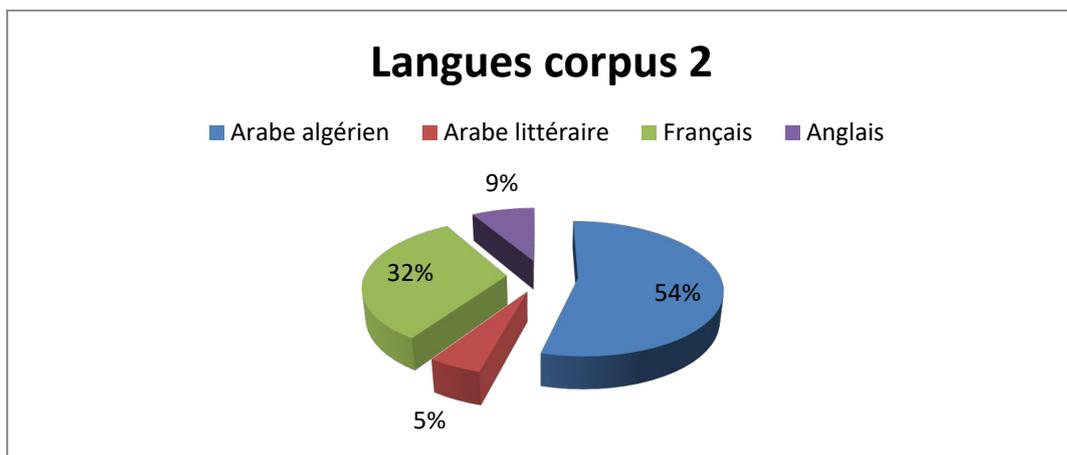
seconde pour les berbérophones, l'arabe algérien avec toutes ses variantes est pratiqué dans des situations informelles par la quasi-totalité des algériens. Il est, par conséquent, difficile mais pas impossible, de penser à les traduire dans une autre langue, notamment lorsqu'il s'agit de termes renvoyant à une culture typiquement algérienne. Prenons à titre illustratif l'image 7 (Cf. Fig. 35).

Fig.7.<sup>40</sup>Gastronomie algérienne



Le deuxième corpus que nous avons constitué contient lui aussi les langues dont nous avons parlé, sauf que dans ce cas, il s'agit des langues où s'exerce la créativité des manifestants. Lors de l'étude du corpus en question, nous avons obtenu le graphique suivant :

Graphe 4 : les langues du Hirak corpus 2



Nous constatons que l'arabe algérien représente le taux le plus élevé avec 58 % suivi de l'arabe littéraire avec 35 %. Le français représente seulement 6 % et l'anglais qui vient en

<sup>40</sup> - <https://www.facebook.com/dz.manchar>. Consultée le: 04/11/2021

dernière position avec un taux de 1 %.

Selon ces résultats, la différence entre les langues est significative. Il est clair que c'est l'arabe algérien qui domine, ceci confirme nos propos précédemment mentionnés.

En tant que langue maternelle entre arabophones ou langue seconde pour les berbérophones, l'arabe algérien est jusqu'à présent sans statut juridique. C'est en fait une situation identique à tous les pays arabophones dont la langue maternelle est pratiquée dans des situations de communication informelles. Comme l'arabe algérien, on parle aussi de : l'arabe égyptien, marocain, tunisien, etc.

Si nous fusionnons les résultats des deux corpus, nous constaterons avec un petit calcul que l'arabe algérien se place en tête de classement. Il sera suivi du français puis de l'arabe littéraire et enfin de l'anglais.

Cet état de fait rend compte en fait d'une réalité où l'arabe algérien domine et que le français, attesté dans différents domaines, est employé à l'écrit comme à l'oral dans les discours officiels. Quant à l'anglais, sa présence dans les slogans est relative à la position qu'il occupe dans le marché linguistique : celle de langue internationale.

#### 4.1 Traduction de quelques slogans

Lang	Slogan	Contenu	Traduction
Arab algéri	Fig. 33	تروحو قاع ع ع ياوروحو الجمعة الجاية عندي شغل ما يبقى فالبلاد غير شعبو	Vous partez tous. Partez, j'ai du travail vendredi prochain. Il ne reste dans le pays que son peuple.
Arab littér	Fig. 70 Fig.8	اين الرئيس انا لا اراه لا للعهد الخامسة دولة مدنية ماشي عسكرية	Où est le président, je ne le vois pas. Non au cinquième mandat Etat civil non militaire
Tamz	Fig.152	Axxamdaxam.nej <i>Akham dhekhamenagh</i>	La maison est notre maison
Fr	Fig.6 Fig.3 Fig.7	Non aux élections du 12 déc Pas de dialogue avec les faussaires Votez pour l'Algérie	/// /// ///
An	Fig.23 Fig.76	No, You can't We can do it	Non, vous ne pouvez pas On peut le faire

L'usage de ces diverses langues reflète certes le plurilinguisme algérien, mais dans le contexte du Hirak, il est une forme expressive de certaines de ses dimensions. À travers cette mobilisation langagière, les slogans du hirak paraissent explicites et transparents, or qu'ils s'articulent au fond, autour d'une idée et d'une revendication commune partagée par tous les algériens.

Le recours aux pratiques langagières du quotidien, notamment l'arabe algérien, est une forme discursive à travers laquelle le citoyen se positionne afin de se distinguer de l'autre.

Dans cette optique, le témoignage du jeune répondant à la question de Yasmine Moussousse, correspondante de la chaîne arabophone sky News en fait foi. Effectivement, en une séquence d'une minute cinquante-trois secondes, le jeune a exprimé son identité langagière et sa position par rapport à l'autre.

En date du 15 mars 2019, la chaîne s'est rapprochée des manifestants pour s'informer de la recevabilité des décisions prises quatre jours avant. Il s'agit d'une intervention médiatique qui s'inscrit dans un contexte de refus de mesures annoncées par le pouvoir et qui s'est déroulée ainsi : je reprends en italique les propos de la correspondante et en gras ceux du jeune algérien.

**C:** « *Hel anta moktena3 bihadhaetaghvir ?* » (Langue arabe littéraire) « Êtes-vous satisfait de ce changement ? »

**J.A :** « **Mekanch menha meranich mekten3ine ga3etik behadh etaghvir nahaw pion wedarou pion wehdakhor yetnahaw ga3** » (appuyé d'un geste de balayage) « Ce n'est pas vrai, on n'est pas du tout satisfait de ce changement, ils enlèvent un pion pour le remplacer par un autre, qu'ils partent tous ».

**C:** « *arbiya arbiya, arbiya arbiya* ». « En arabe en arabe »

**J.A :** « **mena3refch arbiya hadhihiya derja ta3na** ». « Je ne connais pas l'arabe, c'est celle-ci qui est notre "derja" » En faisant référence à la langue maternelle.

**C :** « *choukran* » (merci).

Bien qu'il soit clair et explicite dans ses propos, le jeune algérien ne s'est pas seulement identifié en employant sa langue maternelle, mais il s'est aussi positionné par rapport à l'arabe institutionnel (littéraire) et aux autres dits : tunisien, marocain, égyptien. En effet, en faisant référence à l'arabe algérien, le jeune a employé dans son deuxième propos le possessif « **ta3na** » (la nôtre) pour, justement, se démarquer des autres. C'est aussi une

manière de valoriser sa langue maternelle car dans son aspect pragmatique ce contenu est une assertion vraie/fausse. Elle fonctionne comme réponse à une requête.

La segmentation de ce propos permet la distinction de deux fragments : « **mena3refch arbiya** », contenu qui articule une attitude négative envers la langue en question (l'arabe littéraire) et « **hadhihiya derja ta3na** », affirmation valorisante de sa langue naturelle (derja).

Dans un cadre sociolinguistique, cette distinction relève en fait d'une situation diglossique du bilinguisme qui caractérise les domaines d'usage formels et informels. L'usage formel concerne d'une part ; l'arabe littéraire (institutionnel) et le français, d'autre part, les rapports entre l'arabe scolaire et les autres parlés effectifs de la communauté (l'arabe algérien / les langues berbères). Le premier, n'étant langue native d'aucun locuteur sur le territoire, est réservé aux domaines formels, le deuxième à ceux de l'informel.

#### 4.2 L'usage de l'arabe algérien

En réexaminant ce petit échange, nous constatons en fait la réalité socio-langagière de la communauté linguistique algérienne où la "darija" est implantée dans l'état psychologique du citoyen. Effectivement, qu'elle soit arabophone ou berbérophone, la correspondante a, elle-même, inconsciemment, fait appel à sa langue maternelle en demandant : « **arbiya arbiya, arbiya arbiya** » propos typiquement algérien. Il est clair, à ce moment, que le poste occupé par la correspondante de la chaîne médiatique fonctionnant en arabe littéraire, n'a pas empêché l'usage involontaire et inconscient de l'arabe algérien. Cet exemple authentique et spontané, concrétise aux côtés des slogans choisis dans le tableau précédent, la pratique langagière quotidienne du citoyen algérien. Dans ce petit échange nous pouvons distinguer l'usage des unités en arabe algérien et arabe classique. Leur fréquence est du fait, différente.

**Tableau 8** : les fréquences

Locut	Enoncé	langue	Unités/31	Fréquence
<b>C</b>	Hel anta moktena3 bihadha etaghyir ?	A.Cla	05	16,12%
<b>J.A</b>	Mekanch menha meranech mekten3ine ga3 etik	A.al	12	<b>38,70%</b>
	behadh etaghyir nahaw pion wedarou pion wehdakhor	A.cla	01	03,22%
	yetnahaw ga3	Fr	02	06,45%
<b>C</b>	Arbiya arbiya, arbiya arbiya	A.al	04	<b>12,90%</b>
<b>J.A</b>	mena3refch arbiya hadhihiya derja ta3na	A.al	06	<b>19,35%</b>
<b>C</b>	choukran	A.cl	01	03,22%
		Total	31	99,99%

Les résultats démontrent que la fréquence de l'arabe algérien est nettement plus élevée que l'arabe classique. Elle représente un taux de 70,95% contre 22,56% pour l'arabe classique et 06,45% emprunt à la langue française.

À l'arabe algérien, s'ajoute l'usage de tamazight. Celle-ci s'affiche tantôt en latin comme dans le slogan « Ulac l'vote ulac » qui veut dire (il n'y a pas de vote), tantôt en tifinagh tel qu'exprimé dans l'image suivante : (cf. fig.87).

Fig.8.<sup>41</sup> : Le Tifinagh



Source anonyme

L'usage des deux langues maternelles forme ainsi un choix linguistique où l'ensemble affirme une identité discursive plurielle, symbole de la citoyenneté algérienne.

### 4.3 L'usage des autres langues

En plus de ces langues maternelles, l'arabe classique (littéraire) officiel depuis 1962 ainsi que les langues étrangères sont aussi, et à forte proportion, présentes dans les slogans du hirak. La présence de l'arabe classique dans l'énoncé 167 et du français dans 162 par exemple, revient aux faits historiques qu'a connus l'Algérie. Elles possèdent sans doute une place au sein de la société ; la première est employée pour faire référence au culte et à la culture arabo-musulmane, du fait comme marqueur de l'identité commune des algériens, la seconde comme 'gain' linguistique en contact permanent avec les différentes langues existantes dans la communauté.

Dans le contexte du hirak, l'usage de l'arabe classique, du français, de l'anglais et des autres langues enseignées, est relatif aux visions multiples qui s'est tracé le mouvement et que nous résumons dans :

a-Sur le plan sociolinguistique, il permet d'une part ; l'affichage d'une situation de

<sup>41</sup> - Source anonyme. Consultée le 27. 12.2021

plurilinguisme. D'autre part, l'affirmation d'une compétence langagière et discursive où se connectent les divers systèmes. Cette richesse linguistique ne semble pas à ce moment entraver l'union de la société, au contraire, elle fonctionne comme facteur pluriculturel qui l'unifie pour une cause commune.

**b-** Sur le plan actionnel, l'usage de ces langues joue le rôle d'un moyen expressif qui permet l'explicité des contenus énoncés. Par leur biais, les manifestants cherchent à transmettre des messages simples, clairs, compréhensibles et significatifs. Ainsi, ils visent à doter le mouvement de deux caractères à sens différents : un caractère horizontal qui sous-entend l'unanimité des revendications, un autre vertical qui quant à lui, vise à réussir une transmission ascendante des slogans. Autrement dit, aller du bas en haut ; faire entendre la haute sphère ce que dit et veut la base (le peuple). Associés, ces deux caractères portent à leur tour une autre dimension politique.

**c-** Sur le plan politique, chacune de ces langues vise une destination précise. Les slogans produits en arabe littéraire sont destinés à l'orient (monde arabe). L'objectif ici est en fait pour se distinguer des autres mouvements contestataires dénommés « printemps arabe », terme générique que les hirakistes rejettent. Pour eux, le hirak n'est pas seulement un mouvement revendicatif, c'est aussi une idée que partagent tous les manifestants. En agissant ainsi et en refusant d'être comparé aux mouvements néfastes dont les conséquences persistent encore notamment en Lybie, Syrie, Yémen, les manifestants cherchent à transmettre, par le biais de la langue arabe littéraire, le caractère qui fait la force du hirak : celui du pacifisme, de non-violence « Silmiya ».

Quant à l'emploi du français, c'est le refus de l'ingérence étrangère qui est exprimée. La présence de cette langue dans les slogans, quoique considérée comme première langue étrangère, revient à sa circulation urbaine notamment dans le nord du pays, mais aussi dans la sphère du système. Ainsi, son usage dans les slogans ne demeure pas sans fin utile. Il traduit en fait une volonté de rupture avec le pouvoir et ses guides d'outre-mer.

Par le biais de cette langue, les manifestants revendiquent une liberté depuis longtemps confisquée : celle de l'individu. Pour les hirakistes, La libération du territoire en 1962, demeure déguisée tant que le joug du colon pèse encore sur la vie du citoyen. Dans cette optique, les slogans traduits en deux langues (arabe littéraire et français), ciblent deux destinations différentes : les Etats qui s'impliquent dans les affaires internes de l'Algérie comme dans : « Non à l'ingérence étrangère » (لا للتدخل الأجنبي) ou une personne bien déterminé : « Macron occupe-toi de tes gilets jaunes Ici c'est l'ALGERIE » (S.13). Ce contenu

constitue un des discours adressé directement à celui qui s'implique dans la gestion du pays.

Contrairement aux langues précédemment citées, l'usage de l'anglais dont la proportion est importante, véhicule à son tour une autre dimension. Étant une langue enseignée à l'école, l'anglais est dans le contexte du hirak un moyen d'affirmer une compétence langagière à travers laquelle les manifestants algériens exportent leurs idées ainsi que les revendications réclamées. Il est aussi celui qui facilite leur diffusion.

Derrière l'usage de ce code universel par excellence, se dissimule une volonté communicative. Il ne s'agit pas d'une médiatisation gratuite du mouvement, mais plutôt d'une volonté d'attirer l'attention de l'autre, de mettre au courant l'opinion internationale de la situation vécue par le citoyen. Les manifestants cherchent par le biais de cette langue ; d'un côté, la divulgation de leurs proclamations, de l'autre ; la valorisation de l'image du mouvement qui, à travers son pacifisme et ses voix multiples, gagne sa légitimité. En somme à doter le mouvement d'une dimension universelle.

En s'identifiant « **We can do it** » (cf. fig. 76), ou en ciblant une personne ou un groupe comme dans « **No, You can't** » et « **No vote with gangsters** », respectivement documents (fig. 23 et 8), la dimension reste cependant la même. Il semble qu'en ayant recours à ce code véhiculaire, l'objectif des hirakistes est atteint, puisque certains slogans comme le fameux « **Yetna7aw ga3** » a eu l'opportunité de traverser non seulement les frontières, mais aussi les domaines.

Ce slogan acquiert à ce moment deux valeurs : l'une est politique l'autre économique. Sa valeur politique réside dans le fait de sa circulation au sein de sociétés différentes que celle qui lui a donnée naissance, comme le montre la vidéo du 02 juin 2020 aux Etats-Unis où ce slogan a été réemployé en plein scène télévisée. Il articule dans ce cas, sa valeur politique et devient symbole de contestation et du changement. Dès lors, l'usage du slogan ne cesse de contaminer d'autres secteurs. Comme la montre bien les figures en annexes, il s'est imposé dans le commerce pour devenir une marque de mode.

La mobilisation de ces divers codes dans les slogans du hirak traduit en fait la réalité du fonctionnement langagier de la société algérienne. C'est en effet à travers cette pluralité de voix que la communauté se démarque et s'exprime librement.

Les exemples sur-cités expliquent en effet la diversité langagière mobilisée dans les slogans du hirak. Leur exhibition sur pancartes tout au long du mouvement, ne confirme pas seulement un métissage linguistique, mais aussi une hétérogénéité socioculturelle résultant

d'une cohabitation au sein du territoire, de différentes civilisations historiquement attestées. En effet, ces écrits sont le reflet d'une société plurilingue capable de mettre en usage les divers systèmes qui ont marqué leur passage et qui s'est adaptée avec.

La variété de langues signalée dans les slogans du hirak, font preuve d'une multiplicité linguistico-culturelle spécifique, issue d'un contact historique datant de plus de vingt-six siècles. Elle est l'image d'un pays pluriel en langues et en cultures. À ce sujet, Khaoula Taleb Ibrahim note que :

*Le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières – du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du nord. Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs, .... (Taleb Ibrahim k. , 2004, p. 1).*

Il s'agit d'un plurilinguisme hétéroclite, puisqu'il s'organise autour de trois catégories que l'auteure a qualifié de sphères : la sphère arabophone (arabe classique " fousha", arabe algérien "darja"), la sphère berbérophone (kabyle, chaoui, targui et mozabite) et celle des langues étrangères à savoir le français, l'anglais, l'espagnole...

La visite des slogans du hirak, nous a permis de constater, qu'ils présentent bel et bien cette organisation. Certains sont rédigés en langues arabe avec ses deux variantes, c'est-à-dire, " fousha " dans « **El jazair wahida mouwahada** » et " arabe algérien (darja)" dans « **تروحو قاع ع ع** » (Vous partez tous), ou dans celui du « **ياوروحو الجمعة الجاية عندي شغل** » (Hé partez vendredi prochain j'ai du travail) par exemple. D'autres en tamazight comme dans « **Ulach l'vote ulach** » (il n'y aura pas de vote), sans exclure les langues étrangères faisant partie du paysage plurilingue algérien. Ainsi, nous pouvons lire : « **No, we can't** » et « **Nein nein au 5<sup>e</sup> Reich** » rédigé en Allemand, et encore « **Non aux élections du 12 décembre** » qui, par modification, a permis l'émergence du verbe "dousedouzer".

Aussi nombreux qu'ils soient, les slogans du hirak algérien reflètent en effet une situation plurilingue. Comme nous l'avons cité un peu plus haut, bon nombre de slogans scandés sont traduits intégralement en d'autres langues démontrant ainsi ce métissage linguistique. Cette technique assume cependant deux aspects : un aspect significatif dans le sens où elle rend compte des compétences linguistiques de la communauté, un autre expressif ; lorsqu'il s'agit

d'une volonté de transmettre un message clair sans obstacle de compréhension.

Dans cette optique, les déplacements linguistiques dans les slogans du hirak ne peuvent être pris comme un écart à la norme, mais plutôt comme une dynamique discursive révélatrice d'une identité plurielle.

Il reste à signaler que dans ce contexte, le métissage de codes relève d'un choix délibéré des manifestants. Il s'agit *a priori* d'une compétence langagière motivée par des facteurs sociaux, psychologiques et situationnels constituant ainsi le discours du mouvement.

L'objectif que nous visons à travers l'étude de ce discours n'est pas relatif à une classification des langues selon le statut qu'elles occupent dans la politique linguistique du pays. C'est plutôt de leur usage et de leur présence en société qu'il s'agit. Ce qui nous amène, par conséquent, la notion de contact des langues ainsi que les différents phénomènes qui en découlent à savoir : l'alternance, l'emprunt et les interférences.

## 5. Le contact des langues et ses phénomènes

En sociolinguistique, la notion de contact des langues est considérée comme objet d'étude fondamentale. Fondamentale car elle implique toute les situations marquant la coexistence, sur le même territoire, de deux ou plusieurs langues. Cette coexistence se répercute du fait sur les pratiques langagières d'un locuteur qui, dans son parler quotidien, utilise en même temps différents systèmes linguistiques. Il intègre les langues apprises avec sa langue maternelle. Ce phénomène, constaté dans toutes les sociétés, a amené les chercheurs à doter la notion de contact de langues de diverses définitions. Selon Calvet, les êtres humains sont confrontés aux langues.

*Où qu'ils soient, quelle que soit la première langue qu'ils ont entendue ou apprise, ils en rencontrent d'autres tous les jours, les comprennent ou ne les comprennent pas, les reconnaissent ou ne les reconnaissent pas, les aiment ou ne les aiment pas, sont dominés par elles ou les dominent : le monde est plurilingue, c'est un fait. (Calvet L.-J. , 1999, p. 115)*

Pour Hamers (in. Moreau) note que : « le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu ». (Moreau, 1997, p. 94)

Dans son dictionnaire Dubois définit la notion de contact des langues d'une manière globale en portant quelques précisions. À ce sujet, il note que ce phénomène est :

*L'événement concret qui provoque le bilinguisme, ou en pose les problèmes. Il peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer ainsi leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine, c'est là, notamment, le contact de langues des pays frontaliers... (Op, Cit., p. 199)*

Nous constatons dans ce passage que l'auteur présente le contact des langues comme source du bilinguisme, notamment lorsqu'il s'agit de pays voisins. Il renvoie le phénomène au facteur de voisinage. Cependant, ce facteur n'est pas le seul qui peut expliciter l'essence de ce phénomène. Il le rattache à d'autres en ajoutant : « il ya aussi contact de langues quand un individu se déplaçant, par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moment une autre langue que la sienne ». (Op. Cit.)

En plus du facteur géographique, certains facteurs d'ordre social, économique, etc., contribuent eux aussi au mixage des langues. Sans aborder ces facteurs, rappelons que le concept de contact des langues est apparu pour la première fois dans l'ouvrage « *langage incontact* » de Weinreich (1953). Pour Weinreich, le contact des langues concerne d'abord l'individu. Ainsi, il oppose cette notion au bilinguisme. L'alternance de langues dans le langage est un fait individuel, or que le bilinguisme renvoie à la présence de deux ou plusieurs langues dans la société.

Dans le cadre de notre travail, ce phénomène est clairement constaté. Ce qui explicite la situation sociolinguistique en Algérie. Selon Taleb Ibrahim, K.

*Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires. (Taleb Ibrahim K. , 2009, p. 22)*

L'existence de plusieurs langues sur un même territoire donne lieu à l'apparition de certains phénomènes tels que : l'alternance codique, les interférences, l'emprunt, etc.

### 5.1 L'alternance codique dans les slogans

La mobilisation des différentes ressources langagières dans les slogans du hirak fait preuve d'une compétence doublement articulée. D'une part, elle dévoile le plurilinguisme de la société algérienne. Elle montre d'autre part, la capacité des citoyens à employer deux ou plusieurs langues à un moment donné. Cette capacité jugeait auparavant comme fautive et résultant d'une incompétence linguistique, s'impose dans les différents domaines de la sociolinguistique, de la psycholinguistique comme objet d'étude à part entière. Elle contribue cependant, à l'instar des autres phénomènes issus du contact des langues, à établir de nouvelles visions quant au traitement de ces pratiques langagières. Il ne s'agit plus de les prendre dans leur aspect négatif, mais de les considérées comme celles qui éclairent certains points obscurs jusqu'à alors non exploités. Ainsi, le regard des chercheurs est justement de rendre compte de l'activation des langues dans des situations différentes. L'objectif est de mettre en lumière ces pratiques qui se rapportent au plurilinguisme.

Comme phénomène résultant du contact des langues, donc du plurilinguisme, l'étude de l'alternance codique (code switching) constitue un des points qui attire la curiosité des spécialistes en domaine de la sociolinguistique. Remontant aux années soixante-dix, cette étude a connu un nouvel essor notamment avec les travaux de John GUMPERZ. Elle a permis le passage d'une vision restreinte ; celle du bilinguisme, qui se focalise sur l'utilisation parfaite de deux systèmes linguistiques différents, à une autre plus large qui, en valorisant les compétences langagières dans différentes langues, met l'accent sur le plurilinguisme.

L'étude de l'alternance codique constitue une donnée qui permet d'exposer le plurilinguisme de la société algérienne. En effet, la mobilisation de différentes langues dans les slogans du Hirak ne démontre pas seulement le niveau de connaissance linguistique que possèdent les algériens, mais aussi leur capacité de s'en servir.

D'une manière générale, L'alternance codique est l'emploi alternatif de deux langues. Cet emploi n'est pas spécifique à une communauté linguistique par rapport à une autre. C'est en fait dans ce sens que Gardner Chloros affirme que :

*Il y a code switching parce que la majorité des populations emploie plus d'une langue et que chacune de ces langues a ses structures propres ; de plus chacune peut comporter des dialectes régionaux ou sociaux, des variétés et des registres distincts dans un discours ou une conversation ».*(Gardner, 1983, p. 21)

Dans cette perspective, la mise en usage ne concerne pas seulement les langues reconnues ou celles dotées d'un statut particulier, au contraire, elle peut être élargie aux autres systèmes en circulation au sein d'une communauté linguistique. L'alternance est par conséquent observée dans toutes les pratiques langagières. Ceci sous-entend que lors de l'échange verbal, et en recourant à différents codes, le locuteur produit des énoncés grammaticalement structurés sans rupture au niveau de la forme. Il s'agit ainsi d'habitudes langagières socialement acquises. Ces habitudes, conscientes ou inconscientes, permettent au locuteur de sélectionner et d'insérer un mot, une expression ou une phrase d'une langue au sein d'un énoncé produit dans une autre langue. L'alternance de codes représente selon Myers-Scotton, « la sélection faite par un bilingue des formes linguistiques d'un code. Ces formes sont ensuite insérées dans une structure linguistique de l'autre code dans le même énoncé et la même conversation. ». (Myers-Scotton, 1993, p. 3)

L'alternance codique est aussi définie par Hamers et Blanc comme « une stratégie de communication utilisée par des locuteurs bilingues entre eux ; cette stratégie consiste à faire alterner des unités de longueur variable de deux ou plusieurs codes à l'intérieur d'une même interaction verbale ». (Hamers, 1983, p. 176)

Considérée comme stratégie discursive, elle engendre des pratiques langagières particulières où, pour des raisons communicatives et identitaires, les diverses langues se connectent et s'interpénètrent en formel et en situationnel. Elle devient au vue de ses usagers une pratique naturelle. Sadi Nabil souligne que selon Queffélec *et al* (2002),

*Cette interpénétration s'accompagne d'une instabilité dans l'utilisation des codes linguistiques en présence, instabilité marquée essentiellement par la coexistence de différents idiomes dans une même séquence : les locuteurs passent très souvent d'une langue aux autres, mettant en contact dans la linéarité du discours les vernaculaires usités- l'arabe algérien et/ou les variétés du berbère et les langues académiques- l'arabe standard/l'arabe classique et le français. ». (Sadi, 2018, p. 1)*

Dans le contexte du hirak, les manifestants algériens produisent des énoncés où apparait le phénomène de l'alternance de langues dans leur discours. A ce sujet, une série de termes traduisant la variété des approches a été proposée par les linguistes. Les chercheurs de tendance anglo-saxonne utilisent le terme de Haugen (*code switching*), inventé dès 1956. Ceux de formation française préfèrent les concepts de (*alternance codique, alternance des codes, alternance des langues et métissage linguistique*) successivement Gumperz 1989,

Hamers et Blanc, Gardner-Chloros 1983 ; 1985 ; 1991, Queffélec et *al.* 1997.

Ce phénomène omniprésent dans la majorité des communautés linguistiques, est un *discours mélangé* pour (Nissaboury, 1999). Il est qualifié de pratique langagière *déviante* (Gumperz 1989), de *décadence linguistique* (Hoffmann, 1991) et d'*inculture* ou de *mutilation linguistique* (Mabrour. A, 2007). (*Op. Cit.*)

Malgré sa multiplicité terminologique et ses nombreuses études, l'étude de l'alternance codique découle des recherches menées sur le bilinguisme et sur le contact des langues qui ont permis, par conséquent, d'établir une typologie appropriée.

Ainsi et afin de déterminer les langues qui s'alternent dans les énoncés du hirak, nous tentons d'étudier ces productions langagières en se référant à la typologie de Gumperz et celle de Poplack.

### 5.1.1 L'alternance codique selon Gumperz

Considéré comme initiateur des études de l'alternance codique, Gumperz la définit comme :

*La juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre. (Op. Cit.)*

Selon Gumperz, l'alternance codique fonctionne comme un régulateur des échanges verbaux. Il s'agit d'une interaction produite entre individus bilingues maîtrisant la structure grammaticale des deux systèmes. Autrement dit l'union et l'enchaînement des énoncés produits, renseignent sur une connaissance parfaite des systèmes en usages. Le passage d'une langue à un autre régule en fait le discours du locuteur. Ainsi, les énoncés alternés fonctionnent comme assurant la communication et l'interaction. Ce fonctionnement s'inscrit, d'après l'auteur, dans une orientation interactionnelle où les faits de la conversation portant sur l'intercompréhension, supposent des interprétations divergentes. C'est pourquoi, Gumperz distingue l'alternance codique conversationnelle et celle dite situationnelle.

Pour lui, l'alternance codique conversationnelle correspond à l'usage involontaire et inconscient de deux langues dans le discours du locuteur. Pour des raisons communicatives, cet emploi s'opère à différents niveaux : syntaxique, phonologique et morphologique.

Quant à celle dite situationnelle, elle est relative aux différentes situations de communication.

Elle dépend de la diversité linguistique manifestée dans une population locutrice en fonction de différents critères sociaux : stratification sociale, ethnie, etc. En insistant sur le contexte social et son importance, il envisage que ce phénomène est lié à une situation de diglossie. Dans ce cas, les ressources langagières mobilisées dans le discours se modifient d'un thème à un autre et se transforment selon l'interlocuteur et selon la situation de communication. Le locuteur réitère à ce moment l'idée exprimée pour divers objectifs : soit pour demander une explication, soit pour approuver ou manifester l'idée de l'autre. Les langues ainsi choisies ou mobilisées transgressent l'aspect normatif. On assiste du fait à une concurrence où la langue "basse" s'interne avec celle dite "haute". À ce propos, il précise que :

*Des variétés distinctes s'emploient dans certains contextes (la maison, l'école, le travail) associé à un type d'activités distinctes et limité (discours public, négociation, cérémonies spéciales, joutes verbales, etc.) ou selon la catégorie d'interlocuteurs à qui l'on parle (ami, famille, étrangers, subordonnés, personnalités du gouvernement) ». (Gumperz J. , 1989, p. 58)*

Que ce soit pour le premier ou le second et pour diverses raisons, les sujets exploitent les différents systèmes linguistiques. Ils s'appuient aussi sur la traduction où le même énoncé est écrit en deux langues qui se succèdent. Quoique considérée comme *atypique* par Poplack pour qui « l'alternance typique n'est pas une traduction ni une répétition de ce qui la précède dans l'énoncé » (Poplack C. , 1988, p. 25). Ce qui importe dans ce cas, est de s'écarter de toute ambiguïté risquant une mauvaise interprétation. L'essentiel est que l'idée soit claire et compréhensive. Comme le précise Gumperz, la succession de différentes langues est fréquente dans les slogans du hirak algérien. Nous la trouverons dans des énoncés écrits en :

#### a- Arabe littéraire et Anglais :

Fig. 9.<sup>42</sup> L'alternance



<sup>42</sup> - <https://hoggar.org>. Consultée le : 04/11/2021

Dans ce slogan, il s'agit d'une alternance entre langue arabe littéraire et l'anglais. C'est un message à travers lequel le manifestant algérien vise à avertir l'opinion internationale de ne pas s'impliquer dans l'affaire algérienne. Cette comparaison sert à se démarquer de l'autre. Il est de même pour les slogans : « الجزائر قضية عائلية لا للتدخل الأجنبي », BETWEEN ALGERIANS NO FOREIGN INTERVENTION NEEDED » et « لا لرسكلة النظام, No for recycling », prise le 9 septembre 2019.

Fig. 10.<sup>43</sup> : L'arabe / L'anglais



#### b- Arabe littéraire et Français :

L'arabe littéraire est aussi alterné avec le français. Cette alternance est bien présente dans le contexte du Hirak.

Fig. 11.<sup>44</sup> Arabe littéraire/Français



Le slogan en question (Fig.05) « الجزائر ليست ملكية L'Algérie n'est pas une monarchie » présente la coexistence de deux système linguistiques différents. Il s'agit de l'arabe littéraire

<sup>43</sup> - <https://www.middleeasteye.net>. Consultée le : 04/11/2021

<sup>44</sup> - <https://www.afrikmag.com>. Consultée le 06/11/2021

et du français. La même alternance est signalée dans les slogans : « الجزائر ليست ملكية L'Algérie n'est pas une monarchie » (Fig.05), (Fig.22) « صوتي مقدس مثل كرامتي و حريتي Ma voix est sacrée comme ma dignité et ma liberté » (Fig.22) et dans « Une Algérie libre et unie, جزائر واحدة » (Fig.37).

### c- Arabe littéraire et tamazight :

Si l'arabe littéraire est alterné avec l'anglais et le français, il est aussi celui qui s'alterne avec le Tamazight. En effet, ceci est constaté dans ce qui suit.

Fig. 12.<sup>45</sup> Tamazight- Arabe



Dans cette image (cf. fig. 166) le slogan « أرضي, أخليو, أرضي (akheliw), أرضي, أخليو (izourajiw/izouraniw) جزوري, themourthiw) بلادي On veut bâtir une Algérie de justice », nous constatons que le tamazight accompagne l'arabe littéraire. Pour permettre sa compréhension, l'énoncé produit en tamazight et traduit à l'arabe.

Il faut tout de même souligner que dans le contexte du Hirak, l'usage de tamazight est tantôt rédigé en caractère tifnagh comme dans l'exemple précédant, tantôt en caractère arabe mais avec une articulation berbère tel que l'énoncé suivant : « اونخنويارا اونكهنويارا لن نركع (on ne se plie pas) ». Dans la culture berbère, il existe un dicton qui dit : (On préfère se briser que de se plier).

Ainsi, la succession des langues (arabe et tamazight) est doublement articulée : elle est graphique dans le premier énoncé et oralisée dans le deuxième. L'objectif visé à travers cette stratégie est de valoriser cette langue, nationale depuis 2002 et officielle à partir de 2016, de lui donner plus d'importance. Ce fait pourrait sous-entendre un acte revendicatif. Le premier

<sup>45</sup> - Source Anonyme. Consultée le 10/11/2021

slogan est produit à côté de l'arabe en tefinagh : graphie du Tamazight qui n'apparaît pas dans le deuxième. Ainsi, nous avançons l'hypothèse que l'un présente la langue en question en rendant visible son système graphique, l'autre vise son audition et son articulation.

L'aspect phonique dans le deuxième énoncé joue à ce moment le rôle du canal qui facilite la pratique de la langue, car écouter puis répéter est selon les psychopédagogues un processus d'apprentissage. Il est aussi celui qui permet sa compréhension. En effet, la traduction phonique de l'expression « لن تركع » (on ne se plie pas) écrite en arabe littéraire puis traduite telle qu'elle se prononce en latin et en arabe permet à la fois de la comprendre et de l'articuler dans la langue de l'autre. Elle peut être cependant répétée par tout autre locuteur n'ayant pas le tamazight comme langue maternelle. Or, il est difficile même pour certains berbérophones d'articuler, faute d'enseignement, ce qui est produit en tefinagh dans l'énoncé le premier énoncé. Sous leurs aspects graphiques et articulatoires, l'ajustement des langues : arabe et tamazight fonctionne dans ce cas comme élément révélateur d'une identité plurielle.

Certains énoncés que nous avons recueillis, traduisent à leur tour le plurilinguisme de la société algérienne. Cette situation est résumée clairement dans le slogan figuré dans l'image 87 du premier corpus. Effectivement, celui-ci met en usage une pluralité de langues à savoir : l'arabe, l'anglais, l'espagnol. D'autres ont même inclus le chinois, le hindi...

Fig. 13. <sup>46</sup> Le multilinguisme



### 5.1.2 L'alternance codique selon Shana Poplack

Avec plus de précision, l'alternance codique pour Poplack est relative à la juxtaposition de phrases ou de fragments de phrases dans une production. Celle-ci se réalise en accord avec les différentes règles de la morphologie, ainsi que celles de la syntaxe de la langue d'origine.

<sup>46</sup> - Source Anonyme. Consultée le 12/11/2021

Ainsi, pour l'auteure, l'alternance de codes peut se produire à différents niveaux de la structure linguistique (phrastique, intra-phrastique, interjective).

La question que précise l'auteur par sa définition porte essentiellement sur le respect de la structure morphologique et syntaxique des deux langues. Il ajoute que cela peut concerner une phrase entière ou seulement une partie d'une phrase. Ce qui est important dans l'alternance codique, c'est le fait que les énoncés alternés répondent aux normes de l'une des langues. Dans ce sens, l'auteur affirme que : « l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives ». (Poplack S. , 1988, p. 23)

D'un point de vue linguistique, et à la différence de Gumperz qui parlait de succession, Poplack distingue trois types d'alternance résultant de certaines contraintes linguistiques. Elle souligne que :

*Deux contraintes linguistiques : la première concerne la contrainte du morphème libre où l'alternance peut se produire entre un morphème et un lexème. La seconde renvoie à la contrainte d'équivalence des éléments juxtaposés où la régularité syntaxique est fondamentale. (Ali-Bencherif, 2010, p. 49)*

**A** - L'alternance codique inter-phrastique, dite aussi phrastique, correspond à l'emploi alternatif de segments de (phrase/discours) ou les contenus sont juxtaposés à l'intérieur de ce qui est émis. Dit autrement, elle renvoie à l'intégration d'une phrase ou d'une proposition au sein d'un énoncé. A travers ce type d'alternance, le locuteur cherche une facilité ou une fluidité dans l'échange verbal.

**B** - L'alternance codique intra-phrastique renvoie à une maîtrise des deux systèmes où les éléments des deux langues sont mobilisés dans une seule production. Cette construction enveloppe alors des éléments caractéristiques appartenant aux langues qui coexistent dans l'énoncé en question. Il peut s'agir d'une construction de type ; thème-commentaire, nom-complément, verbe-complément ou par affixation (préfixe/suffixe) de langue X rattaché à un mot de langue Y. Dans cette optique l'auteur affirme que : « l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon, selon les règles de leurs grammaires respectives » (Op, cite). L'intégration des éléments s'opère à ce moment d'une manière consciente. Elle est toutefois régie par les règles grammaticales des langues alternées.

**C**- L'alternance codique extra-phrastique apparaît lorsque l'énoncé produit contient des

segments courts, des tags, des proverbes ou des expressions idiomatiques. Elle sert à ponctuer le discours.

Mettons notre corpus sous application de la typologie poplackienne, nous tenterons de relever quelques énoncés qui présentent une alternance :

### 5.1.2.1 Phrastique ou inter-phrase

Selon l'auteur se type d'alternance se réalise en internant deux segments ou deux phrases de deux langues différentes dans le même énoncé. À noter que certains énoncés de notre corpus alternent plus de deux systèmes linguistiques. Il s'agit donc, comme l'a mentionnée Gumperz, d'une juxtaposition d'éléments plus ou moins longs. En appliquant la typologie gumperzienne, nous avons constaté que certains énoncés sont traduits d'une langue à une autre. La traduction d'un énoncé, selon Poplack, ne relève pas d'une alternance typique, nous l'avons plus haut mentionnée. Toutefois, cette forme pourrait être considérée comme alternance. Pour Poplack « le locuteur n'y attire pas l'attention, et son auditeur n'est donc pas obligé de reconnaître l'alternance ni de la ratifier » (*Op. Cit.*). Or que, dans le contexte du hirak, le recours à la traduction articule en fait une intentionnalité d'attirer l'auditeur.

En plus des énoncés relevés plus haut, faisant lumière sur ceux qui marquent une alternance phrastique. Il s'agit d'énoncés juxtaposés où les langues alternées ne présentent aucune traduction. Ainsi en précisant les langues alternées, nous pouvons citer à titre d'exemple ce qui suit :

#### a- Français/ Arabe classique.

Dans l'énoncé « Nous ne sommes ni la Syrie ni la Lybie, Notre printemps est blanc comme notre terre # SILMIYA. », nous constatons une alternance marquée par la juxtaposition de deux phrases. La première réalisée en français et la deuxième en langue arabe classique. Le hach tag, symbolisant le discours numérique, est suivi d'un seul élément en langue arabe. Ce dernier joue le rôle d'un qualifiant sous-entendant le caractère pacifique du mouvement algérien. Autrement dit, par SILMIYA, on entend « notre printemps est un mouvement pacifique ».

#### b- Français/ Arabe algérien

Contrairement à l'arabe classique, l'usage de l'arabe algérien au côté du français est fréquent dans les énoncés du hirak. Nous le trouvons dans les énoncés : **(Fig.1)** « Non aux idéologistes. TetNeHAW. Gaa33 », **(Fig.158)** « Objectif thérapeutique : يتنحو قع » et dans **(Fig.109)** «

Carton rouge « برا », (Fig.183) « Faut pas tzid mandat ». Il s'agit là d'un ensemble d'énoncés où l'arabe algérien est alterné avec le français. Il est de même pour la (Fig.211) « bla dine yemakoum vous n'allez pas dormir ». Sauf que celui-ci articule deux distinctions. Premièrement, c'est le français qui succède à l'arabe algérien. Deuxièmement, l'arabe algérien est rédigé en caractères latins comme le premier énoncé d'ailleurs.

Le recours à la graphie dans le premier énoncé ainsi que dans d'autres, s'inscrit dans une volonté d'implication de l'autre dans le discours des manifestants. Les manifestants ne visent pas seulement la perception du contenu, mais aussi son articulation.

### c- Anglais/ Arabe algérien

L'alternance phrastique apparaît dans l'énoncé « Boutef why so samet » où le qualifiant " samet ", segment court qui articule une phrase en arabe, juxtaposé à une interrogative en anglais " why so...". Ciblant la personne dont le nom est abrégé, l'énoncé peut se traduire par « Boutef pourquoi tu es si embêtant ».

### d- Français / Anglais

Pour marquer leur compétence langagière, les manifestants alternent aussi les langues étrangères. Dans l'énoncé « Summer is coming libérez club des pins » (cf. fig. 38), l'alternance phrastique apparaît par l'insertion dans le même énoncé de deux phrases de deux systèmes linguistiques différents. Tous les deux ont le statut de langues étrangères. Ainsi « Summer is coming » (l'été arrive) écrit en anglais et en français « libérez club des pins ».

Fig. 14.<sup>47</sup> Les langues étrangères



<sup>47</sup> -<https://www.facebook.com/dz.manchar>. Consulté le 04/11/2021

### 5.1.2.2 L'alternance intra-phrastique

L'alternance intra-phrastique se manifeste à l'intérieur d'une même production où s'alternent divers systèmes. Il s'agit d'une construction dont la nature des constituants varie du : mot à une expression voir même à une phrase courte. Les constituants sont cependant juxtaposés de manière à doter les énoncés d'un sémantisme approprié. C'est une construction qui dans son linéarité respecte la norme grammaticale des langues alternées. Toutefois, certains énoncés présentent un jeu de mots comme dans « Je cherche un meilleur dealer leadeur pour mon pays » (cf. Fig.36), où le producteur joue avec le mot anglais **dealer** qui le barre, comme si il se trompe, pour le remplacer par **leadeur**. La technique du jeu de mots pour les manifestants algériens ne concerne pas seulement les unités lexicales. Elle s'applique aussi aux chiffres. Ainsi, les mots et les chiffres se juxtaposent pour former un énoncé.

Dans l'image qui suit (cf. Fig.233)

Fig.15.<sup>48</sup> : Les mots et les chiffres



Cette image reflète le génie du manifestant algérien. Elle explicite la manière dont le citoyen voit les choses. Tout en possédant connaissance des articles législatifs, il les utilise pour revendiquer ses droits. En joignant les mots aux chiffres, il produit des énoncés syntaxiquement bien construits.

Les abréviations sont aussi remarquées dans les slogans du Hirak. Elles sont nombreuses et de différents types.

#### a- Français / Anglais / Français

Dans l'exemple sur cité « Je cherche un **dealer** un **leadeur** pour mon pays » présente certes une phrase structurée selon les règles grammaticales de la langue française, mais alternée d'un

<sup>48</sup> - <https://www.parismatch.com>. Consultée le 09/12/2021

GN (un dealer) qui, dans sa formation est constitué d'un déterminatif français (**un**) + nom anglais (**dealer**). Sous forme de jeu de mot, nous constatons qu'il y a passage de l'anglais au français. Cet énoncé signale ainsi une alternance intra-phrastique de type : français (je cherche un) + anglais (dealer) + français (un leader pour mon pays).

#### b- Allemand / Français / Allemand

L'alternance de ces deux systèmes est manifestée dans « **Nein Nein Nein** au 5eme **Reich** ». Il s'agit d'une structure où un segment français (au 5eme) est inséré au sein d'une phrase en allemand : **Nein, Nein, Nein** (allemand) + au 5eme (français) + **Reich** (allemand). Même si d'usage dans la communauté francophone, ce dernier élément est considéré allemand car dans le dictionnaire de la langue française il est mentionné « Reichstag » pour désigner l'assemblée législative allemande.

#### c- Arabe / Français

L'alternance intra-phrastique où s'alternent le français et l'arabe, classique et algérien, est fréquente dans les slogans du hirak. Elle apparaît dans les deux directions : du français vers l'arabe et vice versa. Parfois l'arabe algérien se trouve alterné avec les deux autres systèmes.

Ainsi, l'exemple « **ediw 3lina** votre médiocratie **ya wa7d saloupri** » produit en parler algérien est infecté d'un syntagme en français. Dans le but d'être articulé, les manifestants ont eu recours à la graphie latine. L'énoncé se présente comme une structure où s'alterne l'arabe algérien (**ediwalina**) + le français (votre médiocratie) + arabe algérien (**ya wa7d saloupri**). Quoiqu'il contienne aussi une marque du langage numérique visible dans le chiffre (7) qui remplace la lettre [ح] de la langue arabe.

Il est de même pour les énoncés « ريمونتادا », « ابليس لن يوسوس للشعب **même** هو راه معنا », « **كلاسيكو الجزائر الحكومة** vs الشعب » où deux éléments du français sont en apposition dans une construction en arabe. L'élément (même) dans le premier et l'abréviation (vs), dont on a parlé un peu plus haut, dans le deuxième. Certains slogans présentent une alternance entre l'arabe classique et le français, d'autres recourent à trois systèmes différents à savoir : l'arabe classique (ابليس لن يوسوس للشعب) + le français (**même**) + l'arabe algérien (هو راه معنا), (cf. Fig. 30).

L'énoncé « Mise à jour ماشي Formatage **حابين** » (cf. Fig.18), contient quant à lui une juxtaposition successive : arabe algérien + français + arabe algérien + français. Cette construction est formée en respectant la grammaticalité de la langue arabe. C'est-à-non pas) + Nom français (mise à jour).

#### d- Français / Arabe

Si le français a infecté le système de la langue arabe dans les deux exemples précédents, c'est l'inverse qui se produit dans l'énoncé (S.105) « Libérez délivrez ماتكذبوش علينا plus jamais ». Effectivement, dans cet exemple, nous constatons une phrase courte alterne deux syntagmes de la langue française. Il s'agit des Verbes (Libérez, délivrez) français + Phrase arabe algérien (ماتكذبوش علينا = ne nous montez pas) + Syntagme français.

##### 5.1.2.3 Alternance extra-phrastique

L'alternance extra-phrastique se manifeste à l'intérieur d'une même production. Le producteur insère dans son énoncé une expression idiomatique, une forme figée, ou une interjection. La nature de la construction est variable. Il peut s'agir d'un mot, d'une expression ou d'une citation voir même un proverbe. Contrairement à la construction intraphrastique qui, dans son linéarité respecte la norme grammaticale des langues alternées et les constituants sont juxtaposés de manière à doter les énoncés d'un sémantisme approprié, la construction extra-phrastique n'obéit pas aux règles de grammaticalité, mais véhicule tout de même un sens. Elle est compréhensible comme dans l'image suivante, (*cf.fig. 102*).

Fig.16.<sup>49</sup> : l'usage de Aya



Prise le 7 mars 2019, l'image en question présente une alternance extra-phrastique. En effet, le producteur de l'énoncé a inséré dans sa phrase l'interjection « aya » qui est fréquente dans l'usage quotidien des algériens.

Faisant parties du langage algérien, certaines expressions marquent leur présence dans les slogans des manifestants. Citons à titre illustratif l'expression « bla din... » (*fig.211*), qu'a au bout de la langue la majorité des algériens.

<sup>49</sup> - <https://www.facebook.com>. Consultée le : 12/11/2021

## 5.2 Interférence linguistique dans les slogans

Nous allons maintenant aborder un autre phénomène issu du contact des langues à savoir : les interférences.

### 5.2.1 L'interférence linguistique

Tout comme l'alternance des codes, les interférences linguistiques sont des phénomènes issus du contact des langues. En Algérie, comme conséquences historiques et civilisationnelles, les langues en usage en l'occurrence l'arabe algérien et le berbère, sont en contact permanent avec le français. Le brassage de ces divers systèmes dans un territoire connu par son plurilinguisme ne demeure pas cependant sans effets quant à l'utilisation quotidienne de ces systèmes. En effet, les pratiques langagières réelles du citoyen algérien révèlent belle et bien l'influence des langues maternelles sur l'usage des langues étrangères notamment le français.

D'un point de vue sociolinguistique, le plurilinguisme en Algérie marque la cohabitation sur le territoire de quatre langues. Il s'agit de l'arabe algérien (darja) avec toutes ses variantes régionales, le berbère est ces différentes articulations, l'arabe classique (scolaire et institutionnel) et le français considéré comme première langue étrangère. Il en résulte du fait que, lors de son allocution, le locuteur algérien utilise souvent ces différents systèmes. Ce qui pourrait aller jusqu'à être qualifié d'une habitude langagière.

Dans le contexte du hirak, les slogans scandés par les manifestants démontrent effectivement ce métissage linguistique. Du fait, les énoncés produits marquent souvent l'existence de traits linguistiques appartenant à des systèmes différents. Ils sont par conséquent rarement réalisés sans interférences. Il y a souvent une langue qui infecte une autre. Ce phénomène "d'infection" ou d'interférence est clairement observé et détectable dans les slogans du hirak. Mais avant d'entamer cette détection, il importe d'abord de définir ce phénomène d'interférences, de présenter ensuite ses types en faisant successivement une application sur l'échantillon de notre corpus.

### 5.2.2 L'interférence entre norme et usage

Par rapport à la norme, l'interférence est définie comme étant écart. Selon Galisson. R et Coste. D « la norme équivaut à la normalité, c'est-à-dire l'usage courant observé dans une communauté linguistique donnée. ». (Galisson, 1976, p. 337). Quant à l'interférence, elle désigne pour Calvet « un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue... ». (Calvet L. J., 2006, p. 17).

Dans ce même sens, A. Hassan avance ce que : « l'interférence est la violation inconsciente d'une norme d'une langue par l'influence des éléments d'une autre langue. ». (Hassen, 1974, p. 171)

Il s'agit à partir de ces définitions, des rapports qui peuvent existés entre l'interférence en tant que phénomène sociolinguistique et la langue prise comme code. Caractérisé par sa flexibilité, le code est connu par son instabilité. Il est par conséquent soumis à la manipulation et à l'évolution. Et comme toute langue est avant tout parler, le code ne peut être à l'abri des changements. C'est justement dans sa mise en usage qu'il se modifie et se transforme. À cela s'ajoute la réalité de la cohabitation, dans une situation de plurilinguisme, de différents codes. Il en résulte à ce moment un métissage où l'un peut infecter l'autre. Ce qui rend un code X susceptible d'être contaminé par un code Y. Or que, l'interférence est une caractéristique de l'orale. Elle est une pratique langagière où les éléments d'une langue source sont reproduits dans la langue cible. Cette reproduction est facilement détectable dans l'écrit ou le parler de l'individu.

D'après Mackey.W.

*L'interférence est l'utilisation d'une langue quand on parle ou on écrit une autre langue. C'est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement et quantitativement de bilingue à bilingue et de temps en temps, elle varie aussi chez un même individu. Cela peut aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évident. (Mackey, 1976, p. 414)*

Dans ce même sens Dubois affirme « on dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B ». (*Op. Cit.*)

D'après Mounin, « les changements ou les identifications résultants dans une langue des contacts avec une autre langue, du fait du bilinguisme (anglais – français) ou du plurilinguisme (arabe – anglais – français) des locuteurs, constituent le phénomène d'interférence ». (Mounin, 1995, p. 181)

L'interférence linguistique se présente du fait comme un transfert involontaire des traits d'une langue source vers la langue cible. Elle est une pratique individuelle considérée généralement comme écart à la norme. Toutes fois, cette pratique qui peut toucher les divers niveaux cités par Dubois, est quotidienne dans le parler algérien.

### 5.2.3 Interférence phonétique

L'interférence phonétique apparaît lorsque, dans une pratique langagière, des traits phonétiques (phonèmes) de la langue source, généralement langue maternelle, sont utilisés dans une autre langue. Définie comme la plus petite unité distinctive dépourvue de sens, le phonème peut à lui seul signer une interférence, notamment lorsqu'il s'agit phonologiquement de deux systèmes différents comme le français et l'arabe. Le système du français appartient à la famille Indo-européenne, l'arabe et le berbère font parties quant à eux à celle dite Chamito-sémique. Sans passer en revue les systèmes phoniques de ces langues, nous allons relever quelques interférences phonétiques enregistrées dans les énoncés des manifestants algériens. À noter que les énoncés écrits contenant le phénomène d'interférence sont de nombre réduit par rapport à ceux répétés oralement.

Fig.17.<sup>50</sup> L'interférence phonique



Dans l'énoncé « l'arrière avansi المعنى الحقيقي ل » (*fig. 156*) nous remarquons une interférence phonétique entre le phonème [e] du français qui se réalise en [i] dans le parler algérien. N'existant pas dans le système phonétique de la langue arabe, la voyelle palatale semi-fermée [e] se réalise en [i] dans le mot (avansi). Quoique, cet énoncé contient une autre interférence que nous traiterons un peu plus loin.

Le même est constaté dans l'énoncé 211 « 7abina gouvernement RIFORMI » qui présente un cas similaire mais en position intermédiaire et finale du mot (RIFORMI).

La confusion est claire dans l'image 23 (*Cf. Fig. 221*).

<sup>50</sup> - Source anonyme. Consultée le 19/11/2021

Fig.18.<sup>51</sup> Autres interférences

Cette confusion est constatée aussi dans « Ediw3lina votre médiocratie Ya wa7ed séloupri ». Sauf que dans celui-ci, il y a confusion entre la voyelle ouverte, postérieure[a] qui s'est réalisée en [e], cas très rare à notre sens si ce n'est pas impossible.

L'interférence est aussi observée dans l'allongement des voyelles. En effet, dans la figure 173 le mot « صوميبيتي » la traduction de l'expression française « sans pitié » [sãpitje], articule une interférence caractérisée par l'allongement de la voyelle postérieure [ã] du français dans (sans). Elle est allongée car, comme le précise Hasanat<sup>52</sup>, le système vocalique arabe contient trois voyelles (الفتحة - الكسرة - الضمة) qui correspondent respectivement à [a], [i], [u] de la langue française. Celles qui sont longues en arabes sont : (الياء [i:], الواو [u:], الالف [a:]). Du fait, la nasale [ã] du français ne prendre que celle allongée [u:] de l'arabe. Nous signalons aussi une autre interférence où la semi-consonne finale [j] du français dans (pitié) est confuse avec la voyelle[i] en fin du mot en arabe.

Pour ce qui est des interférences relevant du système consonantique, nous avons pu détecter une confusion entre la consonne [p] du français qui se prononce [b] en arabe. Effectivement, dans l'exemple précédent « صوميبيتي », [sãmbiti] la consonne occlusive labiale non-voisée [p] du français [sãpitje], s'est transformée en [b]. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que le son [p] n'existe pas en arabe, et par adaptation et articulation de proximité, il se prononce [b]. L'adaptation articulatoire pourrait aussi expliquer la présence de la consonne arabe [m], car en prononciation rapide, on entend souvent un léger (m) qui se glisse entre les semi-consonnes nasales et les consonnes orales, comme par exemple [ẽ(m)põsibl].

Entre les langues on assiste à une transformation des phonèmes. Dans l'image 24 qui suit :

<sup>51</sup> - Source anonyme. Consultée le 19/11/2021

<sup>52</sup> - Hasanat, cité par Medane, H, « L'interférence comme particularité du « Français cassé » en Algérie », TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage[en ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/tipa/1394>. Consulté le 26 avril 2022.

Fig. 19.<sup>53</sup> Le [R]= GH

L'inexistence du phénomène du [R] roulé / grasseyé en langue arabe mène le locuteur algérien à se pencher vers une prononciation gutturale de la consonne (prononciation dite parisienne), car le fait de roulé la consonne est considérée comme un défaut. Le grasseyement donne alors la substitution du [R] par une consonne phonétiquement semblable qui est le [غ] arabe. C'est ce que nous avons constaté dans le slogan figure 88, « كولنا لبلاد شيفي » (ils nous ont coulé le pays chérie).

#### 5.2.4 Interférence morphosyntaxique

L'interférence morphosyntaxique apparaît lorsque les règles grammaticales d'une langue X sont confondues avec celles de la langue Y. Cette confusion se produit sur le plan structurel et formel de la phrase. Elle résulte d'une méconnaissance des règles grammaticales de la langue d'arrivée. C'est en fait au moment où, un bilingue introduit ou combine des unités linguistiques d'une langue, généralement sa langue d'origine, dans une autre langue cible. Dans le domaine de la grammaire et d'après Tabouret-Keller « l'interférence linguistique déterminera des perturbations dans le jeu des règles de la syntaxe et dans celui du marquage fonctionnel spécifique de syntagmes ». (Tabouret Keller, 2008, p. 10)

En parlant d'interférence morphosyntaxique, c'est en fait détecter toutes les erreurs commises au niveau de la structure phrastique et de la fonction des éléments qui la constituent. Elles peuvent infectées alors l'ordre structurel, les substituts grammaticaux et lexicaux, la morphologie des noms, verbes, adjectifs, etc.

Il semble qu'à ce moment, les manifestants sont attentifs dans l'élaboration de leurs slogans, car le nombre d'interférences morphosyntaxique enregistré est insignifiant par rapport aux énoncés produits tout au long du mouvement. Toutefois, notre étude nous a permis de détecter

<sup>53</sup> - Source anonyme. Consultée le 23/11/2021

quelques-unes, qui se rapportent à la définition et au genre des noms dans le syntagme nominal.

En langue française, la détermination du nom se réalise par l'emploi des articles définis (le, la, les) caractérisant le masculin, le féminin et le pluriel des deux formes. Or que la langue arabe ne fait pas de distinction de genre ou de nombre du nom. Ainsi, la définition du nom (genre et nombre) s'effectue par l'emploi de l'article « ال » précédant le nom.

L'article définit est « celui qui se met devant un nom pris dans un sens complètement déterminé ; il individualise l'être ou l'objet nommé, le suppose identifié ». (Grevisse, 1980, p. 332)

Quant à l'article indéfini : un / une / des, d'après le même auteur, il est celui qui « indique que l'être ou l'objet désigné par le nom est présenté comme un certain être ou un certain objet distinct des autres êtres ou objets particuliers de l'espèce ». (*Op. Cit.*, p. 347)

Contrairement au français, la détermination du nom par un article indéfini n'existe pas en langue arabe. En arabe, la désignation du nom s'effectue par le biais du mot qui le succède. Dans par exemple (تلميذ ذكي), en français (un élève intelligent), le nom (تلميذ) est désigné par le mot qui le suit, or qu'en français la présence de l'article devant le nom est obligatoire. Ces différentes constructions grammaticales mènent alors le locuteur arabe à la confusion. Du fait à une interférence syntaxique. Ce qui explique, par conséquent, l'absence de l'article indéfini dans des productions françaises. C'est le cas des slogans « 7abina **gouvernement** riformi 100% » (*cf. fig. 211*) et (204) « 7abina **président** HD wella 4K » où l'article indéfini "un" est omis. Au lieu de (**un** gouvernement et **un** président), le locuteur insère des traits syntaxiques de sa langue d'origine dans une autre langue. Il détermine ainsi, le nom gouvernement par (réformé) et celui de président par la troncation (HD).

Les erreurs interférentielles morphosyntaxiques ne se rapportent pas seulement à la détermination des noms. Elles se rapportent aussi à son genre. En effet, dans le slogan « Bouteflika a été élu pour une 5<sup>e</sup> mandat », nous constatons une confusion de genre. Il s'agit d'une interférence morphologique où le genre de l'équivalent du nom en arabe influence celui du français. En se référant à l'arabe, le nom masculin français (mandat) est déterminé par l'article féminin (une). Ceci résulte du fait que ce nom à comme équivalent arabe « العهدة », nom féminin. Ainsi, le masculin français [œmãda], est transcrit dans sa forme arabe [ynœmãda].

### 5.3 L'emprunt dans les slogans

L'emprunt lexical se distingue de l'interférence lexicale du fait que ce dernier est individuel, quant au premier, il est collectif. À force de circuler dans les productions langagières de la communauté linguistique, le mot emprunté s'impose par son usage. Du fait, il s'intègre dans la structure de la langue emprunteuse sans la déformée. Ce qui n'est pas le cas pour l'interférence lexicale qui relève d'un emploi individuel, conscient ou inconscient, dû à une incompétence linguistique selon Hassan précédemment cité. Dans ce sens, le : « transfère interlingual se fait lorsqu'un terme donné appartenant à la langue source fait intrusion dans la langue cible ». (Medane, 2015, p. 9)

Effectivement, en étudiant notre corpus, nous avons constaté que des termes appartenant à la langue française sont utilisés dans des productions en langue arabe. Il s'agit de mot simple, d'expression et de verbe conjugué dans la forme de la langue emprunteuse. Parmi les mots simples, nous citons à titre d'exemple (police, chérie, bandit et cadre) que nous retrouvons dans les slogans suivants :

Dans « لا لدولة البوليس » [lalid'wl'telbulis] (non à un état policier), le terme police est emprunté de la langue française. Il est de même pour celui de (chérie) dans l'énoncé précédemment cité, « كولا ولنالبلادشيفي » [kulewelnalebledʃiy(R)i] (ils nous ont coulé le pays chérie) où ce dernier est un emprunt du français.

Nous avons aussi les mots (bandit et cadre) qui apparaissent dans des productions en langue arabe. Le terme (bandit) fait son intrusion dans le slogan « هذاغندي وهذا باتدي » [hāḍeyandi/whāḍebandi] (celui-là est Gandhi, celui-ci est un bandit), (cf. Fig. 189) et au pluriel « يا لبانديا » [l'bandija] (les bandits).

Fig. 20.<sup>54</sup> Le pluriel



<sup>54</sup> - Source anonyme. Consultée le 21/11/2021

Quant au terme (cadre), il fait son apparition dans le slogan: « طاح لڪادر قعدو لمسامر » [tʰahlkadr] (le cadre est tombé, il reste les clous).

Comme expression empruntée du français, nous avons celle précédemment citée en « صومبیتی » [sãmbiti] renvoyant à (sans pitié). Pour ce qui est de verbe conjugué dans la forme de la langue emprunteuse, il apparut dans (ils nous ont coulé le pays) un peu plus haut abordé.

En effet, le slogan « كولاولنا بلاد شيخي » [kuləwəlna ləbləd ʃiɣ(R)i] (ils nous ont coulé le pays chérie), présente un emprunt où le verbe (couler) est conjugué en arabe. Le [و] renvoie à (ils) et le [نا] à (nous), pour donner (ils nous), au passé composé (ils nous ont coulé) [kuləwəlna].

Nous concluons à partir de ces exemples que, certaines unités lexicales empruntées de la langue française, intègrent par usage la langue arabe. Le phénomène de l'emprunt lexical d'une langue source ne déforme pas la structure de la langue cible.

## Conclusion

Pour conclure, rappelons que nous visons au cours de ce chapitre qui s'inscrit dans l'étude sociolinguistique des slogans du Hirak, à rendre compte du paysage linguistique de la société algérienne. Il s'agit d'une part, de déterminer les représentations sociolinguistiques de différentes langues, d'identifier d'autre part, la réalité langagière de la communauté en question.

Afin de répondre à notre questionnement de départ, nous avons d'abord avancé quelques définitions de la sociolinguistique. Nous avons ensuite survolé la situation sociolinguistique en Algérie. Ce survole nous a permis d'identifier les divers systèmes linguistiques coexistant dans le pays ainsi que leur statut. Nous avons mis l'accent par la suite sur les langues imprimées dans les slogans du Hirak.

Lors du questionnement de notre corpus, nous avons pu identifier les différents phénomènes issus du contact de langues. Ce questionnement nous a permis de cerner le métissage linguistique dans les pratiques langagières des algériens. Il nous a permis aussi de signaler les différentes alternances affichées dans les slogans des manifestants algériens, ainsi qu'un ensemble d'interférences enregistrées renvoyant aux pratiques langagières de la communauté algérienne.

À partir de l'étude effectuée, nous sommes arrivés aux résultats que nous considérons comme réponse à notre hypothèse de départ et au questionnement avancé. Nous avons constaté enfin, que :

- La société algérienne est une fresque linguistique où coexistent diverses langues à savoir : l'arabe algérien, l'arabe institutionnel, le berbère, le français et l'anglais, ainsi que d'autres langues.
- Si le slogan constitue une arme de revendication, sa production en diverses langues lui acquière l'aspect d'universalité.
- L'usage des langues ne sert pas seulement à communiquer. Il fonctionne aussi comme moyen de démarcation et d'identification.

# **Chapitre 5**

## **L'argumentation dans le discours du Hirak**

## Introduction

Ce cinquième chapitre gravite autour de la notion du discours et de l'analyse du discours. Il s'appuie sur une approche discursive des slogans du Hirak. Nous commençons notre étude par la présentation de la notion du discours qui s'inscrit dans le vaste domaine de l'analyse du discours. Nous poursuivons avec les idées maîtresses constitutives du discours. Nous nous référons dans ce cadre aux travaux de Dominique Maingueneau.

Par la suite, nous entamons le discours contestataire. Il s'agit de le présenter, d'identifier ses origines et ses caractéristiques. Une fois cette présentation est survolée, nous aborderons le discours du Hirak et le démagisme. Nous tenterons de voir en quoi consiste le démagisme ainsi que sa théorisation.

Pour en faire, nous avons réparti notre chapitre en trois grands axes. Il s'agit en premier lieu d'un traitement relatif à la notion du discours. Cette notion qui, selon les spécialistes en domaine, ne peut être envisagé en tant que simple moyen d'expression. Le discours est pour eux, un objet d'étude qui tisse des liens avec d'autres disciplines, notamment la rhétorique. Il est celui où le locuteur cherche à agir sur son interlocuteur. Sous ses diverses acceptions, le discours comme acte de parole est un tout ; il est communicatif, discursif et social... En somme, il est le pivot de toute étude se réclamant de l'analyse de discours.

Puisque notre travail s'inscrit dans l'étude du discours des révoltes populaires, nous aborderons en deuxième lieu, le discours contestataire. Nous questionnerons ses origines, ses caractéristiques ainsi que sa théorisation.

En troisième lieu, nous nous pencherons sur l'étude du discours du mouvement contestataire algérien du 22 février 2019 : le Hirak. Nous essayerons dans cet axe de voir en quoi consiste le discours des manifestants algériens ?

Notre travail prend fin avec une tentative d'application de l'approche argumentative dans le discours. Nous prendrons comme référence les travaux de Patrick Charaudeau. Bien sûr, des allées retours sur notre corpus de recherche seront effectués tout au cours de ce cheminement. Dans le cadre de notre recherche, ces allées retours serviront à illustrer ce que nous avançons.

## 1. La notion du discours

L'évolution et la multiplication des recherches en sciences du langage à partir des années soixante ont permis à l'objet « discours » d'acquérir un statut particulier. Il se libère de l'hégémonie de la langue pour se constituer comme sujet d'étude à part entière.

Étymologiquement le terme discours n'a pas de lien avec le langage, puisque de son origine latine « *discurrere* » signifie (courir çà et là). Il ne prend sens qu'on lui connaît à présent qu'à la fin de la latinité. Dans le sens de discours « *discursus* » désignait d'abord une conversation sans objectifs, prise au hasard. Par la suite, et avec la rhétorique grec du « logos » et latine de l'« oratio », il renvoie au langage dans ces deux formes d'expression ; parlée et écrite.

Dans sa dimension diachronique, la perception du terme discours ne cesse d'évoluer tout comme celle de la pensée d'ailleurs. Ils évoluent en parallèle, puisque cette dernière est exprimée *via* le discours. Cependant, ce dernier ne peut être envisagé seulement dans sa dimension expressive, un simple moyen d'expression. Il est notamment avec la rhétorique, celui qui, à travers son expression, lie un locuteur et cherche à agir sur son interlocuteur.

Le discours est le pivot de toute étude se réclamant de l'analyse de discours. En tant qu'objet d'étude, le discours n'est pas inclus dans les cours de linguistique générale de Ferdinand De Saussure. Sa théorie dite dichotomique repose d'une manière générale sur un ensemble de concepts de base binaires où, une « notion » s'oppose à une autre. L'opposition langue/parole constitue l'un de ces concepts. Elle présuppose du fait une opposition entre ce qui est social (la langue) de ce qui est individuel (la parole). La conception saussurienne exclut donc le discours comme objet d'étude. Elle ne s'intéresse qu'à la langue définie comme « système de signes ».

### 1.1 Remise en cause de la conception saussurienne

Dans son traité de stylistique, Charles Bally fût le premier à remettre en cause l'opposition langue/parole avancée par De Saussure. En 1909, Bally réhabilite la parole en exposant les principes d'une linguistique de la parole et se libère de l'hégémonie de la linguistique de la langue. En distinguant le contenu dit, (*Dictum*) de la manière de dire (*Modus*), il ouvre la voie à d'autres perspectives de recherches. Il étudie dans son *traité de la stylistique française* (1909) non pas le style de l'écrivain identifié à travers la langue, mais plutôt les énoncés qui semblent articuler le même sens et produit d'une manière différente. Ainsi, Bally évoque les effets linguistiques du locuteur et ceux qui concernent son état d'esprit, ses sentiments. L'intérêt ne portait plus sur la langue comme système abstrait, mais beaucoup plus sur les

relations qui puissent être entretenues entre trois composants essentiels à savoir : le locuteur, le discours émis et le contexte de l'émission.

L'étude de ces relations contribue en effet à élargir le champ d'investigation ayant trait à l'usage de la langue. À cette époque, les formalistes russes ont développé à partir de 1915 une recherche sur la littérature orale et écrite en s'intéressant alors à la structure narrative du texte littéraire<sup>55</sup>. En page deux de son article intitulé : les bases théoriques en analyse du discours Alpha Ousmane BARRY note que leur ambition était de « dépasser le principe de l'immanence pour s'intéresser aux vastes ensembles discursifs que sont les textes, afin de rendre compte de l'organisation syntaxique et sémantique d'un texte ».

D'autres se focalisent sur les faits observables, en occurrences la « parole », qui constituent en réalité l'usage de la langue considérée comme code. L'étude des faits qui implique le locuteur et sa manipulation du système dans une situation donnée, articule des indications relatives à l'acte même de parler. Dans ce sens, la langue utilisée ne peut être identique. L'utilisateur choisit du fait ses constructions langagières qui diffèrent d'une situation à une autre. Ceci mène par conséquent à l'élaboration d'un discours propre à telle ou telle autre situation. Autrement dit, tout discours articule des instructions spécifiques qui concernent ce qui est linguistique et à travers lesquelles le sujet parlant joue un rôle pour s'imposer et exercer une influence sur l'autre.

À partir de la prise en charge de ces relations, l'étude de l'usage de la langue se dote de nouvelles perspectives de recherches. Les philosophies du langage sont parmi ceux qui se sont intéressés à cette étude. En développant certaines théories, notamment celle des actes de parole avancée par Austin où il note que « le langage ordinaire n'est pas aussi banal qu'on serait porté à le croire [...] et c'est précisément parce qu'elles sont ordinaires et courantes que les expressions du langage ordinaire sont précieuses » (Austin, J, 1991, p. 13). Pour le philosophe, le langage *ordinaire*, qui était le point de départ de sa théorie, ne se résume pas seulement dans les constatations faites du monde mais il sert aussi à accomplir des actions. Il ajoute que : « nous utilisons la multiplicité d'expressions que nous fournit la richesse de notre langue, pour diriger notre attention sur la multiplicité et la richesse de nos expériences ». (*Op. Cit.*)

Partant de cette conception, Emile Benveniste effectue une recherche sur l'énonciation ainsi que sur la sémiologie de la langue. Il contribue dès lors à introduire dans la linguistique

---

<sup>55</sup> - Cette recherche est avancée par Propp en 1928 dans « la morphologie du conte russe ».

française la notion de l'énonciation. Celle-ci suppose que l'emploi de certaines formes grammaticales, certaines tournures où certains mots, participe à instaurer des relations spécifiques entre les interlocuteurs. Dans ce sens, la langue n'est pas perçue comme simple système utilisé pour exprimer une pensée, mais comme un répertoire de comportements sociaux.

La prise en considération des relations entretenues entre le locuteur et son discours ou entre les signes et leurs utilisateurs mène nécessairement à aborder la question du contexte, puisque tout discours est relativement lié à une situation.

Dans une vision pragmatique, le contexte est réparti en quatre types différents :

- L'espace et le temps correspondant à l'environnement physique des interlocuteurs constituent le contexte circonstanciel.
- Le contexte situationnel correspond à l'environnement culturel des protagonistes du discours.
- Les systèmes de signes (parole, gestes, mimique, ...) qui accompagnent le discours constitue le contexte interactionnel.
- Le contexte épistémique recouvre quant à lui l'ensemble des croyances et valeurs partagées par les locuteurs.

Aussi diverses et riches qu'elles soient, ces nouvelles visions introduisent un nouveau thème dans la linguistique française contemporaine appelé l'analyse de discours. Parler de l'analyse du discours, c'est se mettre face à de nombreuses questions nécessaires pour entamer cette analyse. Parmi celles-ci, nous commençons par se demander qu'est ce qu'le discours ? et puis quelles sont les différentes approches applicables en analyse de discours ?

## 1.2 Définitions de la notion de discours

De nos jours, les analystes du discours se penchent sur des corpus variés. Ils s'intéressent à tout ce qui appartient à l'oral ou à l'écrit pour faire rupture avec l'hégémonie de la langue. A ce moment, le discours (oral ou écrit) est étudié dans son cadre socio-historique. Ce qui veut dire que tout discours est infecté par des facteurs extralinguistiques constituant les conditions de production de ce même discours.

Apparaissant dans plusieurs travaux à partir des années 80, le terme « discours » s'emploie au singulier pour désigner son domaine (analyse du discours) ou au pluriel marquant sa particularité et sa contextualité. Il recouvre plusieurs acceptions selon les visions des

chercheurs. Selon Charaudeau, « La prolifération de ce terme est le symptôme d'une modification dans la façon de concevoir le langage ». (Charaudeau P. , 2002, p. 187)

En linguistique et avec l'émergence de nouvelles conceptions du langage (pragmatique, énonciation...), le discours renvoie à l'actualisation en contexte du système linguistique. Il est organisé et employé dans un but communicationnel. Son premier objectif est de réussir une communication. Ainsi, les diverses conceptions du discours mènent les linguistes à le distinguer de : la *phrase*, de la *langue* et du *texte*.

La *langue* est, pour ceux qui l'opposent à *discours*, un système de : valeurs ou un système partagé par la même communauté linguistique. Une fois le langage est mis en action et assumé par un sujet, la parole devient l'équivalent de discours. Dans ce sens, il acquiert une dimension sociale. Charaudeau et Maingueneau citent que selon A. H. Gardinet, il est « l'utilisation, entre les hommes, de signes sonores articulés, pour communiquer leurs désirs et leurs opinions sur les choses » (*Op. Cit., p.186*). Bien que cette opposition soit saisie de façons diverses, celles-ci opposent la langue en tant que système à son usage en contexte. En fait, c'est ici qu'on retrouve en CLG le couple d'opposition saussurien : *langue vs parole*.

Le discours s'oppose aussi à *phrase*. Il s'agit là d'une opposition qui fait du discours une unité linguistique au-delà de la phrase, une construction « transphrastique ». Cette construction ne se manifeste pas à travers la succession des mots, mais à ce qu'elle mobilise comme structure. Un mot ou une phrase unique peut constituer un discours. La construction transphrastique du discours suppose que ce dernier est soumis à des règles d'organisation. Selon Maingueneau, « celles-ci opèrent à deux niveaux : les règles qui gouvernent les genres en vigueur dans un groupe social déterminé (consultation médicale, thèse de doctorat...) ; les règles, transversales aux genres, qui gouvernent un récit, un dialogue, une argumentation... ». (Maingueneau, 2014, p. 20)

Dans cette lignée, le discours est pris dans sa globalité non pas dans une conception restreinte. Contrairement à ceux qui le prennent ainsi, certains chercheurs ont en fait synonyme de « texte » ou « d'énoncé ». Guespin qui l'oppose à l'énoncé précise que :

*Le mot d'énoncé et celui de discours tendent à s'organiser en une opposition ; l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne.* (Guespin, 1971, p. 10)

En plus de cette distinction, le discours active en dehors de la linguistique des idées maitresses. Celles-ci ont permis le rattachement de diverses disciplines à l'objet discours. Elles ont permis aux cognitivistes de se focaliser sur l'aspect interprétatif d'un énoncé. En s'appuyant sur ce qui lui ultérieurs et postérieurs, ils s'intéressent aux différents sens qu'il pourrait véhiculer et à la manière dont il est interprété.

En l'opposant à la langue, qui est un ensemble d'éléments linguistiques et un lieu où s'exerce la créativité, tout en lui conférant de nouvelles valeurs par le fait d'être relatif à un contexte, les énonciativistes se penchent vers le mode de fonctionnement de l'énonciation. Ils s'intéressent aux rapports liant la langue et le locuteur. Pour eux, ce rapport s'inscrit dans un processus d'appropriation. Dans cette lignée, Benveniste note que : « En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir, par rapport à la langue, comme procès d'appropriation. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifique ». (Benveniste, 1970, p. 14).

La mise en fonctionnement de la langue constitue pour Benveniste le discours. Ainsi, ce dernier désigne toute production de dimension variable, sous-entendant une position idéologique ou sociale. Pour lui, l'énonciation se manifeste chaque fois qu'un individu parle.

Jean-Michel ADAM s'inscrit dans la même lignée. Il rejoint la définition de Benveniste en précisant que :

*Un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps) ; ce dont rend bien compte le concept de « conduite langagière » comme mise en œuvre d'un type de discours dans une situation donnée. Le texte, en revanche, est un objet abstrait résultant de la soustraction du contexte opéré sur l'objet concret (discours). (ADAM, 1990, p. 23).*

Nous constatons à partir de là que le terme discours faisait référence à ce qui est oralement produit. Cependant, il recouvre même les productions écrites ; les textes. Ceci revient à dire qu'il ne distingue pas entre ce qui est oral et ce qui est écrit. Grâce à l'évolution des sociétés et la diversité des recherches, la prise en charge du terme discours se voit progressivement développer. Il s'applique actuellement aux énoncés oraux et écrits.

À propos de cette distinction et les nouvelles visions dont se dote le discours, Fuchs considère le discours comme un « objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques) ». (Fuchs,

1985, p. 22)

Il semble à partir de ces définitions plurielles, que le terme discours connaît des emplois variés sans délimitation de frontières. Pour ceux qu'il lui porte intérêt, il désigne toute réalisation orale et/ou écrite émanant d'un sujet parlant dans un contexte donné. L'implication des conditions de production mènent désormais à définir le discours comme l'ensemble des énoncés produits, qu'ils soient verbaux ou non verbaux, auxquels s'ajoute les circonstances de production et d'interprétations.

Ainsi, la rencontre des données ; linguistiques, extralinguistiques et interprétatives dans le sillage du même objet, font de son analyse un tout qui active un ensemble d'idées maitresses. Il est contextualisé et régi par des normes. Sa prise en charge par le sujet parlant sous-entend qu'il est une forme d'action qui suppose une interactivité.

À partir de ces définitions nous pouvons dire que la notion de discours est instable. Vu la diversité des approches, des théories et des notions qui s'inscrivent en analyse de discours, le discours ainsi que son champ d'investigation, ne peuvent s'acquérir d'une définition précise. Depuis T. Van Dijk pour qui, l'analyse du discours est l'étude de « l'usage réel du langage par des locuteurs réels dans des situations réelles » (Maingueneau D. , 1999), toute tentative définitoire demeure jusqu'à présent dérisoire.

En dépit de cette diversité, la notion de discours englobe plusieurs acceptions empêchant tout consensus d'accord autour d'une définition précise et définitive. Toutefois, la quasi-totalité des voies convergent vers la définition de Grawitz qui soutient que toutes les recherches qui s'inscrivent dans le domaine de l'analyse de discours :

*Partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquels il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisagé comme discours. (Grawitz, 1990, p. 345)*

Appréhender le discours comme discipline qui aurait un objet bien déterminé n'est pas chose facile, car pour des raisons d'études, il entretient des liens spécifiques avec bon nombre de disciplines. Selon Maingueneau, le terme « discours » est polyvalent. Il se constitue dans certains cas comme objet qui s'appuie sur l'expérience. Le discours est pris de ce point de vue en tant que « substantif comptable ». Ainsi, le discours du Hirak peut être rangé dans cette

catégorie, puisqu'il s'agit d'un discours qui traverse la société algérienne. Du fait, son étude dépend de l'expérience. Autrement dit, il n'est pas soumis à des règles d'étude particulières.

Le discours dépasse dans d'autres cas cet ordre et se situe comme étant supérieur, notamment lorsqu'il fait référence à un autre discours. Dans cette lignée, il est employé comme substantif non comptable pour reprendre l'expression de Maingueneau.

Cependant, la notion de discours s'est construite autour d'un ensemble d'idées maitresses.

### 1.3 Idées maitresses constitutives de discours

En sciences du langage, les diverses acceptions de « discours » interagissent avec bon nombre d'idées maitresses issues de différents courants. Selon Maingueneau, le discours est considéré comme :

#### a- Une organisation supérieure à la phrase :

Il n'est pas à considéré un discours dans la succession des mots ou des phrases. Un mot ou une interjection peuvent constituer un discours. Tout dépend des règles d'organisation instaurées par le groupe social. Ce n'est pas le discours qui s'impose au groupe, c'est plutôt ce dernier qui détermine et qui gère le discours.

Les slogans phares du mouvement populaire algérien par exemple, sont constitués de : mot tel que « Dégage » (*cf. Fig. 185*) et « *Silmiya* » (*cf. Fig. 155*) répété tout au long du mouvement, d'expression comme « *Yetnahaw Gaa* », ou de phrase comme « *Dawla madaniya machi askariya* ».

Il peut s'agir aussi d'un message iconique tel que montré dans l'image qui suit (*cf. Fig. 215*). Cependant ces ensembles ne peuvent pas être perçus en tant que simple mot, expression ou phrase, mais comme un discours. Celui des hirakistes.

**Fig. 21.**<sup>56</sup> Candidature fantomatique



<sup>56</sup> - Source anonyme. Consultée le 29/11/2021

En effet, dans sa sémiotique, l'image ci-dessus n'est pas un ensemble aléatoire de signes linguistiques et iconiques, mais une organisation supérieure à la phrase. Elle articule un discours des manifestants. Il ne s'est pas imposé, mais construit par un groupe social. Ce dernier gère son discours pour exprimer le rejet des prolongations du quatrième mandat.

### b- Une forme d'action :

L'activité verbale ne consiste pas seulement dans la description du monde. Elle est aussi celle qui, en agissant sur l'autre, modifie la situation. Avec l'avènement de la pragmatique, notamment la théorie des actes de langage dits aussi « actes de discours », la parole s'est octroyé des pouvoirs supérieurs au simple fait de parler. Elle a mis en relation l'activité verbale avec les non-verbales. Dans cette vision, les philosophes du langage en occurrence Austin, Searle ont montré que « toute énonciation constitue un acte (promettre, suggérer, affirmer, interroger...) qui vise à modifier une situation ». (Maingueneau D. , 2014, p. 20)

À ce sujet, les slogans produits dans les images qui suivent confirment cette vision. En effet, dans l'image ci-dessous (*cf. Fig. 7*) :

**Fig. 22.**<sup>57</sup> Suggestion de vote



Il ne s'agit pas d'une simple injonction. Prise le 2 décembre 2019, cette image contient un slogan sous entendant une action. En effet, la forme impérative exprimée dans l'énoncée articule à la fois un ordre et une requête. Un ordre dans le cas où l'énoncée exprime implicitement son contraire (n'allez pas voter le 12/12/2019) que les manifestants ont qualifié par le néologisme « douzedouzer ». Une requête si l'information est destinée aux dirigeants

<sup>57</sup> - <https://beninespoir.com>. Consultée le : 04/11/2021

afin de demander l'annulation des élections présidentielles en question.

### c- Une forme d'interactivité :

Cette forme renvoie à l'échange oral exercé par deux ou plusieurs interlocuteurs. L'échange, qu'il soit oral ou écrit, s'effectue et se modifie selon la situation et en fonction du pouvoir de la parole. Il peut se réaliser *via* des moyens verbaux ou non-verbaux. Comme le précise Orecchioni, l'interaction verbale « peut s'appliquer à tous les objets discursifs qui résultent de l'action ordonnée et coordonnée de plusieurs « interactants » ». (Kerbrat-Orecchini, 2005, p. 15)

Dans le document qui suit (*cf. Fig. 227*) :

**Fig. 23.**<sup>58</sup> À qui se fier ?



Nous constatons que cet énoncé renferme une forme d'interactivité. Son mode se manifeste par l'emploi des indices personnels (vous et nous). Ce qui sous entend qu'il y a un échange entre locuteur (les citoyens = le Nous) et un interlocuteur (les dirigeants = le Vous). Les deux partenaires de l'échange, en occurrence les citoyens et les dirigeants, coordonnent leurs énonciations. Les paroles exprimées dans le premier segment de l'énoncé « *le HUG (hôpital universitaire de Genève) prend soin de vous !!.* » est une déclaration affirmative suivie d'une interrogation adressée aux dirigeants. Par le biais de cet énoncé, le locuteur dénonce et remet en cause le système de santé du pays.

L'exemple présente une interactivité qui s'inscrit dans une situation d'énonciation. Elle ne renvoie pas au discours conversationnel. À ce sujet, Maingueneau précise que « toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire ou en présence d'un destinataire qui semble passif, est prise dans une interactivité constitutive ». (*Op. Cit.*). Cependant, certains énoncés produits lors du Hirak peuvent s'inscrire dans une conversation.

<sup>58</sup> - Source anonyme. Consultée le 4/12/2021

Citons à ce sujet celui de : « *Ya Ouyahia, Dzair machi Souriya* » réponse d'un enfant, larmes aux yeux, aux menaces du premier ministre qui, le 28 février 2019 a déclaré devant l'APN (assemblée populaire nationale) que : « Des manifestants heureux ont offert des roses aux policiers. Mais rappelons-nous ensemble qu'en Syrie, ça a commencé aussi avec des roses ».

Dans une vision énonciative, l'interactivité qui est une forme du discours se distingue de l'interaction. Pour Maingueneau, elle est : « un échange, explicite ou implicite, avec d'autre énonciateurs, virtuels ou réel, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur et par rapport à laquelle il construit son propre discours ». (Maingueneau D. , 2014, p. 21)

#### d- Une forme contextualisée :

Un discours ne peut avoir de sens que lorsqu'il est pris dans son contexte. Dans cette lignée, Maingueneau précise que : « hors contexte, on ne peut assigner un sens à un énoncé » (Ibid.). Ainsi, le sens d'un énoncé n'est saisi qu'une fois mis en contexte. Ce dernier fonctionne comme espace permettant à l'énoncé d'endosser des sens différents. L'énoncé est dans ce cas indexé. Autrement dit, il existe des indices personnes et spatiaux-temporaires renvoyant à la situation de l'échange.

Cette « indexicalité » est détectée dans le document suivant (*cf. Fig. 13*) :

Fig. 24.<sup>59</sup> Impopularité de Macron



Le document ci-dessus du 15 mars 2019, contient une indexicalité qui renvoie au contexte d'émergence de l'énoncé « *Macron occupe toi de tes gilets jaunes. Ici c'est l'ALGERIE* ». En effet, ces énoncés interprètent la situation qu'a vécue la France pendant les manifestations des

<sup>59</sup> - <https://oumma.com>. Consultée le : 04/11/2021

gilets jaunes. Ils font référence au contexte. Cette référenciations est détecté par la présence des éléments : (*toi, tes*) renvoyant à la personne ciblée, à un « Tu » en occurrence (Macron), ainsi que par le « *ici* » qui renvoie à l'Algérie. En avertissant Macron de ne pas s'impliquer dans les affaire internes du pays et de s'occuper de siennes, l'énoncé peut être dit de la manière suivante : « Tu t'occupes de tes gilets jaunes... ».

#### **e- Une forme prise en charge par un sujet :**

L'action de parler sous-entend celui qui parle. Du fait, ce qui est dit se rapporte à un sujet ; source du discours émis. Ce dernier est par conséquent pris en charge par le sujet parlant. La prise en charge du discours ne détermine pas seulement la responsabilité du sujet. Elle indique aussi l'attitude qu'adopte ce dernier à l'égard de ces propos. Ainsi, le sujet peut assumer la vérité de ce qu'il avance, comme il peut la commenter. Il peut entre autre attribuer cette charge à une autre personne.

Dans les documents précédents (*Fig. 13, 227 et 7*), nous pouvons dire que les énoncés produit sont pris en charge par un « Je » qui prend en charge ce qui est dit. Cette prise en charge est repérée *via* des indices personnels, temporels et spatiaux. Dans le document 7 par exemple, la forme impérative implique un sujet parlant. Ce sujet prend du fait ce qui est énoncé.

#### **f- Une forme normée :**

Parler est une activité verbale soumise à des normes. Dans ce sens, Maingueneau précise que « chaque acte de langage implique des normes particulières [...] qui régissent tout échange verbal ». (*Op, Cit, p.22*)

Une question comme « Qui prend soin de nous ? » plus haut citée, suppose que d'un coté, le locuteur porte intérêt à la réponse qu'il ne connaît pas. D'un autre coté, il croit que la personne (il s'agit dans notre exemple du système, des dirigeants) à qui est adressée la question possède une réponse qui pourrait satisfaire ses besoins informatifs. Dans ce va et vient, il existe des normes qui régissent l'activité verbale.

#### **g- Une forme inter-discursive :**

Il s'agit d'une forme qui, pour toute interprétation d'un énoncé, fait appel aux relations qu'il entretient avec d'autres énoncés antérieurs et de l'heure. Pour Maingueneau « le discours ne prend sens qu'à l'intérieur d'un immense interdiscours ». (*Op, Cit, p.23*)

Dans ce sens l'interdiscours prime sur le discours. Certains chercheurs refusent de prendre le texte comme objet clos. Pour eux, tout discours peut être amélioré, critiqué, subir des

modifications en empruntant d'un autre discours. C'est dans ce même cadre que s'inscrit la tendance française en analyse de discours. Inspirés des travaux de J. Lacan, L. Althusser, les analystes du discours français pensent que « toute énonciation est dominée par un interdiscours qui la traverse à son insu ». (*Op. Cit.*)

En effet, la pancarte qui suit (cf. Fig. 8) confirme cette interdiscursivité.

Fig. 25.<sup>60</sup> L'interdiscours



Le slogan « dawla madaniya machi askariya » (État civil non militaire) contenu dans cette pancarte du 30 novembre 2019, entretient une relation avec un autre discours ultérieur ; celui où est inscrite « la primauté du politique sur le militaire », l'un des fondements du congrès de la Soummam du 20 août 1956.

Il est de même pour le slogan « Non aux idéologues » qui renvoie à d'autres discours de différentes idéologies.

#### h- Une forme constructive du sens :

Partant du principe qui détermine la parole comme actualisation de la langue, elle est dans ce cas l'équivalent de discours. Cette opposition « langue/parole nous rappelle en fait la dichotomie saussurienne. Saussure présente la parole comme un acte individuel. Or que la langue, qui est objet de la linguistique, comme phénomène social. Il explique qu' « en séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1/ ce qui est social de ce qui est individuel ; 2/ ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus au moins accidentel »<sup>61</sup>. C'est-à-dire l'étude du langage peut être menée, soit en se basant sur ce qui est essentiel (la langue), soit sur ce qui est second (la parole). Pour lui, aucune relation de dépendance ne peut

<sup>60</sup> - <https://hoggar.org>. Consultée le : 04/11/2022

<sup>61</sup> - Cité par Noraddine BARI : Problèmes de linguistique : pour une herméneutique saussurienne. Revue Science, Langage et communication. Vol 1, n°1.

exister entre ces deux domaines ‘ ‘ absolument distincts ‘ ‘ et dont chacun appelle une linguistique. Par contre, pour la linguistique énonciative, le discours représente la langue en tant que système assumée par le sujet parlant. L'assurance de l'utilisation de la langue, s'inscrit dans le cadre d'un échange qui respecte les normes et les contraintes de cette interaction orale.

Socialement dit, ces interactions orales supposent la présence d'une ou plusieurs personnes. L'un / les uns produit (sent), l'autre/ les autres interprète (nt). Entre ces individus émergent des productions collectives. Même si celles-ci sont, du fait de leur aspect collectif identique, le sens immanent à un énoncé ne peut être stable. Il est souvent construit dans les pratiques sociales.

De par cette instabilité, l'interprétation d'un contenu ou l'étude d'un discours dépend des pistes que peut lui tracer l'analyste. Elles seront établies selon le courant et la démarche à suivre. Dans ce cas, le terme discours est doublement porté. Il peut être envisagé comme objet d'analyse ( discours des juristes, discours des manifestants...) et tracer certain point de vue sur ces mêmes discours.

Parler de « discours de manifestants » ou de « contestation » ne veut pas dire se pencher seulement sur l'analyse des contenus énoncés. Ça ne signifie pas aussi, s'intéresser uniquement à sa rhétorique ou à sa structuration phrastique, mais c'est « rapporter cet énoncé à un dispositif de communication, aux normes d'une activité, aux groupes qui tirent de lui leur légitimité, etc. ». (Maingueneau D. , 2014, p. 24)

## 2. Le discours contestataire

À l'origine, le terme « contestation » du latin *contestari*<sup>62</sup>, est de nature juridique<sup>63</sup>. De nos jours, le terme est lié à la pratique discursive. Il n'est pas seulement synonyme de discuter un fait, mais aussi récuser et refuser. Il renvoie ainsi à la mise en doute d'un fait. Dans ce sens, il acquiert à partir de 1968, une connotation sémantique spécifique en politique ; une « attitude de remise en cause des idées reçues dans un groupe social ; refus de l'idéologie régnante » (Dict Robert ; 1984). Il devient dès lors synonyme de : altercation, opposition, querelle, débat, etc.

Compte tenu de sa nature de pratique discursive, nous visons à interroger le terme en

---

<sup>62</sup> - Contestari dans le sens de « plaider en produisant des témoins ». DLF.

<sup>63</sup> - D'après le dictionnaire Gaffiot, *contestor, ari* : prendre à témoin, invoquer ; entamer un débat judiciaire en produisant des témoins ; moment décisif du procès où, devant témoins, le point litigieux est circonscrit et figé.

l'adoptant au contexte algérien notamment le soulèvement populaire du 22 février. Il s'agit donc de prouver que la contestation est, d'abord, une remise en cause du langage quotidien. Sa vision demeure la critique du système politique en vigueur. Dans cette perspective, nous pourrions imaginer que l'opposition au système et au langage<sup>64</sup> quotidien permet ou participe à l'émergence d'un nouveau discours. Nous penserons ainsi à l'idée d'un discours contestataire propre à la société algérienne.

Cette idée ne se réduit pas seulement aux phénomènes langagiers, mais aussi au conditionnement des actions et pratiques dans les mouvements sociaux. En tenant compte du sens premier de *contestari*, nous considérons que dans le cas algérien, la protestation collective était une pratique sociale qui vise à remettre en cause tout ce qui a trait à l'officiel. Cette remise en cause est l'expression d'une opposition profonde qui laisse penser au discours polémique (Amossy : 2014). S'appuyant sur des preuves, elle dénonce par son activisme, les pratiques injustes des institutions et du pouvoir politique. Son objectif est de révéler les vérités cachées.

Ce discours émerge en effet d'une situation conflictuelle entre société et pouvoir, entre l'ordre social et la structure du régime. Dans cette forme de désaccord, il s'agit de faire entendre des voix disparates. Ainsi, ces voix s'expriment à travers la contestation et la parole protestataire ; à travers les mots, les slogans, les chants des contestataires qui manifestent en bloc pour le changement de la situation.

Dans le cas algérien, le mouvement de contestation utilise la langue (système abstrait) pour en faire son discours. Il sera donc nécessaire de traiter le discours émergent dans son contexte. Pour en faire, nous pensons utile d'aborder en premier lieu, ne se laisse que brièvement, ce type de discours et de mentionner quelques caractéristiques du discours de l'action collective.

Pour ce faire, nous nous focalisons sur le discours qui émerge, accompagne et anime le mouvement populaire algérien du 22 février 2019. Ce mouvement qui, dans sa pratique sociale, vise à un changement radical de la réalité sociopolitique du pays qui pourrait être qualifié d'un dégagisme à l'algérienne. Il s'agit donc, d'étudier les slogans revendicateurs qui se manifestent et se concrétisent lors de l'action collective. Considérés comme pratique discursive, ces slogans sont une expression définissant l'individu, son identité, sa culture et son mode de vie. C'est un ensemble de contenus énoncés, qui forme un discours spécifique du hirak, et qui suscite un contre discours et vice versa. En fait, c'est un processus d'échange

---

<sup>64</sup> - Le terme langage est pris ici comme synonyme de langue (système abstrait) et de la parole (réalisation) du système.

entre deux, voire même, trois instances discursives (hirak / opposants / pouvoir). L'étude de ces slogans nous permettra de comprendre l'idée commune que défendent les manifestants algériens.

L'objectif de notre étude porte sur le discours contestataire ou le discours de la « contestation ». Faire appel à la diachronie du terme, nous semble essentiel dans l'acheminement de notre travail. Ceci, nous permettra de mieux cerner l'évolution du terme non seulement du point de vue du sens qu'il véhicule, mais aussi de son usage.

Consacré à l'étude des slogans des manifestants algériens, notre travail de recherche consiste à étudier les slogans du mouvement de contestation : le Hirak. Notre ambition est d'examiner les contributions des sciences du langage et de l'analyse du discours dans l'étude des mouvements sociaux. Nous souhaitons ainsi, susciter une réflexion sur le discours contestataire qui fait partie du plus vaste champ ; celui du discours politique.

L'objectif est ainsi doublement envisagé. Il porte à la fois sur la « langue » et sur « le discours contestataire ».

## 2.1 Aux origines du discours contestataire

Il arrive qu'on qualifie souvent les écrits d'un discours contestataire comme typiques ou authentiques, sans rendre compte avec exactitude et précision en quoi consiste cette typicité. On reconnaît toutefois - et ça pourrait être la seule explication - qu'ils naissent dans une situation de révolte citoyenne et d'un militantisme revendiquant de nouvelles visions du monde. En effet, ces révoltes font des années 1960 une période de modernisation des sociétés.

Historiquement, l'apparition du discours contestataire est relativement rattaché à la période dénommée : révolutionnaire. C'est une période qui s'étale entre 1960 et 1969 et qui a connu des changements tant sur le plan politique que socioculturel. Sur le plan politique, elle est marquée par les conflits et les guerres, à titre d'exemple : guerre du Viet Nam, d'Algérie, des Six Jours. Sur le plan socioculturel, le terme révolutionnaire renvoie aux mutations sociales et aux revendications culturelles enregistrées un peu partout dans le monde. Elles renvoient aux différents soulèvements populaires connus sous le nom de « printemps » et qui s'inscrivent dans une vision de changement et de rupture, d'une part. D'autre part, elles matérialisent une remise en cause des institutions traditionnelles. Dans cette lignée, citons à titre illustratif : les événements de Mai 68 en France et qui désignent les manifestations des étudiants dont « *Il est interdit d'interdire* » constitua le slogan emblématique de l'époque, le printemps de Prague en ex-Tchécoslovaquie qui débute en janvier 1968 et s'achève en août de la même année et

abouti à quelques réformes telles que : la liberté de la presse, d'expression, et de circulation.

Les événements de Mai 68 sont issus d'abord du malaise ressenti par les étudiants des universités françaises, notamment à la faculté de Nanterre, qui débouchent par la suite sur des grèves à tous les niveaux. Ce qui était au début de simples incidents successions devient une crise nationale contaminant toutes les universités. Ces événements s'inscrivent dans une situation de crise internationale qui débute aux États-Unis<sup>65</sup> en 1964.

Les divers printemps<sup>66</sup> enregistrés ici et là, font cependant références aux printemps des peuples ou printemps des révolutions, qui ont contaminés une grande partie de l'Europe en 1848. Ces printemps représentent un ensemble de mouvement citoyen porté majoritairement par les nouvelles générations. Ils sont libéraux et nationaux issus d'une action collective qui réclame le changement.

L'intérêt de notre travail n'est pas d'esquisser la chronologie de ces mouvements, mais tenter d'identifier le discours qu'ils articulent. Il s'agit de questionner son fonctionnement, ses mécanismes et ses stratégies.

## 2.2 Les caractéristiques du discours contestataire

Le discours contestataire issu de l'action collective participe, certes, à l'évolution du système de la langue. Par sa créativité, il contribue à la modification des normes et à la transformation lexicale. Une contribution qui se réalise *de facto* dans le contexte de l'action collective. Soit il est le résultat de l'action, soit il la provoque. Dans les deux cas, le discours est là. Nous allons, en un premier temps, l'entamer en tant qu'un produit qui résulte de l'action collective. Nous l'aborderons par la suite, comme étant l'une des causes de cette même action.

Selon les spécialistes en domaine, le discours qui résulte de l'action collective concerne ; la parole, les slogans, les graffitis, les banderoles, les comportements, etc. En somme : tout ce qui est produit au cours de l'action et porteur de signification. Ainsi, il peut être traité sous divers aspects : Énonciatif, puisqu'il est articulé au sein d'une situation d'énonciation, pragmatique du fait qu'il agit sur le monde, etc. En se référant à son contexte d'émergence, ce discours fait sujet d'une classification catégorielle. Pour Orkibi, s'est « l'ensemble des énoncés, textes écrits et oraux, produits par l'action collective durant l'action, et au service de l'action, des premières étapes de son émergence jusqu'à sa dispersion finale ». (Orkibi, 2015,

<sup>65</sup> - Aux États-Unis, le free Speech Movement proteste contre la guerre du Viêt-Nam en septembre 1964.

<sup>66</sup> - La dénomination printemps renvoie à la datation des divers mouvements. Il symbolise une saison qui s'étale du 21 mars au 21 juin où la température s'adoucit et la végétation renaît, période d'épanouissement politique et sentimentale.

p. 5). C'est dans cette catégorie qu'on peut classer les énoncés produit pendant le "HIRAK" algérien.

Ce même discours peut être qualifié, selon la vision avancée par Maingueneau de « *discours constituant* ». Pour lui, cette expression désigne « ces discours qui se donnent comme discours d'Origine, validés par une scène d'énonciation qui s'autorise d'elle-même ». (Maingueneau D. , 2013, p. 47). Ce sont les produits discursifs « qui donnent sens aux actes de la collectivité » (*Op. Cit.*). Il s'agit, donc, d'une spécificité relative à l'action collective. L'analyse de ce type de discours ne se limite pas seulement aux grands textes. Au contraire, elle a affaire à l'ensemble de productions discursives issues du mouvement. Un ensemble qui est, à la fois, reconnues par ses acteurs dans le sens où il constitue une somme de revendications. Et, offre la légitimité du mouvement du fait, qu'il présente une efficacité symbolique. Toute production ayant trait à une inscription verbale, iconique ou à une chanson (la *casa d'el mouradia*)<sup>67</sup> à titre d'exemple, est incluse dans cette catégorie discursive. En fait, ici, l'inscription ne se limite pas seulement aux graphiques scandés ou aux paroles lancées lors du mouvement. Elle dépasse cet hermétisme, car elle devient objet de réflexions : descriptives, analytiques ou interprétatives. Un objet qui se détermine comme héritage socioculturel et historique. Notre travail de recherche en est un bel exemple.

C'est par rapport au discours des institutions officielles que se construit l'action collective. Celle-ci élabore son discours pour remettre en cause celui des institutions et vice versa. Ce qu'a vécu le Hirak algérien jusqu'aux élections présidentielle du 12 décembre 2019 en est une preuve. À ce moment, le discours émergent crée une sphère de conflit sur le plan discursif. L'un essaye de maintenir l'ordre et à affaiblir l'action sociale, l'autre défend ses objectifs et ses revendications. Entre cet échange, le discours se renouvelle et s'enrichit. Au fur et à mesure que le discours se modifie, l'action collective s'efforce et s'amplifie. Et c'est parce qu'en fouillant dans ses archives qu'elle modèle son discours. Ces archives représentent une source qui alimente l'action collective. Du fait qu'on a souvent recours à ces archives que ceux-ci deviennent une référence intellectuelle ou symbolique. Il est connu que, toute action est, dans son aspect temporaire, limitée. Quelque soit sa durée, par contraintes ou à volonté, elle a toujours une fin. Ceci ne veut pas dire qu'elle soit définitivement achevée ou oubliée. Au contraire, elle marque son existence dans ce que les psychosociologues qualifient de mémoire collective.

---

<sup>67</sup> - Chanson reprise lors du hirak algérien...

### 3. Le discours du hirak et le déagisme

#### 3.1 Le discours du hirak

Dans son histoire, L'Algérie n'a pas connu un aussi important mouvement de contestation tel que celui du 22 février 2019. Important, car dans un pacifisme inattendu, il a traversé tout le territoire du pays permettant ainsi, une mobilisation collective autour d'un mot d'ordre commun. Les Algériens et Algériennes sont sortis (es) pour exprimer d'abord, leur opposition au cinquième mandat présidentiel. Puis, progressivement, l'expression quitte la sphère présidentielle pour prendre comme cible le système tout entier. Ainsi, sous le slogan phare du mouvement « *Yetnahaw Ga3* », les manifestants exigent le départ de toutes les figures qui en font partie.

À travers ses slogans, le discours du mouvement hirak semble être alimenté de plusieurs expériences. Non seulement celles propres à l'histoire politique du pays, mais aussi, celles des pays arabes de 2010. Faisant référence à l'histoire, le hirak évoque dans son discours des slogans récurrents. Ceux qui signent une présence sociétale et collective, d'autres qui partent d'un lieu spécifique et limité. Ayant un caractère collectif, citant à titre d'exemple : « *Algérie libre et démocratique* » des années 1990 (Bellaloufi, 2013), « *Pouvoir assassin* » et « *Ulac smah ulac* » qui rappellent le printemps noir de Kabylie 2001 (Roberts, 2014). Les chants des nouvelles générations répétés dans les stades forment cependant, ceux issus des lieux limités.

Dans leur totalité, ces slogans sont l'expression d'une colère contre l'injustice, le mépris, le mal-vivre et l'humiliation que subit le citoyen algérien. Du fait, ils représentent un répertoire discursif qui caractérise une volonté d'un changement radical du système. Ce radicalisme se comprend à travers ces formes linguistiques exprimant en premier lieu, le refus de la cinquième candidature « *Makanche el khamsa ya Bouteflika* » (il n'y aura pas de cinquième, Bouteflika), « *l'Algérie est une république, pas une monarchie* ». En second lieu, une dénonciation de la corruption qui a ruiné le pays : « *Klitou lbled ya serakine* » (Vous avez mangé le pays, oh voleurs !), « *Win rahou les milliards* » (Où sont partis les milliards ?). À ces slogans, revendicatifs fonctionnant comme " stimulus ", les manifestants ajoutent « *El cha3be yourid yetnahaw ga3* » et « *Yethasbou ga3* » (le peuple veut qu'ils partent tous), (qu'ils soient tous jugés). De par ces formes discursives, les slogans du hirak véhiculent un déagisme à l'algérienne. À l'algérienne car différent dans son discours et dans sa façon de faire, des mouvements antécédents ou de ceux dits printemps arabes.

La culture de contestation qu'a connue l'Algérie depuis des décennies, a servi comme

lubrifiant à la créativité linguistique et discursive. Si celle des années précédentes n'a pas été aussi féconde, la créativité au sein du hirak est visiblement riche en production discursive spécifique du mouvement. Mais, c'est une créativité étroitement liée à la temporalité du mouvement. C'est-à-dire qu'elle est indissociable du fait évolutif de la situation. Ainsi, certaines productions disparaissent au profit d'autres qui apparaissent. Un renouvellement constant qui s'opère aux niveaux de ces productions langagières.

Lorsque le mot d'ordre « *Non au cinquième mandat* » est lancé le 22 février, c'était en fait, pour exprimer le rejet de cette candidature, qualifiée à ce moment de celle de la « honte ». En parallèle, il fonctionne comme réponse à ceux qui la soutiennent, et aux partisans du projet de la continuité. Une fois ce slogan a atteint son objectif à savoir : l'annulation du mandat, il disparaît cédant, ainsi, le champ à de nouveaux slogans qui se conjuguent avec les nouvelles situations. Il s'agit donc d'un renouvellement qui caractérise le « discours manifestant » qui s'inscrit dans ce que, Amossy qualifie de « discours polémique ». Son étude nécessite, cependant, différents angles d'attaque, puisque la controverse suppose la présence d'un discours et d'un contre-discours.

### 3.1.1 Discours et contre-discours

Partant du principe que le mouvement hirak est une manifestation, il engendre donc son discours et tout discours suppose un contre-discours. Le discours est l'ensemble des énoncés oraux ou écrits scandés lors des marches. En tant que produit, ces énoncés peuvent être répartis en : ceux qui perdurent. C'est-à-dire qu'ils sont présents tout au long du mouvement et qui sont communs, tel que « *Dawla madania machi 3skaria* » et celui de « *Yetnahaw ga3* ». D'autres qui sont momentanés. Dit autrement, ils suivent le cours des événements. Ainsi, ils peuvent disparaître ou se renouveler. Quant au contre-discours, c'est les énoncés qui fonctionnent comme une réponse au discours déjà produit. Celui-ci peut avoir comme source, soit : la cible visée, soit les opposants du mouvement. Dans le cas du hirak, c'est le discours émanant du système ou des partis politiques qui le soutiennent et qui s'opposent au mouvement. Comme le précise Charaudeau, il s'agit d'une interactivité qui fonctionne dans les deux directions. Ainsi, le processus d'échange interpelle les deux instances interactives.

Dès qu'on parle d'une situation conflictuelle, telle que celle du 22 février, on comprend qu'il y a en fait, un discours et un contre-discours. Le discours suppose un contre-discours et celui-ci sera lui-même un discours. Dans cette lignée, Grinshpun signale que :

*La manifestation (politique, syndicale...) est en effet une situation de*

*communication très particulière qu'on peut appréhender à la fois comme construction d'une communauté de conviction transitoire (elle n'existe en effet que le temps de la manifestation), et comme espace de production et de « monstration » d'énoncés oraux et écrits ».*(Grinshpun, 2013, p. 2)

Ces énoncés sont considérés comme des phénomènes langagiers issus d'une situation sociale. Du fait, ils représentent des slogans associés à la manifestation.

### 3.1.2 La discursivité dans le discours du Hirak

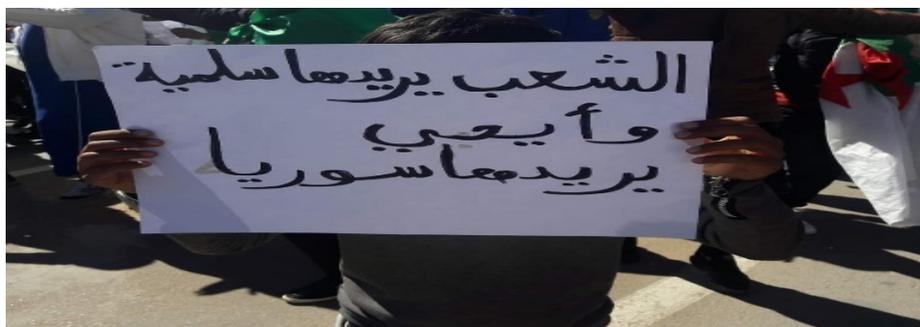
Nous avons montré précédemment en chapitre trois que le lexique mis en usage dans le hirak provient de deux instances différentes. En effet, notre étude a révélé la circulation du lexique des sympathisants du hirak et celui de ses opposants. À l'insu de cette étude, nous l'avons qualifié alors de lexique valorisant et de lexique déstabilisant.

De par son usage et sa circulation, il constitue un discours propre au mouvement contestataire algérien où se confrontent pacifiquement la volonté et l'engagement populaire avec les pratiques du système connues depuis 1962. De cette confrontation émerge un discours interactif et un ordre discursif qui se constitue comme objet d'étude excitant l'observation de tout un chacun.

L'observation de la discursivité dans le discours du Hirak suscite une prise en charge à différents niveaux. L'observateur peut s'intéresser au pouvoir des mots et des images, ou à la créativité lexicale, qui ont investi les lieux publics. Comme, il peut se focaliser sur l'aspect pragmatique des actes langagiers des manifestants, ou sur la rhétorique des énoncés produits tout au long des marches. Il peut entre autre, questionner leurs spécificités argumentatives.

En effet, dans l'image qui suit, nous constatons la confrontation de deux discours.

**Fig. 26.** <sup>68</sup>Le discours en interaction



<sup>68</sup> - Source anonyme. Consultée le 4/11/2021

Il s'agit du discours qui exprime le vouloir du peuple et celui du système représenté par le premier ministre Ouyahya. Dans son contenu, ce slogan fonctionne comme un discours qui répond à un autre discours.

## 2. Le dégagisme

L'usage du mot "dégagisme" renvoie, de nos jours, aux mouvements de contestation populaire enregistrés un peu partout dans le monde. Il est créé à partir du verbe « dégager » auquel on a ajouté le suffixe « -isme ». Avant de présenter les significations que peut véhiculer le terme "dégagisme", nous pensons primordial de s'arrêter aux divers sens que porte sa base. Ainsi, le verbe "dégager" est formé du préfixe « dé- » et du nom « gage ». Parmi les définitions que peut avoir ce terme, nous lisons : « ce qu'on dépose ou laisse entre les mains de quelqu'un en guise de garantie ». Nous pouvons aussi lire : « ce que l'on consigne entre les mains d'un tiers, en cas de contestation, pour être ensuite remis à celui qui aura gain de cause » (Dico Robert)<sup>69</sup>. Dans ce sens le terme est synonyme de : nantissement, sureté, hypothèque, privilège, etc. Dans un sens figuré, le terme renvoie à « ce qui représente un garant ou une garantie » c'est-à-dire « assurance, promesse ». Quand on revient à l'antonyme du terme formé avec le préfixe du contraire « dé- », le mot aura comme signification « retirer ce qui avait été donné en gage ». À ce moment, on aura comme synonymes : Délivrer, libérer, retirer, décharger, manifester (se). Dans son usage actuel, notamment celui des mouvements sociaux, le terme renvoie d'une manière générale à la protestation pour le changement du système.

L'emploi du terme lors des différentes contestations populaires ne peut être insignifiant. Au contraire, Il exprime une volonté profonde qui se résume dans l'envie de changer la situation. Les sociétés en contestation expriment leur opinion dans le but de se décharger de ce « gage » instauré par le(s) différent(s) système(s) politique. Si nous revenons aux définitions exposées plus haut, nous constatons que l'usage du terme *dégage* est l'expression d'un sentiment d'emprisonnement ressenti par les citoyens en révolte. Dit autrement, les sociétés en question se sentent hypothéquer. Le système politique entrave l'accomplissement de leurs droits.

Le dégagisme est dans ce cadre : une attitude d'insoumission politique. Il est employé pour désigner des courants politiques, des doctrines et des théories<sup>70</sup>. Le dégagisme exprime le fait de renvoyer, par la force ou avec pacifisme, des dirigeants politique jugés d'incompétents et d'illégitimes.

<sup>69</sup> - Dictionnaire Robert : 1984, p.474.

<sup>70</sup> - TV5. Youtube, visionné le 10.01.2021.

De nos jours, le terme correspond à une tendance qui consiste à vouloir se débarrasser des dirigeants. Reste à distinguer entre les tendances ou révolutions qui chassent le dictateur (monde arabe) et celles qui visent les élections pour choisir, par vote, un candidat (occident) et faire table rase des anciennes institutions considérées comme dépassées.

Le mot démagisme intègre le dictionnaire de la langue française en 2018. Le Robert le définit ainsi : « *démagisme [degazism] n, m-2011, répandu 2017 de dégager II, 2° FAM ; Rejet de la classe politique en place, notamment lors d'une élection. Députés victimes du démagisme.* ».

#### 4.1 Apparition

L'apparition du " démagisme" est rattaché à la " révolution du jasmin " de décembre 2010, sous le slogan « Ben Ali Dégage ». L'humoriste Lotfi Abdelli est considéré comme le premier à avoir hurlé lancé « Ben Ali DEGAGE ! ». Lancé sur réseaux sociaux un 13 janvier 2011, ce cri de colère dépasse ses frontières spatiaux-temporaires. De la Tunisie de Ben Ali aux états unis de Donald Trump (2020), le terme a survolé le monde entier. L'expression de son contenu n'est pas seulement celle des populations humiliées et réprimées, mais aussi celle des sociétés connectées et d'une prise de conscience humanitaire qui cherche à se débarrasser des systèmes archaïques qui les gouvernent.

En réalité son origine revient au mouvement de protestation congolais. Au sein de la diaspora congolaise, l'opposant Eric Mulalu en a mis son usage contre le président Joseph Kabila. En effet, le 07 mars à Washington, Mulalu s'opposait à la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance du Congo. Et, à quelques mois des élections présidentielle congolaise de 2011, le 15 mars 2010 lors d'un meeting en Caroline du nord, il lançait : « *carton rouge à Joseph Kabila, vous devez dégager monsieur* »<sup>71</sup>. Les réseaux sociaux furent, cependant, le moyen approprié pour la propagation de ce cri révolutionnaire.

En dépit de cela, ils n'eurent pas la même popularisation. L'un s'est répandu de ville en ville (Tunisie), l'autre par contre, n'a pas eu une propagation similaire. Une simple raison pourrait nous répondre quant à cette défaillance. Tout réside dans le fait que le cri congolais n'a pas été repris par la population. Il était celui d'une diaspora à laquelle, peut-être on ne faisait pas confiance. C'est pour cette raison que le démagisme est rattaché à la révolution du jasmin.

Au cri donc, de " dégage !", la population tunisienne a chassé le président Ben Ali. Cette aire printanière devient d'actualité. Il se répand dans tous les pays voisins. Il est repris tout au long des printemps arabe ; en Egypte, en Lybie, en Syrie, au Yémen, etc. Exception constatée pour

<sup>71</sup> - Mulalu : « Carton rouge ». Minute : 5 :33. (Consulté le 17.01.2021).

l'Algérie qui n'a pas été contaminée par cette vague, car le peuple algérien a vécu auparavant des situations pareilles et ce depuis l'ouverture politique de 1988 et tout ce qui en suit.

L'usage de ce slogan révolutionnaire ne demeure pas, cependant, sans conséquences. Tout dépend de la réussite ou de l'échec de l'action populaire. Constatation faite, certains pays (peuple) ont réussi leur action, d'autres, au contraire, elle est vouée à l'échec. De manières différentes, les tunisiens et les égyptiens ont pu surmonter cette tourmente. Par contre, l'action des libyens, des syriens et des yéménites aboutit à l'échec total. Les pays plongent jusqu'à nos jours dans le chaos et les guerres civiles.

Familière soit elle, l'expression est utilisée ces dernières années de manière plaisante. Elle transgresse les lois d'un usage connu (normé), pour véhiculer un nouveau sémantisme d'un discours spécifique relatif aux événements qu'on a nommé les printemps arabes. Issue d'une pratique discursive, elle est scandée par les manifestants, reprise dans leurs espaces réels ou virtuels. Entendue ou lue, scandée ou répétée, cette expression cinglante se manifeste sous diverses formes. Tantôt, elle vise une personne, tantôt c'est tout un système qui est pris comme cible. Implicitement, cet ordre méprisant évoque une sanction populaire. Il est ancré, désormais, dans la mémoire collective des sociétés en révoltes et dans la langue.

#### 4.2 Théorisation

Le terme ou l'idée du dégagisme renvoie à une situation politique où le peuple s'engage, d'une part, pour revendiquer ses droits, d'autre part, pour contrer le système politique et le faire dégager.

En s'inscrivant dans une situation de conflits politiques le terme fait référence aux mouvements populaires de contestation.

Ce mot d'ordre repris au cours des printemps arabes, dépasse ces frontières. Il atteint fin 2011 l'autre rive de la méditerranée : la Belgique. Le 06 décembre 2011, en pleine crise gouvernementale (Di Rupo), le dégagisme sera théorisé. Le cri de *dégage* marque une rupture dans l'histoire des insurrections contemporaines. Le collectif Manifestement fondé à Bruxelles en 2005 le définit ainsi : « il ne s'agit pas de prendre le pouvoir mais de déloger celui qui le détient de vider la place qu'il occupe d'assumer ce vide de le contempler et de voir ce qui se passe »<sup>72</sup>.

#### 4.3 Jean-Luc Mélenchon et le dégagisme

---

<sup>72</sup> - Manifeste du dégagisme : Maelstrom RéEvolution (consultée le 17/01/2021).

En tant que néologisme, ce terme a été utilisé en France, en janvier 2017 par Jean-Luc Mélenchon. Son porte-parole, Alexis Corbière déclaré : « il y a un mouvement dégagiste qui traverse toute la France [...] c'est la conséquence d'un ras-le-bol des français contre les politique en place depuis plusieurs années... »<sup>73</sup>.

Cette aire de faire partir les dirigeants souffle partout dans le monde. Qu'on le veuille ou pas, la vague de dégagisme devrait continue ; dans 'la rue et les lieux publics' ou dans 'les urnes'. Ce rapprochement laisse entendre deux finalités. La première finalité est celle d'une révolte populaire ayant comme objectif, soit, la destitution d'un dictateur cas de la Tunisie, du Yémen, d'Egypte, de la Syrie, etc. soit un dictateur et son système avec, cas de l'Algérie « *Yetnahaw ga3* » (Qu'ils dégagent tous ). La deuxième finalité est celle des élections "libres et transparentes" pour choisir un candidat.

En cette période de contestations, les nuances sémantiques et l'emploi du terme lui acquiert un nouveau sens. D'une pratique discursive à sa théorisation politique, le slogan « Dégage » devient symbole de contestation et de changement.

Actuellement, on rapproche à Jean Luc Mélenchon d'avoir populariser ce terme. Or que, les faits historiques nous informent quant à son utilisation ultérieure. En 1956, le mouvement de pierre Poujade à renvoyer 52 députés sous le slogan de « Sortez les sortants ! ». Donc, le slogan « dégage ! » n'est qu'une modulation de « sortez les sortants ! ».

Selon le linguiste Alain Rey : « dégage ! » signifie à la fois partir, s'en aller, libérer ce qui est coincé, retenu ou encore déblayer, désherber, désencombrer (le point, le 01/06/2011).

Dans le contexte algérien, le dégagisme est exprimé sous formes linguistiques et sémiotiques. Les formes linguistiques consistent dans l'utilisation des langues présentes en territoire. Les écrits produits sont dans certains cas mono-linguistique, plurilinguistique dans d'autres cas. Ils sont tantôt normés, tantôt déformés. Nous avons déjà abordé cette étude dans les chapitres sémiotique et sociolinguistique des slogans.

Le dégagisme à l'algérienne ne se résume pas seulement dans l'usage des différents systèmes ou dans la rhétorique des slogans. Il est aussi celui exprimé par le détournement ; de marque, de chant et des films.

#### 4. L'approche argumentative dans le discours

Avant d'entamer l'argumentativité dans le discours du Hirak, nous survolons d'abord la

<sup>73</sup> - [bfmtv.com/émission](http://bfmtv.com/émission) du 30/01/2017. Consulté le 19/01/2021

notion de l'argumentation.

### 5.1 L'argumentation

Selon le dictionnaire de la langue française (Larousse), argumenter signifie « un ensemble de techniques discursives destinées à provoquer ou à accroître l'adhésion de l'interlocuteur aux thèses qui lui sont présentées ».

Dés qu'une personne commence à parler, elle accompagne ses paroles d'arguments qui lui permettent d'influencer l'autre. Dans sa préface, Amossy note que :

*L'usage de la parole est nécessairement lié à la question de l'efficacité. Qu'il vise une multitude indistincte, un groupe défini ou un auditeur privilégié, le discours cherche toujours à avoir un impact sur son public. Il s'efforce souvent à le faire adhérer à une thèse... ».* (Amossy R. , 2006, p. 1)

L'argumentation se manifeste à l'oral comme à l'écrit. Elle marque ses traces dans toutes les activités langagières ; dans les discours politiques et académiques, dans tout genre de débats voire même dans les chansons et autre activité qui relève du langage humain.

L'argumentation est un vaste domaine regroupant bon nombre de disciplines. Dans celui qui relève des sciences du langage, l'argumentation s'intéresse au discours dans sa dimension persuasive. Alimentée par diverses disciplines (la rhétorique, la pragmatique,...), l'argumentation dans le discours est une approche qui se focalise sur :

- L'aspect langagier : selon Amossy (*Op. Cit., p.31*), le discours argumentatif « se construit à partir de la mise en œuvre des moyens qu'offre le langage aux niveaux des choix lexicaux qui comportent d'emblée une orientation argumentative ».

En effet, lors de notre travail, nous avons constaté que les manifestants algériens ont mis en œuvre un choix lexical par le biais duquel, ils ont construit leur discours. Les manifestants ont employé ce lexique dans toutes ses formes pour exprimer leur pensée.

- L'aspect communicationnel : l'effet de l'argumentation ne peut être saisi que dans sa situation de communication.

Dans le contexte du Hirak, ce qui est produit comme slogans articule une interlocution. Ainsi, le discours des manifestants est doublement porté. Il vise un interlocuteur présent sur le lieu ou absent. Son objectif est de communiquer les intentions des manifestants et leurs revendications. Hors cette relation d'interlocution, l'argumentation n'aboutit à aucun résultat et demeure sans effet.

- L'aspect interactionnel : nous avons mentionné plus haut que le discours est interactif même si le partenaire de l'échange est passif ou virtuel. Dans ce cas, l'objectif de l'argumentation est d'influencer l'autre et le faire agir.

C'est en effet ce que nous avons mentionné précédemment lorsque nous avons abordé la forme d'action et de l'interactivité dans le discours du Hirak. À ce sujet, nous avons pris comme illustration le slogan « Votez pour l'Algérie » et celui de « *le HUG (hôpital universitaire de Genève) prend soin de vous !. Qui prend soin de nous* ».

- L'aspect stylistique : le recours aux figures de style dans l'argumentation a un effet sur l'interlocuteur. L'usage des figures permet au producteur de façonner son discours et de capter le récepteur.

Dans le cadre de notre étude, nous avons consacré le chapitre qui suit à l'étude de cet aspect. Il s'agit d'une étude qui gravite autour de la rhétorique où nous avons présenté les différentes figures auxquelles a eu recours les manifestants algériens dans l'élaboration de leurs slogans. Cependant, les divers travaux ayant trait à la notion de l'argumentation ont ouvert des pistes de recherches en : linguistique, sociolinguistique, psycholinguistique, sémiologie, analyse du discours...ce qui abouti à une multitude de théories.

## 5.2 L'argumentation selon Charaudeau

D'une manière générale, l'argumentation est une technique qui accompagne tout acte de langage. Comme toute autre activité langagière (description, narration...), l'argumentation est celle qui présente certaine ambiguïté. Cette ambiguïté réside d'une part, dans le fait que nombreuses sont les disciplines qui s'intéressent à la notion d'argumentation, ce qui mène au chevauchement et au croisement de visions. D'autre part, l'argumentation ne sert pas seulement à persuader, mais aussi à démontrer et à expliquer par le biais du langage des faits observés dans la société.

Dans ses travaux, Charaudeau note que la notion de l'argumentation « est peut-être l'une des plus difficile, en tout cas l'une des plus piégeante » (Charaudeau P. , 1998, p. 166). Dans ses réflexions, l'auteur répand aux différents enjeux qu'articule l'argumentation. Le tout du langage est-il un fait de l'argumentation ou du récit ? Tel est la problématique posée dans sa publication : l'argumentation n'est peut-être pas ce que l'on croit. Pour y répondre, il en avance deux réponses. La première réponse consiste dans le fait que « tout est argumentation ». Or que la deuxième suppose que « tout est récit ». Ainsi, il précise que :

*Depuis l'antiquité, existe une double réponse. L'une défend l'idée*

que « tout est argumentation », arguant du fait qu'en présence de tout énoncé, serait-ce celui du poète (« le ciel est bleu comme une orange »), on pourrait se demander : « pourquoi dit-il cela ? » ou « pourquoi le dit comme ça ? », ce qui conférerait à tout énoncé ou acte de langage une orientation argumentative. L'autre réponse défend l'idée que « tout est récit », parce que celui-ci serait ce qui permet à l'homme de raconter le monde et donc de se raconter faisant que le langage servirait essentiellement à décrire une quête, celle de la destinée humaine. (Op. Cit)

Le premier enjeu consiste dans le fait que les deux aspects seraient liés. Ils s'interpénètrent et se complètent. Le récit est pour l'argumentation une description des qualités des êtres.

Dans ce sens, cette description *projective* ne s'impose pas au récepteur du récit. Elle projette une scène lui permettant de s'identifier aux personnages du récit.

En consultant notre corpus, nous avons détecté certains slogans qui vont dans le sens qu'avance Charaudeau au sujet de l'aspect projectif. En effet, dans les documents qui suivent (cf. Fig. 140, 49, 11), les manifestants algériens s'identifient aux personnages de leur histoire révolutionnaire.

**Fig. 27.**<sup>74</sup> Éviter les héros



À travers cette image prise le 07 mars 2019, la manifestante interpelle le président déchu. Elle l'avertit de « rencontrer » un héros de la guerre de libération. En recourant au récit historique, la manifestante projette une identité des héros du Hirak.

<sup>74</sup> - <https://www.facebook.com>. Consulté le : 12/11/2021

**Fig. 28.**<sup>75</sup> Les héroïnes

Identique à la précédente sauf que les personnages du récit dans celle-ci sont des héroïnes de la révolution. Cette image, parue dans le quotidien El Watan du 16 mars 2019, consiste à décrire les qualités des manifestantes algériennes en prenant comme exemple celles des personnages présentés. En effet, le slogan « reposez en paix la relève est arrivée », les manifestantes se comparent aux héroïnes historiques de la révolution algérienne. En s'appuyant sur le récit, les manifestantes s'identifient implicitement comme héroïnes du Hirak.

Les slogans des deux images précédentes ont eu recours aux personnages. Quant à l'image qui suit, c'est tout le peuple qui est présenté.

**Fig. 29.**<sup>76</sup> Le retour des héros

En effet, nous constatons que dans cette image du 15 mars 2019, c'est tout le peuple qui se positionne comme héros. Le slogan « ALLO...ALLO MACRON Les petits enfants de la

<sup>75</sup> - <http://alencontre.org>. Consultée le : 04/11/2021

<sup>76</sup> - <https://oumma.com>. Consultée le : 04/11/2021

toussaint<sup>77</sup> (novembre 54) sont de retour », rappel la personne citée les qualités des enfants du peuple algériens. Les manifestants utilisent le récit pour s'identifier. En se comparant aux héros de la révolution de novembre 54, ils mettent en garde le président français. L'usage de la toussaint renvoie à la guerre de cent ans qu'a connu la France.

En revanche, l'argumentation est un appui pour le récit. Dans sa description, le sujet parlant utilise les arguments afin de renforcer, d'expliquer et de donner plus de vivacité à ce qu'il avance comme faits. Dans cette attitude *impositive*, pour reprendre le terme de Charaudeau, le sujet impose ses arguments. Cette imposition mène le récepteur à s'impliquer dans le raisonnement du sujet parlant.

Toutefois, la dominance de l'une sur l'autre est liée aux situations et aux enjeux de la communication. Le deuxième enjeu renvoie à l'activité dans laquelle peut s'inscrire l'argumentation. Celle-ci relève d'une activité de pensée, de langue ou d'une activité de discours.

Considérer l'argumentation comme activité de la pensée c'est se projeter selon l'auteur, dans la tradition des études de la logique. Ces études, de filiation platonicienne, envisagent la pensée autonome du langage. Dans ce sens, le langage n'est qu'une simple manifestation de la pensée qui réalise les opérations de raisonnement.

Admettant dans un sens inverse que l'argumentation relève d'une activité de la langue, c'est dire que le raisonnement ne peut être traduit sans l'activité de langage. Le langage dans ce cas n'est pas une simple manifestation de la pensée, mais un moyen sans lequel la pensée ne peut être saisie. Ainsi, pour Charaudeau, « l'argumentation doit donc être étudiée comme phénomène strictement langagier. Mais certains vont encore plus loin en tentant de démontrer que c'est « dans la langue » que se trouve l'argumentation ». (*Op. Cit.*)

Dans cette optique, l'auteur fait allusion à Ducrot et Anscombe qui considèrent que le sens des éléments linguistiques est déterminé par leur emploi dans le contexte où le choix des mots utilisés participe à dans l'orientation argumentative de l'énoncé.

Nous avons développé cette supposition en chapitre trois lorsque nous avons abordé la créativité lexicale dans les slogans du Hirak. Nous avons mentionné en page 90 que : la pensée, les sentiments voire même l'identité du locuteur, se manifestent via la langue qu'il met en usage.

---

<sup>77</sup> - L'Enfant de la Toussaint : trilogie historique de Jean-François Nahmias. Récit qui raconte l'épopée de la guerre de cent ans. Le titre renvoie à François de Vivraie naît, selon la croyance populaire le jour de la Toussaint, le 1<sup>er</sup> novembre 1337 jour de la déclaration de la guerre entre Edouard III d'Angleterre et Philippe VI roi de France. La trilogie se compose de trois volumes : - la bague au lion, - la bague au loup, - le cyclamor.

L'argumentation peut être envisagée comme activité du discours. Elle renvoie dans ce cas, aux études de la rhétorique argumentative où le langage est mis en œuvre à des fins de persuasion. Ces études qui s'inscrivent dans la rhétorique classique ont connu des moments de disparition puis de réapparition. Depuis la rhétorique antique et la nouvelle rhétorique de Perelman, elles ont resurgi notamment avec les travaux réalisés à l'heure dans le domaine de la pragmatique et de l'analyse du discours politique.

Le troisième enjeu est relatif au texte argumentatif. Celui-ci peut-il être déclaré ainsi par le seul fait de repérer les connecteurs et les constructions phrastiques qui l'explicitent ou l'admettre dans son organisation implicite.

En fin, le dernier enjeu concerne la finalité communicationnelle de l'argumentation. Cette finalité est en rapport avec le jugement social. Autrement dit, elle est relative à l'effet que peut provoquer l'argumentation chez le récepteur de l'argument. Il s'agit ici d'une attitude argumentative qui peut déclencher des jugements opposés ; soit positif, soit négatif.

L'attitude argumentative déclenche un jugement positif lorsque le sujet argumentant maîtrise bien son raisonnement (parfait choix des arguments) et possède du fait une force de persuasion. En revanche, elle est négative si le sujet se prend pour "un sais tout" ou comme "un donneur de leçons". Ces comportements sont alors négativement ressentis de la part de l'interlocuteur.

Les enjeux qu'articule l'argumentation demeurent maigres de réponses précises. Toutefois, il propose, en s'inscrivant dans le cadre d'analyse du discours, un traitement de la notion de l'argumentation en tentant de définir les conditions sémiolinguistiques de la communication. Charaudeau explique en défendant son idée que :

*Tout acte de langage ne signifie qu'en fonction de la situation de communication dans laquelle il est produit, de l'identité et de l'intentionnalité du sujet qui en est le responsable, du propos dont il est question (la thématization), et des circonstances matérielles dans lesquelles il se trouve. (Op. Cit.)*

Nous avons mentionné plus haut que selon l'auteur l'argumentation sert aussi à démontrer et à expliquer par le biais du langage des faits observés dans la société. Ce qui veut dire que pour lui, l'argumentation est une pratique sociale. Qu'elle soit savante ou ordinaire, elle implique le sujet argumentant qui se trouve en même temps contraint par les données de la situation de communication et libre d'en jouer avec. Face à ces contraintes et à cette liberté, le sujet a la

possibilité de créer des stratégies argumentative.

À ce sujet, Charaudeau note que : « c'est donc au croisement de ces deux espaces de contrainte et de liberté que se constitue la spécificité de l'acte du langage » (*Op. Cit.*). L'acte de langage est pour lui, le point où se croisent les données situationnelles et la liberté créative du sujet argumentant. Autrement dit, une argumentation meilleure qu'une autre n'existe pas, il y a simplement une, différente de l'autre. Ainsi, chaque situation communicationnelle possède des conditions lui permettant de produire son cadre de référence.

La théorisation de la notion de l'argumentation mène l'auteur à définir les conditions générales de l'activité argumentative. Ceux-ci son définit en trois points de vue : point de vue cognitif, situationnel et stratégique.

### 5.2.1 Le point de vue cognitif

L'activité argumentative se constitue de ce point de vue dans un rapport triangulaire. Elle se forme de deux sujets (*argumentant et cible*) et un *propos*.

Le rôle du sujet argumentant est d'entraîner le sujet cible dans le même cadre de questionnement. Ainsi, en l'entraînant, il lui propose et impose à la fois un moyen de traiter ce questionnement et de juger la validité de ce traitement. Dans ce sens, pour que le discours sera reconnu argumentatif, le sujet argumentant se livre du fait à une activité triple : *problématiser, élucider et prouver*.

En premier lieu, *problématiser* renvoie à un « faire savoir », faire savoir ce dont il est question et de ce qu'il faut en penser. Savoir la question et falloir y penser. La problématisation permet au sujet d'explicitier à l'interlocuteur « le cadre de questionnement auquel il faut rattacher l'acte d'assertion » pour reprendre les termes de Charaudeau. Une assertion n'est perçue ainsi que lorsqu'elle présente une mise en cause.

Dans le cadre du Hirak, l'énoncé « Le peuple résiste » (*cf. fig. 78*) peut être une simple constatation.

**Fig. 30.**<sup>78</sup> La résistance du peuple

À première lecture, l'énoncé « Le peuple résiste » scandé le 4 janvier 2020 peut être un simple constat. Il n'est problématisé qu'une fois son opposé est envisagé. Ainsi, l'assertion : « le peuple résiste » suppose son opposée « le peuple ne résiste pas ». L'existence de cette opposition mène à s'interroger sur ces causes et ces conséquences.

Le questionnement porte selon Charaudeau, soit sur *l'énoncé* soit sur l'acte *d'énonciation*. Il porte sur l'énoncé lorsqu'il amène l'interlocuteur à chercher le pourquoi ? Le comment ? Et le que va-t-il se produire ? Ce type de questionnement cherche la cause ou la conséquence. Il renvoie à un « faire savoir ». En revanche, si le questionnement porte sur l'acte d'énonciation, l'interlocuteur est amené à se demander ; pourquoi le locuteur à énoncer cette assertion ? Et pourquoi m'implique-t-il ?

En deuxième lieu, *élucider* renvoie à un « faire comprendre ». Il s'agit d'expliquer les causes de l'assertion ou les conséquences avenir. Éluclider ne concerne pas l'authenticité des faits, mais leur succession dans le temps ainsi que la relation qu'ils peuvent entretenir entre eux. L'explication des causes est du fait liée avec le récit des évènements. L'élucidation concerne d'une part les causes immédiates, elle peut expliciter d'autre part les causes profondes.

Pour ce qui est des conséquences, l'élucidation est relative à la *prévision* et à la *prédiction* des faits.

En troisième lieu, *prouver* correspond à un « faire croire ». Celui-ci complète les deux cas précédents à savoir : la problématisation et l'élucidation car celles-ci ne constituent pas le tout du discours argumentatif. Selon Charaudeau, Il faut que :

<sup>78</sup> - <https://www.rfi.fr>. Consultée le : 04/11/2021

*Le sujet argumentant se positionne par rapport à la validité des élucidations possibles et que, du même coup, il donne à l'interlocuteur les moyens de juger de la validité de l'acte d'élucidation qui a été mis en place à partir de la problématisation de départ. (Op. Cit.)*

En effet, si nous prenons à titre illustratif les slogans suivants : « *ici ce n'est pas le walking dead pour être gouverné par un Zombie* » (cf. fig. 209), et celui de « *oui à la liberté non à l'oppression* » (cf. fig. 112), nous constatons que les manifestants algériens du Hirak ont problématisé le système de gouvernance dans le premier exemple et celui relatif aux droits de l'individu dans le deuxième cas. À travers cette problématisation, le locuteur transmet un état des faits. Il implique l'interlocuteur pour lui expliquer une situation qui devrait être traitée dans sa profondeur, non pas à partir de ses causes immédiates.

Le sujet argumentant, en se positionnant vis-à-vis du système, tente de valider son raisonnement. Seulement, l'activité cognitive du sujet est soumise à des conditions qui ne sauraient constituer le tout de l'argumentation. Ces conditions sont considérées comme des contraintes qui brouillent la situation d'argumenter qui apparaît dans une situation particulière de l'échange langagier. L'auteur évoque ainsi ce qu'il nomme *contrat de communication*.

Pour Charaudeau, le contrat de communication se compose de quatre éléments à savoir :

- La *finalité* qui détermine le « pourquoi on parle ».
- L'*identité* des partenaires de l'échange qui détermine le « qui parle à qui ». Se composant se réalise selon en fonction des statuts et des places d'occupent les partenaires.
- Le *propos* qui détermine le « de quoi on parle ». Il renvoie au thème abordé pendant l'échange.
- Les *circonstances* qui constituent les données matérielles du cadre de l'échange.

En plus de ces éléments composants du contrat de communication, il en ajoute des caractéristiques. Celles-ci permettent de juger la validité du discours argumentatif.

Si nous prenons à titre d'exemple le document qui suit (cf. fig. 12), nous constatons qu'il s'agit d'un contrat de communication. Le document en question contient en effet tous les éléments dont a parlé Charaudeau.

Fig. 31.<sup>79</sup> La mise en garde

L'image où apparaît le slogan « Macron réfléchis bien 7 million d'algériens chez vous » est prise le 15 mars 2019. Le slogan renferme l'identité des partenaires de l'échange à savoir : les manifestants algériens d'un côté et le président de la république française d'un autre à propos de son implication dans les affaires internes de l'Algérie et son soutien à la 5<sup>e</sup> candidature de Bouteflika dans le but de le mettre en garde. Cette mise en garde réside dans le fait que l'échange s'est effectué en période où la république française se prépare pour les élections présidentielles.

Nous constatons que l'activité argumentative chez les manifestants algériens, en tant que sujet parlant, est constituée de trois pôles qui s'inscrivent dans un contrat de communication comme l'a souligné Charaudeau.

Cependant, pour rendre son discours plus attractif, le sujet argumentant installe des stratégies d'argumentation qui correspondent à son projet langagier.

### 5.2.2 Les stratégies d'argumentation

Les stratégies d'argumentation sont installées en fonction des visions du sujet. Elles se développent autour des enjeux suivants :

Le premier enjeu concerne la *légitimation* tournée vers le sujet parlant, le "je". Elle détermine sa position qui peut être de deux types :

<sup>79</sup> - <https://oumma.com>. Consultée le : 04/11/2021

- Le premier type est relatif à la position d'*autorité institutionnelle* qui confère au sujet une autorité de savoir, spécialiste dans un domaine par exemple, ou de pouvoir prendre des décisions s'il est responsable.
- Le deuxième type est celui d'*autorité personnelle*. Cette position qui s'accumule avec la précédente, donne au sujet l'autorité de fait. Elle est fondée sur l'activité de persuasion.

Le deuxième enjeu est celui de *crédibilité*. La crédibilité vise à déterminer la vérité du sujet, sa prise au sérieux. Elle est orienté vers le "il", puisque c'est celui qui jugera le degré du sérieux de "je". Le sujet peut choisir deux types de positions :

- La première position est celle de *neutralité*. Dans son argumentation, la neutralité amène le sujet à éviter tout jugement évaluatif. Il efface toute trace démonstrative ou explicite des causes d'un fait.
- La deuxième position renvoie à l'*engagement*. Contrairement à la première position, l'engagement est relatif à l'emploi des mots ou arguments que choisi le sujet pour faire de son discours, un discours concluant, destiné à convaincre l'interlocuteur.

L'engagement des manifestants est nettement exprimé par le choix des mots utilisés. Il est clairement explicité dans certaines productions. Nous lisons à ce titre : « le peuple s'engage, système dégage » ainsi que « femme lâche ta casserole et prends la parole », respectivement (fig. 96 et 213). Dans d'autres productions, l'engagement est saisi implicitement comme le montre le document qui suit (cf. fig. 17).

Fig. 32.<sup>80</sup> L'engagement.



<sup>80</sup> -<https://www.bbc.com>. Consultée le : 04/11/2021

Effectivement, nous lisons dans cette image du 22 mars 2019, une production qui articule implicitement l'engagement des manifestants algériens. Les mots choisis (gangréné, amputer) servent à construire un discours attractif. L'emploi de (nous allons) articule la détermination des locuteurs et leur engagement.

Le troisième enjeu est celui de *captation*. Le sujet parlant vise, à travers la captation, à impliquer le partenaire de l'échange communicatif dans le cadre argumentatif. Là aussi, le sujet a le choix entre deux visées :

- Une visée *polémique* qui amène le sujet parlant à mettre en cause certaines valeurs que défend une tierce personne ou son partenaire. Cette visée fonctionne comme forme d'interpellation.
- Une visée de *persuasion* et de *dramatisation*. Cette visée permet au sujet parlant de mettre en œuvre une activité discursive (d'analogie, de comparaison...), que nous aborderons dans le chapitre suivant. Elle ne s'appuie pas sur les connaissances, mais plutôt sur les croyances.

Le document qui suit (*cf. fig. 3*) montre la visée polémique du sujet parlant.

**Fig. 33.**<sup>81</sup> La mobilisation des manifestants



Le 16<sup>e</sup> vendredi du Hirak, au moment où un appel au dialogue fut lancé, les manifestants ont brandi le slogan : « pas de dialogue avec les faussaires ». Celui-ci renferme une visée polémique. En effet, le sujet parlant (les manifestants) remet en cause la valeur du dialogue et du débat. En se fiant à leurs croyances, les manifestants dramatisent la situation. Pour eux, un dialogue constructif ne peut se réaliser avec les faussaires.

<sup>81</sup> - <http://lechodalgerie-dz.com>. Consultée le : 04/11/2021

Après avoir puisé dans notre corpus et étudié quelques slogans, nous pensons que l'étude de l'argumentation comme dimension constitutive du discours, nécessite beaucoup d'attention. L'activité d'argumenter se situe pleinement dans le discours. Elle s'inscrit à la fois dans l'activité qui relève de la pensée, de la langue et du discours.

*De ce fait disparaît la séparation traditionnelle entre une discipline qui traite du discours (l'analyse du discours ou AD) et une autre qui traite l'argumentation (la théorie de l'argumentation) : il s'agit d'analyser dans leur matérialité discursive les modalités de l'argumentation directe aussi qu'indirecte.*(Amossy R. , 2018, p. 2).

Argumenter signifie trouver des arguments pour défendre ou réfuter une thèse, ceci n'est qu'un trait constitutif parmi tant d'autres qui, dans le fonctionnement du discours rejoint l'énonciation, la subjectivité, la pragmatique, le dialogisme et l'éthos en tant que présentation discursive du sujet parlant. Celui-ci installe dans son discours des stratégies d'argumentation en fonction de visée argumentative. Ces stratégies permettent d'examiner l'argumentation dans la matérialité langagière et dans la particularité de la situation de communication.

## Conclusion

Ce cinquième chapitre se focalise sur les notions du discours d'une manière générale et, en particulier celle du discours contestataire.

Le chapitre est réparti en trois étapes : La première étape est relative à la notion du discours. Nous l'avons abordé sous différents angles à commencer par l'aspect théorique et définitoire. Comme nous l'avons mentionné, le discours ne peut être envisagé en tant que simple moyen d'expression. Au contraire, il est un objet d'étude qui tisse des liens avec d'autres disciplines, notamment la rhétorique. Il est celui où le locuteur cherche à agir sur son interlocuteur. Sous ses diverses acceptions, le discours comme acte de parole est un tout ; il est communicatif, discursif et social. En somme, il est le pivot de toute étude se réclamant de l'analyse de discours.

La deuxième étape concerne le discours contestataire. Nous avons entamé cette étape par une présentation du dit discours. Ensuite, nous avons identifié ses origines et ses caractéristiques. Nous nous sommes penchés enfin à l'étude du discours du mouvement contestataire algérien du 22 février 2019 : le Hirak. Nous avons terminé ce volet avec la notion du dégagisme ; son apparition et sa théorisation.

En fin, nous avons abordé dans la dernière étape l'approche argumentative dans le discours. En faisant références aux réflexions de Patrick Charaudeau, nous avons pu mentionner en se basant sur des exemples, les finalités communicationnelles des manifestants algériens du Hirak.

# **Chapitre 6**

## **La rhétorique dans les slogans du Hirak**

## Introduction

Nous tenterons de traiter dans ce dernier chapitre l'aspect rhétorique des productions langagières des manifestants algériens. Il sera question de repérer les différents procédés rhétorique mis en usage dans ces productions. Les procédés repérés seront bien sûr, appuyés de quelques exemples commentés par la suite.

Notre objectif à travers ce chapitre est de porter un regard critique sur la forme de ces écrits ainsi que sur leur contenu. Il s'agit d'une réflexion qui suppose que la construction de ces productions renferme dans leur rhétoricité une visée argumentative.

Pour ce faire, nous jetons d'abord un regard sur le slogan. Nous questionnons ensuite la discipline de la rhétorique ainsi que ces constituants fondamentaux à savoir : l'ethos, le pathos et le logos. Il s'agit d'identifier, en se référant bien sûr aux travaux de quelques théoriciens, les différentes acceptions attribuées à la rhétorique.

La redécouverte de la rhétorique et ses éléments en tant que composite de l'identité discursive du sujet parlant, nous amène à aborder la question de l'identité tel que envisagée par Patrick Charaudeau. Il s'agit dans cette lignée d'un bref aperçu sur l'identité d'une manière générale qui sera suivi des notions de l'identité sociale et discursive.

Nous tenterons de revenir, à chaque fois qu'il serait nécessaire, au mouvement contestataire algérien du 22 février 2019. Lors de cette étude, nous mettons l'accent sur quelques slogans pris à titre illustratif.

Ainsi, nous partant de l'hypothèse selon laquelle un slogan a une double portée ; celle d'établir un contact avec l'autre et celle de l'influencer. Pour ce faire, nous tenterons de répondre au questionnement suivant : comment fonctionnent les slogans contestataires du mouvement Hirak ? Répondent-ils aux exigences des manifestants algériens ? Quelles sont les stratégies activées pour que les slogans aient plus d'influences ?

## 1. Le slogan

Étymologiquement, le mot slogan est d'origine écossaise, du gaélique qui désigne un « cri de guerre d'un clan », formule concise et frappante utilisée par la publicité ou la propagande politique (Le Robert 1984).

À partir de cette définition, nous constatons que le terme slogan peut joindre différents domaines (publicité, politique, sport...). Il ne peut à ce moment être vêtu d'une même valeur. Tout dépend du domaine dont il fait usage.

Le terme slogan est souvent rattaché à la publicité ou à la propagande politique. Il est cependant objet de divers travaux. Dans le traitement de ce phénomène, certains chercheurs se sont basés sur le point de vue linguistique et rhétorique. D'autres se sont intéressés au côté argumentatif. D'autres encore, ont pris une position plus vaste en liant ce phénomène aux autres disciplines (sociologie, psychologie, etc.).

Dans une vision politique, le slogan est, selon les spécialistes, un ensemble de productions (verbale ou iconique) d'une manifestation. Il relève cependant du discours manifestant. Dans cette perspective, les énoncés verbaux scandés lors d'une manifestation, forment un ensemble d'énoncés qui s'inscrivent dans cette même action. Inclus dans le genre délibératif, l'objectif premier du slogan est : d'exposer les intérêts des manifestants et/ou remettre en cause la politique du pouvoir. En effet, le but du slogan des mouvements contestataires est à la fois la persuasion et la mobilisation de l'autre. Ce qui compte : c'est sa force et sa recevabilité. Pour cela, et en vue de renforcer son impact, le slogan a souvent recours dans sa construction, à divers procédés rhétoriques.

Dans son ouvrage intitulé « le slogan », Redoul le définit comme : « une formule concise et frappante, facilement repérable, polémique et le plus souvent anonyme, destinée à faire agir les masses ». (Reboul, 1975, p. 42). Dans sa définition, Reboul met la concision au centre de la formation des slogans. Comme caractéristique, elle est essentielle pour la réussite du slogan. Pour lui « Allonger un slogan n'est pas le renforcer mais l'affaiblir, parfois le détruire (...) » (*Op. Cit.*, p. 48). Il insiste ainsi, sur la force et l'impact que peuvent avoir ce type d'énoncés.

À partir de là, le slogan est un énoncé simple qui résume des idées de situations données. C'est un énoncé qui se focalise sur un aspect particulier pour que l'attention soit attirée sur ce point particulier (Denton 1980). Il s'agit donc, d'un acte discursif qui, parmi les « phrases sans texte » (Maingueneau : 2012), se caractérise par un aspect formel particulier visant à faire agir.

Dans la même lignée, Danton met en évidence les diverses fonctions du slogan politique. En proposant une typologie, il considère que le slogan a comme pouvoir de : provoquer l'identification du groupe à travers ce qu'il scande. Du fait, son idéologie est aussitôt exprimée. Le slogan a entre autre le caractère de simplifier ce qui est complexe et d'activer la confrontation des idées.

Le slogan revendicatif est un acte langagier qui vise la persuasion et la justification d'un comportement. Il est « le monde de la rhétorique est celui de la vie, du mouvement, du déplacement, des communications et des rapports sociaux » (Molinié, 1992, p. 5). Dans l'article « Langage n° 156, 2004 », D. Maingueneau aborde le slogan comme faisant partie du discours politique. Ainsi, il est celui des « mouvements militants ». Pour lui, le slogan politique relève du régime de « participation »<sup>82</sup> qui s'intéresse à l'usage des citations. Une manière d'interroger celles-ci, sur le plan des *procédés* qui les construisent et sur celui des *lieux*, c'est-à-dire (genres, types et positionnements).

Dans la même optique, Grinshpun précise que le slogan appartient au genre de discours manifestant. Pour plus de clarté, elle fait une distinction entre « discours manifestant » et « énoncés manifestants ». Par discours manifestant, elle entend « l'ensemble de la production sémiotique (verbale ou iconique) d'une manifestation ou d'une série de manifestations qui ont un même objectif ». (Grinshpun, 2013, p. 3). Quant aux énoncés manifestants, ils forment « l'ensemble des énoncés verbaux scandés par les manifestants ou inscrits sur les banderoles ou les affichettes » (*Op. Cit*). Dans ce sens, l'auteure précise que les slogans sont intégrés dans les énoncés manifestants. Elle opère, ainsi, une distinction entre les énoncés inscrits sur les affiches et ceux rédigés sur les banderoles. Les premiers sont portés individuellement. Les seconds dits prototypiques sont scandés collectivement. Ces derniers obéissent à des schémas préétablis de type « X en colère », « Non à Y », etc.

C'est en effet ce que nous avons constaté dans les productions des manifestants du 22 février 2019. Bon nombre d'écrits sont réalisés avec l'emploi des formes négatives. Nous prenons à titre illustratif le document (*cf. fig. 23*).

---

<sup>82</sup> - Régime de participation est pour Maingueneau cet ensemble de citations connus mais « sans auteur ». Mot-valise composé de « participation » et de « citation ». Le travail sur les participations, consiste dans l'intérêt porté aux différents usages de la citation. Il s'agit de faire interagir le plan des procédés (énonciatifs, typographiques, syntaxique...) et celui des lieux (genres, types de discours, positionnements). Cet intérêt porte sur les procédés suppose

Fig. 34. <sup>83</sup> Pas de 5<sup>e</sup> mandat

Rédigé en anglais, l'énoncé « No you can't » (Non vous ne pouvez pas) obéit au schéma préétabli de type « Non à Y ». À travers ce slogan produit le 22 mars 2019, le manifestant refuse la cinquième candidature de Bouteflika.

Ce type de schéma est utilisé dans les slogans du Hirak avec différentes formes exprimant la négation. Il s'agit dans certains de l'emploi de non ; par exemple « *non aux idéologistes* », de ni ; que nous avons détecté dans le slogan « *ni islamique, ni militaire, démocratique et populaire* » (cf. fig. 142), et par la négation à l'aide de l'élément : pas, dans « *pas de procèspolitique* » (cf. fig.165). D'autres slogans sont produits avec la forme : ne pas, tel que « *ne pas surfer sur nos têtes* » (cf. fig. 25).

À noter que dans le contexte du Hirak, les schémas des slogans qui articulent le rejet du cinquième mandat de Bouteflika sont produits en différentes langues. Ils sont transcrits en arabe classique et algérien, en tamazight et en langues étrangères : français, anglais voir même allemand dans l'exemple : « *NEIN, NEIN, NEIN au 5eme Reich* » (cf. fig. 147).

Fig. 35. <sup>84</sup> Rejet du 5<sup>e</sup> mandat

Le slogan en question renferme le schéma « Non à Y » dont à parler Grinshpun. Le

<sup>83</sup> - <https://www.bbc.com>. Consulté le : 04/11/2021

<sup>84</sup> - Source anonyme. Consultée le 14/11/2021

manifestant rejette la dite candidature en recourant à la langue allemande. Nous constatons qu'il a même modifié la croix gammée, symbole principal du troisième Reich, en chiffre cinq. Les slogans revendicatifs constituent l'une des stratégies de communication. Ceux qui sont scandés sur pancartes ou affiches dans le cas du Hirak traduisent bon nombre de messages destinés aux lecteurs, partisans qu'ils soient ou opposants. Nous tenterons ainsi de voir ce que ces messages véhiculent et comment sont-ils structurés. Une fois le déchiffrement est réalisé, nous essayerons, bien sûr, de finir avec un constat qui donne lieu aux particularités des slogans étudiés.

Un slogan de contestation est connu par sa variabilité temporaire. Sa durée de vie est étroitement liée à celle du mouvement qui lui a donné naissance. Dans le cas du Hirak, certains slogans n'ont pas longtemps résisté, contrairement à d'autres qui ont pu accompagner la manifestation tout au long des marches. Ainsi, nous constatons l'immuabilité de quelques écrits et la modification et la transformation des autres. Prenons à titre illustratif le slogan « قميصلا لا حيا لا لدولة البوليس » (Ni barbe Ni kamisse<sup>85</sup> Ni à un état policier), image 3 (cf. fig. 92.), qui n'est en réalité qu'une modification de « *ni Etat policier ni République intégriste* » que réclamait le parti d'opposition FFS<sup>86</sup> en 1991. En effet, « *la immobilité absolue n'existe pas* » disait Saussure dans son cours de linguistique général.

Fig. 36.<sup>87</sup> État de droit



À la différence du proverbe ou de la citation qui jouissent d'une référence déterminée, les slogans sont souvent des productions anonymes. Ils ne font référence à aucune source. Quoique dans certains cas, ils peuvent contenir des indices renvoyant à un destinataire ; parti politique par exemple. Le slogan et le proverbe sont deux formules dont la construction est

<sup>85</sup> - Kamisse : forme de chemise longue que portent les musulmans.

<sup>86</sup> - FFS : Front des Forces Socialistes, parti politique algérien créé le 29 septembre 1963 par H. Ait Ahmed pour s'opposer au gouvernement de Ben Bella.

<sup>87</sup> - Source anonyme. Consultée le 4/11/2021

identique ou presque. Elles sont concises et frappantes, facile à mémoriser. L'une articule une moralité, l'autre cherche à influencer l'autre et le faire agir. Dans leur rhétorique, les deux formules contiennent des procédés stylistiques. Contrairement aux proverbes, les slogans notamment ceux de revendication pourraient être agressifs blessants.

## 2. La rhétorique

Etymologiquement, le mot rhétorique provient du latin « rhetorica ». La rhétorique désigne l'art du discours. D'après son origine grecque, elle est un « art oratoire » *rhêtorikê tékhnê*. Selon Amossy « (...) la rhétorique peut être considérée comme une théorie de la parole efficace liée à une pratique oratoire ».(Amossy R. , 2000, p. 6)

Traditionnellement, la rhétorique se composait de cinq parties :

- L'art de convaincre par des arguments (*l'inventio* = invention).
- L'art d'exposer, d'ordonner efficacement des arguments (*la dispositio* = disposition).
- Le style qui, *via* les mots met en valeur les arguments (*élocutio*).
- La façon de l'orateur ou sa diction (*actio*).
- Les procédés qui permettent de mémoriser le discours (*memoria*).

La rhétorique s'est penchée par la suite vers le domaine de la communication écrite. Elle désignait alors tout ce qui est susceptible de constituer, en respectant certaines règles, un discours.

Au cours de son évolution la rhétorique a connu deux conceptions différentes. L'une se penche sur son aspect persuasif, l'autre sur l'éloquence. Depuis l'Antiquité romaine, la rhétorique est considérée comme l'art de bien dire « *bene dicendi scientia* » pour reprendre les mots de Quintilien. Elle s'étend dans l'époque classique à l'étude des textes dramatiques et littéraires. Progressivement, cette discipline élargie son champ pour s'investir dans les figures de style qui ornent le discours. Le renouement avec les traditions anciennes, mène Chaïm Perelman a considéré la rhétorique dans une nouvelle conception : celle de la théorie de l'argumentation.

En dépit des différentes définitions de la rhétorique qui ne cessaient de se multiplier, depuis les grecs, l'expression « art rhétorique » renvoie aux techniques qui permettent de structurer son discours afin de persuader l'auditeur. Pour Michel Meyer, la rhétorique est centrée soit : sur l'auditoire - en faisant référence à Platon - lorsqu'il s'agit de le manipuler par des propos fallacieux. Soit à l'éloquence qui renvoie à « l'art du bien dit », (*ars bene dicendi*) formule avancée par Quintilien. Soit au fait de l'orateur. Dans ce sens, la rhétorique renvoie au

discours et à l'exposition des arguments.

Dans la pensée grecque et latine, la rhétorique se base sur trois éléments fondamentaux à savoir : le *logos*, le *pathos* et l'*éthos*.

## 2.1 Éléments de la rhétorique

Après le bref aperçu mentionné sur la rhétorique, nous mettons l'accent sur les éléments constituants de la rhétorique.

Dans la conception aristoticienne, la rhétorique est fondée sur trois éléments fondamentaux qui sont : l'*éthos*, le *pathos* et le *logos*. Ceux-ci représentent les différentes manières de convaincre, de persuader un auditoire sur un sujet donné. Ils sont considérés comme un moyen qui permettent au sujet argumentant d'impliquer sa cible, qu'elle soit personne ou public.

Notre travail débute par la définition des éléments sur-cités. Il s'agit de définitions avancées par divers chercheurs et spécialistes.

### 2.1.1 L'*éthos*

L'*éthos* est la dimension morale de l'orateur. Il s'agit de ses coutumes, ses habitudes, en somme ; la manière d'être. L'*éthos* est une stratégie discursive par le biais de laquelle on se présente. L'*éthos* signifie la crédibilité des moyens de persuasion qu'utilise le sujet et qui font références à sa personnalité. Il est le caractère commun des membres d'une même société partageant les mêmes valeurs, car la vie des sociétés est réglée par la conscience collective. Cette conscience collective représente selon Durkheim (1858- 1917) « l'ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une société ».

Dans le sens classique du terme, l'*éthos* représente « l'image de soi que le locuteur construit dans son discours pour exercer une influence sur son allocataire ». (Amossy R. , 2002, p. 238)

La pensée aristoticienne stipule que l'*éthos* est le comportement de l'orateur. Ce comportement est relevé de son discours. Il est l'ensemble des mœurs exprimées dans le discours de l'orateur et non ses mœurs réelles. Il s'agit d'une opposition entre « *mœurs oratoire* » et « *mœurs réelles* ». Cité par Alsafar, Gibert précise cette opposition en notant :

*Nous distinguons les mœurs oratoires d'avec les mœurs réelles. Cela est aisé. Car qu'on soit effectivement honnête homme, que l'on ait de la pitié, de la religion, de la modestie, de la justice, de la facilité à vivre avec le monde, ou que, au contraire, on soit vicieux, (...), c'est là ce qu'on appelle mœurs réelles. Mais*

*qu'un homme paraisse tel ou tel par le discours, cela s'appelle mœurs oratoires, soit qu'effectivement il soit tel qu'il le paraît, soit qu'il ne le soit pas. Car on peut se montrer tel, sans l'être ; et l'on peut ne point paraître tel, quoiqu'on le soit ; parce que cela dépend de la manière dont on parle.*(Alsafar, 2015, p. 324)

Dans ce sens Gibert précise la manière de parler confirme ou infirme l'image de la personne. Elle reflète spontanément sa personnalité.

L'ethos est un élément lié à l'analyse argumentative abordée en chapitre cinq. En science du langage, l'ethos tel que perçu par Aristote, a donné lieu à de nouvelles réflexions notamment lorsqu'il est rattaché à la notion d'argumentation. Pour Ducrot, à qui revient ce renouvellement, pense qu' :

*Il ne s'agit pas des affirmations flatteuses que l'orateur peut faire sur sa propre personne dans le contenu de son discours (...), mais de l'apparence que lui confère le débit, l'intonation, chaleureuse ou sévère, le choix des mots, des arguments (...). C'est en tant qu'il est source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contre-coup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante.*(Ducrot, 1984, p. 201)

Dans sa vision, même en s'éloignant de la voie verbale, de la représentation de soi et se penchant sur la polyphonie énonciative, Ducrot distingue ce qui concerne l'instance intra-discursive et l'être réel. Pour lui, l'instance discursive renvoie au fictif (locuteur-L) et celui dont on parle comme être du monde réel locuteur ( $\lambda$ ). Ainsi, il marque une distinction entre le *je* de l'énonciation et le *je* de l'énoncé.

L'ethos pour Maingueneau qui inscrit ses recherches dans l'analyse du discours, n'est pas considéré comme moyen de persuasion, mais plutôt faisant parti de l'énonciation. À ce sujet, il note que :

*Ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple et honnête, il le montre à travers sa manière de s'exprimer. L'ethos est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu réel appréhendé indépendamment de sa prestation oratoire.* (Maingueneau, 1993, pp. 137-138)

Maingueneau ne rattache pas l'ethos seulement aux productions orales. Il est aussi lié aux productions écrites. La vision de l'auteur s'oppose du fait à celle d'Aristote. Pour lui, même les productions écrites renferment une vocalité, tout comme ce qui est produit oralement.

### 2.1.2 Le pathos

Le *pathos* véhicule une relation émotionnelle. Il articule une émotion dans le but de solliciter la sympathie et l'imaginaire de l'auditoire. L'utilisation du pathos engage d'un côté l'émotion de l'auditoire, d'un autre côté, il permet à l'interlocuteur de s'identifier aux arguments de l'orateur.

En effet, lorsqu'un orateur raconte une histoire, il intègre les valeurs, ses croyances et ses idées dans son histoire. L'intégration de ces facteurs dans l'histoire est acceptée par l'auditoire à travers l'imaginaire de la narration.

Dans cette lignée, l'orateur est contraint de remuer la sensibilité de l'auditeur et éveiller chez lui des émotions la fierté, la colère, la pitié sans abandonner son intention générale d'objectivité. L'orateur doit entre autre connaître les stratégies qui servent à exciter le public ou à le calmer.

Le pathos n'est pas exclusivement rattaché à la rhétorique. Il convient à tout procès linguistique, de la simple conversation quotidienne au discours le plus soigné.

### 2.1.2 Le logos

Le *logos* désigne la « raison » et « le verbe » (la parole) qui interviennent dans le concept de la rationalité qui questionne non seulement le domaine de la sociologie, mais aussi les autres sciences humaines. Ainsi, la logique et la raison permettent à l'argument d'atteindre son objectif de convaincre. En linguistique, le logos renvoie au langage, à la parole. C'est le caractère spécifique de l'humain qui lui permet de s'exprimer et de communiquer à l'aide de signes vocaux.

Dans le dictionnaire de philosophie, Godin définit le logos comme « la rationalité telle qu'elle se développe dans un discours cohérent et argumenté. (2004 :742). Pour lui, le Logos représente la combinaison de la parole et de la pensée, du langage et de la raison. Il affirme qu'il est, « l'ordre symbolique, à la fois raison et langage, parole et pensée, constitutif de condition humaine ». (*Op. Cit*)

Depuis l'antiquité, l'*ethos*, le *pathos* et le *logos* ont été considéré comme les trois piliers de l'argumentation, qui s'inscrivent dans le domaine de la rhétorique. Cependant, ils occupent de nos jours une position centrale en analyse du discours. La raison qu'articule le logos a pour but de séduire l'auditoire. Le pathos agit sous trois principaux éléments : d'abord, la question choc, qui renvoie en linguistique à l'acte de langage par lequel l'émetteur d'un énoncé

s'adresse à son destinataire, en suite ce qu'elle occasionne comme plaisir ou déplaisir, enfin la modalité (appréciative ou dépréciative) qu'elle engendre ; forme de jugement, par exemple aimer ou détester.

En linguistique et en sémiotique moderne, les trois pôles sont liés pour fonder l'étude du discours épistémologique. Ainsi, pour Roland Barthes le *logos* renvoie au message, le *pathos* au récepteur et l'*éthos* à l'émetteur. Nous assistons, avec les travaux des linguistes contemporains notamment, ceux de Saussure, Searle, Jakobson, à une redécouverte de l'art oratoire.

En effet, les trois notions de base de la rhétorique sur-citées, sont réexaminées à la lumière de la sociolinguistique ; discipline qui s'intéresse à l'usage de la langue au sein de la société. Ainsi se fonde de nouveau concept tel que l'argumentation qui a permis de dépasser les visions classiques et aboutir à une autre selon laquelle « la rhétorique est la négociation de la différence entre les individus sur une question donnée, une question plus au moins problématique et conflictuelle ». (Meyer, 2004, p. 4)

La redécouverte des trois éléments de la rhétorique ont fait d'eux des éléments composite de l'identité discursive du sujet parlant, voire même révoltant. En effet, dans sa parole et ses comportements, le sujet construit son identité discursive soit ; afin de défendre ses idées, soit pour capter l'attention de son allocutaire.

### 3. L'identité

Avant d'entamer la notion de l'identité discursive, il est important de présenter d'abord, ce que signifie d'une manière générale le terme identité, d'en faire ensuite un bref détour tel que cette notion est perçue par différentes disciplines.

Selon le dictionnaire le Petit Robert (1984), l'identité est « le fait pour une personne d'être tel individu et de pouvoir être également reconnue pour tel sans nulle confusion grâce aux éléments qui l'individualisent ».

Comme notion, l'identité s'inscrit dans un vaste champ sémantique. Elle suscite de nos jours de multiples interrogations et se manifeste sous formes : individuelle ou collective. L'enjeu de l'identité a trait : aux revendications, aux représentations et à la reconnaissance. Cet enjeu porte sur la représentation du 'moi' et du 'nous' et celle de 'l'autre'. Dans ce sens, l'identité désigne :

*L'image que nous faisons de nous, à la fois dans ce que nous avons de*

*spécifique, voire d'individuel (la carte nationale), et dans ce que nous avons de commun (l'identité nationale), ainsi que l'image que nous faisons des autres, ce en quoi ils sont différents de nous.*(Ollivier, 2009, p. 7)

L'identité est perçue selon les rapports existants entre le sujet parlant ou pensant et l'autre. C'est en fait par rapport à l'autre que l'on se reconnaît comme soi. Cette perception a ouvert le champ à percevoir différemment le traitement de la dite notion. Cependant, malgré la divergence des considérations, les différents domaines traitant la question de l'identité convergent vers la définition qui stipule que, toute identité de soi se construit par rapport à l'autre.

Sans s'attarder sur les diverses disciplines qui se sont intéressées à la notion de l'identité telle que : la didactique, la traductologie, les sciences de la communication, l'anthropologie, etc. Notre travail consiste dans la vision que porte l'analyse du discours à cette notion.

Pour en faire, nous nous référons à l'article de Charaudeau intitulé : identité sociale et identité discursive.

Concernant la question de l'identité, Charaudeau la présente comme suit :

*L'identité est ce qui permet au sujet de prendre conscience de son existence qui se constitue à travers la prise de conscience de son corps (un être-là dans l'espace et le temps), de son savoir (ses connaissances sur le monde), de ses jugements (ses croyances), de ses actions (son pouvoir de faire).*(Charaudeau P. , 2009, p. 1)

Nous constatons à travers ce passage que Charaudeau traite la notion d'identité à travers la prise de conscience de soi qui est relativement liée, par le *principe d'altérité*, à la conscience de l'autre. Ce principe installe une relation qui permet à chacun des partenaires de se reconnaître, à travers l'échange, semblable et différent de l'autre. Ces partenaires se voient semblables lorsque, leurs motivations, leurs intentions et leurs finalités sont partagées. En revanche, ils se voient différents quand chacun joue, dans sa singularité, ses propres rôles. Des rôles qui articulent des visées différentes de celles de l'autre.

Ainsi, le principe d'altérité permet à chacun de s'identifier en tant que tel par évaluation de l'autre. En absence de ce regard évaluatif, l'identité de chacun ne peut être construite. Dans le sens de Benveniste, il n'y a pas de *je* sans *tu*, ni de *tu* sans *je* : le *tu* constitue le *je*. Il en résulte de ce fait que pour se connaître chacun à besoin de l'autre ; soit il l'accepte, soit le rejette.

L'identité se construit à partir de certains traits relatifs non seulement au statut social, mais aussi aux actes langagiers. En jouissant d'une identité sociale, les actes langagiers peuvent faire la distinction entre un père de famille protecteur, compréhensif d'un autre père de famille indifférent ou autoritaire. Il est de même pour un responsable d'entreprise ou d'un homme politique qui se démasque à travers leurs stratégies discursives. En effet, les actes langagiers divulguent la face cachée de la personne. Ils dévoilent également son pouvoir d'influence.

Au sujet du pouvoir d'influence, Charaudeau l'inscrit dans un processus langagier relevant d'une situation de communication. Ainsi, tout sujet de discours, désirant parler à quelqu'un dans une situation de communication quelconque, envisage certains problèmes que l'auteur résume en quatre points :

- La prise de contact : le sujet parlant s'interroge sur le processus qui lui permet d'entrer en contact avec l'autre. Au sein de ce processus, il envisage un acte lui permettant d'imposer sa personne.
- La position d'autorité : elle renvoie au processus de construction de l'image du sujet parlant afin qu'elle soit crédible et adoptée par l'autre. La construction de l'image de soi fait référence à l'*ethos* de la rhétorique.
- L'adhésion de l'autre : Il s'agit de s'interroger sur comment convaincre l'autre afin qu'il adhère aux idées de sujet parlant. Convaincre l'autre renvoie au *pathos* de la rhétorique.
- L'organisation de son discours : renvoie au choix, de raconter ou d'argumenter, qu'adopte le sujet dans son discours. Si le sujet parlant opte pour le premier mode, il aura à actionner la description et la narration. S'il s'agit du deuxième, il aura affaire à l'argumentation. Le premier cas est *identificatoire*. Il permet de projeter l'interlocuteur dans le récit du sujet parlant. En revanche, le second est *impositif*. Il implique l'autre dans la pensée du sujet.

Nous avons mentionné un peu plus haut que toute personne est dotée d'une identité sociale et d'une identité discursive. À ce sujet, nous avons pris l'exemple du père de famille et celui d'un responsable ou une personne politique. Cependant, le pouvoir d'influence du sujet parlant se construit à partir de la combinaison des deux types d'identité (sociale et discursive) où l'une complète l'autre. Dans sa construction, l'identité sociale a besoin des actes langagiers du sujet parlant. En contre partie, ces actes représentant l'identité discursive ont besoin à leur tour d'une assise d'identité sociale.

En tant que mouvement populaire, le Hirak s'est fait construire grâce aux éléments qui l'individualisent, une identité collective. Cette identité lui a permis par principe d'altérité, de se distinguer des autres mouvements qu'a connus le monde arabe. En effet, de par les slogans revendicatifs produits ; renfermant l'histoire du pays, la linguistique de la communauté ainsi que l'esprit créatif des citoyens, le mouvement s'est fait reconnaître différents de celui de la Tunisie, d'Égypte, de la Lybie et des autres. D'ailleurs, dans une optique qualificative, ces derniers se voient qualifiés de diverses appellations : révolution du jasmin, de Etahrir..., par exemple. Quant à celui de l'Algérie, il est connu par « révolution du sourire » ou « Silmiya » ; qualificatif qui pivote non seulement autour de l'image du « pacifisme », mais aussi autour de celui d'une identité algérienne : l'algériannité.

Comme l'a noté Charaudeau, cette identité d'algériannité c'est construite à partir d'une prise de conscience existentielle du peuple algérien, de ses croyances et de ses actions. Elle est aussi celle qui renvoie aux actes langagiers déployés tout au long des marches des vendredis, des mardis et des dimanches. Ces actes ont dévoilé comme face cachée, le pacifisme du peuple algérien souvent dénigré, méprisé et dévalorisé, qualifié de sauvage, d'incompétent et de terroriste, faisant référence à la décennie sanglante.

Ces actes langagiers qui s'inscrivent dans une situation de communication ont permis au peuple algérien de briser le mur du silence comme a été brisé celui de Berlin en 1989. Ils leur ont permis entre autre, d'imposer leur pouvoir, de prendre une position d'autorité face au système « un seul héro, le peuple » scandent les manifestants algériens. À travers ce slogan, les manifestants ont en effet construit leur *ethos*, une image crédible et convaincante car béni par le système.

L'ensemble des écrits produits lors du Hirak constitue son discours. Ce discours qui, dans son organisation, en tant que sujet parlant, les manifestants ont adopté le choix de raconter et d'argumenter.

Ils se sont identifiés en puisant dans leur histoire révolutionnaire, dans leur culture et dans les systèmes linguistiques. Le choix du récit les a mené à prendre comme référence les héros de la guerre de libération (*cf. image 7, 8 et 9, chapitre 5*), à puiser dans leur réservoir culturel et dans la langue dont l'usage est témoin de sa richesse, de sa multiplicité et de sa vivacité. Les manifestants se sont imposés aussi par le choix argumentatif qu'ils ont adopté dans leur discours. Du fait, ils ont pu impliquer l'autre dans leur pensée. Dès lors, le Hirak n'est plus un mouvement, mais une idée adoptée et l'idée perdue.

### 3.1 L'identité sociale

La particularité de l'identité sociale est le fait d'être reconnue par les membres de la communauté. Elle est celle qui renvoie à l'enjeu de *légitimation* comme stratégie discursive abordé en chapitre cinq. L'identité sociale offre au sujet le droit à la parole.

La notion de *légitimité* renvoie au mécanisme par le biais duquel le sujet est légitimé de prendre la parole et que celle-ci soit reconnue par l'autre. Elle est relative au statut social qu'occupe le sujet parlant. Celui-ci peut être légitimé à prendre la parole comme, il peut ne pas l'être. Ce qui lui confère le droit de décider et de sanctionner à condition que ce qui en résulte soit accepté par l'autre. Dans ce sens, Charaudeau note :

*On peut être légitimé ou non à prendre la parole dans une assemblée ou une réunion, à édicter une loi ou une règle, à appliquer une sanction ou donner gratification. Le mécanisme par lequel on est légitimé est un mécanisme de reconnaissance d'un sujet par d'autres sujets, au nom d'une valeur qui est acceptée par tous. (Op. Cit)*

La légitimité concerne aussi l'engagement personnel du sujet. Cette légitimité lui permet de parler au nom de son vécu et de son expérience. À ce sujet, nous prenons à titre d'exemple le slogan « j'ai 20 ans et je n'ai connu que toi » (*cf. fig. 68*). S'adressant à Bouteflika, le sujet parlant légitime sa prise de parole en recourant à son vécu. Il prend en témoignage son expérience. Ainsi, il dénonce toute la dite période.

L'image 3 (*cf. fig. 44*) renferme la même particularité.

**Fig. 37.**<sup>88</sup> L'engagement des manifestants



<sup>88</sup> - <https://www.dzairworld.com>. Consultée le : 04/11/2021

Nous constatons dans cette image où est transcrit le slogan « Nous sommes vaccinés contre le chaos » qu'il s'agit d'un engagement. L'engagement d'un militant qui légitime sa parole en recourant à des situations ultérieures. Le sujet se positionne comme témoin des situations déjà vécues. L'emploi de « nous » renvoie aux faits partagés par les autres.

### 3.2 L'identité discursive

La particularité de l'identité discursive est qu'elle se construit à travers la manière de parler du sujet. Pour construire son identité discursive, le sujet doit défendre son image (un ethos). Ainsi, le sujet parlant peut adopter des attitudes discursives.

En consultant le document de Charaudeau intitulé « identité sociale et identité discursive » (2009), nous avons constaté que celle-ci renvoie aux stratégies d'argumentation abordées en (5.2.2) du chapitre précédent. Les deux notions n'ont pas de frontières limitrophes, puisque argumenter c'est se construire une identité discursive.

Dans sa construction, l'identité discursive correspond selon Charaudeau à deux enjeux. Il s'agit de l'enjeu de crédibilité et celui de captation. Ce qui renvoie d'ailleurs aux deux éléments des stratégies d'argumentation.

L'enjeu de *crédibilité* repose sur la sincérité du sujet parlant. Pour se faire, il est amené à adopter les attitudes discursives de :

- *Neutralité* : renvoie à l'effacement de toute trace de subjectivité dans son discours.
- *Distanciation* : attitude ne dévoilant aucune émotion ou sentiment.
- *Engagement* : contrairement à la neutralité, l'engagement amène le sujet à choisir ses mots et ses arguments afin de construire son image et d'influencer l'interlocuteur.
- *Démonstrative* : est une attitude qui englobe les trois éléments précédents. Le fait de démontrer sa neutralité, sa distanciation et son engagement, le sujet amène l'autre à se soumettre aux arguments avancés.

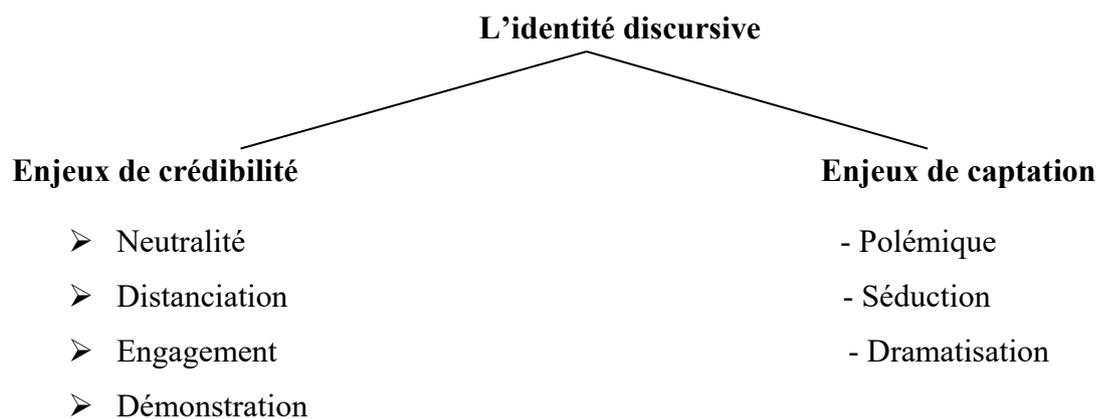
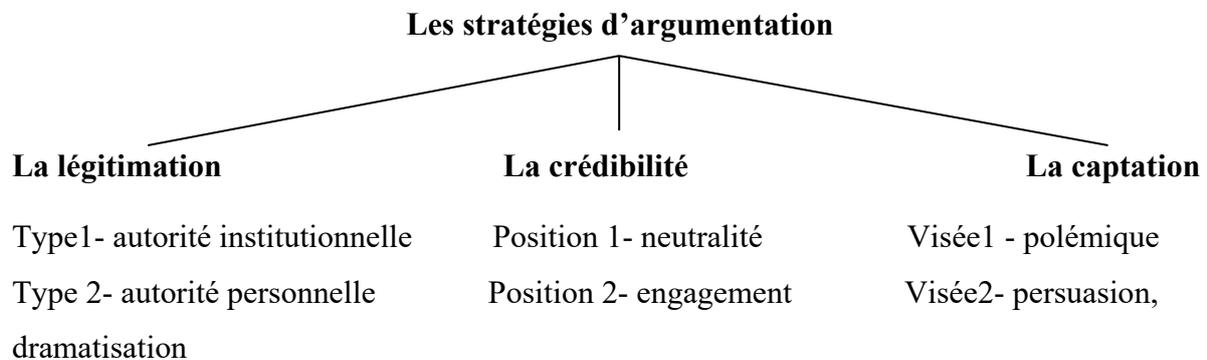
L'enjeu de *captation* renvoie au partage des idées et des opinions par les partenaires de l'échange communicatif. Le sujet parlant doit assurer l'inclusion de l'interlocuteur dans son discours. Il peut recourir aux attitudes discursives de :

- *Polémique* : mettre en cause les idées défendues par l'interlocuteur.
- *Séduction* : se manifeste dans un récit où le sujet parlant propose à l'interlocuteur un imaginaire dont ce dernier pourrait être le héros.

- *Dramatisation* : faire ressentir en décrivant certaines émotions. Le sujet tente de toucher les affects de l’interlocuteur.

Ainsi, Charaudeau précise que : « l’identité discursive est construite à l’aide des modes de prise de parole, de l’organisation énonciative du discours et du maniement des imaginaires socio-discursifs. Elle résulte des choix du sujet, mais en tenant compte évidemment des données de l’identité sociale ». (*Op. Cit*)

En révisons les stratégies discursives développées en chapitre précédent, nous avons constaté qu’il y a un cloisonnement entre les particularités de celles-ci et celles de l’identité discursive. Ce cloisonnement nous a mené à dresser une comparaison entre les deux notions et nous sommes arrivés au schéma récapitulatif suivant :



À partir des deux répartitions, nous constatons que les deux notions renferment les mêmes attitudes. C’est dire que l’identité discursive du sujet parlant se construit à partir des enjeux qui affectent les stratégies d’argumentation. Elles fonctionnent dans un va-et-vient où l’une est impliquée dans l’autre.

Dans le cadre de notre recherche, nous dirons que les manifestants du Hirak ont pu, à travers

les stratégies d'argumentation inscrites dans leur discours, se positionner en tant qu'autorité populaire, sans tendance politique ou idéologique, engagés dans leur action dramatisante. Ils se sont construits *via* les éléments fondamentaux de la rhétorique (*ethos*, *pathos*, *logos*) une identité sociale et discursive inscrites dans leur discours.

L'*ethos*, le *pathos* et le *logos* soient qu'ils appartiennent à la rhétorique ou à l'analyse de discours, ils sont les moyens primordiaux qui construisent une image crédible du sujet parlant. En effet, ces trois constituant ont permis aux hirakiste de s'identifier et de se démarquer d'une part, d'articuler un discours crédible et légitime d'autre part.

En dépit du discours et de sa dimension sociale, la rhétorique du 20<sup>e</sup> siècle s'est réduite cependant, à la théorie des figures. Son étude ne s'effectue qu'à travers la grammaire ou la stylistique. Ce qui nous amène à questionner les slogans du hirak et faire lumière sur les figures auxquelles a eu recourt les manifestants du Hirak dans l'élaboration de leurs écrits.

#### 4. Les figures de rhétorique

Que nous le voulons ou pas, consciemment ou inconsciemment, lorsque nous utilisons la langue pour parler ou pour écrire, nous aurons toujours recourt à l'une des figures de rhétorique. Les figures de rhétorique ou figures de style est l'ensemble des procédés utilisés afin de transmettre une vision du monde. Elles sont une forme qui orne l'expression, qui contribue à la beauté du style. Les figures enrichissent la langue. Elles nous permettent d'observer une chose dans l'autre, de penser l'idée principale d'un discours et la tournure figurée. Les figures rendent le discours plus impressionnant, plus frappant et plus attirant. Elles sont utilisées en littérature, dans les discours, dans la publicité, les médias, dans le langage quotidien et même dans les slogans des mouvements contestataires. En bref, elles permettent de créer un fait sur le destinataire.

Tellement nombreuses, les figures de rhétorique sont réparties en cinq familles. Les figures d'analogie regroupant : la comparaison, la métaphore et la personnification. Les figures d'amplification qui contiennent : l'énumération, la gradation et l'hyperbole. Les figures d'insistance contenant : la répétition, l'anaphore, la redondance et le pléonasme. Les figures d'atténuation et d'omission qui englobent : l'euphémisme, la litote et l'ellipse. Les figures d'opposition telles que : l'antithèse, l'oxymore, l'ironie et le chiasme. Enfin la périphrase, la métonymie et la synecdoque qui constituent celles de substitution.

Les figures se caractérisent par leur appel à l'imagination. Souvent, elles s'éloignent de l'habituelle pour exprimer le réel d'une manière imagée. Ainsi, les figures sont des

ingrédients qui ornent le discours et rendent plus expressif les propos dits ou écrits.

Après avoir survolé la rhétorique, ses composantes, ses notions de base ainsi que ses figures. Nous tenterons à présent interpréter, pas toutes, mais quelques figures que nous avons pu détecter dans le mouvement contestataire algérien du 22 février 2019 : le Hirak.

#### 4.1 1 Les figure de l'analogie

Les figures d'analogie sont de différents types. Il peut s'agir de figure : de sens, de style ou celle qui évoque des images inhabituelles. Ainsi, nous citons :

##### 4.1.1 La comparaison

La comparaison est une figure de sens qui sert essentiellement à rapprocher par analogie ou par ressemblance deux objets. Elle s'effectue à partir d'un élément commun qui permet d'unir ou de rapprocher les autres objets. La comparaison est une figure tripolaire. Elle nécessite donc trois éléments : le comparé, l'outil comparatif et le comparant autour d'un élément commun. Ainsi, dans l'image 4 ci-dessous (Cf. Fig. 217).

Fig. 38.<sup>89</sup> Ça pue !



Prise le 15 mars à Alger, soit la quatrième semaine du Hirak, cette image contient un message verbal et une icône. L'image, dont l'étude sera approfondie plus bas en sémiotique, renferme une comparaison. Les trois pôles de comparaison sont : l'objet exprimé par l'expression « ce CAMAMBERT » comparé, le comparant est indiqué dans « votre système », l'outil comparatif est celui d'infériorité traduit par « moins que ». Les trois éléments partagent l'idée de la puanteur, de fétidité, odeur qui infecte le système. Il ne s'agit pas, bien sûr, d'une odeur effective, mais d'une forme de parodie employée dans un sens ironique.

Nous pouvons aussi parler d'une allégorie, puisqu'on met en scène un objet concret et un

<sup>89</sup> - <https://www.francetvinfo.fr>. Consultée le : 09/11/2021

autre abstrait. L'objet représenté est concret, par contre la puanteur est abstraite. À partir de cette construction, les manifestants cherchent à mépriser les responsables et ceux qui s'accrochent au pouvoir jusqu'à l'infection, les qualifiant d'incompétents.

Dans l'image 5 (Cf. Fig. 66), les manifestants joignent le sport à la politique. La comparaison ne manque pas.

**Fig. 39.**<sup>90</sup> Les prolongations.



Effectivement, lorsque Bouteflika a renoncé au cinquième mandat, il a en parallèle reporté les élections prévues le 18 avril pour une date indéterminée. Autrement dit, il prolonge son mandat. Cette ruse à laquelle s'est habitué le citoyen algérien, a fait réagir les manifestants. Ils scandèrent alors le slogan « ce n'est pas un match de football, non aux prolongations ». Comme les algériens sont des fans du football, ils l'utilisent comme arme de lutte. Quoi que difficile à détecter, le slogan articule une comparaison dans la mesure où on compare la gouvernance d'un pays à un match de football. Implicitement articulé, le message que les manifestants veulent transmettre est le refus de prolonger le quatrième mandat. Pour eux, les prolongations ne sont effectives qu'au football et en cas d'égalité, et là, la cible a perdu, elle doit donc quitter le pouvoir.

#### 4.1.2 La métaphore

C'est une figure de style utilisée depuis l'Antiquité. Elle est régie par le principe d'analogie. La métaphore est une forme proche de la comparaison à laquelle il manque un élément ; l'outil comparatif. Elle sert à désigner un objet, une personne ou une idée en employant un mot autre que celui qui convient. D'ailleurs, c'est là que réside sa difficulté. Par fois, il est

<sup>90</sup> -<https://www.francetvinfo.fr>. Consultée le : 04/11/2021

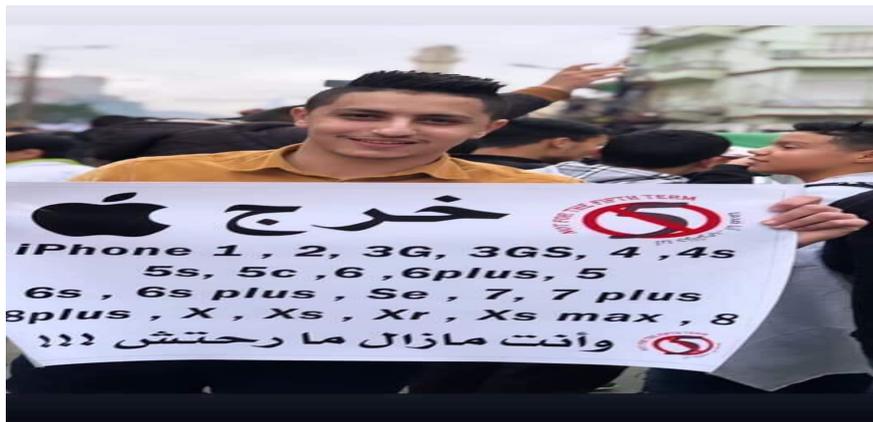
délicat de saisir cette figure, car elle est en relation avec les sensibilités des individus, des cultures, etc.

La métaphore est de plusieurs types :

- *in praesentia* dite aussi annoncée, désigne celle où les deux éléments (le comparé et le comparant) sont présents dans l'énoncé.
- *in absentia* ou directe, quand le comparé est absent et que seul le comparant est exprimé.
- La métaphore filée qui a recourt à l'utilisation d'un champ lexical similaire et qui s'étend sur plusieurs phrases.

Nous pouvons encore citer, la catachrèse ou les clichés, lorsque la métaphore est tellement commune et qu'elle intègre le langage courant. Ainsi, nous constatons l'usage de cette figure dans l'image 6, (Cf. Fig. 203).

**Fig. 40.**<sup>91</sup> Les Smartphones et les élections



Apparue le 8 mars 2019, cette image renferme une métaphore annoncée lorsque le comparant est représenté de façon iconique. En effet, le comparé est présent par l'emploi du présentatif « toi » transcrit en arabe, quant aux différentes marques de téléphones portables assument le rôle du comparant. L'outil comparatif ne figure pas puisqu'il s'agit d'une métaphore qui, par analogie tente de rapprocher une personne à un objet en employant des mots qui ne conviennent pas. Le rapprochement s'est effectué autour de l'idée de développement technologique.

L'image en question renferme aussi une forme de gradation. Il s'agit d'une énumération ascendante qui par sa forme humoristique présente un paradoxe, une remise en cause du

<sup>91</sup> - <https://twitter.com>. Consultée le : 09/11/2021

système. Cette énumération fonctionne cependant comme un argument qui justifie le positionnement du citoyen à l'égard du cinquième mandat. L'enchaînement graduel des modèles cités débouche sur un étonnement exprimé en arabe algérien.

La métaphore véhicule d'une part, une déception émotionnelle du citoyen. D'autre part, ce dernier responsabilise non seulement la personne visée, mais aussi tous ceux qui s'accroche au pouvoir. La figure matérialise l'idée de la dégradation du pays.

#### 4.1.3 La personnification

La personnification sert à attribué des traits, des sentiments ou des comportements humains à une réalité non humaine ; soit un animal, un objet inanimé ou une idée, sentiment, etc. Cette manière permet de rendre humain ce qui ne l'est pas. La personnification évoque des images inhabituelles. Elle peut impliquer un comparé inanimé et un comparant animé. Elle peut aussi utiliser des animaux : soit en tant que comparés, quant on leur attribue des traits humains, soit comme comparants : lorsqu'on met en valeur une caractéristiques des leurs.

La personnification peut être une allégorie, lorsqu'elle présente une abstraction sous les traits d'un personnage. La distinction entre les deux figures réside dans la nature des comparés. Dans l'allégorie, le comparé doit obligatoirement être de nature abstraite.

La personnification est bien exprimée dans les images 7 et 8 qui suivent. (Cf. Fig. 241 et 216).

Fig. 41.<sup>92</sup> Un mouton manifeste



Prise le 10 Mars 2019, l'image est une personnification. Il s'agit d'un mouton tondu qui porte sur son lainage fin un dessin exprimant le rejet du cinquième mandat. Comme comparant,

<sup>92</sup> - <https://www.letelegramme.fr>. Consultée le : 13/12/2021

l'animal se voit attribué deux qualités humaines. D'abord celle d'être parmi la foule afin de manifester. En plus, celle de parler et dire « non au 5<sup>e</sup> mandat », expression formée d'un signe et d'un outil de négation transcrit en langue arabe. À l'instar des autres manifestants, le mouton manifeste et refuse la candidature en question.

**Fig. 42.**<sup>93</sup> Réaction du corps médical



Face à l'évènement, le corps médical n'est pas resté indifférent. Au contraire, il s'est impliqué comme toute autre classe constituante de la société. Son implication lui a permis d'activer son génie créatif et de réagir contre la candidature de Bouteflika.

L'image représente une coupe dentaire, un schéma d'une dent avec ses racines. La dent illustre la tête du candidat que les citoyens rejettent. Inhabituelle qu'elle soit, cette figure est une personnification du moment qu'elle implique un comparé inanimé et un comparant animé. L'expression en haut, fonctionne comme une légende qui accompagne le dessin. Faisant partie du jargon des dentistes, les mots sont employés ironiquement pour dénoncer le cinquième mandat. Quoiqu'ils renvoient aux soins dentaires, ces mots articulent un sous-entendu. Implicitement, la couronne revoie à la monarchie et le bridge à ceux qui veulent maintenir et appuyer cette candidature.

#### 4.2 Les figures d'opposition

Contrairement aux figures d'analogie qui établissent des relations entre les deux pôles du procédé, celles-ci marquent des relations d'opposition entre le comparant et le comparé. Les figures d'opposition regroupent l'antithèse, l'oxymore, l'ironie et le chiasme. Comme son nom l'indique, une figure d'opposition est celle qui rapproche des éléments opposés. Elle sert

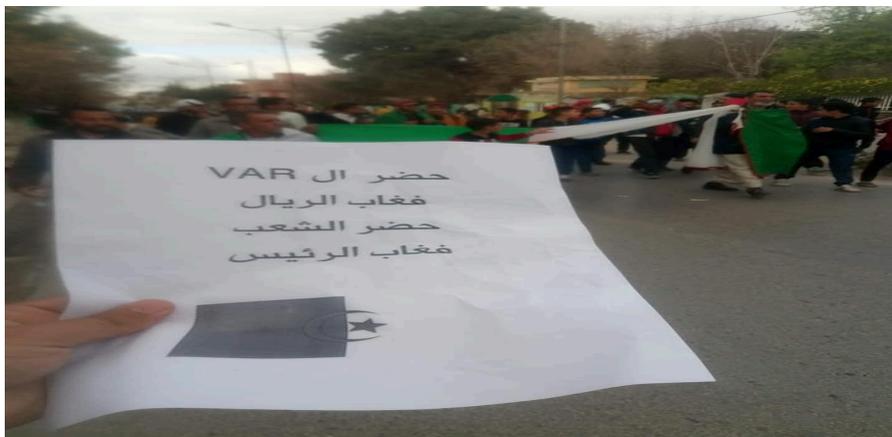
<sup>93</sup> - <https://www.bbc.com>. Consultée le : 04/11/2021

à établir une idée contradictoire. Le choix des éléments (contraires) que nous souhaitons mettre en valeur est donc nécessaire pour sa création.

Ainsi, l'antithèse oppose deux termes, deux syntagmes ou deux phrases. Dans le slogan « *madaniya machi askariya* » (État civil non militaire) par exemple contient une opposition qui se manifeste par l'emploi de termes opposés. Quoiqu'en réalité, le militaire ne s'oppose pas au civil comme c'est noté dans l'image 167, mais son emploi dans ce contexte laisse entendre une idée d'opposition.

L'opposition est nettement observée dans l'image 9 (Cf. Fig. 28).

**Fig. 43.**<sup>94</sup> Absence et présence



Nous constatons dans l'image en question, prise le 8 mars 2019, qu'elle contient une opposition par le simple emploi de mots dont le sens s'oppose. Les mots en question sont rédigés en arabe. Il s'agit dans leur traduction de : la présence du VAR et l'absence du REAL. Les mêmes noms sont répétés dans les syntagmes qui suivent, mais au lieu de VAR, le manifestant a employé le PEUPLE et le PRESIDENT s'est substitué au second mot. Bien qu'il s'agisse d'une opposition, les écrits renferment aussi une métaphore annoncée.

L'opposition est identifiée aussi dans les figures 97, 139 et 141.

#### 4.2.1 L'antithèse

L'antithèse est une figure qui marque une opposition entre deux termes, deux expressions voir même deux phrases. En effet, ce procédé est constaté dans quelques slogans. Nous prenons à titre illustratif le slogan « nous sommes unis, vous êtes finis » et « *dawla madaniya machi askariya* » (État civil non militaire). Produit en langue française, le premier exemple renferme

<sup>94</sup> - <https://www.facebook.com/dz.manchar>. Consultée le : 04/11/2021

une opposition entre le sens du terme *unis* et celui de *finis*. Cette opposition renvoie aussi à l'emploi de *nous* et *vous*. L'image à comprendre est que le *nous* du peuple s'oppose au *vous* du pouvoir. Il est de même pour le deuxième exemple rédigé en arabe algérien où le mot « *madaniya* » s'oppose à « *askariya* ».

La bataille opposant le peuple au pouvoir est exprimée dans certains écrits scandés lors des marches. Dans le document suivant (cf. Fig. 50) :

Fig. 44.<sup>95</sup> Espoir perdu



Nous lisons une opposition articulée par l'emploi des termes *création* et *résolution*. Apparue dans le quotidien El Watan le 16 mars 2019, cette phrase renferme une antithèse où le sens de la première proposition « ce n'est pas avec ceux qui ont créé les problèmes » s'oppose à celui de la deuxième proposition « qu'il faut espérer les résoudre ».

Fig. 45.<sup>96</sup> Conflit générationnel



<sup>95</sup> - <http://alencontre.org/afrique/algerie/algerie-dossier.html>. Consultée le : 04/11/2021

<sup>96</sup> - <https://www.facebook.com>. Consultée le : 12/11/2021

Prise le 7 mars 2019, le slogan scandé véhicule le même procédé que le précédent. Dans ce slogan, l'opposition est exprimée via les adverbess *bien* et la forme négative dans *pas du tout* précédé du verbe « connaître ». L'opposition en question sous-entend un conflit de génération.

L'antithèse n'est pas seulement un fait de langue. Elle peut recourir à d'autres systèmes comme nous le remarquons dans l'image qui suit (*cf. Fig. 179*).

**Fig. 46.**<sup>97</sup> La connectivité



Pour exprimer la situation d'opposition, le manifestant s'est investi dans le langage des nouvelles technologies. En effet, l'image du 8 mars 2019 est un bel exemple. Elle exprime une opposition entre le peuple et le système qui le gouverne. Le manifestant a usé du langage sémiotique des communications pour articuler cette réalité.

#### 4.2.2 L'oxymore

Généralement, l'oxymore est la réunion, dans le même syntagme, de mots de différentes classes grammaticales ou d'expressions dont le sens s'oppose. Ressemblant à la figure d'opposition, l'oxymore met en évidence une idée confuse, contradictoire. Elle crée chez le lecteur un effet d'étonnement. L'oxymore mène le lecteur à chercher son sens, à lier l'effet créé et son contexte.

Dans le document suivant : (*cf. Fig. 156*)

<sup>97</sup> - <https://www.facebook.com/dz>. Consultée le : 04/11/2021

Fig. 47.<sup>98</sup> On avance à l'arrière



L'expression produite dans l'image en question peut être conçue comme un oxymore. En effet, quoique renvoyant au parler algérien, le produit lie dans sa construction deux mots de sens opposé : (avancer / arrière). Et, elle crée chez le lecteur un effet d'étonnement. Le slogan a associé un verbe de sens différent que le groupe nominal.

### 5. L'humour et l'ironie dans les slogans du hirak

Étymologiquement, du grec « *eironeia* » et du latin « *ironia* », le terme ironie signifiait dans son sens original « interrogation qui feint l'ignorance ». Il prend le sens de comique du langage courant. L'ironie est une forme d'expression qu'on utilise pour se moquer de quelqu'un pris comme adversaire. Elle peut aussi être utilisée contre une idée. Dans ce sens, le recours à l'ironie consiste à exprimer un écart, un décalage entre le dit et le pensé.

L'ironie est une forme d'argumentation. Elle est aussi un procédé rhétorique dont l'objectif est de faire entendre le contraire de ce qui est dit. Par son caractère de raillerie, de plaisanterie, l'ironie constitue une arme efficace. Elle est toujours sujette de débat que ce soit en linguistique ou en rhétorique, voir même en sémiotique.

Le dictionnaire de la langue française la définit comme « Raillerie qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre ». Dans son traité des tropes 1730, Dumarsais<sup>99</sup> note que : « l'ironie (...) est une figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit : ainsi les mots dont on se sert dans l'ironie, ne sont pas pris dans le sens propre et littéral [...] ». (Dumarsais, 1967, p. 14)

<sup>98</sup> - Source anonyme. Consultée le 11/11/2021

<sup>99</sup> - Dumarsais : *Les Tropes*, introduction de Gérard Genette, Genève.

En 1830, Fontanier (successeur de Dumarsais) distingue le sens primitif des tropes et le sens figuré. Il distingue par la suite, les tropes en un mot comme : la métaphore, la métonymie, la synecdoque, qu'il qualifia de trope proprement dits, et les tropes en plusieurs mots comme : l'ironie, la litote, etc.

Le recours à l'ironie vise à transmettre un message non pas explicite, mais plutôt implicite dont le sens est différent. D'après Suhamy « l'ironie la plus élémentaire et qui donne l'impulsion à toutes les autres formes consiste à faire semblant de louer ce qu'on veut blâmer, à exprimer ses intentions par l'antiphrase, en disant l'inverse de ce qu'on veut laisser entendre ». (Suhamy, 1981, p. 110)

Si l'ironie est prise dans un terme impulsif aux autres formes et qu'elle soit la plus élémentaire, il est nécessaire de se demander comment peut elle se distinguer de l'humour ?

La distinction la plus pertinente qui peut nous porter réponse, est celle de Reboul et de Bergson. Pour Reboul, l'humour est juste le contraire de l'ironie. Il précise que :

*L'esprit, en rhétorique, c'est l'ironie qui tombe à propos, la répartie du tac au tac, de beaucoup la plus efficace. Quant à l'humour, il n'est pas une espèce d'ironie. Il est le contraire de l'ironie. Celle-ci dénonce le faux sérieux au nom d'un sérieux supérieur - celui de la raison, du bon sens, de la morale – qui place l'ironiste bien au-dessus de ce qu'il dénonce ou critique : (...) Dans l'humour, c'est le sujet lui-même qui abandonne son propre sérieux, qui dépose toute importance. (...) Antidote à tous les fantasmes, l'humour tend à l'irrationnel et parfois au nihilisme. Reste que si l'ironie est une arme, l'humour est désarmant. Rhétorique supérieure. (Reboul O. , 2001, p. 139)*

Quant à Bergson, dans son ouvrage « le rire » paru en 1940, a noté que :

*Tantôt en énoncera ce qui devrait être, feignant de croire que c'est précisément ce qui est : en cela consiste l'ironie. Tantôt au contraire on décrira minutieusement et méticuleusement ce qui, en effectuant de croire que c'est bien là ce que les choses devraient être : ainsi procède souvent l'humour. (Bergson, 1991, p. 97)*

Il est bien claire, selon ces deux théoriciens, que l'ironie se distingue belle et bien de l'humour. L'image présentée plus bas (Fig.12) confirme ces définitions.

Dans le contexte du HIRAK, l'humour est une activité langagière qui peut prendre différentes formes. En l'utilisant comme arme de combat, elle alimente le pacifisme du mouvement. Elle

est certes un procédé via lequel les manifestants taquent le pouvoir, s'attaquent aux dirigeants pour les ridiculiser, mais c'est aussi une forme de soulagement et de résistance. L'humour ne démontre pas seulement la capacité des algériens d'exprimer leur déception. Il est aussi caractéristique d'un peuple conscient.

De nos jours, l'humour est considéré comme un phénomène social. Il est l'une des stratégies discursives dont le but est de persuader son destinataire. Dès lors, elle ne se gêne pas des normes linguistico-communicatives ou socioculturelles. Et « comme tout acte de langage, l'acte humoristique est la résultante du jeu qui s'établit entre les partenaires de la situation de communication et les protagonistes de la situation d'énonciation ». (Charaudeau, 2006, p. 22)

Ayant trois fonctions : ludique, cynique et critique, l'humour peut revêtir plusieurs formes allant du simple jeu innocent jusqu'à la provocation et à la critique blessante de l'autre.

La construction de l'humour emprunte des chemins diversifiés : jeu de mots, détournement de marques, comparaison ainsi que d'autres procédés qui relèvent de la rhétorique. Il est l'une des stratégies discursives les plus utilisées dans le discours des manifestants algériens. Dans le slogan « après l'application de l'article sans 2, on demande l'application de l'article sans eux » (*cf. Fig. 233*), par cette tournure humoristique, les manifestants rejettent l'application de l'article (102) de la constitution algérienne, en jouant sur l'articulation phonique des homonymes (cent / sans) et le référent du chiffre 2. Ce slogan, tellement amusant et humoristique s'enrichit par la suite pour donner naissance à d'autres. Citons par exemple « fin de l'épisode sans 2, application de l'article 22.02.2019 sans eux ». En portant critique à l'adversaire, les manifestants réclament l'application des revendications du peuple ; ceux du Hirak.

Dans une vision rhétorique, ces formes humoristiques fonctionnent comme un *pathos* visant la persuasion. Il résulte d'un processus langagier qui sert à exprimer un *ethos* de jugement et de condamnation.

Dans l'image qui suit,

**Fig. 48.**<sup>100</sup> L'immigration

En recourant à l'ironie, le manifestant critique une situation politique. Il procède à l'emploi de la langue française, langue étrangère mais qui jouit d'une importante position dans le pays. Le contenu linguistique de l'image en question renferme une ironie qui dénonce la politique de l'émigration clandestine. Quoique cette affiche sollicite une étude sémiotique, elle présente toutefois un aspect rhétorique qui se caractérise dans le jeu de mots. Par ce procédé ironique, les manifestants dénoncent le comportement des responsables envers les jeunes. Ils les qualifient de clandestinité, de « Harraga » au moment où, tout est permis pour eux. Le message est doublement porté. Il est destiné à la fois aux responsables de l'État algérien et à ceux de l'État français.

Puisque nous avons mentionné un peu plus haut, le terme « rhétorique » faisant donc un petit détour sur la discipline.

### 5.1 Les procédés de l'humour

Selon le dictionnaire de la langue française, l'humour est une forme d'esprit « qui consiste à présenter la réalité de manière à en dégager les aspects plaisants et insolites ». Larousse définit l'humour comme une forme « qui s'attache à souligner le caractère comique, ridicule, absurde ou insolite de certains aspects de la réalité, dans le but de faire rire ou de divertir un public ».

L'humour permet l'utilisation du langage comme moyen d'expression. Il peut être employé dans un contexte pédagogique ou militant. L'humour est fréquent dans bon nombre de discours. Cependant, sa forme et son appréciation diffère d'une culture à une autre, d'une région à une autre voir d'une personne à une autre. Ce qui peut être humour pour certains peut être pris comme insulte ou méchante moquerie pour d'autres.

<sup>100</sup> - Source anonyme. Consultée le 19/11/2021

Le rire : « est avant tout proprement humain : un objet ou un animal font rire uniquement quand ils ont une expression ou une attitude humaine » (Bergson, 1899, p. 3). En distinguant le vrai humour du faux Goff note : « De même que le vrai humour a l'air sérieux tandis que le monde rit autour de lui, le faux humour rit tout le temps tandis que le monde a l'air sérieux autour de lui ». (Le Goff, 2014, p. 29)

Dans son aspect discursif, Charaudeau précise que :

*Tout fait humoristique est un acte de discours qui s'inscrit dans une situation de communication. Mais il ne constitue pas à lui seul la totalité de la situation de communication. À preuve qu'il peut apparaître dans diverses situations dont le contrat est variable : publicitaire, politique, médiatique, conversationnel, etc.*  
(Op. Cit)

L'humour fonctionne selon Charaudeau, comme une stratégie discursive qui permet d'établir une relation entre les partenaires de l'échange.

Dans cette connexion, l'interlocuteur devient soit complice de l'acte humoristique, soit victime s'il le blesse. Avec ses différents caractères (comique, ridicule, absurde ou insolite), l'humour peut revêtir plusieurs formes différentes dont la liste ne peut être facilement dressée.

Dans la production de leurs slogans, les manifestants du Hirak ont eu recours à certaines de ces formes, à commencer par :

### 5.1.1 Le ridicule

Le ridicule résulte d'un décalage entre une personne et le contexte moral. La personne est ridiculisée, elle provoque du rire lorsqu'elle est adoptée de certains traits particuliers. Dans l'image suivante prise le 16 mars 2019, (Cf. Fig. 172), par exemple,

**Fig. 49.**<sup>101</sup> Les bandits



<sup>101</sup> <http://www.livenewsalgerie.com>. Consultée le : 10/11/2021

L'image en question constitue un détournement de l'affiche du film américain titré : le bon, le mauvais et le truand. Elle témoigne d'un sens de l'humour et d'une créativité à l'algérienne. Grâce au procédé humoristique, les manifestants ont ridiculisé les personnes ciblées. Les manifestants n'ont pas seulement tourné en dérision leurs cibles en leurs attribuant de mauvaises qualités morales. Le détournement ne s'opère pas uniquement dans l'aspect figuratif, mais aussi dans celui du dénominatif. Dans son titrage original, il s'agit du bon, du mauvais et du truand, qui deviennent dans l'image en question ; le con, l'abruti et le truand. Les manifestants ont procédé au changement des noms du premier et deuxième personnage. Quant au troisième, il a gardé la nomination d'origine.

L'idée principale qu'engendre ce procédé est la volonté de faire dégager tous ceux qui ont participé à la dégradation du pays.

### 5.1.2 L'exagération et l'absurdité

Bergson voit que : « parler des petites choses comme si elles étaient grandes [...] l'exagération est comique quand elle est prolongée et surtout quand elle est systématique : c'est alors, en effet, qu'elle apparaît comme un procédé de transposition » (*Op. Cit.*). L'absurdité, quant à elle, renvoie au caractère de l'absurde, au déraisonnable, contraire au sens commun.

C'est en fait ce que nous avons pu identifier dans la figure 187 représentée dans l'image ci-dessous qui date du 5 mars 2019.

**Fig. 50.**<sup>102</sup> Boudha-flika et ses adeptes



<sup>102</sup> - <https://www.francetvinfo.fr>. Consultée le : 15/03/2019

À première vue l'image articule dans son aspect iconique une forme de métaphore. Il est vrai que si nous nous concentrons sur cette figure, nous dirons que l'image contient une métaphore. En faisant une lecture un peu approfondie, mais pas celle des spécialistes, nous constatons qu'en plus de la métaphore, l'image articule un jeu de mots et une exagération. Le jeu de mots consiste dans la substitution opérée au niveau syllabique. En effet, la syllabe finale (dha) de Boudha a pris la place de la syllabe médium (ta) de Bouteflika pour donner un nom composé de Boudha + Flika.

L'exagération réside dans la transformation de la personne de l'ex-président, défunt Abdelaziz Bouteflika, à une statuette de bouddha. Quelque soient les causes et les conséquences de cette période, nous pensons que la représentation est exagérée.

### 5.1.3 Le jeu de mots

Le jeu de mots est une façon de s'amuser avec le langage. Il permet non seulement de faire glisser l'humour dans le discours, mais aussi de créer de nouveaux mots. Pour Riclens (2003) et Pourchot « le jeu de mots nous fait plutôt penser à un laisser-aller du langage, qui obtiendrait un instant sa destination véritable et prétendrait régler les choses sur lui, au lieu de se régler sur elle ». Le jeu de mots est un procédé dont on sert pour s'amuser. Il se base sur la transformation et la substitution des syllabes ou des lettres.

Ce procédé est fréquent dans les slogans du Hirak. Comme illustration, nous prenons les figures 189 et 240.

**Fig. 51.**<sup>103</sup> Ressemblance amusante



L'image est explicite, claire ne demande aucune interrogation. Sa signification est acquise dès

<sup>103</sup> -<https://www.facebook.com>. Consultée le : 12/11/2021

la première perception. Prise le 7 mars 2019, elle articule un jeu de mots amusant. Ce jeu est d'ailleurs exprimé par les traits faciaux de la manifestante. Comme signe physique, le sourire accompagne le jeu de mots. Il est en liaison directe avec le contenu linguistique. Ce dernier articule un jeu de mots qui s'opère au niveau des syllabes initiales transcrites en langue arabe. En effet, le procédé concerne les appellatifs Ghandi et Bandi où le (**Gha**) de Ghandi s'est transformé à (**Ba**) dans Bandi. Derrière cette forme d'amusement, se cache en fait une manière qualificative des personnes présentées. Quant à l'image ci-dessous,

Fig.52.<sup>104</sup> Le I qui change tout



En direction vers le lieu de rencontre le 5 juillet 2019, le manifestant exhibe une affiche contenant deux éléments :

Le premier est iconique, il s'agit d'un dessin caricatural de l'ex chef d'état-major, défunt (Ahmed Gaïd Salah) en bonne posture sur un fauteuil tenant sur sa jambe gauche, en petite posture, défunt Abdelkader Ben-Salah alors président du sénat (première chambre constitutionnelle) et président de la république par intérim.

Cette construction iconique de grandeur et de petitesse constitue dès lors, un message explicité par les éléments linguistiques rédigés en arabe et en français. Les deux messages se complètent. Ils assument une fonction de complémentarité. Il reste à noter que les deux personnes partagent le nom Salah, mais pour renforcer et expliciter la qualité de petitesse, le producteur a déformé le présentatif BEN en lui ajoutant la voyelle [i] pour avoir IBEN.

L'emploi de la dite voyelle a complètement changé l'aspect significatif de BEN. Quoique le sens de BEN en arabe renvoie au patronyme désignant fils de, mais dans ce contexte il est vêtu d'une autre dimension significative.

<sup>104</sup> - <https://www.la-croix.com>. Consultée le : 09/12/2021

### 5.1.4 La répétition

La répétition est un procédé qui consiste « à employer plusieurs fois un terme de manière à souligner celui-ci ». (Forest, 2004, p. 352). Pour Bergson, la répétition d'un mot ne provoque pas un effet risible. Elle fait rire quand elle « symbolise un certains jeu particulier d'éléments moraux, symbole lui-même d'un jeu tout matériel » (*Op.Cit.*). La répétition n'est pas limitée dans le mot. Elle renvoie à la situation de communication. L'image suivante (*cf. Fig. 226*) renferme en effet ces définitions.

**Fig. 53.**<sup>105</sup> Soulignement de mot



Nous constatons que cette image met en évidence le mot Alger. Capitale de l'Algérie, ce nom est répété cinq fois. Comme l'a noté Bergson, la répétition de ce nom ne fait pas rire certes, mais crée dans son symbolisme des faits moraux. Au début, le mot est associé au verbe *pleurer* pour finir avec celui de *rire*, conjugués tous au présent. Situation que seuls les algériens peuvent comprendre, notamment dans le contexte du Hirak.

## 5.2 Les procédés de l'ironie

### 5.2.1 L'antiphrase

Figure de style qui consiste à dire le contraire de ce qu'on pense. L'antiphrase est un procédé support de l'ironie. Elle sert à exprimer une phrase positive tout en sous-entendant son contraire. « Figure par laquelle, par crainte, scrupule ou ironie, on emploie un mot, un nom propre, une phrase, une locution, avec l'intention d'exprimer le contraire de ce que l'on

<sup>105</sup> - Source anonyme. Consultée le 1/11/2021

dit »<sup>106</sup>.

Nous n'avons pas détecté de l'antiphrase dans notre corpus de recherche. Apparemment, les manifestants du Hirak n'ont pas eu recours à cette figure de style. C'est peut être parce que leurs revendications étaient directes et claires. Ils ont choisi le chemin qui leur permette de s'exprimer en toute liberté, ils n'ont donc pas besoin d'exprimer le contraire de ce qu'ils pensent.

### 5.2.2 L'hyperbole

Support essentiel de l'ironie, l'hyperbole consiste à amplifier le sens d'une idée, d'une réalité vécue, d'un sentiment, etc. Son but est l'accentuation afin de créer une forte impression. En donnant une force aux propos, elle permet de convaincre, d'impressionner l'autre, de le faire réagir ou de le faire rire. Dans l'image 8 (Cf. Fig. 24).

Fig. 54.<sup>107</sup> Débrancher tout



Nous constatons dans cette image prise le 5 avril 2019 qu'il s'agit d'une hyperbole. L'idée de faire déguerpir tout l'entourage du président déchu. La figure est exprimée par l'adverbe (tous) qui accompagne le verbe partir. L'adverbe fonctionne comme un élément d'amplification. Il sert à convaincre d'un côté, d'un autre il fait réagir le lecteur, d'un autre.

### 5.2.3 La litote

La litote consiste à déguiser sa pensée. Elle se manifeste pour faire agir l'esprit du récepteur. Une action qui le mène à deviner ce qui se cache derrière l'idée exprimée.

<sup>106</sup> - CNRTT : Centre national de ressources textuelles et lexicales.

<sup>107</sup> - <https://www.jeuneafrique.com>. Consultée le : 04/11/2021

Cette figure est identifiée dans l'image 9 (Cf. Fig. 211).

**Fig. 55.**<sup>108</sup> Le Hirak continu



L'iconicité de cette image, présentée sur twitter le 16 mars 2019, réside en la personne du monologue Fellag. Il s'agit du portrait du comédien repris avec ses mimiques et son langage facial et d'une transcription en arabe algérien « BLA DIN YEMAKOUM » et en français « VOUS N'ALLEZ PAS DORMIR ». La litote se manifeste dans la phrase transcrite en français. En effet, l'observation de cette phrase mène le lecteur à deviner ce qu'articule ce jurement. L'idée est donc déguisée et c'est au lecteur de l'identifier. De par ce jurement, le manifestant fait un serment adressé aux responsables. Le serment activé dans l'outil linguistique est accompagné d'un signe gestuel ; celui de l'index orienté vers le haut. L'idée déguiser renvoie à la continuité du mouvement.

<sup>108</sup> - <https://twitter.com>. Consultée le : 09/11/2021

## Conclusion

Ce dernier chapitre est relatif à la rhétorique des productions langagières des manifestants algériens. Notre objectif à travers ce chapitre est de porter un regard critique sur la forme de ces écrits ainsi que sur leur contenu. Il s'agit d'une réflexion qui suppose que la construction de ces productions renferme dans leur rhétoricité une visée argumentative.

Il est réparti en suivantes étapes :

Nous avons en premier lieu jeté un regard sur le slogan. Nous avons ensuite questionné la discipline de la rhétorique ainsi que ces constituants fondamentaux à savoir : l'*ethos*, le *pathos* et le *logos*. Nous les avons traités en se référant bien sûr, aux travaux de quelques théoriciens.

L'étroite relation qui existe entre ces éléments et la construction de l'identité, nous a amené en deuxième lieu à aborder d'une manière générale la notion de l'identité. Nous avons poursuivi avec l'identité sociale et discursive, en se référant aux réflexions de Charaudeau. Dans cette lignée, nous nous sommes concentrés sur les attitudes qu'adopte le sujet parlant dans la construction de son image.

En troisième lieu, nous nous sommes focalisés sur le repérage des différents procédés rhétoriques affichés dans les productions langagières des manifestants du Hirak.

Après étude et détection des différents procédés, nous sommes arrivés aux résultats répondant à notre problématique et questionnement de départ. Les attitudes langagières de neutralité, d'autorité, d'engagement et de dramatisation ont permis aux manifestants du Hirak de construire une identité sociale et discursive d'un peuple unis et solidaire. Le recours à ces formes poétiques et expressive, régit par un rythme interne et frappant leur a permis aussi de ridiculiser les opposants, personnes politiques soient elles ou autres, et de persuader les partisans.

Pour finir, les slogans du Hirak sont ces formules qui encouragent à joindre le mouvement pour faire dégager le système. Ces brèves constructions articulent aussi un appel à continuer le combat dans la joie et dans le pacifisme.

# **Conclusion**

### Conclusion

L'idée principale de notre travail de recherche résidait dans le fait que les mouvements sociaux sont à la fois déclencheurs d'une dynamique langagière et un champ peu traité dans différents domaines. Ces mouvements qui, sans avertissement préalable et sans frontières, surgissent un peu partout dans le monde, pour exhiber leur force. Ils s'éclatent pour accompagner les citoyens dans leurs revendications.

Notre motivation était de tenter dépasser la problématique selon laquelle les mouvements sociaux apparaissent comme un objet heuristique dont le traitement nécessite un angle d'attaque. Loin des interrogations posées pouvant éclaircir ce qui se cache derrière l'appellation de mouvements sociaux, nous avons essayé de profiter des divers apports que génère une approche interdisciplinaire qui s'inscrit dans le vaste champ de l'analyse du discours.

Nous avons tenté d'observer les slogans relatifs au mouvement Hirak du 22 février 2019, afin d'explicitier leurs constructions et de les étudier sous différents aspects. Tout au long du travail, nous avons essayé de répondre à notre problématique générale qui consistait à étudier les productions langagières des manifestants algériens en adoptant une approche sémio-sociolinguistique et discursive. Reflétant la réalité sociale du citoyen, elles renvoient au discours contestataire qui sous-entend une situation de désaccord. Dans de telle situation, les slogans de contestation s'avèrent difficiles à cerner, et complexes à étudier. Notre travail vise à mettre en relation ces écrits et les enjeux qui les déterminent. Ainsi, nous avons pensé de prendre ces productions comme des phrases indépendantes, comme ensemble de formulations utilisées à un moment et un lieu précis. Nous avons constaté au long de notre travail, que le discours du Hirak est un lieu où se manifeste la créativité du citoyen. Il est aussi celui qui permet aux manifestants de revendiquer, d'une manière amusante, leurs droits.

Le corpus que nous avons élaboré était varié. Il nous a permis du fait, à choisir celui qui convient pour l'étude visée. Pour suivre le cheminement que nous avons tracé, nous avons opté pour les slogans scandés au nord du pays, beaucoup plus à Alger. La majorité des slogans qui constituent notre corpus sont recueillis sur le *net* et sur Face book. Nous avons procédé ainsi car nous pensons qu'à l'heure de la technologie, rien ne reste enfermer.

Ainsi, pour mener à bien notre étude, nous avons fait un tour d'horizon sur les mouvements sociaux enregistrés dans le monde arabe y compris l'Algérie bien sûr. En faisant une petite comparaison afin de déceler les points communs entre eux, nous avons constaté qu'ils

partagent les mêmes causes. Leurs revendications sont identiques. Elles se résument dans la volonté de changer le système. Cependant, point de commun pour les conséquences, quoique certaines se ressemblent. De par son ampleur et son pacifisme, l'activation du changement dans le discours du Hirak conquiert divers domaines. Dès lors, il devient un moyen de positionnement, d'identification, de communication et de revendication. Dans leur façon de faire, les manifestants algériens ont pu garder, tout au long des marches, le caractère pacifique du mouvement. Autrement dit, ils ont algérianiser le mouvement. Certes, certaines revendications ont été acquises, mais pas toutes. L'algérienisation du mouvement ne se résume pas seulement dans sa composante sociale, dans sa solidarité ou dans son pacifisme. Il est aussi cet espace langagier à travers lequel la nouvelle génération soutenue par l'ancienne, a prouvé ses compétences discursives, linguistiques et artistiques identifiées via les slogans scandés sans obstacle quant à leur reproduction. Ces écrits authentiques et hétérogènes ont suscité en nous l'envie de les prendre en charge et de les étudier, dans le cadre du possible, sous divers angles.

Nous avons ensuite exposé brièvement la notion du discours et celle du discours contestataire. En abordant le discours du Hirak, nous nous sommes rendu compte, après observation et étude bien entendu, que celui-ci active un lexique représentatif d'un camp déterminé. À travers l'usage de ce lexique nous avons constaté qu'il existe deux camps différents : celui des partisans et celui des opposants. Chaque camp utilise son lexique et le dote d'une signification. Ainsi, nous avons pu repérer le vocabulaire le plus utilisé par les deux camps, tel que : 3issabe, Zouaves, état profond, etc. Cependant, il ne se constitue pas comme objet d'étude car il s'inscrit dans un cadre limité et ne répond pas à nos attentes. Ce qui compte pour nous, c'est l'ensemble des slogans considéré comme plate forme de recherche. Nous nous sommes focalisés sur cet ensemble vu leur richesse qui interpelle diverses disciplines en relations avec les sciences du langage. Notre travail s'est axé sur la détection des slogans permettant une étude dans l'un ou dans l'autre de nos chapitres. C'est en fait, grâce à cette multitude des écrits que s'est constitué ce travail.

Ces écrits, nous ont permis de répartir notre thèse en quatre chapitres. Comme souligné, le premier chapitre est relatif à l'action de contestation où nous avons relevé quelques paramètres qui caractérisent ces mouvements, notamment celui du Hirak. Nous avons constaté que les mouvements en question s'appuient sur des données collectives et partagent les mêmes objectifs (Grinshpun). Nous avons poursuivi par une étude qui s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique. Nous avons traité les langues mobilisées dans le dit mouvement ainsi

que les phénomènes issus de contact des langues à savoir, l’alternance codique, les interférences, etc. Après traitement, nous sommes arrivés au constat que le recours à l’usage d’une langue ne fonctionne pas seulement comme moyen de communication, mais il articule aussi aspect identitaire. Effectivement, dans le contexte du Hirak, l’arabe algérien agit en tant qu’outil d’identification et de démarcation. Son contacte avec les autres langues révèle à la fois des faits historiques et les compétences linguistiques du citoyen. Ces compétences lui ont permis d’activer son génie en créant de nouveaux mots : hirakologie, par exemple.

Le mariage du linguistique à l’iconique dans les slogans du Hirak, nous a amené à les aborder dans leur aspect sémiotique. Pour en faire, nous avons survolé la notion du signe linguistique et du signe iconique, ainsi que celle de l’image. Nous avons constaté en fin de compte, que le manifestant algérien maîtrise le jumelage des deux signes. Il s’en sert et pour le plaisir et pour faire passer des messages qui suscitent des interprétations différentes.

Nous espérons que l’étude entamée a apporté des réponses à notre questionnement préalablement avancé. Notre hypothèse relative aux langues mobilisées dans les slogans du Hirak a été confirmée du fait que nous avons constaté la présence de différents systèmes linguistiques reflétant le multilinguisme de la société algérienne. Toutefois, l’usage de langues renvoie tantôt au choix et à l’intention du manifestant, tantôt elle s’impose, notamment lorsqu’il s’agit d’un détournement.

Théoriquement, nous pensons que ce travail nous a permis d’établir un cadre de recherche basé sur la production langagière des manifestants algériens et sur leur étude et interprétation. Elle constitue ainsi un socle explicatif du discours contestataire. Ce travail réaffirme le rôle des slogans dans tout mouvement social. Cependant, une première limite relative à la représentativité des slogans traités peut être soulignée. Il s’agit d’une part, au choix de localisation de ces écrits. D’autre part, à la méthode d’étude que nous avons entamée, qui consistait à les interroger d’un point de vue sémio-sociolinguistique et discursive. Une autre méthode aurait apporté, peut être, davantage d’éclaircissement.

### **Perspectives**

L’étude que nous avons pu réaliser, a pris comme support plus de 200 slogans scandés dans les grandes villes du nord algérien à savoir : Alger, Oran et Tizi Ouzou. Ainsi, il serait plus intéressant, pour les prochaines recherches, de se focaliser sur les autres régions afin de détecter d’éventuels variables de productions. Il serait encore plus bénéfique pour la recherche scientifique d’envisager d’autres perspectives d’étude.

# **Table des matières**

**Table des matières**

Introduction générale .....	10
1. Méthodologie et objectifs de recherche .....	17
2. Corpus de recherche et plan du travail .....	20

**Chapitre 1**

Le Hirak et les mouvements sociaux dans le monde arabe

Introduction .....	27
1. Les mouvements sociaux.....	28
1.1 La notion d'action collective .....	29
1.2 La mémoire collective .....	31
1.3 L'espace public .....	33
1.4 Les réseaux sociaux .....	35
2. Printemps arabe causes et caractéristiques .....	37
2.1 Une vision situationnelle .....	37
2.2 Brin d'histoire .....	38
2.3 Caractéristiques des mouvements .....	39
2.4 Causes des révoltes.....	40
3. Le mouvement hirak.....	41
3.1 Présentation générale .....	41
3.2 Horizontalité du hirak .....	43
3.3 Le hirak entre spontanéité et manipulation .....	46
4. Contexte général du mouvement.....	49
4.1 Présidentielle acte 1 : candidature .....	50
4.2 Présidentielle acte 2 : prolongations.....	52
4.3 Présidentielle acte 3 : Réaction de l'opposition.....	53
4.4 Présidentielle acte 4 : Réaction de l'armée et démission.....	55
Conclusion .....	58

**Chapitre 2**

Sémiologie du texte et de l'image dans les slogans du Hirak

Introduction .....	60
1. Entre sémiologie et sémiotique .....	62
1.1 La tendance européenne .....	62
1.2 La tendance anglo-saxonne.....	63
1.3 Le signe élément commun .....	64
2. Les aspects du signe .....	65
2.1 L'aspect dyadique du signe linguistique .....	65
2.2 L'aspect triadique du signe linguistique.....	70
3. Les type de signes .....	74
3.1 L'icône .....	74
3.2 L'indice .....	75
3.3 Le symbole .....	75
4. La notion de l'image .....	76
4.1 Le signe iconique .....	78
4.2 Le signe plastique .....	78
4.2.1 Le support .....	79
4.2.2 Le cadre .....	79
4.2.3 Le cadrage .....	80
4.2.4 Les couleurs et l'éclairage .....	80

4.2.5 La texture.....	80
4.3 L'image et les mouvements contestataires .....	80
5. Le message linguistique .....	83
5.1 La fonction d'ancrage et de relais .....	84
5.2 La communication et ses constituants .....	85
5.2.1 L'émetteur .....	86
5.2.2 Le récepteur.....	86
5.2.3 Le message.....	87
5.2.4 Le contact.....	87
5.2.5 Le code .....	87
5.2.6 Le contexte.....	87
5.3 Les Fonctions des constituants .....	87
5.3.1 La fonction expressive.....	87
5.3.2 La fonction conative .....	88
5.3.3 La fonction phatique.....	88
5.3.4 La fonction métalinguistique.....	88
5.3.5 L fonction référentielle.....	88
5.3.6 La fonction poétique.....	89
6. La communication non-verbale .....	89
6.1 La dénotation .....	90
6.2 La connotation .....	90
Conclusion .....	97

### Chapitre 3

#### Lexique et créativité lexicale dans les slogans du Hirak

Introduction .....	99
1. La notion de Créativité lexicale.....	101
1.1 Néologie et néologisme.....	102
1.2 L'aspect lexicologique .....	105
2. Les relations .....	106
2.1 Au niveau structurel .....	106
2.2 Au niveau du sens .....	107
2.3 Au niveau de la morphologie .....	108
2.3.1 La dérivation .....	108
2.3.2 La composition .....	109
2.4 Au niveau syntaxique .....	109
2.4.1 Diachronique .....	111
2.4.2 Diastratique .....	111
3. Les procédés de la création lexicale .....	112
3.1 La matrice externe .....	112
3.2 Les matrices internes .....	113
3.2.1 Morphosémantique .....	114
4. Repérage et étude du lexique .....	115
4.1 Discussion du graphique .....	115
4.2 Lexique étudié.....	116
5. Étude lexico-sémantique des matrices internes .....	117
5.1 Étude morphosémantique.....	117
5.1.1 Dérivation par suffixation.....	117
5.1.2 Construction des mots-valises .....	118
5.1.3 Composition par déformation .....	118

6. Étude de la matrice externe .....	119
6.1 L'emprunt.....	119
7. Le nouveau lexique du hirak .....	120
7.1 Norme et usage.....	120
7.2 Formation du nouveau lexique .....	120
8. Le lexique et ses référents .....	121
8.1 Lexique contextuel.....	121
8.2 Lexique des opposants .....	126
8.3 Lexique des partisans .....	129
9. La portée du lexique .....	131
9.1 Lexique dévalorisant des manifestants .....	131
9.2 Lexique déstabilisant des opposants.....	134
Conclusion .....	139

## Chapitre 4

### La sociolinguistique des slogans du hirak

Introduction .....	141
1. Définitions .....	142
2. La situation sociolinguistique de l'Algérie .....	145
3. Le statut des langues .....	146
3.1 Seconde langue .....	146
3.1.1 L'arabe institutionnel .....	146
3.2 Premières langues .....	148
3.2.1 L'arabe algérien .....	148
3.2.2 Le berbère.....	150
3.3 Langues étrangères.....	151
3.3.1 Le français.....	151
3.3.2 Les autres langues .....	152
4. Les langues mobilisées dans les slogans .....	153
4.1 Traduction de quelques slogans .....	158
4.2 L'usage de l'arabe algérien.....	160
4.3 L'usage des autres langues.....	161
5. Le contact des langues et ses phénomènes .....	165
5.1 L'alternance codique dans les slogans .....	167
5.1.1 L'alternance codique selon Gumperz. ....	169
a- arabe littéraire et anglais .....	170
b- arabe littéraire et français .....	171
c- arabe littéraire et tamazight .....	172
5.1.2 L'alternance codique selon Shana Poplack .....	173
5.1.2.1 L'alternance phrastique ou inter-phrastique .....	175
a- Français/ Arabe classique.....	175
b- Français/ Arabe algérien .....	175
c- Anglais/ Arabe algérien .....	176
d- Français / Anglais .....	176
5.1.2.2 Alternance intra-phrastique .....	177
a- Français/Anglais/Français .....	177
b- Allemand / Français / Allemand .....	178
c- Arabe / Français .....	178
d- Français / Arabe .....	179
5.1.2.3 Alternance extra-phrastique .....	179

5.2 Interférence linguistique dans les slogans.....	180
5.2.1 L'interférence linguistique .....	180
5.2.2 L'interférence entre norme et usage .....	180
5.2.3 Interférence phonétique .....	182
5.2.4 Interférence morphosyntaxique .....	184
5.3 L'emprunt dans les slogans .....	186
Conclusion .....	188

## Chapitre 5

### L'argumentation dans le discours du Hirak

Introduction .....	190
1. La notion du discours .....	191
1.1 Remise en cause de la conception saussurienne.....	191
1.2 Définitions de la notion de discours .....	193
1.3 Idées maîtresses constitutives de discours .....	197
a- Une organisation supérieure à la phrase .....	197
b- Une forme d'action .....	198
c- Une forme d'interactivité .....	199
d- Une forme contextualisée .....	200
e- Une forme prise en charge par un sujet .....	201
f- Une forme normée .....	201
g- Une forme inter-discursive .....	201
h- Une forme constructive du sens .....	202
2. Le discours contestataire.....	203
2.1 Aux origines du discours contestataire.....	205
2.2 Les caractéristiques du discours contestataire.....	206
3. Le discours du hirak et le déagisme.....	208
3.1 Le discours du Hirak .....	208
3.1.1 Discours et contre-discours .....	209
3.1.2 La discursivité dans le discours du Hirak .....	210
4. Le déagisme.....	211
4.1 Apparition .....	212
4.2 Théorisation .....	213
4.3 Jean-luc Mélenchon et le déagisme .....	214
5. L'approche argumentative dans le discours .....	215
5.1 L'argumentation .....	215
5.2 L'argumentation selon Charaudeau .....	216
5.2.1 Le point de vue cognitif .....	221
5.2.2 Les stratégies d'argumentation .....	224
Conclusion .....	228

## Chapitre 6

### La rhétorique dans les slogans du Hirak

Introduction .....	230
1. Le slogan .....	231
2. La rhétorique .....	235
2.1 Éléments de la rhétorique.....	236
2.1.1 L'ethos .....	236
2.1.2 Le pathos .....	238
2.1.3 Le logos .....	238

3. L'identité .....	239
3.1 L'identité sociale .....	243
3.2 L'identité discursive .....	243
4. Les figures de rhétorique .....	246
4.1 Les figures de l'analogie .....	247
4.1.1 La comparaison.....	247
4.1.2 La métaphore .....	248
4.1.3 La personnification .....	250
4.2 Les figures d'opposition .....	251
4.2.1 L'antithèse.....	252
4.2.2 L'oxymore .....	254
5. L'humour et l'ironie dans les slogans du hirak .....	255
5.1 Les procédés de l'humour .....	258
5.1.1 Le ridicule.....	259
5.1.2 L'exagération et l'absurdité .....	260
5.1.3 Le jeu de mots .....	261
5.1.4 La répétition .....	263
5.2 Les procédés de l'ironie .....	263
5.2.1 L'antiphrase .....	263
5.2.2 L'hyperbole .....	264
5.2.3 La litote.....	264
Conclusion .....	266
Conclusion générale .....	268
Table des matières .....	273
Bibliographie .....	279
Annexes	

# **Bibliographie**

- ADAM, J.-M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle*. Paris: Mardaga.
- Ait Dahmane, K. (2020). *ALGERIE/FRANCE, Altérité, Discours et Mémoire*. El Ibriz.
- Alexandre, D. (2013). *Pour une iconographie de la contestation*. Consulté le 12 11, 2022, sur <https://doi.org/10.4000/conflits.18773>
- Amossy, R. (2006). *L'argumentation dans le discours* (éd. 2). Paris: Armand Colin.
- Amossy, R. (2018, Avril 15). *Introduction : la dimension argumentative du discours - enjeux théoriques et pratiques*. Consulté le Septembre 23, 2019, sur Argumentation et Analyse du discours: <http://journals.openedition.org/aad/2560>
- Austin, J. L. (1991). *Quand dire c'est faire*. (f. p. Trad, Trad.) Seuil.
- Ayari, M. B. (2019, Mars 7). *En Algérie, la rue met le pouvoir face à ses contradictions*. Consulté le 11 05, 2021, sur crisisgroup: <https://www.crisisgroup.org/fr/middle-east-north-africa/north-africa/algeria/en-algerie-la-rue-met-le-pouvoir-face-ses-contradictions>
- Barthes, R. (2000). *l'aventure sémiologique, in : voir, comprendre et analyser les images*. La découverte.
- Bensaâda, A. (2016). *Arabesques - Enquête sur le rôle des Etats-Unis dans les révoltes arabes*. Alger: ANEP.
- Benveniste, E. (1970). *L'appareil formel de l'énonciation*. Récupéré sur persee: [https://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_1970\\_num\\_5\\_17\\_2572](https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_17_2572)
- Besse, H. (1974). *Signe iconiques, signes linguistiques*. Récupéré sur <https://www.persee.fr/doc/lfr>.
- Bon, F. (1985). *Communication et action politique*. Consulté le Mars 5, 2020, sur [http://classiques.uqac.ca/contemporains/Bon\\_Frederic/Communication\\_et\\_politique/](http://classiques.uqac.ca/contemporains/Bon_Frederic/Communication_et_politique/)
- Boyer, H. (1996). *Sociolinguistique, territoire et objets*. Paris: Delachaux et Niestlé.
- Boyot, H. (2001). *Introduction à la sociolinguistique*. Paris: Dumot.
- Buysens, E. (1981). *Messages et signaux*. Bruxelles: Lebegue.
- Calvet, L. J. (2006). *la sociolinguistique. Coll. Que sais-je* . Paris: PUF.

Calvet, L.-J. (1999). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Hachette littératures, Collection pluriel.

Chachou, I. (2013). *la situation sociolinguistique de l'Algérie : pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre*. Harmattan.

Charaudeau, P. M. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil.

Courtés, J. (2007). *la sémiotique du langage*. Armand Colin.

Darmesteter, A. *Cours de Grammaire, histoire de la langue française* (Vol. livre Troisième).

Déborah, C. (2019). *Le peuple*. Paris: Anamosa.

Delawarde, D. (2019, Mars 23). *Le « Hirak » en Algérie, entre spontanéité et manip : l'analyse « glaçante » du Général français*. Consulté le 12 09, 2021, sur wordpress.com: <https://tunisitri.wordpress.com/2019/03/25/le-hirak-en-algerie-entre-spontaneite-et-manip-lanalyse-glacante-du-general-francais-dominique-delawarde/>

Dubois, J. (1989). *Dictionnaire de linguistique*. Larousse.

Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris: Minuit.

Emerit, L. (2016, 6 16). *La notion de lieu de corpus : un nouvel outil pour l'étude des terrains numériques en linguistique*. Consulté le 9 25, 2023, sur Corela: URL: <http://journals.openedition.org/corela/4594>

Essono, J.-M. (2000). *Précis de linguistique générale*. Montréal: L'Harmattan.

Fabbiano, G. (2019). *e temps long du hirak : le passé et ses présences*. Consulté le 02 28, 2021, sur journals.openedition: <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/5334>

Galand, C. (2009, 3). *Apports de l'étude des représentations sociales dans le domaine de la santé*. Consulté le 12 2021, sur cairn.info: <https://www.cairn.info/revue-societes-2009-3-page-35.htm>

Galissou, R. e. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris: Hachette.

Gaudin, F. G. (2000). *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*. Bruxelles: Ducolot Bruxelles.

Grandguillaum, G. (1989). *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Paris: Maisonneuve et Larousse.

- Grawitz, M. (1990). *Méthode des sciences sociales*. Dalloz.
- Greimas, A. J. (1970). *Du sens I, Essais sémiotique*. Paris: Editions du seuil.
- Grevisse, M. (1980). *Le bon usage* (éd. 11). Paris-Gembloux: Ducolot.
- Grinshpun, Y. (2013, 10). *Discours manifestant et contestation universitaire (2009)*. Consulté le septembre 23, 2019, sur Argumentation et analyse de discours: <https://journals.openedition.org/aad/1476>
- Guilbert, L. (1975). *La créativité lexicale*. Larousse.
- Gumperz, J. (1989). *Engager la conversation*. Paris: Minuit.
- Gumperz, J. (1989). *Sociolinguistique interactionnelle*. université de la Réunion: L'Harmattan.
- Hamers, J. B. (1983). *Bilinguisme et bilinguisme*. Bruxelles: Mardaga.
- Henault, A. (2002). *Questions de sémiotique*. Paris: PUF.
- Hjelmslev, L. *Essais linguistique*.
- Hubert, L. (2010). Récupéré sur Typologie des structures du signe : le signe selon le groupe  $\mu$ : <https://doi.org/10.25965/as.1761>.
- Jodelet, D. (1984). *Les représentations sociales, phénomènes, concept et théorie, Moscovici, S.* Paris: PUF.
- Kerbrat-Orecchini, C. (2005). *Le discours en interaction*. Paris: Armand Colin.
- KhelifaLitamine. (2019, Octobre 17). *Amar Saâdani : « L'État profond était la locomotive du Hirak »*. Consulté le 12 03, 2021, sur algerie-eco.com: <https://www.algerie-eco.com/2019/10/17/amar-saadani-etat-profond-locomotive-hirak/>
- Klinkenberg, J. M. (1996). *Précis de sémiologie générale*. Paris: De Boeck & Larcier S.A.
- Klinkenberg, J.-M. (2019). *Actes du congrès de l'Association Française de Sémiotique*. Récupéré sur <https://www.researchgate.net/publication/333775049>.
- Krieg-Planque, A. (2003). « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire*. Paris: CNRS.

L. GUESPIN, R. (1971). *Problématique des travaux sur le discours politique*, in *Langage*. Consulté le 03 2022, sur persee: [https://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_1971\\_num\\_6\\_23\\_2048](https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1971_num_6_23_2048)

Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris: Minuit.

Larousse. (1984). *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse.

Lebdjaoui, R. (2020). *Hirak en Algérie, l'invention d'un soulèvement*. La fabrique.

Lehmann, A, M.-B. F. (2018). *Lexicologie Sémantique, morphologique, lexicographie* (éd. 5). Armand Colin.

Létourneau, A. (2001). « *Remarques sur le journalisme et la presse au regard de la discussion dans l'espace public* », cité par Marc Lits dans « *l'espace public : concept fondateur de la communication* ». Consulté le 02 04, 2021, sur cairn.info: [https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=HERM\\_070\\_0075&download=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=HERM_070_0075&download=1)

Mackey, W. (1976). *Bilinguisme et contact des langues*. Paris: Klincksieck.

Maingueneau, D. (1999). *Peut-on assigner des limites à l'analyse du discours ?* Consulté le 01 23, 2023, sur journals.openedition: <https://journals.openedition.org/ml/1409>

Maingueneau, D. (2013). *Le discours littéraire, paratopie et scène d'énonciation*. Armand Colin.

Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours, introduction*. Paris: Armand Colin.

Maingueneau. (2014). *Discours et analyse de discours*. Paris: Armand Colin.

Martine, J. (2006). *introduction à l'analyse de l'image*. Armand Colin.

Martinet, A. (1967). *Éléments de linguistique générale* (éd. 1re ). Paris: Armand Colin.

Mayol, S. (2007). *Daniel Céfai, Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*. Consulté le Janvier 2, 2021, sur journals openedition: <https://journals.openedition.org/lectures/472>

Mayol, S. (2007, 11 2). Consulté le 9 25, 2023, sur <http://journals.openedition.org/lectures/472>

- Medane, H. (2015). *L'interférence comme particularité du « français cassé » en Algérie*. Consulté le Mai 11, 22, sur <http://journals.openedition.org/tipa/1394>.
- Meillet, A. (1965). *Comment les mots changent de sens* (éd. 2). Paris: Champion.
- Meyer, M. (2004). *La rhétorique*. Paris: coll. « Que sais-je ? ».
- Miri-benabdallah, I & Yahiaoui K. , (2022) Les mots du Hirak algérien : entre représentations et pratiques langagières » dans Akofena n°006, Vol.1 , Consulté le 02 04, 2022 : <https://doi.org/10.48734/akofena.6v01.09>
- Moreau, M. (1997). *Sociolinguistique : les concepts de base*. Paris: Mardaga.
- Mortureux, M. F. (1997). *La lexicologie entre langue et discours*.
- Mounin, G. (1995). *Dictionnaire de la linguistique*. Paris: PUF.
- Myers-Scotton, C. (1993). *La motivation sociale du code switching* . (C. p. Clarendon., Éd.) Oxford .
- Neveux, É. (2019). *Sociologie des mouvements sociaux*. La découverte.
- Orkibi, E. (2015). *le(s) discours de l'action collective : contexte, dynamique et tradition de recherche*. Consulté le 02 04, 2021, sur journals.openedition: <https://journals.openedition.org/aad/2002>
- Paquette, M. (2000). *la production médiatique de l'espace public et sa médiation du politique*. Consulté le 02 04, 2021, sur journals.openedition: <https://journals.openedition.org/communication/6425>
- Peirce, C. S. (1980). *la sémiotique phanéroscopique*.
- Queffélec. (2002). *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*. France: Ducolot.
- Reboul, O. (1975). *Le slogan*.
- Rousseau, J.-J. (2012, Octobre 7). *DU CONTRAT SOCIAL, OU PRINCIPES DU DROIT POLITIQUE*. Consulté le Mars 2022, sur rousseauonline: <http://www.rousseauonline.ch/Text/du-contrat-social-ou-principes-du-droit-politique.php>
- Sablayrolles, J. (2000). *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récente*. Honoré Champion.

Sablairolles, J. F. (2000). *La néologie en français contemporain*. Paris: éd. H. Champion.

Sablairolles, J.-F. P. (2003). *Les néologismes*. France: PUF.

Saussure, F. D. (1995). *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot.

Swiggers, P. (2016). « *Modeler l'étude des signes de la langue : Saussure et la place de la linguistique* ». Consulté le 9 25, 2023, sur Modèles linguistiques [En ligne], 72 | 2016, document 5, mis en ligne le 24 août 2017: URL : <http://journals.openedition.org/ml/2267>

Taleb Ibrahim, K. (1995). *les algériens et leur(s) langue(s)*. Alger : Al Hikma.

Taleb Ibrahim, k. (2004). *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues [En ligne], I*. Consulté le 10 21, 2021, sur L'Année du Maghreb: <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/305>

## Thèses

Bouzidi, B. (2010). Néologie et Néologisme de forme. *These* .

Ali-Bencherif, M. (2010, Juillet 2). *L'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues*

## Communications et conférences

Yahiaoui , K. ( 2019). « humour , créativité, identité et dénonciation dans les slogans des manifestants algérien contre le 5ème mandat » , conférences au colloque « *Nouvelles voix/voies des discours politiques en Afrique francophone* » à Besançon (MSHE et UFR-SLHS, Université de Franche-Comté) du 28 au 30 novembre 2019.

## Sitographie

Chachou, I. (2013). Consulté le 5 21, 2022, sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02886039>.

Charaudeau, P. (2009). Consulté le 9 23, 2023, sur <https://doi.org/10.4000/corpus.1674>

Sadi, N. (2018, 12 31). en ligne. Consulté le Avril 31, 2022, sur <http://journals.openedition.org/multilinguales>

Klinkenberg, J.-M. (2019). Récupéré sur <https://www.researchgate.net/publication>

Maingueneau, D. (2004). Consulté le 09 03, 2021, sur [https://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_2004\\_num\\_38\\_156\\_967](https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2004_num_38_156_967)

# **Annexes**

## I. Liste des figures exploitées

Fig. 1. Prolongation rejetée. P. 54



Fig. 2. Comment nous sommes. P.90



Fig. 3. Le peuple n'en peut plus. P. 93



Fig. 4. Bouddhisme du système. P. 95



Fig. 5. L'usage de l'arabe classique. P. 148



Fig. 6. L'usage de l'arabe algérien. P.149



Fig.7. Gastronomie algérienne. P. 157



Fig.8. Le Tifinagh. P. 161



Fig. 9. L'alternance. P. 170



Fig. 10. L'arabe / L'anglais. P. 171



Fig. 11. Arabe littéraire/Français. P. 171



Fig. 12. Tamazight- Arabe. P. 172



Fig. 13. Le multilinguisme. P. 173



Fig. 14. Les langues étrangères. P.176



Fig.15. Les mots et les chiffres. P. 177



Fig.16. L'usage de Aya. P. 179



Fig.17. L'interférence phonique. P. 182



Fig.18. Autres interférences. P. 183



Fig. 19. Le [R]= GH. P. 184



Fig. 20. Le pluriel. P. 186



Fig. 21. Candidature fantomatique. P.197



Fig. 22. Suggestion de vote. P. 198



Fig. 23. À qui se fier ? P. 199



Fig. 24. Impopularité de Macron. P. 200



Fig. 25. L'interdiscours. P. 202



Fig. 26. Le discours en interaction. P.210

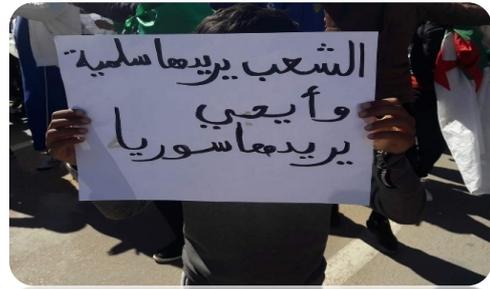


Fig. 27. Éviter les héros. P. 217

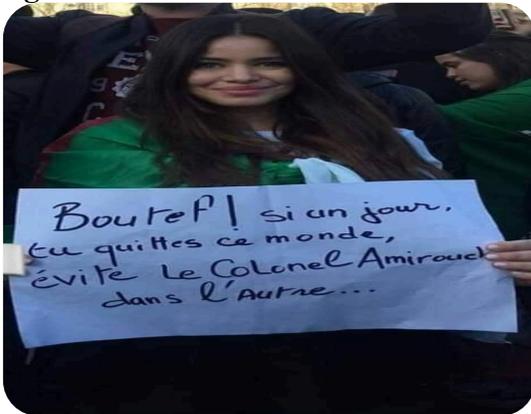


Fig. 28. Les héroïnes. P. 218



Fig. 29. Le retour des héros. P. 218



Fig. 30. La résistance du peuple. P. 222



Fig. 31. La mise en garde. P. 222



Fig. 32. L'engagement. P.225



Fig. 33. La mobilisation. P. 226



Fig. 34. Pas de 5<sup>e</sup> mandat. P. 233



Fig. 35. Rejet du 5<sup>e</sup> mandat. P. 233



Fig. 36. État de droit. P. 234



**Fig. 37.** L'engagement des manifestants. P.243



**Fig. 38.** Ça pue ! P. 247



**Fig. 39.** Les prolongations. P. 248



**Fig. 40.** Les Smartphones, élections. P.249



**Fig. 41.** Un mouton manifeste. P. 250



**Fig. 42.** Réaction du corps médical. P.251



Fig. 43. Absence et présence. P. 252



Fig. 44. Espoir perdu. P.253



Fig. 45. Conflit générationnel. P. 253



Fig. 46. La connectivité. P. 254



Fig. 47. On avance à l'arrière. P.255



Fig. 48. L'immigration. P. 258



Fig. 49. Les bandits. P. 259



Fig. 50. Boudha-flika et adeptes. P.260



Fig. 51. Ressemblance amusante. P. 261



Fig.52. Le I qui change tout. P.262



Fig. 53. Soulignement de mot. P. 263



Fig. 54. Débrancher tout. P. 274



**Fig. 55.** Le Hirak continu. P. 265

